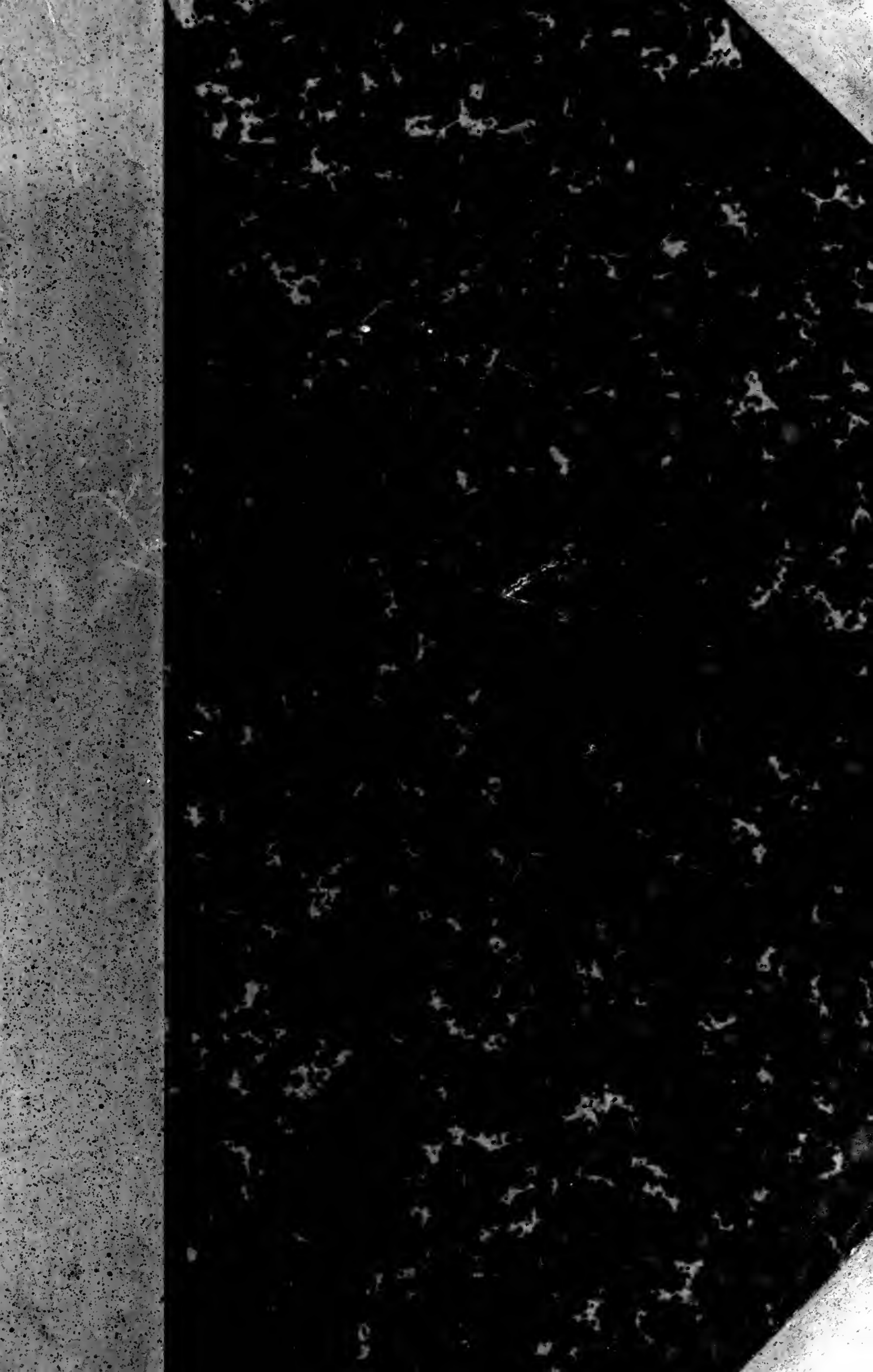
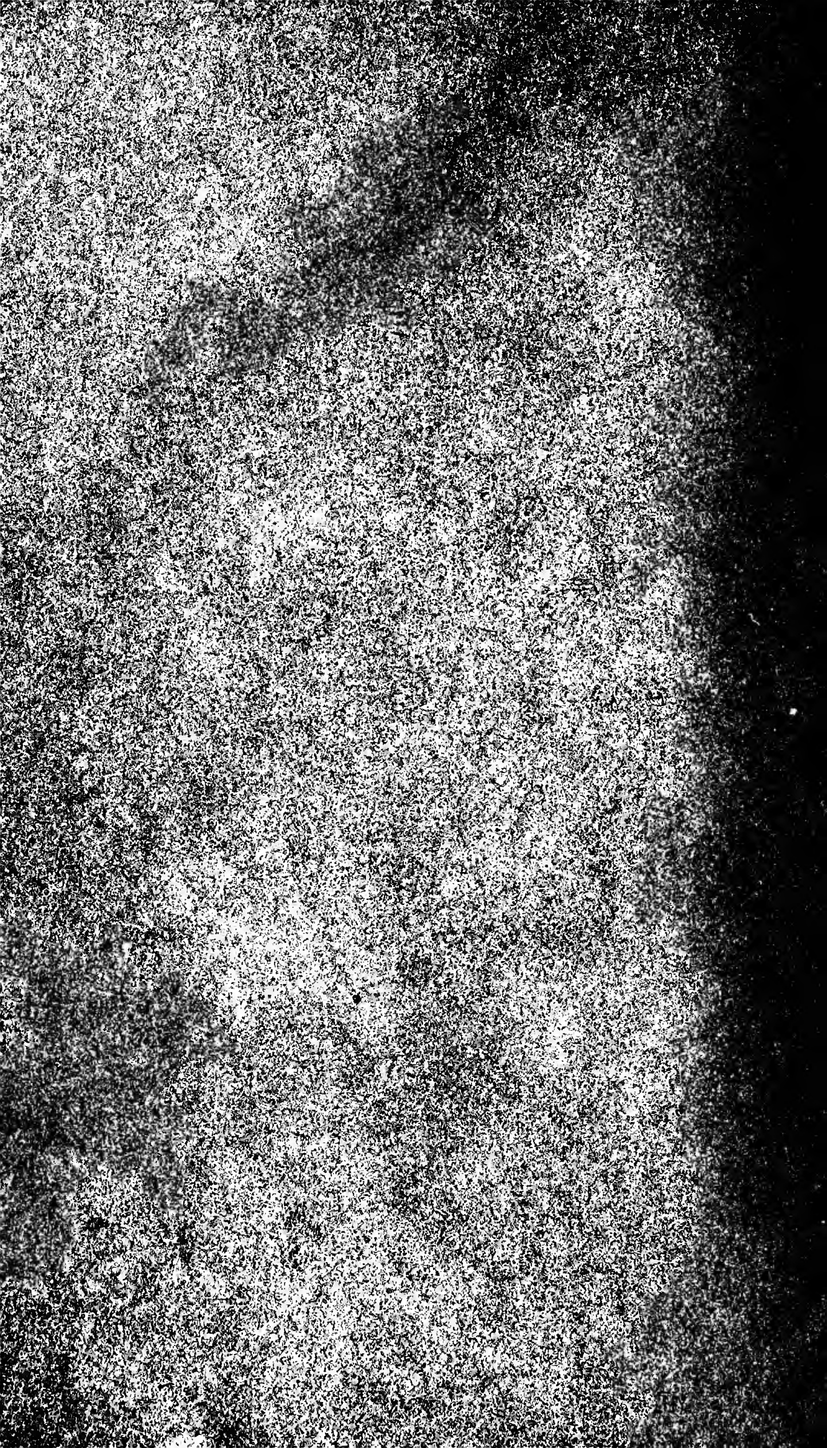




HISTOIRE

DE

MON TEMPS

DEUXIÈME SÉRIE

PRÉSIDENCE DÉCENNALE

SECOND EMPIRE

II

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris



M. DROUYN DE LHUYS

Amyot Édit. Paris

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris

HISTOIRE

DE

MON TEMPS

DEUXIÈME SÉRIE

PRÉSIDENCE DÉCENNALE

SECOND EMPIRE

PAR

LE V[te] DE BEAUMONT-VASSY

TOME SECOND



PARIS

AMYOT, ÉDITEUR, 8, RUE DE LA PAIX

M DCCC LXV


LIBRARY
DEC 1976
UNIVERSITY OF TORONTO

HISTOIRE

DE MON TEMPS.

LIVRE CINQUIÈME.

I. Effet produit en Europe par la victoire de l'Alma. Fausse nouvelle de la prise de Sébastopol. Déception en France. Le maréchal Saint-Arnaud marche sur la Katcha. Les Russes ferment l'entrée du port de Sébastopol en coulant sept vaisseaux de guerre. Les généraux en chef décident qu'on attaquera Sébastopol par le côté sud. Aggravation de l'état de santé du maréchal Saint-Arnaud. Ses dernières heures. Sa mort. Le général Canrobert le remplace dans le commandement. Commencement du siége. Journée du 17 octobre. — II. Désappointement en Angleterre. Sir Charles Napier et les illusions anglaises. Attitude de l'Autriche. Ses réformes politiques. Sa diplomatie dans la question d'Orient. — III. Affaires de Crimée. Combat de Balaclava. Charge de la cavalerie anglaise. Dispositions stratégiques des généraux. Canrobert et Raglan. Bataille d'Inkermann. Détails. Pertes et souffrances de l'armée anglaise. Ouragan du 14 novembre. — IV. Mesures financières prises en France. Emprunt par souscription. Coup d'œil sur les budgets antérieurs à celui de 1854. Convocation du Corps Législatif. Travaux des sessions de 1854 et 1855. Lois sur l'instruction publique et la dotation de l'armée. M. Billault. Modifications ministérielles. Annonce d'une Exposition universelle de l'industrie. Retour à Paris du prince Napoléon. Départ projeté de Napoléon III pour la Crimée. Mort soudaine de l'empereur Nicolas.

I

Le retentissement de la victoire de l'Alma fut immense. La nouvelle de ce premier choc des

armées alliées contre l'armée russe et de la défaite de cette dernière, portée au loin avec la rapidité singulière qui fait croire quelquefois que la renommée de certains événements devance l'accomplissement de ces événements eux-mêmes, fut accueillie en Europe avec une émotion profonde.

Cette émotion fut d'autant plus vive qu'une exagération fortuite ou préméditée dans des intérêts de spéculation vint lui donner, au début, une importance beaucoup plus grande encore que celle qu'elle avait en réalité :

Une dépêche datée de Bucharest, le 30 septembre à six heures du soir, annonçait qu'un Tartare venait d'arriver dans cette ville, porteur d'une lettre officielle pour Omer-Pacha et que le général turc, étant parti pour Silistrie, le Tartare avait rapidement continué sa route, mais que, durant les quelques instants passés par lui à Bucharest il avait raconté les faits mentionnés dans la dépêche dont il était porteur, faits qui pouvaient se résumer ainsi :

Après la victoire de l'Alma les armées alliées, marchant en avant, auraient rencontré une seconde fois l'armée russe sur la Katcha, et l'ayant dispersée, puis investissant Sébastopol, se seraient successivement emparées des forts qui défendaient la place et du corps de la place elle-même. On avait ordonné à Constantinople une illumination de dix

jours ; un général français et trois généraux russes blessés, étaient arrivés dans cette ville.

Une autre dépêche affirmait qu'une partie de Sébastopol était déjà occupée par les armées alliées ; le prince Menchikoff s'était retiré au fond du port sur les vaisseaux russes et avait menacé de se faire sauter avec toute la flotte si elles avançaient davantage. Alors on lui aurait donné six heures pour réfléchir, en l'engageant, au nom de l'humanité, à ne pas persévérer dans cette terrible résolution.

Ces nouvelles controuvées furent généralement admises non-seulement en France mais dans toute l'Europe. A Paris on prétendait que la dépêche adressée au gouvernement par le maréchal de Saint-Arnaud, reçue le 30 septembre à trois heures et parvenue à trois heures et demie à Boulogne, où l'empereur accompagné de l'impératrice était allé visiter les troupes du camp, confirmait la nouvelle transmise de Bucharest et annonçant la chute de Sébastopol.

La vérité, en ce qui touchait cette dernière assertion, était que l'empereur avait reçu la dépêche pendant qu'il passait les troupes en revue ; qu'il leur avait annoncé la glorieuse victoire de l'Alma et avait ajouté, comme l'indiquait la dépêche, que les armées alliées marchaient sur Sébastopol dont la reddition pourrait devenir la conséquence de

cette victoire. L'illusion, comme nous venons de le dire, n'en fut pas moins complète à Paris et dans les départements où non-seulement on illumina, comme dans la capitale, mais où des réjouissances publiques eurent lieu sur plusieurs points.

Cependant une dépêche de Berlin publiée le 3 octobre par le journal l'*Indépendance belge* vint promptement détruire ce mirage en annonçant qu'à la date du 26 septembre le prince Menchikoff occupait toujours Sébastopol. La surprise d'opinion avait été assez générale en Europe pour que M. de Hubner, ministre d'Autriche à Paris, eût fait deux démarches successives d'abord de la part du comte de Buol, puis au nom de l'empereur François-Joseph lui-même, pour féliciter la cour des Tuileries du succès de ses armes. L'Autriche se fût-elle ainsi avancée si elle n'avait pas éte sûre de la prise de Sébastopol? Voilà ce qui se disait dans tous les cercles politiques, même en haut lieu, où la double démarche de M. de Hubner avait causé une très-grande satisfaction.

La vérité se fit jour, enfin, et alors se produisit un fait très-caractéristique : le tempérament du peuple français, particulièrement celui de la population parisienne, est très-impressionnable, on le sait, et peut subir presque sans transition des influences extrêmes d'une nature absolument contraire. C'est ce qui arriva en cette circonstance :

on avait trop facilement admis la possibilité d'une victoire complète et l'on fut presque consterné de n'avoir plus à enregistrer qu'une victoire restreinte. Le canon des Invalides en annonçant aux Parisiens le brillant succès de l'Alma ne satisfit plus entièrement des gens qui avaient compté sur la prise de Sébastopol. On avait illuminé la veille, on murmura presque le lendemain.

La concordance d'informations identiques dans leur fausseté et venant de tant de côtés à la fois fut attribuée, ainsi que la dépêche de Bucharest, à un vaste coup de Bourse qui aurait été concerté entre plusieurs grandes maisons financières chargées de faire éclater la triomphante nouvelle sur les principales places de l'Europe. Mais ce bruit, généralement répandu, n'a été justifié par aucunes preuves ultérieures, et ne peut être historiquement mentionné qu'à titre de bruit.

Que se passait-il cependant sur cette terre de Crimée toute retentissante encore du canon victorieux des armées alliées?

Le maréchal Saint-Arnaud avait puisé dans le triomphe les dernières forces que la nature put lui accorder, mais ces forces étaient insuffisantes. Le lendemain de la bataille fut consacré à l'enterrement des morts, au transport des blessés, à la constatation officielle des résultats. Les prisonniers russes étaient au nombre de mille environ, dont

plusieurs officiers supérieurs et un général. Pendant la nuit même qui avait suivi la bataille, le maréchal avait utilisé son insomnie en écrivant d'abord à l'Empereur, puis à la maréchale et en rédigeant une courte proclamation à l'armée. Sa ferme intention était de se remettre en marche le 22 septembre au matin et de se diriger sur la Katcha où il espérait rencontrer une seconde fois les Russes et remporter sur eux une victoire nouvelle. Mais l'armée anglaise n'était pas prête ; il fallut attendre au lendemain. On lit à cette date dans le journal tenu par le maréchal, ces lignes qui révèlent toute une situation : « Quelle lenteur dans nos mouvements ! on ne peut pas bien faire la guerre ainsi. »

Le 23 on partit enfin à sept heures du matin, et l'on ne rencontra pas les Russes. Des morts, quelques blessés abandonnés sur la route, tels étaient les seuls indices de leur présence récente. Les deux armées traversèrent la Katcha en partie à gué, en partie sur un pont qui n'avait pas été détruit et elles bivaquèrent sur des collines boisées qui côtoyaient la mer, tandis que les flottes qui les suivaient jetaient l'ancre en vue de leurs campements. Ce soir-là le vice-amiral Hamelin fit savoir au maréchal que les Russes venaient de prendre le parti extrême mais très-habile, comme la suite l'a prouvé, de couler à l'entrée du port de

Sébastopol, sept gros navires, dont cinq vaisseaux et deux frégates. *Le Roland*, bâtiment français commandé par le capitaine la Roncière le Noury qui, en opérant une première reconnaissance, avait relevé le nombre de ces vaisseaux, fut envoyé de nouveau par l'amiral pour constater positivement le sacrifice fait par l'ennemi, sacrifice auquel la flotte avait assisté de loin.

Les Russes sont vaillamment destructeurs lorsqu'ils attribuent à cette destruction un grand intérêt défensif. Moscou l'avait prouvé; Sébastopol devait le prouver encore. Il est certain que cette mesure extrême de couler leurs navires mouillés à l'entrée du port, en avant de l'estacade, a eu pour effet de modifier complétement les plans d'attaque primitivement combinés par les chefs de l'expédition. « En effet, dit le rapport du vice-amiral Hamelin, il avait été en quelque sorte admis, qu'une fois le fort Constantin pris et les batteries élevées sur la partie nord enlevées, les flottes, donnant alors dans le port en brisant les estacades, non-seulement achèveraient l'œuvre de l'armée en attaquant les batteries du sud, mais offriraient un concours assuré à cette armée dans le port même de Sébastopol. »

Le maréchal de Saint-Arnaud, aussitôt après avoir reçu cet important avis, appela Lord Raglan à une conférence, et tous deux résolurent d'attaquer

Sébastopol par le sud, au lieu de l'assiéger par le nord. Il fallait pour la réalisation de ce plan, tourner la place, se diriger sur Balaclava et s'emparer de ce point de la côte très-important pour les communications forcées de l'armée de terre avec les flottes; deux ou trois jours au plus semblaient nécessaires pour arriver à ce résultat.

Le 24 et le 25 septembre les colonnes anglo-françaises traversant un pays découvert sans rencontrer l'ennemi, atteignirent la vallée du Belbeck après avoir gravi les hauteurs qui les séparaient de cette oasis où les dons de la nature et les embellissements dus à la main de l'homme, étaient malheureusement compromis par les conséquences désastreuses de la guerre. Les plantations, les maisons riantes, les riches villas portaient les déplorables empreintes du génie de la dévastation. Une admirable maison de plaisance, propriété du général prince Bibikoff avait été en partie saccagée par l'armée russe en retraite; les Anglo-Français en achevèrent la destruction et l'incendie la dévora; vandalisme déploré en quelques mots énergiques par le maréchal, dans les dernières lignes que sa main défaillante ait tracées sur le journal qu'il écrivait quotidiennement depuis le commencement de la campagne.

Du campement, installé sur les hauteurs qui dominaient cette fertile vallée, on pouvait aperce-

voir Sébastopol, et c'était à partir de ce point que les armées allaient manœuvrer pour tourner la place ainsi que le plan en avait été arrêté la veille. Des bois assez épais qu'il fallait traverser pour exécuter ce mouvement, rendaient difficile et pénible la marche des armées accompagnées de leur matériel. Les Anglais formaient l'avant-garde. Plusieurs cas de choléra s'étaient déjà manifestés et, dans la nuit, le maréchal atteint par ce nouvel ennemi, donna les inquiétudes les plus sérieuses. Le lendemain, le mal étant amoindri, M. de Saint-Arnaud voulut monter à cheval, mais ses efforts furent impuissants, et on dut le transporter dans la calèche du prince Menchikoff, prise, comme on l'a vu, à la suite de la bataille de l'Alma. Ce fut ainsi qu'il traversa avec les deux armées, les bois souvent inextricables qu'il fallait franchir pour déboucher ensuite dans la vallée de la Tchernaïa, route excessivement difficile à tenir et qui fatigua d'autant plus les hommes et les chevaux qu'un brouillard qui s'était élevé retombait en pluie et délayait les terres. L'avant-garde anglaise, en sortant des bois, s'était inopinément trouvée très-rapprochée d'une division russe qui marchait devant elle vers Batchi-Seraï; c'était l'arrière-garde du corps d'armée commandé par le prince Menchikoff en personne, lequel, après être rentré dans Sébastopol, et avoir ravitaillé la place, se dirigeait vers

le point stratégique qu'il voulait occuper à Batchi-Seraï. La cavalerie anglaise attaqua les Russes qui se replièrent immédiatement, laissant au pouvoir de leurs adversaires une trentaine de chariots et de caissons renfermant des munitions et des bagages. On bivaqua près de la ferme de Mackensie.

Dans la nuit qui suivit cette fatigante journée, l'état du maréchal Saint-Arnaud empira d'une façon si visible que le docteur Cabrol qui le soignait crut devoir avertir le colonel Trochu, son premier aide de camp. Désormais le maréchal ne pouvait absolument plus, quelle que fût d'ailleurs la force de sa volonté, appliquer son esprit à la direction supérieure d'une armée dans des circonstances si peu ordinaires. Le colonel Trochu recevait donc ainsi la pénible mission de prévenir son chef que le moment était venu de déposer le commandement suprême. Il s'en acquitta en homme de cœur et de courage; et dès les premières paroles qu'il fit entendre au maréchal sur l'impossibilité physique où la maladie le plaçait, de s'occuper utilement des mille détails d'un commandement tel que le sien. « Je vous comprends, lui dit M. de Saint-Arnaud, faites appeler Canrobert. »

Le général Canrobert s'empressa d'accourir, il était alors cinq heures du matin. Introduit dans la tente du maréchal, il s'approcha de la couche où M. de Saint-Arnaud gisait épuisé. Ce dernier, au

bruit de ses pas, se retourna, et, d'une voix qu'on n'entendait presque plus, lui dit : « Vous m'avez fait connaître les ordres dont vous étiez porteur. Désormais, général, je vous confie le commandement, et cela diminue un peu mon regret de le quitter. » Canrobert très-ému et qui avait des larmes dans la voix, exprima brièvement et cordialement combien toute l'armée serait affectée en apprenant que les souffrances du maréchal ne lui permettaient plus de la commander. M. de Saint-Arnaud lui serra la main et, peu de temps après, ayant repris quelques forces, il put dicter ce bel ordre du jour que personne en France n'a lu sans émotion, tant le cœur du soldat y apparaît tout entier derrière la phrase simple et touchante :

« Soldats, votre général en chef, vaincu par une cruelle maladie contre laquelle il a lutté vainement, envisage avec une profonde douleur, mais saura remplir l'impérieux devoir que les circonstances lui imposent, celui de résigner le commandement dont sa santé à jamais détruite ne lui permet plus de supporter le poids. Soldats, vous me plaindrez, car le malheur qui me frappe est immense, irréparable et peut-être sans exemple. »

Tel fut le dernier acte public de cet homme auquel a été accordé cette chance suprême d'avoir une belle mort.

A sept heures du matin, l'armée reprenait son

mouvement vers la vallée de la Tchernaïa et, sortant enfin des bois qui embarrassaient et attristaient sa marche, débouchait en descendant des pentes rapides dans une plaine qui présentait à l'œil une assez vaste étendue traversée par la rivière dont un aqueduc portait les eaux à Sébastopol.

Pendant ce temps les Anglais qui marchaient à l'extrême gauche, s'avançaient vers Balaclava où rien n'indiquait que les Russes fussent en force. Cependant lorsque leurs têtes de colonne parurent sur la route qui conduisait à la ville, des coups de canon leur furent tirés du haut d'un vieux château génois tout en ruines et Lord Raglan ayant fait occuper par sa division légère et de l'artillerie, les collines situées à droite et à gauche de la place, cette dernière se rendit sans résister davantage, ce qui, d'ailleurs, lui eût été difficile à cause du petit nombre de ses défenseurs.

Dès que le maréchal de Saint-Arnaud, qui arrivait au camp de la Tchernaïa dans un état de faiblesse si grand qu'il était devenu impossible de le descendre de voiture, dès que le maréchal, disons-nous, eut connaissance de l'occupation de Balaclava par les troupes anglaises, il y envoya un de ses aides de camp pour lui faire disposer de suite un logement où il pût séjourner jusqu'à ce que *le Berthollet*, sur lequel il devait s'embarquer, fût entré dans le port. Maintenant qu'il avait fait le

pénible sacrifice de son commandement, il semblait qu'il eût une hâte fébrile de s'embarquer pour Constantinople. Avec les dernières illusions du mourant, il paraissait, par moment, conserver encore l'espoir d'y rétablir sa santé, illusions que ne pouvaient partager, du reste, le marquis de Puységur son gendre, et les officiers qui l'entouraient, instruits qu'ils étaient, par le docteur Cabrol, qu'il n'y avait plus à concevoir la moindre espérance. Ce ne fut que deux jours plus tard que M. de Saint-Arnaud put être embarqué sur *le Berthollet*, dont les matelots le transportèrent à bord dans un cadre de marine, recouvert d'un drapeau tricolore. La veille, les généraux Canrobert et Bosquet étaient venus faire leurs adieux à leur ancien chef. Dans la matinée du départ, Lord Raglan et l'amiral Lyons se présentèrent également deux fois pour le voir : la première, ils respectèrent l'assoupissement du maréchal, la seconde, ils pénétrèrent jusqu'à lui : « Je vais mieux, leur dit-il, l'air de la mer, les soins de ma femme vont me remettre. Je vous suivrai toujours par la pensée. » Les deux braves Anglais se retirèrent navrés.

Et, en effet, la dernière heure était arrivée pour le maréchal. Transporté dans une petite cabine disposée tout exprès pour le recevoir sur la dunette du *Berthollet*, et où, suivant sa demande, l'avait accompagné un des aumôniers de l'armée,

l'abbé Parabère, il reçut les consolations de la religion, puis tombant dans ce repos sinistre qui suit les dernières souffrances et précède souvent la mort, il rendit doucement son âme à Dieu en présence de son gendre, du général Yusuf et de ses officiers.

Le maréchal était mort le 29 septembre; le lendemain, assez tard dans la soirée, *le Berthollet*, qui avait ralenti sa marche pour n'arriver que de nuit à Constantinople, aborda à Thérapia, où le général Yusuf, accompagné du docteur, descendit pour annoncer à Mme de Saint-Arnaud la douloureuse vérité. Le corps du maréchal, recouvert d'un drapeau, fut transporté dans la chapelle de l'ambassade de France, et le 4 octobre à cinq heures, *le Berthollet* emportait vers la France ces dépouilles mortelles que la maréchale accompagnait pieusement et que le sultan saluait du haut des balcons de son palais, scène imposante par sa funèbre grandeur!

Cependant le 28 septembre le général Canrobert adressait de Balaclava au ministre de la guerre cette dépêche qui résumait en peu de mots la situation : « le maréchal de Saint-Arnaud, gravement malade, m'a remis le commandement de l'armée, conformément aux ordres de l'Empereur. Aujourd'hui je fais des vivres à Balaclava et je commencerai dans l'après-midi mon mouvement vers Sébastopol. L'ennemi n'ayant pas reparu depuis la

victoire de l'Alma, notre marche tournant le sud de Sébastopol s'est opérée sans aucune difficulté. Établi sur les plateaux qui précèdent la place, je recevrai, par les baies du cap de Chersonèse, mes vivres et mon matériel de siége. »

Bientôt des reconnaissances furent poussées jusqu'en vue de Sébastopol par les généraux Bizot et Thiry, du génie et de l'artillerie; elles ne furent point inquiétées par le feu de la place. Les Russes étonnés de voir surgir l'ennemi sur un point et d'un côté, où ils ne l'attendaient pas, s'étaient mis sous l'habile direction d'un officier du mérite le plus exceptionnel, le capitaine de génie (depuis général), Todtleben, à improviser des moyens de défense en construisant des ouvrages en terre destinés à renforcer les fortifications existantes, aucun soldat ne sait remuer le sol comme le soldat russe. Un travail de nuit et de jour éleva rapidement de redoutables obstacles entre Sébastopol et les armées alliées.

Le général Canrobert[1] devenu commandant en chef de l'armée d'Orient, était un de ces officiers que les guerres d'Afrique ont formés à leur rude école. De taille moyenne, la tête haute, le regard ferme, la moustache relevée, les cheveux un peu longs et tombant en arrière, c'était, physiquement,

1. Né en 1809.

un type militaire de la guerre de Trente ans. D'un entrain remarquable et d'une brillante valeur pendant l'action, il se montrait après la bataille affable envers le soldat, poli avec l'officier, charitable envers tous dans la large acception du mot. Il était aimé des troupes, parce qu'elles n'ignoraient pas qu'il ne les compromettait jamais dans d'inutiles entreprises et savait ménager leur sang.

Le général Canrobert commença par former son armée en deux corps : un corps de siége et un corps d'observation ; le premier comprenant les 3e et 4me divisions et commandé par le général Forey[1] ; le second composé des 1re et 2me divisions, auxquelles on adjoignit le contingent turc, et confié au général Bosquet. Ce dernier était destiné à protéger l'armée contre les attaques du prince Menchikoff qui, sorti de la place pour conserver ses communications avec le reste du pays et l'intérieur de la Russie, pouvait d'un moment à l'autre prendre entre deux feux les armées alliées. Quant aux Anglais, ils devaient se concentrer à droite et s'appuyer aux pentes d'Inkermann.

L'ouverture des tranchées allait avoir lieu le 9 Octobre, celle du feu le 17. Mais les chefs de l'expédition avaient bien compris toute la responsabilité qui leur incombait dans la situation faite aux

1. Né à Paris en 1804.

deux armées. Aussi cherchèrent-ils à tenter tout d'abord de frapper un grand coup qui, s'il réussissait, les couvrirait de gloire, et dans le cas contraire, prouverait à l'Europe attentive toutes les difficultés qu'ils avaient à surmonter.

Ajoutons que, dans l'esprit de tous, les obstacles n'étaient pas appréciés autant qu'ils auraient dû l'être, et que d'ailleurs chacun avait sous les yeux la perspective d'une campagne d'automne et d'hiver sur ces plateaux stériles, en face de ces murailles hérissées de canons, perspective au plus haut point décourageante et redoutable.

Le 14 octobre, le vice-amiral Hamelin s'entendait avec les chefs des escadres alliées pour proposer aux généraux Canrobert et Raglan de tenter une attaque simultanée par terre et par mer. Le 16 on discutait et on décidait en conseil cette attaque de Sébastopol. Il demeurait convenu que le lendemain trois bombes lancées à six heures et demie du matin de la batterie française n° 3 seraient, pour l'armée de terre comme pour la flotte, le signal de l'ouverture du feu sur toute la ligne.

Malheureusement le temps était calme et cette circonstance nuisit à la rapidité de l'action des escadres. Il fallut en effet accoupler les vaisseaux aux frégates à vapeur, avant de venir développer devant Sébastopol la ligne des vingt-six gros navires des flottes alliées.

Voici d'ailleurs les détails de cette journée du 17 octobre d'après les rapports officiels :

A six heures et demie du matin, ainsi qu'il avait été convenu, sur l'ordre transmis par le colonel Trochu, aide de camp du général Canrobert au général d'artillerie Thiry, trois bombes furent lancées de la batterie n° 3.

Au même instant, les cent vingt-six pièces de canon françaises et anglaises tonnèrent contre la place qui peu d'instants après riposta d'une façon terrible. Des colonnes d'assaut avaient été formées et, se tenant prêtes à agir, assistaient ainsi que toute l'armée aux péripéties de ce duel effrayant et gigantesque, dont une fumée opaque empêcha bientôt de juger l'effet sur les défenses de Sébastopol.

Mais les résultats dans nos batteries très-exposées en étaient déjà désastreux. Les pièces démontées, les affûts brisés, les artilleurs blessés par les boulets russes et jonchant le sol ensanglanté, présentaient un effrayant spectacle et rarement les fureurs de la guerre avaient produit d'aussi lamentables conséquences. Les combats d'artillerie ont cela de terrible que leurs effets sur les hommes comme sur les choses offrent un caractère particulier de brutalité sanguinaire et de sauvage destruction.

Tout à coup et pour combler la mesure de nos

souffrances, une bombe vint éclater au-dessus du magasin à poudre de la batterie n° 4 et le fit sauter en l'air avec un épouvantable fracas, causant la mort d'une quarantaine de braves soldats, et mutilant un plus grand nombre d'entre eux. Cette explosion jeta du trouble dans notre attaque ; elle eut d'autant plus d'effet que nos batteries étaient plus accumulées autour du point où elle se produisait, les Russes en profitèrent pour multiplier leurs feux, et alors le général en chef Canrobert, d'accord avec le général commandant l'artillerie, jugea que nous étions dans la nécessité de suspendre le nôtre, non-seulement pour réparer nos désastres, mais encore pour compléter sur notre droite, par de nouvelles batteries qui se rapprocheraient de celles de l'armée anglaise, le système de notre attaque.

Il était dix heures et demie lorsque le feu des batteries de siége avait cessé et ce ne fut que vers midi et demi que les vaisseaux de la première ligne de l'escadre française purent s'avancer sous le feu de Sébastopol. Voici d'après le rapport du vice-amiral Hamelin, quelles étaient les dispositions de cette attaque par mer :

L'escadre française se chargeait de venir sur les brisants du sud s'établir à sept encablures environ, contre les trois cent cinquante bouches à feu de la batterie de la Quarantaine, des deux batteries du

fort Alexandre et de celle de l'Artillerie. L'escadre anglaise avait à combattre sur la lisière des brisants du nord, à peu près à même distance, les cent trente canons de la batterie Constantin, de la batterie du Télégraphe et de la Tour maximilienne du nord. L'amiral turc avec deux vaisseaux, les seuls qui lui restassent dans le moment devait jeter l'ancre au nord des deux lignes françaises, c'est-à-dire dans une position intermédiaire entre les vaisseaux anglais et les vaisseaux français.

A une heure, tous les vaisseaux qui jusque-là avaient, sans riposter, reçu le feu de l'ennemi ouvrirent simultanément le leur, et ce feu terrible allait durer jusqu'à six heures du soir. Dès le commencement de l'action un projectile creux d'un énorme calibre fit explosion sous le pont de la dunette du vaisseau-amiral *la Ville de Paris*. Un lieutenant de vaisseau et un aspirant furent tués; sept autres officiers appartenant à l'état-major général de l'amiral Hamelin reçurent des blessures plus ou moins sérieuses, mais l'amiral lui-même et son chef d'état-major, le contre-amiral Bouet-Willaumez, échappant au désastre, demeurèrent intrépidement à leur poste d'observation et de combat.

Vers deux heures et demie, le feu des batteries russes se ralentit, celle de la Quarantaine ne ripostait plus. Nul doute qu'alors, si l'ennemi n'eût pas

eu le courage de sacrifier ses navires en les coulant à l'entrée du port, cette entrée n'eût été forcée par les escadres alliées. La détermination extrême et un peu sauvage des assiégés préserva Sébastopol dans cette terrible journée du 17 octobre. Évidemment la ville avait souffert, mais il n'y avait rien d'irréparable dans les atteintes qu'elle avait reçues. A six heures et demie, c'est-à-dire à la nuit tombante, les vaisseaux furent retirés.

Désormais, il était donc prouvé que Sébastopol ne pouvait pas être enlevé par un coup de main et tandis qu'à Paris on se faisait les illusions que nous avons précédemment racontées, le siége allait régulièrement commencer. Ainsi, par une singularité très-digne de remarque, dans un temps où la nouvelle tactique militaire introduite par Napoléon Ier, consiste à tourner les places fortes au lieu de les assiéger, afin d'abréger les campagnes, on se trouvait avoir fatalement engagé une campagne pour aboutir à un des plus longs et des plus pénibles siéges dont l'histoire moderne fasse mention.

II

Si le désappointement avait été vif en France lorsqu'on avait compris que les conséquences de la victoire de l'Alma n'étaient pas aussi complètes que la fausse nouvelle si hardiment répandue

l'avait fait croire tout d'abord, la déception ne fut pas moins grande en Angleterre, où les illusions les plus singulières, s'étaient propagées dès le début de la guerre.

Ces illusions, il faut bien le dire, avaient été poussées jusqu'au ridicule : ainsi, lorsque l'expédition de la mer Baltique ayant été décidée, le vice-amiral Sir Charles Napier[1] en avait reçu le commandement, la Grande-Bretagne tout entière avait supposé que l'intervention d'un tel homme de mer dans la lutte contre la Russie serait en quelque sorte décisive. Le club de la réforme s'empressa d'offrir un banquet à Sir Charles Napier avant son départ pour Spithead où il devait aller rejoindre la flotte, et alors se produisit une de ces scènes caractéristiques assez fréquentes dans la vie politique de l'Angleterre qui pourtant n'est pas habituée à entendre tenir un si outrecuidant langage et, cette fois, parut elle-même s'en étonner :

De hauts personnages tels que ministres, membres de la pairie et du corps diplomatique étranger, assistaient très-nombreux à ce banquet ; Lord Palmerston après des toasts portés à l'empereur des Français et au sultan, leva son verre en l'honneur de Sir Charles Napier. « Messieurs, dit-il, j'ai connu un brave homme qui s'entendait admirable-

1. Mort le 7 novembre 1860.

ment à ordonner un banquet, il s'appelait Sir Robert Prescott, et il demeurait dans la cité. Lorsqu'il traitait ses amis à Greenwich, après les avoir abondamment régalés de potage à la tortue, il se tournait vers les garçons et leur disait : « Maintenant, garçons, servez le dîner ! » Messieurs après nos premiers toasts, que j'appellerai le potage à la tortue, je passe au toast capital, au toast fondamental du dîner et je propose la santé de mon brave ami placé à ma droite, le vice-amiral Sir Charles Napier. Si je parlais à des habitants du Hampshire, comté dans lequel réside mon brave ami, je ferais son éloge comme étant un éminent agronome, car j'ai souvent joui de son hospitalité à Merchiston et reçu de lui les plus salutaires conseils sur l'élève des bestiaux et sur la culture du navet (hilarité); mon brave ami suffit à tout et il est bon pour tout faire. Aujourd'hui, comme Cincinnatus, il a quitté la charrue et revêtu son armure, et le voilà tout prêt à servir son pays comme toujours, quand on a besoin de son bras. Je ménagerai sa modestie et taisant ici ses autres exploits, je veux rappeler seulement qu'en 1833 à la tête d'une petite escadre de frégates et de corvettes, il s'empara en Portugal d'une escadre bien plus forte, qui comptait deux vaisseaux de ligne à bord desquels mon brave ami fut le premier à sauter.... cet événement décida du sort du Portugal et con-

tribua puissamment à l'établissement des libertés portugaises. Je vous citerai encore la prise de Valenza. Lord William Russell et son ami, le colonel Hare, rencontrèrent non loin de la place, mon brave ami très-légèrement vêtu (on rit) et suivi d'un matelot qui portait deux fusils sur l'épaule. Lord William Russell avait d'abord pris mon brave ami pour Robinson Crusoë dans son attirail champêtre. — Qu'allez-vous faire, lui dit-il, dans un pareil accoutrement? — Je vais prendre Valenza. — Mais investir la place, établir des tranchées, dresser des batteries! — Je n'ai pas le temps, répliqua l'amiral; je prendrai Valenza avec une simple lettre. — Il écrivit, en effet, au gouverneur de se rendre à discrétion; et le gouverneur, fort sensé et qui savait à qui il avait affaire, se rendit à discrétion, (hilarité générale). Dans la guerre de Syrie, mon brave ami se distingua suivant son habitude sur mer et sur terre. Mer et terre lui sont parfaitement indifférentes. Ce qu'il lui faut, c'est trouver l'ennemi, et l'ennemi, quand il le voit, aimerait mieux faire toute autre rencontre. Après s'être distingué comme général et amiral en prenant Sidon, il se rendit à Alexandrie où il brilla comme diplomate, en obtenant de Méhémet-Ali qu'il retirât ses troupes de Syrie. Les succès passés de mon brave ami nous répondent de ses succès futurs. La fermeté, l'audace et l'intrépidité ne sont pas les

seules qualités qu'il possède. Il a la tête qui sait d'avance concevoir les projets et le bras qui sait les exécuter. Le pays qui met son sort entre ses mains est sûr d'avance du succès. Messieurs, huit salves d'applaudissement et à la santé de mon brave ami, le vice-amiral Sir Charles Napier! »

Ce n'est pas sans dessein que nous avons reproduit cet étrange, mais, nous le répétons, très-caractéristique spécimen de la parole politique appliquée aux mœurs britanniques. De son côté, le premier lord de l'amirauté sir James Graham disait : « J'espère que cette guerre sera courte; elle sera vive, peut-être, mais je pense qu'avec le courage et l'énergie qui distinguent notre ami, elle sera décisive et j'espère qu'avant peu vous m'inviterez encore pour fêter le retour triomphant de l'illustre amiral. »

Enfin dans une circonstance analogue, sir Charles Napier lui-même déclarait qu'il irait prendre son thé à Saint-Pétersbourg et le peuple anglais applaudissait à toutes ces exagérations.

Qu'arriva-t-il cependant? La magnifique flotte commandée par le vice-amiral Napier, après avoir coopéré à l'expédition de Bomarsund, attaqua trois forts russes de la baie d'Hangoë, à l'entrée du golfe de Finlande, et détruisit à peu près ces forts malgré la puissante artillerie qui les défendait. Ce fait d'armes, relativement peu important, et la

prise sous le feu de l'ennemi, de quelques bâtiments de commerce russes furent, durant cette campagne qui avait provoqué tant d'espérances, les seules et insuffisantes preuves de la puissance maritime de la Grande-Bretagne. Cronstadt observé de près par sir Charles Napier ne fut même pas sérieusement menacé par lui. Il y avait loin de ces résultats aux espérances conçues par la population britannique dont le mécontentement ne tarda pas à s'accroître, d'ailleurs, sous l'impression des pertes sensibles et pour ainsi dire irréparables faites par l'armée anglaise dans les premiers combats de la campagne de Crimée. Il ne faut pas perdre de vue que pour composer cette armée de trente mille hommes envoyée sur les plateaux de Sébastopol il avait fallu épuiser toutes les ressources disponibles et jusqu'aux soldats d'élite, garde ordinaire de la royauté.

En Autriche, les sentiments différaient, quoique au fond, les espérances fussent les mêmes. L'Autriche, qui s'était montrée si peu reconnaissante des services que l'empereur Nicolas lui avait rendus lors du soulèvement de la Hongrie, ou, pour parler plus exactement, qui avait, suivant le mot célèbre du prince de Schwartzemberg « étonné le monde par son ingratitude. » L'Autriche ressentait une joie secrète des défaites de la Russie mais n'entendait jouer dans la lutte engagée qu'un rôle

égoïstement passif qui n'était pas la neutralité, mais n'était pas non plus le combat. Cette attitude du gouvernement autrichien a besoin d'être indiquée et expliquée avec quelques développements :

Depuis les rudes épreuves qu'elle avait subies en 1848 et 1849, l'Autriche, qui avait pu craindre un moment une dissolution complète, s'était absorbée pendant deux ans dans le soin de panser ses blessures et de réparer ses forces. L'issue de la campagne de Hongrie lui avait permis de tenter un travail de centralisation et d'assimilation politique entre les divers États dont elle se compose, et dont elle cherchait de plus en plus à ne faire que des provinces. Tous les efforts de ses hommes d'État ne tendaient qu'à ce but important mais difficile à atteindre. Diverses réformes administratives et l'émancipation complète des paysans qui n'étaient point serfs des grandes propriétés, mais leur étaient assujettis par des redevances (mesure opérée par voie de rachat et dont le succès a été complet), devaient dans l'esprit de M. de Bach, ministre de l'intérieur et promoteur aussi ardent que convaincu de ces réformes, contribuer à faciliter l'œuvre d'unification qu'on espérait réaliser.

Le moment était opportun, du reste, pour opérer les grands changements qui pouvaient conduire au but qu'on se proposait. Les premières années d'un nouveau règne sont propices à des mesures radi-

cales. Les malheurs des temps, les luttes soutenues au début du règne de François-Joseph Ier, ne pouvaient qu'en faire paraître l'exécution plus légitime aux yeux des intéressés.

Le jeune empereur lui-même[1] secondait de toute sa volonté les efforts de son gouvenement. Son mariage avec la princesse Élisabeth, fille de Maximilien-Joseph de Deux-Ponts, duc en Bavière, union bien accueillie par les populations, avait, en provoquant de nombreux actes de clémence, favorablement disposé les esprits à toutes les tentatives politiques du nouveau règne. La princesse Élisabeth, belle et sympathique, ne pouvait, du reste, que contribuer par sa grace extérieure à la popularité du jeune souverain.

Ce fut sous l'influence de ces idées de progrès et de réformes encouragées par le nouvel empereur, que chacune des provinces de l'empire reçut, en juillet 1854, une représentation provinciale identique. Elle se composait d'états généraux et de comités divisés en grands et petits. Les membres de ces assemblées devaient être pris parmi les grands fonctionnaires civils, religieux et militaires de la province, les nobles, les présidents de corporations religieuses, les dignitaires des universités, les représentants des villes et des bourgs. Les états gé-

1. Né le 18 août 1830; marié le 24 avril 1854.

néraux ne pouvaient être assemblés que sur l'ordre du chef de l'État. Les grands comités se réunissaient chaque année à une époque fixée par le gouvernement. Quant aux petits comités dont les membres ne pouvaient être qu'au nombre de quatre à huit suivant l'importance de la province, ils étaient permanents et siégeaient à côté du chef politique qui les présidait à peu près comme les conseils de préfecture de nos départements siégent à côté du préfet.

Ces mesures avaient été favorablement accueillies, et l'Autriche ne se préoccupait que des innovations réformatrices qui signalaient ainsi les débuts du règne de François-Joseph, lorsque éclata le grand conflit d'Orient. La lutte qui allait s'engager ne pouvait pas la laisser indifférente, et ce n'était pas sans une certaine joie secrète qu'elle voyait la Russie prête à en venir aux mains avec deux puissances de premier ordre. Les idées du cabinet autrichien furent parfaitement arrêtées dès l'origine du conflit, et il est remarquable que rien ne put dans la suite le faire départir de ces premières résolutions : s'efforcer d'obtenir diplomatiquement, en s'unissant aux puissances occidentales, la renonciation de la Russie à ses prétentions en Orient, ce qui devait avoir pour conséquence naturelle d'amoindrir son influence, et si les voies de la diplomatie ne pouvaient mener à ce but, si la guerre éclatait par

suite de la fierté et de l'obstination du Tzar, de ne prendre part à la lutte, qu'en occupant les provinces Danubiennes en vertu du traité qu'elle venait de conclure avec la Porte-Ottomane le 14 avril 1854: position qui, en entravant dans de certaines limites l'action et les desseins de la Russie, n'amènerait vraisemblablement aucun conflit avec elle; attitude expectante qui nuisait sans trop compromettre, tout en réalisant parfaitement d'ailleurs le plan que l'on avait conçu dès le principe, et dont on n'entendait pas se départir : conserver une grande influence sur les événements sans brûler une cartouche; politique qui manquait de franchise, mais ne manquait certes pas d'habileté.

Ce fut ainsi que s'unissant aux deux grandes puissances occidentales pour régler les conditions qu'on voulait imposer à la Russie, et qui étaient, on s'en souvient, la libre navigation du Danube, la double renonciation de la Russie à ses prétentions protectrices sur ses coréligionnaires en Orient et sur les principautés Danubiennes, enfin, le rétablissement de l'équilibre des forces dans la mer Noire, et la révision du traité relatif à la clôture des Dardanelles; ce fut ainsi, disons-nous, que l'Autriche, en présentant ces conditions à la Russie, ne vit point, comme l'espéraient la France et l'Angleterre, un *casus belli* dans le refus d'y obtempérer.

Un instant on put croire à plus de franchise ou à

plus d'énergie en voyant le cabinet de Vienne signer le traité du 2 décembre 1853, par lequel il stipulait que si le 1er janvier 1854 la Russie n'avait pas adhéré aux quatre garanties, il adopterait les mesures nécessaires pour contribuer à l'y contraindre. L'illusion fut même si grande à cet égard, que la Prusse, qui n'avait pas consenti tout d'abord à prendre parti contre la Russie, s'émut non moins que le cabinet de Saint-Pétersbourg à la nouvelle du traité, et que M. de Manteuffel, tardivement instruit de sa prochaine conclusion, adressait au comte Buol cette depêche aussi laconique qu'expressive : « pour l'amour de Dieu ne signez pas! »

Mais l'Autriche savait ce qu'elle faisait. Elle s'était bien gardée d'indiquer nettement quelles étaient « les mesures qui lui paraissaient nécessaires pour contraindre la Russie à accepter les quatre garanties, » et tout en la gênant dans son action, elle n'entendait pas s'attaquer de front et directement à elle.

D'un autre côté, agissant habilement sur le cabinet prussien, elle obtenait de lui l'engagement de la soutenir si elle venait à être attaquée dans la poursuite des quatre garanties exigées du cabinet de Saint-Pétersbourg, et cette concession de la Prusse avait d'autant plus d'importance qu'elle était suivie d'une adhésion de la Confédération germanique.

Vinrent les conférences de Vienne sur lesquelles on avait fondé le dernier espoir de la paix. Ici nous anticipons de quelques mois sur le récit des faits, parce qu'il nous semble important de les grouper pour dessiner plus fidèlement et d'un seul trait, l'attitude de l'Autriche. Cette puissance se rattachait formellement aux quatre propositions qui servaient de point de départ aux négociations entamées[1], et, dans son discours d'ouverture, M. de Buol les formulait ainsi lui-même :

« En conséquence, 1° le protectorat exercé par la Russie sur la Moldavie et la Valachie cessera, et les priviléges conférés par le Sultan à ces principautés ainsi qu'à la Servie, seront placés désormais sous la garantie collective des puissances contractantes. 2° La liberté de la navigation du Danube sera complétement assurée par des moyens efficaces et sous le contrôle d'une autorité syndicale permanente. 3° Le traité du 13 juillet 1841 sera revisé dans le double but de rattacher plus complétement l'existence de l'empire ottoman à l'équilibre

1. Les plénipotentiaires à la conférence de Vienne étaient : pour la France, M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, et M. de Bourqueney; pour l'Angleterre, lord John Russell et lord Westmoreland; pour la Turquie, Aali-Pacha et Arif-Effendi; pour la Russie, le prince Gortchakoff et M. de Titof; pour l'Autriche, enfin, le comte Buol et le baron de Prokesch. Le baron de Meysenbug tenait le protocole. Ainsi trois ministres prenaient part aux débats : M. Drouyn de Lhuys, lord John Russell et Aali-Pacha.

européen, et de mettre fin à la prépondérance de la Russie dans la mer Noire. 4° La Russie abandonne le principe de couvrir d'un protectorat officiel les sujets chrétiens du sultan (du rite oriental); mais les puissances chrétiennes se prêteront mutuellement aide, à l'effet d'obtenir de l'initiative du gouvernement ottoman la confirmation de l'observation des droits religieux des communautés chrétiennes soumises à la Porte, sans distinction de rite. »

Ces quatre grands principes étant aussi nettement acceptés par l'Autriche, on pouvait supposer que la question ferait un grand pas et serait même définitivement réglée. Mais il n'en fut pas ainsi : le prince Gortchakoff temporisa d'abord et demanda à son gouvernement des instructions qui n'arrivèrent que dans un délai de plus de quinze jours. Puis après les discussions relatives à la libre navigation du Danube, et à la cessation du protectorat de la Russie sur les principautés, vint la question la plus difficile à trancher, celle de la prépondérance russe dans la mer Noire. Ces conférences de Vienne avaient, à bon droit, paru si importantes, qu'il avait été décidé que M. Drouyn de Lhuys se rendrait dans la capitale de l'Autriche; mais, préalablement, il devait aller proposer à Londres un système de neutralisation de l'Euxin suivant lequel les bâtiments de commerce seuls eussent pu y être admis. L'Autriche accepterait-elle ce

mode, excellent d'ailleurs, de résoudre la difficulté? dans le cas contraire, le ministre français devait présenter à la conférence un système de limitation qui n'eût laissé à la Turquie, comme à la Russie, que le droit d'entretenir chacune dans la mer Noire quatre vaisseaux et quatre frégates, la France et l'Angleterre pouvant de leur côté, y maintenir la moitié de cet effectif.

Le système de neutralisation absolue fut repoussé par l'Autriche comme l'avait craint M. Drouyn de Lhuys. Alors on en revint au système de limitation que préférait le cabinet de Vienne et qu'il paraissait disposé à soutenir énergiquement auprès du Tzar. Ce plan, dont le plus grand avantage était de river un peu plus strictement l'Autriche à la politique des puissances occidentales, tout en prévenant d'ailleurs une guerre dont on ne pouvait prévoir tous les développements, M. Drouyn de Lhuys le considérait, non sans raison, comme la combinaison la plus sage, la plus pratique. Une lutte gigantesque avec la Russie ne lui paraissait pas être dans les intérêts français. Il revint à Paris le 30 avril 1855 pour exposer verbalement à l'Empereur son avis et ses vues à cet égard. Mais Napoléon III ne partagea pas son opinion, et ce grave dissentiment joint à quelques causes d'une moindre portée, engagea M. Drouyn de Lhuys à donner sa démission le 4 mai.

Le 7 du même mois il était, comme on va le voir plus tard, remplacé par le comte Walewski, notre ambassadeur à Londres.

Quant à la conférence, elle ne put aboutir. Ouverte le 15 mars, elle fut close le 4 juin. Elle n'avait eu que le mérite de dessiner assez clairement l'attitude du cabinet de Vienne, et de faire pressentir ses intentions ultérieures. Il n'admettait pas de la même façon que la France et l'Angleterre le principe de la cessation de la prépondérance russe dans la mer Noire; ce qui signifiait, au fond, qu'il ne voulait pas pousser les choses au point de coopérer par une lutte active à l'œuvre entreprise par la France et l'Angleterre.

Cette politique ne tarda pas à s'affirmer avec une grande netteté. L'Autriche fit savoir aux deux puissances, que sa coopération militaire ne pouvait leur être acquise tout en déclarant qu'elle continuerait à occuper les Principautés.

C'est ce que le cabinet de Vienne avait toujours voulu.

III

Retournons sur les plateaux de Sébastopol.

Après l'attaque infructueuse du 17 octobre, les travaux réguliers du siége furent repris avec ardeur. Une cinquième division sous les ordres du général Levaillant, était venue renforcer l'armée

française; les Anglais s'étaient, après de longs et pénibles efforts, convenablement et solidement établis sur les points d'attaque qui leur avaient été dévolus. L'œuvre si rude des tranchées au milieu d'obstacles naturels de tout genre avançait lentement. Le prince Menchikoff résolut de tenter une diversion puissante et hardie, qui pût arrêter les assiégeants dans les travaux qui menaçaient la place.

Ce fut vers Balaclava, qu'il résolut de concentrer les efforts du corps d'armée commandé par le général Liprandi et qui se composait d'environ quinze bataillons d'infanterie, d'une artillerie nombreuse et de cinq cents chevaux. Balaclava était le grand dépôt des approvisionnements de l'armée alliée. Couper les communications des assiégeants avec ce port eût été d'une importance presque décisive, et la tentative du prince Menchikoff était aussi habile que rationnelle.

Quatre petites redoutes, dont trois seulement étaient armées de canons avaient été élevées sur les hauteurs qui dominent Balaclava. Elles étaient gardées par des troupes turques, et n'avaient pas assez d'importance pour pouvoir résister à une attaque sérieuse.

Ce fut vers ces redoutes que se dirigea le corps d'armée de Liprandi. Apparaissant tout à coup sur les hauteurs dans la matinée du 25 octobre, les Russes en délogèrent les Turcs après un combat as-

sez court, et précipitèrent au bas de la montagne les canons qui défendaient les redoutes ainsi que leurs affûts brisés. Le 93e *highlanders,* sous le commandement de sir Colin Campbell, était le seul régiment qui fût à la portée des Turcs; ce fut sur lui qu'ils se replièrent. Alors une portion de la cavalerie russe, qui débouchait dans la plaine, chargea les highlanders, et, rencontrant une inébranlable résistance, se replia à son tour sur les escadrons de réserve qui s'étaient formés en bataille. La brigade de grosse cavalerie anglaise composée des Écossais gris (*Scots greys*) et des dragons d'Enniskillen, brigade placée sous le commandement du général Scarlett, prenant aussitôt l'offensive, s'élança sur les cavaliers russes. Le choc fut terrible et la cavalerie de Liprandi fut culbutée. Mais elle était nombreuse et essayait, en se reformant, d'envelopper ses adversaires, lorsque, sur l'ordre du général Scarlett, le 4e de la garde anglaise et le 5e dragons chargèrent, l'un à la droite, l'autre à la gauche des Russes qui tentèrent vainement de résister à cette impétueuse attaque et, entraînant l'infanterie dont une partie avait occupé les redoutes, se replièrent dans le fond de la vallée au pied des montagnes d'où le corps d'armée de Liprandi était sorti pour s'élancer sur la position de Balaclava.

Ce combat était donc, par le fait, terminé à l'a-

vantage des Anglais, lorsque lord Raglan qui, du haut d'une éminence où il se tenait entouré de son état-major, suivait toutes les péripéties de la lutte, crut voir que les Russes essayaient d'emporter les canons qu'ils avaient pris au commencement de l'action, et envoya à lord Lucan, commandant la division de cavalerie, l'ordre écrit de la lancer rapidement dans la plaine pour y poursuivre l'ennemi et l'empêcher d'enlever les pièces; ce fut le capitaine Nolan qui porta cet ordre.

Lord Lucan hésita, et, en effet, les Russes avaient eu le temps de se reformer en protégeant leur front et leurs flancs par une nombreuse artillerie; de plus les collines qui s'étendaient à leur droite et à leur gauche étaient garnies d'une ligne compacte de tirailleurs, dont les feux se croisaient de même que ceux des batteries qui occupaient les deux côtés de la vallée. En présence de l'hésitation très-naturelle de lord Lucan, le capitaine Nolan insista pour l'exécution de l'ordre dont il était porteur, et voici les curieux détails donnés par lord Lucan lui-même dans une lettre adressée au général en chef de l'armée anglaise en réponse au rapport officiel de lord Raglan, rapport dans lequel on lisait cette phrase : « n'ayant peut-être pas bien compris l'ordre qui prescrivait d'avancer, le lieutenant général Lucan se crut obligé d'attaquer à tout hasard; il ordonna en conséquence au ma-

jor général comte de Cardigan de marcher en avant avec la brigade légère. »

« Il m'est impossible de garder le silence, dit lord Lucan dans sa lettre datée de Balaclava le 30 novembre 1854, et je me vois dans la nécessité d'exposer les faits qui, je n'en saurais douter, doivent me justifier d'un reproche que, j'ose le déclarer avec respect, je n'ai aucunement mérité. La cavalerie s'était formée pour appuyer un mouvement de l'infanterie, lorsque le capitaine Nolan, aide de camp du quartier-maître général, vint à moi à franc étrier et me remit entre les mains cette instruction écrite :

« Lord Raglan veut que la cavalerie s'avance rapidement sur le front, poursuive l'ennemi et tâche de l'empêcher d'emporter les canons; une troupe d'artillerie à cheval peut accompagner. La cavalerie française est à votre gauche. —Sur-le-champ.

« *Signé* R. AIREY. »

« Après une lecture fort attentive de cet ordre, j'hésitai et j'insistai sur l'inutilité d'un semblable mouvement et sur les dangers qu'il entraînait. L'aide de camp déclara du ton le plus absolu, que les ordres de lord Raglan étaient que la cavalerie attaquât immédiatement. « Où? lui demandai-je, et que faut-il faire? » Car on ne voyait ni ennemi ni canons. « Là, milord, est l'ennemi; là sont

nos canons, » répondit-il de la façon la plus irrespectueuse, mais la plus péremptoire en indiquant l'autre extrémité de la vallée.

« Votre instruction ecrite était, à mon avis, si précise, les ordres transmis par l'aide de camp si positifs et si pressants, que je me crus obligé d'obéir et je fis savoir à lord Cardigan qu'il fallait avancer. Aux objections qu'il me fit et que j'approuvais complétement, je répliquai que l'ordre émanait de Votre Seigneurie. Ayant, malgré ma conviction, décidé que ce mouvement aurait lieu, je fis tout ce que je pus pour qu'il fût le moins dangereux possible. Je formai la brigade sur deux lignes; je la fis appuyer de deux régiments de grosse cavalerie, les Écossais gris et les royaux, et je ne les arrêtai que lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit d'où ils pouvaient protéger la retraite de la cavalerie légère, dans le cas où elle serait poursuivie par l'ennemi et lorsque ayant déjà perdu beaucoup d'officiers et de soldats par suite du feu des batteries, elle serait en avançant davantage exposée à être détruite.

« Milord, je croyais alors, et c'est encore mon opinion, suivre la seule voie qui me fût ouverte. J'ai sans nul doute, comme lieutenant général, un pouvoir discrétionnaire ; mais, prendre sur moi de désobéir à un ordre écrit de mon commandant en chef, presqu'au moment où il m'était remis,

et lorsqu'il était donné d'un point élevé d'où l'on découvrait entièrement toutes les batteries et la position de l'ennemi, ce n'eût été rien moins qu'une désobéissance directe aux ordres que j'avais reçus, sans aucun autre motif, sinon que je préférais ma propre opinion à celle de mon général, et je me fusse alors exposé, moi et la cavalerie, à d'odieuses imputations contre lesquelles il eût été difficile de nous défendre. Il importe aussi de se rappeler que l'aide de camp, bien informé des intentions de son général et du but qu'il avait en vue, après avoir insisté sur une charge immédiate, se plaça lui-même sur le front de l'un des premiers escadrons d'attaque et fut tué le premier. Je n'ai point osé désobéir à Votre Seigneurie; tous les officiers de l'armée auxquels j'ai montré vos instructions, estiment qu'il ne m'était pas possible d'agir autrement. »

Telle est la pièce importante du grand procès soulevé dans l'opinion en Angleterre, à propos de l'héroïque et lamentable charge de Balaclava. L'histoire devait la recueillir.

Sur l'ordre péremptoire qui lui était donné, le comte de Cardigan, s'inclinant tristement comme les anciens devant l'arrêt du destin, agita son sabre, cria : « En avant le dernier des Cardigan ! » et s'élança dans la plaine à la tête de la brigade de cavalerie légère.

Les nombreux témoins qui garnissaient les hauteurs eurent le cœur serré en voyant s'accomplir ce mouvement incompréhensible pour eux. Ces braves et brillants cavaliers volaient à une mort certaine, chacun le comprenait et le déplorait hautement; eux-mêmes ne l'ignoraient pas, et jamais, peut-être, on n'a pu enregistrer dans les fastes militaires un acte aussi complet d'abnégation et de discipline. Ils couraient droit aux canons qui vomissaient sur eux une pluie de fer, sabrant les artilleurs, franchissant les batteries avec une rapidité vertigineuse, enfonçant les masses d'infanterie qui s'étaient formées à leur approche et se trouvant enfin, eux décimés par le feu terrible de l'ennemi, en présence d'une force de cavalerie compacte sur laquelle ils vinrent se briser comme la vague sur le roc. Alors, fusillés et mitraillés de tous côtés, il leur fallut rétrograder et retrouver dans la plaine le sillon sanglant qu'ils y avaient tracé. La brigade tout entière aurait fatalement péri, sans une diversion tentée par nos chasseurs d'Afrique, que le général Morris, voyant le désastre de la cavalerie légère anglaise, n'hésita pas à lancer contre les batteries russes en les attaquant en flanc. Ce mouvement, auquel prirent part quatre escadrons de chasseurs conduits par le général d'Allonville et le colonel Champéron, n'avait, disons-nous, d'autre but que de faciliter la retraite

des Anglais en arrêtant le feu meurtrier de l'artillerie russe, et remplit complétement ce but. Le comte de Cardigan put ainsi rallier dans la plaine les débris de sa brigade mutilée. De six cents hommes dont elle se composait, il ne revint que cent quatre-vingt-cinq cavaliers. Héroïque, mais déplorable épisode de cette guerre de Crimée, si féconde d'ailleurs en dévouements, en traits de courage, en sacrifices! La charge de Balaclava doit rester éternellement, au grand honneur de la cavalerie anglaise, comme l'idéal de la bravoure dans la discipline, de l'héroïsme dans l'abnégation. Mourir inutilement et en sachant qu'on court à la mort, c'est mourir deux fois.

A la suite de cette journée, lord Raglan, d'accord avec le général Canrobert, jugea nécessaire de concentrer ses forces en face de l'étroite vallée qui menait à Balaclava et sur les hauteurs escarpées situées à sa droite, ce qui devait procurer une ligne de défense moins étendue et qu'on allait appuyer d'ailleurs par des parapets et des redoutes. Le lendemain, 26 octobre, le prince Menchikoff opéra une vigoureuse sortie qui fut repoussée par l'armée anglaise contre laquelle elle était plus particulièrement dirigée. Dans cette nouvelle attaque, le corps du général Bosquet prêta son appui aux Anglais qui, d'ailleurs, soutinrent le choc avec leur solidité ordinaire. Le plan que le prince Menchikoff avait

essayé de réaliser de concert avec le général Liprandi et qui avait pour objet de placer entre deux feux l'armée anglo-française, ce plan se trouvait ainsi complétement déjoué, mais le prince ne l'abandonnait pas encore, et une nouvelle tentative de sa part, beaucoup plus sérieuse que les premières, ne devait pas tarder à se produire.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés, en effet, jours laborieusement employés par les alliés à se rapprocher de la place, et le génie en était péniblement arrivé à la troisième parallèle, « en marchant toujours à la sape volante dans un roc vif où l'on mettait, pour faire le travail, cinq fois autant de temps qu'il en eût fallu dans un terrain ordinaire[1]; » lorsque, durant la nuit pluvieuse du 4 au 5 novembre, des sentinelles avancées crurent entendre un bruit sourd qui semblait venir de la vallée de la Tchernaïa et firent part de leurs observations aux chefs des avant-postes. Ces derniers, supposant que des chariots de munitions et de vivres profitaient de cette nuit brumeuse pour pénétrer dans la place (comme cela arrivait assez fréquemment, du reste), ne tinrent pas grand compte de ces avertissements des sentinelles.

Ces bruits vagues que l'on avait entendus c'était la marche sourde de deux corps d'armée russes qui

1. Dépêche du général Canrobert au ministre de la guerre.

se dirigeaient l'un sur Balaclava, l'autre sur Inkermann, le premier sous les ordres du général Liprandi, le second commandé par le général Dannenberg.

La veille, deux fils de l'empereur Nicolas, les grands ducs Nicolas et Michel, étaient arrivés à Sébastopol où leur présence avait excité un vif enthousiasme. Ils devaient prendre part à la bataille qui se préparait dès que l'attaque serait complétement engagée. Cette attaque s'engagea à cinq heures du matin. A la faveur d'un brouillard intense, les Russes formés en épaisses colonnes gravirent les hauteurs qui dominaient la vallée d'Inkermann, y transportèrent des pièces de canon et bientôt marchèrent en silence sur les avant-postes anglais.

Nos alliés, pleins de confiance, étaient encore endormis dans leur camp que déjà l'armée russe les enveloppait de toutes parts. Leurs postes avancés, voyant au milieu du brouillard des masses ennemies se diriger sur eux, engagèrent dans l'obscurité une fusillade qui devait surtout servir, pour l'armée anglaise, d'avertissement et de signal. Ils ne cédèrent d'ailleurs le terrain que pied à pied, épuisant leurs munitions et donnant ainsi à leurs compatriotes le temps et la possibilité de courir aux armes et de se mettre en défense.

Les Russes divisés en trois corps attaquaient sur trois points à la fois ; mais, par le fait, l'attaque de la

position d'Inkermann était la seule sérieuse et la démonstration exécutée par Liprandi du côté de Balaclava n'avait pour but que d'attirer les Français sur ce point en opérant ainsi une diversion utile. Les généraux Canrobert et Bosquet avaient bien deviné cette intention de leurs adversaires. Ils comprenaient que tout l'effort des Russes devait se porter sur Inkermann et contre l'armée anglaise au secours de laquelle ils allaient bientôt accourir.

Nos alliés avaient besoin, en effet, d'être soutenus dans une lutte inégale et sanglante : surpris au milieu de leur repos, comme nous venons de le dire, et réveillés par la mitraille, ils s'étaient jetés sur leurs habits et sur leurs armes. En un instant, et à la voix de leurs intrépides chefs, ils se groupèrent sous le feu meurtrier des Russes et se formèrent en bataille six mille environ, contre plus de cinquante mille assaillants. Alors se produisit une scène presque indescriptible dans son effrayante et sauvage réalité :

Sur un terrain étroit, détrempé par la pluie, enserré de tous côtés par des collines plus ou moins élevées, plus ou moins nues, terrain dont les proportions restreintes ne permettaient aucun mouvement stratégique, et, circonstance défavorable pour les Russes, aucun développement de masses, les Anglais piétinant dans une boue sanglante sous une grêle de projectiles et ripostant au

hasard à travers un brouillard intense, défendaient avec un imperturbable sang-froid les divers points envahis par le flot toujours croissant de leurs adversaires. L'attaque n'était pas, d'ailleurs, moins confuse que la défense et jamais, à la guerre, le mot de « mêlée » n'a eu une signification plus littéralement exacte. A l'arme à feu comme à l'arme blanche, on se tuait, en quelque sorte, sans se voir et les combattants trébuchaient sur les cadavres qui s'amoncelaient d'instant en instant. Les premières divisions engagées de l'armée anglaise ne représentaient, comme nous l'avons dit, qu'une force d'environ six mille hommes. Mais c'était en vain que tous les bataillons britanniques allaient successivement prendre part à l'action et accourir au feu; des masses compactes de Russes arrivaient aussi et, comme une marée montante, menaçaient de les submerger.

La division Pennefather s'était formée la première pendant l'héroïque résistance des avant-postes. La brigade des gardes sous les ordres du duc de Cambridge et du major général Bentinck s'était portée en avant sur la droite; l'infanterie légère, commandée par sir Georges Brown, s'élançait sur tous les points où des renforts étaient nécessaires, tandis que le lieutenant général Cathcart cherchait à opérer une diversion en prenant en flanc les colonnes russes.

Le combat avait déjà duré depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures et demie. La lutte, et souvent une lutte corps à corps, avait été soutenue par les Anglais avec une intrépidité et un sang-froid indicibles; mais leurs pertes étaient énormes, et, parmi les nombreux officiers tombés sur ce terrible champ de destruction et de carnage, on comptait le général Cathcart et le colonel Seymour tués tous deux en exécutant le mouvement de flanc que nous avons mentionné plus haut. Les Russes, de leur côté, montraient dans l'attaque une opiniâtreté non moins grande que celle qu'ils rencontraient dans la défense. Excités par la présence des grands-ducs, fanatisés par les exhortations de leurs popes, ils s'élançaient avec une ardeur sauvage sur les baïonnettes anglaises opposant à l'intrépide constance de leurs adversaires des masses de plus en plus nombreuses qui semblaient défier tous les efforts et allaient surmonter toutes les résistances. Ils avaient amené sur les hauteurs plus de cent pièces de canon. Leurs officiers, qui combattaient comme de simples soldats, tombaient en grand nombre, mais ramenaient toujours leurs hommes au combat. L'armée anglaise déjà décimée paraissait devoir périr tout entière dans les funèbres ravins d'Inkermann.

Tout à coup une immense acclamation se fit entendre; les Anglais suspendirent leur feu pour

agiter leurs fusils en l'air; les Russes s'arrêtèrent un instant, surpris et troublés de ce cri de triomphe.

C'est qu'au milieu de la sanglante mêlée des combattants nouveaux venaient d'apparaître soudainement, et que ces acteurs imprévus qui s'élançaient ainsi sur la scène où se jouait le terrible drame, c'étaient des bataillons français énergiques et ardents par eux-mêmes, non moins énergiquement conduits par le général Bourbaki.

En comprenant toute la gravité de l'attaque des Russes sur Inkermann, en voyant tous les corps de l'armée anglaise forcés successivement de prendre part à la lutte sans pouvoir contenir le flot humain qui les débordait, des officiers d'état-major anglais avaient couru simultanément vers le quartier général de lord Raglan et vers les lignes françaises. Le colonel Steel dirigeant son cheval couvert de sang et d'écume vers le point occupé par le général Bosquet, venait de lui exposer en quelques mots avec l'émotion naturelle que lui causait le spectacle douloureux de tant de braves déplorablement immolés, les efforts désespérés du duc de Cambridge avec les gardes, les luttes inégales des divisions Brown et Cathcart contre un ennemi toujours renaissant.

« Allez dire à nos alliés, s'était écrié Bosquet, que les Français arrivent au pas de course. »

Et, en effet, il avait immédiatement envoyé au général Bourbaki l'ordre de se porter sur le flanc gauche des Russes. Mais le général Bourbaki, voyant la détresse des Anglais, n'avait pas attendu cet ordre pour s'élancer à leur aide à la tête de deux bataillons. Deux batteries d'artillerie appuyaient ce mouvement. Seulement la force du secours n'était pas en rapport avec la grandeur du danger. Les masses russes, revenues de leur première émotion, se ruèrent sur cette poignée de Français, s'efforcèrent de l'envelopper et commençaient à y réussir lorsque le général Bosquet parut à la tête des zouaves, des chasseurs à pied et des tirailleurs algériens. De nouvelles batteries vinrent renforcer les premières et le brouillard, en se levant, permit de voir, au centre du plateau, les masses russes ébranlées par le choc irrésistible des troupes françaises; du côté de la Tchernaïa, autour d'une redoute en terre qu'avait occupée le régiment des gardes anglaises, les débris de ce malheureux régiment combattant encore quoique décimé par des assaillants qui poussaient des cris sauvages mais vers lesquels se précipitaient déjà les zouaves et les chasseurs à pied; du côté de Balaclava, les lignes de Liprandi, contenues d'abord puis repoussées par les soins du général Canrobert, qui, se portant de sa personne vers tous les points menacés, avait encore reçu un éclat de mi-

traille au coude, blessure légère, du reste, et pansée sur le champ de bataille.

Bientôt les colonnes russes entraînées, pour ainsi dire, par le torrent humain qui débordait sur elles, écrasées par le tir très-supérieur de nos batteries et des batteries anglaises, vainement ramenées au feu par leurs officiers dont un très-grand nombre étaient tombés sur le champ de bataille comme le général Soimonoff, par exemple, tué dès le début de l'action, bientôt, disons-nous, les colonnes de Dannenberg et de Liprandi s'ébranlèrent et commencèrent un mouvement de retraite rendu très-pénible d'ailleurs, à cause de l'élan de nos troupes légères qui les chargeant à la baïonnette, en firent un terrible massacre et sur le point où s'élevait la petite redoute si héroïquement défendue par les gardes anglaises, poursuivant leur course meurtrière jusqu'à la limite à pic de ce plateau très-élevé, les précipitèrent impitoya blement dans la vallée.

« Les troupes qui avaient combattu dans le ravin, dit le rapport du général Dannenberg, se dirigèrent en partie par la vallée d'Inkermnn sur le passage de la Tchernaïa-Retchka; le reste se replia sur la position principale.... bientôt le feu meurtrier de l'artillerie ennemie nous contraignit à faire retraite sur la ville. »

Ce fut alors seulement que les deux jeunes grands-

ducs Nicolas et Michel repassèrent le pont d'Inkermann pour rentrer dans Sébastopol. Ils avaient durant toute cette terrible journée assisté de très-près aux mouvements divers de l'armée russe presque aussi exposés que leurs soldats au feu de la mousqueterie et du canon.

Et pendant que ces faits se passaient à la droite des armées alliées, un corps de cinq mille hommes sorti de la place sous le commandement du général Timofeïff exécutait à la gauche de nos attaques une diversion des plus vigoureuses. Le brouillard favorisait sa marche comme il avait favorisé celle des colonnes de Dannenberg et de Liprandi. Nos soldats ne s'aperçurent en quelque sorte de l'approche de l'ennemi que lorsqu'il eut envahi les tranchées et commencé à enclouer nos pièces ; mais leur énergique résistance permit aux généraux la Motte-rouge, d'Aurelle, de Lourmel et Forey de rallier ou de grouper les forces dont ils disposaient, de les lancer sur les Russes, de prendre à leur tour l'offensive et de poursuivre l'ennemi en cherchant à lui couper la retraite. Ce fut alors que le brave général de Lourmel entraîné par l'ardeur qu'il avait lui-même communiquée à sa brigade et lancé à la poursuite des Russes jusque sous les murs de la place, tomba héroïquement frappé d'une balle en pleine poitrine ; fin glorieuse d'une carrière trop tôt interrompue.

La bataille d'Inkermann fut nommée « la victoire des soldats » parce que dans les ravins étroits ou se passa une grande partie de l'action et au milieu du brouillard épais qui empêchait les généraux de suivre aucune combinaison stratégique, tout fut, pendant de longues heures, laissé à l'inspiration courageuse et intelligente du soldat. Mais jamais, peut-être, dans aucune affaire les officiers ne payèrent autant de leur personne, et ne succombèrent plus nombreux. Ainsi pour ne parler que des Anglais qui, outre le lieutenant général Cathcart, avaient encore perdu les brigadiers-généraux Strangways et Goldie, le nombre d'officiers de l'armée britannique tombés pour ne plus se relever sur ce terrible champ de bataille d'Inkermann dépassa largement la centaine. Ajoutons (et c'était une conséquence naturelle de l'organisation de l'armée anglaise) que presque tous ces officiers appartenaient à des familles de la noblesse occupant un rang élevé dans la société, et que leur deuil devait être doublement porté : dans l'armée et dans les salons. Le duc de Cambridge qui s'était valeureusement battu à la tête du régiment des gardes, avait été très-vivement impressionné de ces coups si douloureux portés à ses affections personnelles. — Tous mes amis sont morts, repondait-il à ceux qui le complimen aient de sa courageuse conduite, et si je ne suis pas mort avec eux ce n'est pas ma faute. » Citons à ce

sujet la curieuse note d'un témoin oculaire : « Il était deux heures et demie; les généraux en chef et le général Bosquet étaient à cinquante pas en avant du moulin qui se trouve sur la hauteur occupée par les Anglais. Auprès d'eux se tenaient leurs nombreux états-majors; tout respirait le combat; les visages animés, les yeux ardents, les épées à peine rentrées dans les fourreaux; le canon tonnait encore par intervalles à l'horizon, pour couvrir la retraite des Russes. Le duc de Cambridge arriva; son visage si affable d'ordinaire reflétait les sentiments les plus amers, les plus douloureux; tantôt il restait abattu, silencieux; tantôt, au contraire, il parlait avec vivacité; ses yeux étaient remplis de larmes : — ils sont morts, répétait-il souvent, tous mes amis, tous mes frères d'armes, tous ceux avec lesquels j'ai vécu !... » Le jeune prince, me dirent les généraux qui me racontaient les différents épisodes de cette mémorable bataille, s'était battu comme un lion, il avait été insensible à cette mort si longtemps suspendue sur sa tête, mais la perte de ses amis, et tout ce sang versé, si précieux pour l'Angleterre, l'avaient frappé au cœur, il regagna son bivouac pensif et absorbé. Le lendemain, il vint voir le général Bosquet dans sa tente. La nuit qui s'était passée n'avait pas calmé ses amers regrets ; il y avait dans sa voix une expression profondément douloureuse. Tant de cruelles émotions

qui honorent le cœur du prince, en montrant combien son attachement pour ses compagnons d'armes était grand et vif, réagirent sur son cerveau; sa santé s'altéra visiblement, à tel point qu'il devint urgent que Son Altesse quittât la Crimée. Le duc se rendit à bord de *la Britannia* qui devait partir pour Constantinople, et se dirigea directement sur Londres. »

Disons que l'émotion très-concevable du prince eut pu être bien plus grande encore et bien plus motivée, car l'armée anglaise fut à deux doigts de sa perte totale. Lorsque sur ce terrain couvert quelquefois de plusieurs couches de cadavres qui faisaient trébucher les chevaux, lord Raglan se trouva face à face avec le général Bosquet, il lui cria : « Au nom de l'Angleterre je vous remercie ! » et ce n'était pas là une phrase banale, mais l'expression d'une gratitude méritée.

La souveraine de la Grande-Bretagne elle-même, organe du sentiment public que le Parlement devait bientôt exprimer à son tour, reconnaissait ainsi quelques jours après les services rendus par l'armée française en cette terrible circonstance « la reine a remarqué avec une reconnaissante satisfaction la vigueur avec laquelle les troupes de son allié, l'empereur des Français, sont venues en aide aux divisions de l'armée anglaise engagées dans un combat si inégal. Sa Majesté est profondément

sensible à la coopération cordiale du commandant en chef, général Canrobert, et à la vaillante conduite de cet officier distingué, le général Bosquet. Elle voit dans les cris avec lesquels les soldats des deux nations s'encourageaient mutuellement pendant l'action, des preuves de l'estime réciproque que cette campagne et les traits de bravoure qu'elle a produits ont fait naître de part et d'autre. »

Disons, pour en finir avec ce triste sujet des pertes et des souffrances de l'armée anglaise qu'elles devaient promptement devenir plus grandes, plus sensibles encore. L'hiver arrivait à grands pas, l'hiver plus terrible, plus redoutable cent fois sur ces plateaux nus et arides que toute l'artillerie de Sébastopol. Avec lui les ouragans se déchaînèrent et les tempêtes de la mer Noire si connues et si redoutées éclatèrent en amenant de déplorables désastres. Ce fut ainsi que le 14 novembre au milieu d'un de ces bouleversements de la nature en quelque sorte périodiques dans cette saison et dans ces parages, deux navires français, *le Henri IV* et la corvette à vapeur *le Pluton* furent jetés à la côte d'Eupatoria, tandis que *le Prince,* steamer anglais portant trois cents hommes à son bord et quatorze transports de commerce chargés d'approvisionnements et de matériel, se perdaient corps et biens, pour ainsi dire, en vue des escadres alliées qui éprouvaient elles-mêmes d'épouvantables avaries.

Cette tempête s'était fait sentir sur la terre comme sur les flots; un vent impétueux balaya en un clin d'œil les tentes du camp des alliés. Des torrents de pluie l'inondèrent ainsi que les tranchées, et à dater de cette époque fatale, les souffrances des deux armées, particulièrement celles de l'armée Anglaise devinrent terribles. Frappés par le choléra et par les fièvres, déplorablement nourris et vêtus (conséquence naturelle de l'imprévoyance et de l'impéritie d'une administration militaire détestable) les Anglais, épuisés d'ailleurs par les travaux d'un pareil siége, se virent bientôt réduits à la moitié de leur effectif, c'est-à-dire à environ quatorze mille hommes. On comprend à quel degré l'opinion s'émut et s'irrita en Angleterre lorsque ces douloureux détails y furent connus. Ce fut le point de départ de récriminations amères, d'attaques violentes qui n'épargnèrent pas même Napoléon III et dont M. Kinglake, entre autres, s'est fait dans la Chambre des communes, non moins que dans ses écrits, le très-ardent propagateur.

La victoire remportée sur les Russes à Inkermann ne pouvait avoir et n'eut, en effet, aucune influence matérielle sur les progrès du siége. Le prince Menchikoff avait échoué dans la tentative, fort bien combinée d'ailleurs, d'attaquer les alliés par trois points à la fois et de les pousser à la mer. Les alliés, de leur côté, avaient solidement résisté à

cette impétueuse attaque, mais n'avaient pas gagné un pouce de terrain. L'effet moral seul fut très-grand dans les deux armées, et l'insuccès des plans du prince Menchikoff alla causer bien au-dessus de lui dans la hiérarchie russe une très-vive irritation.

L'Empereur Nicolas en apprenant la victoire des alliés à l'Alma avait, en effet, manifesté un étonnement qui allait presque jusqu'à l'incrédulité. L'insuccès d'Inkermann produisit chez lui un désappointement plein de colère. La nouvelle d'une troisième défaite de ses armées ne devait pas comme on le verra bientôt, contribuer faiblement, à décider de la destinée du Tzar.

IV

En France, les préoccupations de toute nature auxquelles avait donné lieu cette gigantesque expédition de Crimée, les alternatives de l'opinion en présence des tentatives réitérées de la diplomatie pour éviter cette collision ou en amoindrir la portée avaient, en y comprenant la crise alimentaire, détourné naturellement les esprits des travaux du Corps Législatif. Une seule question, fort importante du reste, allait raviver l'attention publique et la diriger de ce côté : c'était la question d'argent.

La session de 1854 avait été ouverte le 2 mars. Napoléon III dans son discours, après avoir exposé

les mesures adoptées pour atténuer autant que possible la crise alimentaire, avait insisté sur les efforts qu'il avait faits dans le but d'éviter la guerre d'Orient et sur le sincère désintéressement de la France qui ne tirait l'épée que pour résister à des empiétements dangereux. Il proclamait hautement que le temps des conquêtes était passé sans retour, car ce n'était pas, disait-il, en reculant les limites de son territoire qu'une nation pouvait désormais être honorée et puissante, c'était en se mettant à la tête des idées généreuses, en faisant prévaloir partout l'empire des droits et de la justice. Qu'on ne vînt donc plus dire : qu'allez-vous faire à Constantinople? On y allait avec l'Angleterre pour défendre la cause du sultan et néanmoins pour protéger les droits des chrétiens. On y allait pour défendre la liberté des mers et l'influence française dans la Méditerranée. Napoléon III, ajoutait même : « Nous y allons avec l'Allemagne pour l'aider à conserver le rang dont on semblait vouloir la faire descendre, pour assurer ses frontières contre la prépondérance d'un voisin trop puissant » phrase qui n'indiquait que trop bien les illusions singulières que l'on se faisait alors sur les sentiments véritables et les tendances réelles des États Allemands.

Le 6 mars, le projet de loi relatif à un emprunt de deux cent cinquante millions de francs était présenté au Corps Législatif qui sur le rapport de

M. Billault, son président, le vota d'acclamation, et dès le 11 mars un décret autorisait le ministre des finances à procéder par souscription publique à l'aliénation de la somme de rentes 4 et demi et 3 pour cent nécessaire pour produire le capital de 250 millions [1].

C'était une grande et très-curieuse innovation que la souscription publique appliquée à un emprunt de l'État. Intéresser en quelque sorte le pays tout entier à une opération financière qui jadis ne s'exécutait qu'avec l'aide des grandes maisons de banque et des puissants capitalistes était, si l'on réussissait, une hardiesse habile. Le succès dépassa toutes les espérances : la souscription ouverte du 14 au 25 mars produisit 468 millions répartis entre 99 224 souscripteurs.

C'était le premier pas fait dans la voie des emprunts qui plus tard en se renouvelant ont par l'intérêt toujours grossissant de la dette publique et joints aux dépenses gouvernementales, également croissantes, porté successivement le budget de l'État au chiffre énorme de plus de deux milliards.

Nous avons dit dans le volume précédent à propos des budgets de 1852 et 1853 que nous reviendrions sur la situation financière de cette époque

1. La rente 4 1/2 p. 100 devait être émise au taux de 92 fr. 50 c. avec jouissance du 22 mars 1854, et la rente 3 p. 100 au taux de 65 fr. 25 c., avec jouissance du 22 décembre 1853.

en l'indiquant avec ses antécédents. C'est ce que nous allons faire en quelques mots. Il est utile, en effet, de bien indiquer les points de départ afin de mieux faire apprécier la position telle qu'elle se présentait alors.

Les cinq derniers budgets de la monarchie de 1830 avaient offert une moyenne de quatorze cent quatre-vingt-dix millions. Ainsi le budget de 1843 avait été liquidé à la somme de 1424 millions; celui de 1844 à 1411 millions; celui de 1845 à 1472; enfin les budgets de 1846 et 1847 s'étaient élevés à cause des dépenses nécessitées par les inondations et la disette à 1495 et 1512 millions de francs. Dans ces calculs sont comprises les dépenses extraordinaires.

Ajoutons qu'au nombre de ces dernières, il faut compter les fortifications de Paris, les grands travaux de défense de Lyon, de Langres, de Belfort. de Soissons ainsi que ceux de l'Algérie, enfin les lignes du premier réseau des chemins de fer.

Les quatre budgets de la seconde république revinrent après quelques oscillations au chiffre du budget de la monarchie. Ainsi le budget de 1851 fut réglé à 1448 millions, plus 20 millions environ affectés au budget spécial des colonies.

On pouvait donc au début du second Empire évaluer à 1500 millions à peu près, le chiffre possible et en quelque sorte normal du budget de

l'État. Aujourd'hui il a dépassé de beaucoup celui de deux milliards, et, comme nous le disions tout à l'heure, l'emprunt de 250 millions demandé au début de la guerre de Crimée, ne fut que le premier pas fait dans une voie où il était impossible de s'arrêter au milieu des circonstances particulières dans lesquelles on se trouvait placé.

Ainsi le budget de 1855 fut encore réglé à 1 566 millions et dès le 26 décembre 1854, c'est-à-dire un mois environ après la bataille d'Inkermann, le Corps législatif était convoqué pour voter un nouvel emprunt. Le 27, en effet, le gouvernement lui présentait un projet de loi autorisant le ministre des finances, à emprunter une somme de cinq cent millions de francs, et cette fois encore, on procéda par mode de souscription publique. Cette souscription fut ouverte du 3 au 14 janvier 1855[1]. Cent soixante et dix-neuf mille souscripteurs offrirent plus de deux milliards, pour couvrir les cinq cents millions demandés.

En dehors de ces questions financières si importantes et si intéressantes pour tous, les deux sessions du Corps Législatif n'avaient présenté et ne devaient offrir qu'un intérêt assez médiocre à l'attention publique qui se portait ailleurs.

Ce n'était pas toutefois que certains projets de

1. Le cours d'émission fut fixé à 65 fr. 25 c. pour le 3 p. 100, et à 92 fr. pour le 4 1/2.

loi mis en délibération n'eussent une importance assez grande; tels furent ceux relatifs à la suppression de la mort civile, à la suppression des bagnes (le gouvernement demandait qu'à l'avenir, la peine des travaux forcés fût subie dans des établissements créés par decrets, sur le territoire d'une ou de plusieurs possessions françaises autres que l'Algérie). Enfin, le projet relatif à l'instruction publique qui supprimait les quatre-vingt-six Académies départementales créées par la loi du 15 mars 1850, votée par l'Assemblée Législative et divisait la France en seize circonscriptions académiques, dont les chefs-lieux devaient être : Aix, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Douai, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg et Toulouse. Chacune de ces académies devait être administrée par un recteur qui présiderait le conseil académique mais, en même temps au chef-lieu de chaque département était institué un conseil départemental d'instruction publique que présiderait le préfet. Ces diverses lois furent votées dans la session de 1854.

Le projet gouvernemental qui préoccupa le plus l'attention publique durant la campagne législative de 1855, fut sans contredit la loi sur le recrutement et la dotation de l'armée. Elle semblait en effet, devoir changer complétement les bases de la composition moderne de l'armée française, et la

discussion dans le sein du conseil d'État en avait été aussi longue qu'animée. Deux fois même l'Empereur avait réuni et présidé ce corps aux Tuileries sans que de ses délibérations, auxquelles nous eûmes personnellement l'honneur d'assister, il fût rien sorti de net, de précis, de concluant au milieu des opinions contradictoires et des doutes loyalement exposés. On n'ignorait pas d'ailleurs que Napoléon III était très-partisan du projet dans son ensemble, et qu'il lui attribuait une très-grande importance. Mais dans ces deux réunions préliminaires du Conseil d'État, les questions principales n'ayant pas semblé suffisamment élaborées, on avait jugé qu'une commission devait les étudier de nouveau et présenter ses observations d'après lesquelles, le projet remanié serait définitivement accepté et rédigé.

Lorsque lecture fut donnée au Corps Législatif de ce projet de loi précédé de son exposé des motifs, la Chambre décida, à son tour, qu'elle nommerait une commission de quatorze membres, comme pour les lois de finance, et cette commission dut se livrer à l'examen le plus approfondi du projet. Voici quelles étaient, du reste, ses importantes dispositions et elles méritaient une attention d'autant plus soutenue que, comme nous l'avons dit, il paraissait devoir changer toutes les bases de la composition et de l'organisation de l'armée :

A l'avenir chacun en France pourrait s'exonérer du service militaire, moyennant une prestation pécuniaire qui serait fixée chaque année par une commission de onze membres. Cette somme serait versée dans une caisse de dotation de l'armée, que gérerait la Caisse des dépôts et, consignations. Le remplacement s'opérerait par les militaires libérés. Les réengagements ne pourraient être de moins de trois ans, ni de plus de sept et au delà de l'âge de quarante cinq ans, on ne pourrait plus contracter d'engagement. On voit par l'ensemble de ces dispositions que l'espoir d'obtenir une armée composée pour la majeure partie d'anciens soldats et d'hommes aguerris, était la pensée dominante qui avait présidé à l'enfantement de la loi.

La discussion fut très-vive dans les bureaux du Corps législatif; plusieurs généraux combattirent le projet comme l'avaient fait, du reste, dans le sein du Conseil d'État les membres de ce corps appartenant à l'armée. Quelques députés déclarèrent qu'ils voyaient un inconvénient à trop vieillir le soldat; d'autres craignirent avec plus de raison, que les facilités de l'exonération rendissent plus difficiles la formation et le complément du contingent; d'autres enfin reprochèrent à la loi de risquer d'appeler sur l'État toute l'impopularité qui jadis s'attachait au raccoleur.

Dans la discussion publique, MM. de Montalem-

bert, d'Andelarre, Louvet, Legrand, de Chasseloup-Laubat, Lebreton, attaquèrent le projet avec une grande vigueur. Ils firent ressortir les avantages de la loi qui fonctionnait parfaitement alors et sans réclamation aucune des populations. Selon eux la loi nouvelle, c'était l'inconnu, c'était l'impossible. On aurait de dix-huit à vingt mille hommes à remplacer par an, où les trouverait-on? était-ce dans le remplacement administratif? non; l'État ne pouvait pas se faire marchand d'hommes, il ne pouvait pas courir les campagnes offrant de l'argent comptant aux futurs conscrits. M. de Montalembert, d'une vivacité exceptionnelle dans ce débat, après avoir retracé la noble conduite de l'armée française depuis trente ans, après l'avoir suivie pas à pas en Grèce, en Espagne, à Alger, dans les diverses campagnes d'Afrique et avoir cité ce mot du coolnel Combes prononcé sur la brèche de Constantine : « Mes enfants, jusqu'ici vous avez été des braves, montrez à présent que vous êtes des honnêtes gens. » M. de Montalembert déclara qu'il ne voyait dans la loi nouvelle qu'un « vaste système de spéculation dont le gouvernement serait l'agent et le provocateur » et s'écria : « je vois bien la médecine et le médecin, mais je ne vois pas le malade.... Si la loi échoue, elle est un danger. Si elle réussit, elle est encore plus dangereuse car, dans ce cas, elle devient un péril pour la liberté, pour la liberté dont

il doit être permis de parler devant la chambre, puisque l'Empereur l'a placée lui-même dans un de ses actes publics, comme couronnement à son édifice. »

MM. Baroche, Allard, Bavoux, furent les principaux défenseurs du projet gouvernemental. M. Baroche, surtout, fut plein de chaleur et de verve. On cita en faveur de la loi une lettre du maréchal Bugeaud qui proposait au gouvernement, en 1840, de fixer à quinze cents francs le chiffre du remplacement opéré par lui-même et de supprimer les compagnies. On déclara que la prime qu'on voulait faire passer comme une sorte de corruption du soldat dont elle ferait un mercenaire, serait tout simplement un pécule d'épargne, une *masse*, dont le gouvernement disposerait avec prévoyance et humanité en faveur des vieux soldats, afin qu'à leur retour dans leurs foyers, ils ne trouvassent pas la misère sur le seuil. En dehors de la discussion on exploita habilement auprès des membres du Corps législatif la nouvelle, exacte d'ailleurs, des souffrances que les jeunes conscrits avaient subies en Crimée pour en conclure qu'il était bon de maintenir le plus grand nombre possible d'anciens soldats sous le drapeau. Bref, le projet fut voté par 204 voix contre 46.

Tout ce débat avait été conduit et dirigé par M. de Morny, récemment appelé à la présidence du

Corps législatif, en remplacement de M. Billault nommé ministre de l'Intérieur le 24 mars 1854. M. Billault, qui n'avait pas encore acquis l'importance politique réservée aux dernières années de son existence, et sur la personnalité duquel nous n'avons pas insisté dans le volume précédent, parce que cette personnalité ne se détachait pas encore suffisamment du groupe historique au milieu duquel elle apparaissait, M Billault, disons-nous, né à Vannes (Morbihan) en 1805, devenu plus tard avocat au barreau de Nantes, était un homme de petite taille, d'une physionomie assez fine, portant la tête légèrement penchée du côte droit et auquel un regard scrutateur, des lèvres minces, donnaient l'apparence d'une certaine fermeté méditative. Ambitieux non moins que capable, il avait, assure-t-on au début de sa carrière, tenu un langage qui, du reste, le dépeint tout entier : « Je suis sans fortune, avait-il dit, mais j'ai de l'avenir ; dans trois ans je serai le premier avocat de Nantes; trois ans après je serai député et, trois ans plus tard, je serai ministre. » Le portefeuille ministériel se fit pourtant attendre plus longtemps que cela, mais M. Billault avait fait, lui, tout ce qu'il fallait pour l'obtenir et sous ce rapport, n'avait rien à reprocher à sa laborieuse persévérance. Ainsi, envoyé à la Chambre par le collége d'Ancenis pendant le règne de Louis-Philippe, il s'était rangé sur les bancs du

centre gauche, sous la bannière de M. Thiers et avait, dans la combinaison ministérielle du 1er mars obtenu le poste de sous-secrétaire d'État au département de l'agriculture et du commerce, puis déçu dans ses espérances trop hâtives, renversé en même temps que le chef éminent du cabinet du 1er mars, il était entré dans la voie d'une opposition très-vive, combattant le projet de fortifier Paris, attaquant les fonds secrets, présentant sur la célèbre question du droit de visite, un amendement vigoureusement rédigé et particulièrement dirigé contre l'alliance anglaise. « Je crois disait-il alors, qu'il est nécessaire qu'on connaisse l'ensemble de cette politique si habile et si périlleuse pour nous. L'Angleterre, vous le savez, ne procède pas d'un seul coup : elle marche pas à pas, et au milieu de la mobilité de nos cabinets, de la mobilité même de notre politique, elle, qui ne se lasse pas, elle qui, à pas lents ou à pas de géant, envahit le monde commercial et maritime, elle marche toujours et vous ne savez pas l'arrêter ! » Depuis cette époque, nous avons entendu M. Billault tenir un langage entièrement différent ; nous l'avons vu partisan absolu de cette même alliance anglaise, et disposé à lui faire bien des concessions. Mais pourquoi s'en étonner ? le temps, les circonstances, l'exercice du pouvoir modifient singulièrement l'appréciation des choses. Un instant, dans une com-

binaison ministérielle Molé Dufaure, il fut question de confier à M. Billault le portefeuille de la justice; la combinaison avorta et lui, froissé, mécontent des chefs du tiers parti, il voulut les combattre et se placer à la tête d'une fraction nouvelle de l'opposition, ambitieux projet qui n'aboutit pas. Dans les dernières années de la monarchie de 1830, on vit M. Billault appuyer la politique de M. Guizot en ce qui touchait les mariages espagnols. Puis, lorsque la surprise du 24 février vint renverser le roi Louis-Philippe et imposer la République à la France qui n'en voulait pas, M. Billault envoyé à l'Assemblée constituante, n'hésita pas un instant à soutenir certaines théories socialistes et à se faire l'avocat du droit au travail. Enfin, ce ne fut pas sans une vive satisfaction, qu'il vit venir le régime nouveau inauguré par le coup d'État du 2 décembre et, appelé comme nous l'avons vu à présider le Corps législatif, il parvint en 1854 au ministère de l'Intérieur où il remplaça M. de Persigny, atteignant ainsi tardivement le but qu'il avait visé toute sa vie. M. Billault ne possédait pas alors un talent de parole exceptionnel, et, durant sa carrière politique antérieure, on n'avait pu remarquer chez lui qu'une élocution claire, facile, méthodique. Ce ne fut que bien plus tard, lors de la création des ministres sans portefeuille chargés de seconder le Conseil d'État dans la défense des projets de loi de-

vant le Corps législatif, ce ne fut que dans les deux dernières années de sa vie, que M. Billault atteignit presque dans ses discours les proportions de l'homme d'État. Jusque-là, l'avocat avait toujours dominé, et nous nous souvenons d'avoir entendu un des principaux ministres de la monarchie de 1830 dire en parlant de la première manière de M. Billault : « C'est du bon Mauguin et rien de plus. » Cela pouvait être vrai alors ; mais pendant les dernières années de sa vie, la parole et l'attitude politique de M. Billault prirent une ampleur à laquelle on n'était pas habitué. Ce fut comme le chant du cygne. Et lorsqu'il fut emporté par une mort prématurée, que ces derniers efforts, que ces récentes tentions de l'esprit avaient peut-être aidée dans son œuvre et hâtée dans sa funèbre course, il arriva que l'opinion officielle, sous l'empire des regrets que causait au gouvernement la perte d'un homme devenu très-utile, put aisément et sans doute de bonne foi surfaire la réputation du personnage historique, que l'absence presque complète de véritables hommes d'État, caractère si particulier du second Empire, était d'ailleurs de nature à grandir singulièrement dans le vide quasi absolu qui régnait autour de lui. Mais même dans ces derniers temps de sa vie où sa personnalité avait acquis le plus d'importance, M. Billault, avec la finesse qui le caractérisait, eût pu s'appliquer

ce mot de Rivarol : « Si je suis modeste quand je me considère, je deviens fier quand je me compare. »

La modification ministérielle qui avait donné à M. Billault le portefeuille de l'Intérieur s'était comme nous venons de le dire produite au mois de mars 1854. Deux autres eurent lieu dans le courant de la session de 1855; car il est à noter en passant, que les changements de ministres, véritable plaie de la monarchie parlementaire, ont été tout aussi fréquents sous le second Empire et sans que les mêmes causes puissent leur être assignées. La première de ces modifications mit à la place de M. Bineau, ministre des finances, M. Magne, ministre du commerce et des travaux publics. M. Bineau était un homme spécial, qui né en 1805, et sorti de l'École polytechnique pour entrer au corps des mines, où il était devenu ingénieur en chef, avait été envoyé en 1841 à la Chambre des députés par le département de Maine-et-Loire. Il avait siégé jusqu'en 1848, puis avait été réélu à la Constituante et à la Législative où il avait toujours fait partie du comité des finances. Nommé en 1849 ministre des Travaux publics par le Président de la république, c'était M. Magne qui par une assez singulière coïncidence, l'avait remplacé dans ce poste en 1852, de même qu'il devait encore hériter de son portefeuille en 1855. M. Bineau avait attaché

son nom à la tentative financière des emprunts par souscription publique, innovation qui avait réussi deux fois et qu'il avait fait prévaloir malgré la vive opposition de puissants partisans des anciens errements financiers.

M. Magne fut remplacé aux Travaux publics par M. Rouher, vice-président du Conseil d'État. Plus tard nous insisterons davantage sur ces deux importantes individualités, particulièrement sur la dernière.

La seconde des modifications ministérielles qui eurent lieu dans les premiers mois de 1855, fut provoquée par la démission de M. Drouyn de Lhuys, que nous avons déjà mentionnée en parlant de la conférence de Vienne. M. Drouyn de Lhuys fut, comme nous l'avons dit également, remplacé par le comte Walewski. L'opinion publique se préoccupa beaucoup de sa retraite. M. Drouyn de Lhuys dont on savait les hautes aptitudes et la capacité diplomatique après avoir ainsi donné sa démission de ministre, ne devait pas tarder, comme nous le verrons, à se démettre encore des fonctions de vice-président du Sénat, fonction qu'il occupait depuis la création de ce corps, et l'on considérait généralement comme regrettable pour le gouvernement, qu'un homme de cette valeur s'écartât aussi brusquement des affaires.

En ce moment l'intérêt et l'attention des Parisiens se reportent instinctivement, d'ailleurs, vers

les choses de la politique et surtout de la guerre, malgré la diversion qu'aurait pu opérer, surtout dans les classes industrielles et commerciales, l'annonce de l'exposition universelle, solennité que l'Empereur n'avait pas manqué de mentionner en ces termes lors de l'ouverture de la session : « La lutte qui se poursuit, circonscrite par la modération et la justice, tout en faisant palpiter les cœurs, effraye si peu les intérêts que bientôt des diverses parties du globe, se réuniront ici tous les produits de la paix. Les étrangers ne pourront manquer d'être frappés du saisissant spectacle d'un pays qui comptant sur la protection divine, soutient avec énergie une guerre à six cents lieues de ses frontières, et qui développe avec la même ardeur ses richesses intérieures, un pays où la guerre n'empêche pas l'agriculture et l'industrie de prospérer, les arts de fleurir et où le génie de la nation se révèle dans tout ce qui peut faire la gloire de la France. »

Les préoccupations du public n'en étaient pas moins, comme nous venons de le dire, acquises tout entières à la guerre de Crimée. Et comment aurait-il pu en être autrement? A chaque instant un incident nouveau venait reporter l'attention sur ce point et raviver l'intérêt et la curiosité.

Tantôt c'était le Parlement anglais qui voulant joindre son suffrage personnel à celui de la cou-

ronne, votait des félicitations à nos généraux et à nos soldats, démonstration à laquelle le Corps législatif français répondait dans le paragraphe d'un discours adressé par M. de Morny à l'Empereur, le priant de faire transmettre au gouvernement de la reine d'Angleterre « les témoignages de sympathie et de reconnaissance du Corps législatif pour l'armée et la flotte anglaises, ainsi que pour leurs dignes chefs. »

Tantôt c'etait le retour à Paris du prince Napoléon, coïncidant avec le passage du duc de Cambrige. Le prince Napoléon malade, avait dû renoncer aux épreuves d'un campement d'hiver devant Sébastopol. Sa figure portait les traces très-visibles des angoisses qu'il avait subies. Quant au duc de Cambridge, il ne devait séjourner que très-peu de temps à Paris et quelques jours après il répondait à la municipalité de Londres : « la guerre de Crimée est une guerre de soldats et non de généraux. Après avoir passé par toutes les souffrances et toutes les difficultés de cette campagne, je suis heureux de recueillir les témoignages de satisfaction et de sympathie que veulent bien me donner mes compatriotes. »

C'était enfin et surtout le bruit, généralement accrédité du départ de Napoléon III pour la Crimée. Des indices sérieux semblaient, en effet, annoncer cet incident comme très-prochain. M. de Béville, premier préfet du palais, avait été envoyé à Con-

stantinople ; d'autres officiers de la maison de l'Empereur s'étaient succédé sur la route d'Orient. Des chevaux avaient été achetés pour cette campagne impériale, et une commission spéciale devait rechercher sur quel pied étaient établis les équipages militaires de Napoléon Ier, afin que l'on procédât d'une façon analogue. L'Impératrice elle-même devait, assurait-on, accompagner l'Empereur jusqu'à Constantinople ; sa maison venait d'être augmentée de six nouvelles dames d'honneur, et l'on allait jusqu'à désigner les deux dames qui la suivraient en Orient. Deux bâtiments étaient commandés pour la traversée ; c'était le yacht impérial *la Reine Hortense* et le *Phlégéton ;* enfin le départ de l'Empereur devait coïncider avec celui d'une portion de la garde impériale commandée par le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angely.

Cependant les jours s'écoulèrent et le départ n'eut pas lieu. Fixé, disait-on, à la date du 26 février, puis à celle du 5 mars il ne devait jamais se réaliser, et l'intérêt qui s'était porté sur le voyage projeté de Napoléon III fut soudainement déplacé par une foudroyante nouvelle :

L'empereur Nicolas venait de mourir presque subitement à Saint-Petersbourg.



NICOLAS Iᴱᴿ

LIVRE SIXIÈME.

I. L'empereur Nicolas. Son portrait. Ses déceptions militaires dans la guerre d'Orient. Effet produit en France et en Europe par la nouvelle de sa mort. Alexandre II. Son manifeste à ses peuples. — II. Napoléon III renonce à aller en Crimée. Il se rend en Angleterre avec l'Impératrice. Réception à Windsor. Détails. Retour à Paris. Attentat de Pianori dans l'avenue des Champs-Elysées. Son jugement. — III. Mort de M. Ducos, ministre de la marine. L'amiral Hamelin est appelé à le remplacer. Le général Niel revient de Crimée. Son appréciation des difficultés du siége de Sébastopol. Situation de l'armée française devant cette place. Le roi de Sardaigne se joint à l'action militaire de l'Angleterre et de la France en Orient. Expédition de Kertch. Contre-ordre. Froideur entre le général Canrobert et lord Raglan. Plan de campagne envoyé de Paris. Démission du général Canrobert. Elle est acceptée. — IV. Ouverture de l'Exposition universelle à Paris. Cérémonie d'inauguration. Le lord maire et les aldermens de Londres à Paris. Session extraordinaire des Chambres. Nouvel emprunt. Impôts nouveaux. Le général Pélissier commandant en chef de l'armée d'Orient. Reprise de l'expédition de Kertch. Journée du 7 juin. Prise du *Mamelon vert.* Tentative infructueuse du 18 juin. Pertes des deux armées. Lord Raglan succombe à une attaque de choléra. — V. La reine d'Angleterre à Paris. Son entrée. Aspect des boulevards. Séjour de la reine à Saint-Cloud. Ses visites à l'Exposition. Fêtes à Paris et à Versailles. Départ de la reine.

I

C'était le 18 février (2 mars de notre calendrier) à midi vingt minutes que le tzar Nicolas avait rendu son âme à Dieu.

Grand, d'une taille remarquablement belle avant que l'âge lui eût donné cet embonpoint naturel que les hommes de sa force prennent d'ordinaire en avançant dans la vie, l'empereur Nicolas présentait un superbe type militaire et, personnellement, nous ne pourrions jamais oublier la profonde impression que produisait cette tête d'un galbe très-pur, ces traits nobles et sévères qui s'assombrissaient ou s'adoucissaient avec une étonnante mobilité, ces yeux qui, par moments, lançaient des flammes, ce geste sobre, mais superbe, naturellement, sans effort.

Pensée impétueuse, esprit obstiné, cœur ardent et inflexible s'exagérant avec complaisance et voulant qu'on s'exagérât autour de lui une puissance militaire dont, par le fait, l'apparence dépassait singulièrement la réalité, quoique cette réalité fût déjà considérable ; paraissant avoir eu pour mission pendant les trente années d'un règne très-brillant de défendre partout les principes d'autorité et d'ordre et, paladin de la monarchie, de combattre en tous lieux la révolution ; s'attribuant des droits immenses et, jusqu'à l'heure fatale de la guerre d'Orient, s'imposant aussi d'immenses devoirs. Se croyant, pour ainsi dire, le maître et l'arbitre du monde, lorsqu'il regardait sur la carte la place qu'y occupait son empire sans tenir compte de la faiblesse de ce grand corps qui se nomme la Russie

et dont le développement énorme, prématuré, paralysera longtemps encore l'action et les forces, l'empereur Nicolas avait eu la singulière destinée de triompher de trois soulèvements militaires, celui de 1825, qui signala d'une façon si terrible les débuts de son règne, celui de la malheureuse Pologne en 1831, celui de l'ambitieuse Hongrie en 1849. Il croyait à la toute-puissance de son épée, et subit une inexprimable déception lorsqu'il vit cette épée se briser entre ses mains.

Mais comment cet homme d'une nature si énergique, d'une complexion si forte en apparence, avait-il pu succomber assez rapidement pour que la nouvelle de sa mort eût dans certaines capitales devancé celle de sa maladie? l'Europe s'en étonna et diverses conjectures sur les causes véritables de cette fin prompte et prématurée circulèrent non-seulement dans les masses, mais aussi dans les cercles politiques. De ces versions variées, une seule doit être historiquement mentionnée, parce qu'elle fut extrêmement répandue :

On prétendit que, désespéré de l'insuccès de ses armes, comprenant à quel point la paix devenait nécessaire à la Russie, et ne pouvant convenablement la faire lui-même, l'empereur Nicolas aurait demandé au médecin qui avait toute sa confiance de lui remettre une dose de poison combinée assez savamment pour lui laisser après qu'il l'aurait

prise quelques heures de force et de vie ; que le docteur Mandt aurait obéi, puis se serait hâté de quitter Saint-Petersbourg, emportant un écrit de l'empereur suffisant pour mettre à couvert sa responsabilité. Enfin que l'empereur aurait pris le poison dans la matinée du 18 février; puis faisant appeler le grand duc héritier, lui aurait confié son secret en lui donnant ses instructions dernières, et comme le grand duc épouvanté et désolé voulait demander du secours, que son père le lui aurait sévèrement interdit.

Nous le répétons, cette version qui faisait mourir Nicolas Ier d'une façon, théâtrale peut-être, mais pleine d'une sombre grandeur, a été fort répandue à cette époque; ce qui put lui donner alors une certaine consistance, ce fut le départ précipite du médecin Mandt lequel, en effet, crut dans le premier moment devoir quitter Saint-Petersbourg pour se soustraire à la colère aveugle du peuple désespéré[1]. Maintenant voici la vérité : Nous venons de dire que l'empereur Nicolas nourrissait une confiance absolue dans la puissance de ses armées qui, en effet, depuis un quart de siècle avaient plus ou moins péniblement triomphé, mais enfin avaient toujours triomphé de leurs adversaires quels qu'ils fussent. Seulement pour n'avoir pas été vaincues, étaient-

1. Il y est revenu depuis et y a vécu très-paisiblement.

elles invincibles? C'était la question et, sans compter la levée du siége de Silistrie, les débuts de la campagne de Crimée n'étaient pas de nature à entretenir le Tzar dans la confiance qu'il avait si souvent manifestée. De plus, il y avait là une question d'amour-propre personnel que l'on comprendra bien aisément lorsque l'on saura que, du fond de son cabinet, l'empereur Nicolas avait la prétention et l'habitude de diriger lui-même ses armées et envoyait tout faits sur la carte, à ses généraux, les plans de la bataille qu'ils devaient livrer sans qu'il leur fut permis, quoique étant eux-mêmes sur le terrain, de modifier ce plan si ce n'est dans d'insignifiants accessoires, détail historique à peine croyable mais cependant de la plus stricte réalité. Quelquefois lorsque la situation paraissait grave le Tzar ne voulait pas décider seul la question stratégique, et alors il assemblait un conseil de guerre qui émettait un avis approuvait ou combattait le plan qui lui était soumis par l'empereur, tandis qu'un courrier attendait sous les murs du palais tout prêt à emporter rapidement aux généraux russes les ordres précis du maître et le plan numéroté de la prochaine bataille.

Cette singulière et détestable manière de procéder en ne laissant absolument rien à l'initiative des généraux, pouvait avoir des conséquences désastreuses ; elle rappelait involontairement à l'esprit

les façons orientales des sultans qui, jadis, ordonnaient la victoire du fond de leurs sérails et envoyaient également à leurs visirs des plans tout faits de siéges et de batailles.

On comprend avec quelle stupéfaction irritée l'empereur Nicolas accueillit la nouvelle de la défaite de l'Alma. Six semaines après, un coup plus sensible encore venait le frapper : la bataille d'Inkermann qu'il avait, très-habilement d'ailleurs, ordonnée et réglée de loin, à laquelle deux de ses fils avaient assisté, était également perdue. Chaque courrier venant de Crimée ne lui apportait que des déceptions. Enfin un nouveau message, le dernier qu'il devait recevoir, l'informait de la mauvaise issue du combat d'Eupatoria.

On sait que ce point du l ttoral avait, après le débarquement des armées alliées, été confié à la garde des troupes turques renforcées d'une faible garnison française. Le siége de Sébastopol se prolongeant et la place d'Eupatoria prenant au point de vue stratégique une importance plus grande, les généraux alliés avaient demandé que la majeure partie de l'armée d'Omer Pacha, inutile maintenant sur le Danube, y fut transportée, ce qui avait eu lieu, et l'opportunité de cette mesure n'avait pas tardé à être démontrée. Le 17 février 1855, un corps d'armée russe d'environ quarante mille hommes, sous le commandement du général

Khrouleff, avait attaqué Eupatoria dont les travaux de défense inachevés ne paraissaient pas devoir offrir une bien grande résistance; mais les Turcs au nombre de vingt-huit mille appuyés par la faible garnison française et grandement secondés par l'équipage du vaisseau *le Henri IV* naufragé sur cette côte, non-seulement soutinrent très-brillamment le choc, mais prenant avec les Français une énergique initiative, culbutèrent les troupes de Khrouleff, et les forcèrent à la retraite[1].

L'effet produit sur la constitution de l'empereur Nicolas par les premières défaites de ses armées avait été déplorable. Ce dernier échec d'Eupatoria lui donna pour ainsi dire le coup de grâce. Menacé depuis le commencement de l'hiver d'une congestion pulmonaire, on ne s'aperçut de l'altération de sa santé que quatre jours avant sa mort et au son de sa voix de commandement pendant une revue qu'il passait de troupes qui allaient partir pour la Crimée. Aussi à la nouvelle de cette mort soudaine l'étonnement fut-il aussi grand à Saint-Petersbourg qu'il pouvait l'être à Paris, mais la fin de l'empereur Nicolas n'en fut pas moins naturelle quoique presque foudroyante.

Napoléon III faisait une rapide visite au camp de Boulogne lorsque parvinrent à Paris les diverses

1. Sélim-Pacha, général de division égyptien, Rusten-Bey et Ali-Bey périrent dans cette brillante affaire.

depêches qui annonçaient ce grave événement, le ministre de l'intérieur, M. Billault, qui avait les télégraphes dans ses attributions en fut le premier informé, à cinq heures du soir, et courut immédiatement aux Tuileries pour en instruire l'Impératrice après avoir expédié une dépêche à l'Empereur. L'Impératrice se préparant à recevoir à dîner quelques personnes de distinction était en ce moment à sa toilette, et ne pouvait admettre M. Billault, qui insistait en déclarant qu'il s'agissait d'une nouvelle de la plus haute importance. Alors se passa une petite scène intime : étonnée de l'insistance du ministre de l'intérieur, l'Impératrice Eugénie finit par s'en effrayer. — Mon Dieu ! disait-elle, serait-il arrivé quelque malheur à Louis?» et ce fut au milieu d'une légère crise nerveuse, qu'elle put enfin connaître la vérité et savoir que ce n'était pas elle que ce malheur atteignait.

Au même moment le ministre de Prusse, M. de Hatzfeld, accourait de son côté porteur de la grave nouvelle qu'il avait voulu de suite transmettre aux Tuileries.

C'était, en effet, un événement gros de conséquences et de faits possibles que la mort de l'empereur Nicolas ; seulement dans le premier moment on s'exagéra l'importance des modifications qu'il était de nature à apporter dans l'ensemble de la politique russe, principalement en ce qui touchait

la paix. Assurément par son caractère, par l'attitude qu'il avait prise, par ses antécédents d'actes et de paroles, le tzar Nicolas pesait personnellement beaucoup sur la situation. Il était sous certains rapports engagé pour ainsi dire avec lui-même et de telle sorte que des transactions possibles pour un autre lui étaient réellement interdites. Dans cette grave question l'élément personnel se trouvait donc soudainement et singulièrement modifié ; mais l'intérêt politique et les exigences de l'honneur national restaient les mêmes. Le nouvel empereur, Alexandre II[1], présentait du reste, un type très-différent de celui de son père. Nature plus allemande que moscovite, il n'avait ni les emportements, ni la volonté impetueuse de l'empereur Nicolas. La modération et la douceur paraissaient les qualités dominantes de son caractère, et quiconque l'avait vu ou entretenu pouvait concevoir l'idée la plus favorable de ses dispositions pacifiques et conciliatrices.

Ce ne fut donc pas sans un certain étonnement que l'on apprit les termes dans lesquels Alexandre II annonçait à ses peuples son avénement au trône.

« Dans ses voies impénétrables, disait le manifeste impérial, il a plu à Dieu de nous frapper tous

1. Né le 19 avril 1818.

d'un coup aussi terrible qu'inattendu. A la suite d'une courte mais grave maladie, qui, dans les derniers mois s'était développée avec une rapidité inouie, notre bien-aimé père, l'empereur Nicolas Pavlovitch est décédé aujourd'hui 18 février (2 mars). Nulle parole ne saurait exprimer notre douleur qui sera aussi la douleur de nos fidèles sujets.

« Nous soumettant avec résignation aux vues impénétrables de la Providence, nous ne cherchons de consolation qu'en elle et n'attendons que d'elle seule les forces nécessaires pour soutenir le fardeau qu'il lui a plu de nous imposer. De même que le père bien-aimé que nous pleurons consacra tous ses efforts, tous les instants de sa vie aux travaux et aux soins réclamés par le bien de ses sujets, nous aussi, à cette heure douloureuse, mais si grave et si solennelle en montant sur notre trône héréditaire de l'empire de Russie, ainsi que du royaume de Pologne et du grand-duché de Finlande qui en sont inséparables, nous prenons à la face du Dieu invisible, toujours présent à nos côtés, l'engagement sacré de n'avoir jamais d'autre but que la prospérité de notre patrie. Fasse la Providence qui nous a appelé à cette haute mission, que, guidé et protégé par elle nous puissions affermir la Russie dans le plus haut degré de puissance et de gloire. Que par nous s'accomplissent

les vues et les désirs de nos illustres prédécesseurs, Pierre, Catherine, Alexandre le bien-aimé, et notre auguste père d'impérissable mémoire! Par leur zèle éprouvé, par leurs prières unies avec ardeur aux nôtres devant les autels du Très-Haut, nos chers sujets nous viendront en aide. Nous les invitons à le faire, leur ordonnant en même temps de nous prêter serment de fidélité ainsi qu'à notre héritier, Son Altesse Impériale le césarevitch grand duc Nicolas Alexandrevitch. »

On comprend les sensations que produisirent à Paris comme à Londres les phrases de ce manifeste relatives à la Pologne, à la Finlande et surtout aux vues ambitieuses de Pierre, de Catherine et de Nicolas que leur héritier n'entendait point déserter; généralement, on s'étonna que le nouveau Tzar s'exprimât avec tant de netteté et affichât tout d'abord une politique aussi tranchée.

On apprit, en même temps, qu'Alexandre II conservait leurs portefeuilles à tous les ministres de son père. Ainsi, pour ne parler que des plus importants dans la situation donnée, le prince Tschernicheff restait président du conseil, M. de Nesselrode chancelier et ministre des affaires étrangères, et le prince Dolgorouki, ministre de la guerre; la marine demeurant sous la direction du grand duc Constantin.

Ces divers symptômes, il faut bien le dire, ne

pouvaient paraître pacifiques même aux yeux de ces optimistes qui croyaient encore à l'initiative de l'Autriche ou à la franche adhésion politique du gouvernement prussien.

II

Au lieu de partir pour la Crimée, Napoléon III renonçant tout à coup au projet qu'on lui avait prêté, résolut d'aller, accompagné de l'Impératrice, faire une visite à la reine d'Angleterre et l'inviter verbalement à venir à Paris pendant la durée de l'exposition de l'industrie.

Cette résolution fut officiellement annoncée dans la réception d'adieu du Corps législatif, le 15 avril 1855. « Je vous remercie de votre visite, Messieurs, dit l'Empereur aux députés, je vais à Londres et je m'y occuperai des affaires d'Orient. Nous voulons la paix mais une paix honorable. Ce n'est qu'à ce titre là qu'elle peut se faire. Au reste, paix ou guerre, je compte sur votre loyal concours. »

Quinze jours auparavant la portion de la garde impériale qui devait prendre part à la guerre de Crimée et dont le contingent formait environ huit mille hommes avait été dirigée sur Toulon et Marseille après avoir été passée en revue par l'Empereur.

Le couple impérial se dirigea rapidement sur

Calais pour se rendre ensuite de Douvres à Windsor où la reine Victoria résidait alors. La population anglaise dont la curiosité était très excitée par ce voyage semblait animée, d'ailleurs, des sentiments les plus cordiaux.

Dès le matin du 16 avril, la ville de Douvres était assiégée par une foule immense. Toutes les autorités municipales étaient sur pied, la garde civique et la *yeomanry* sous les armes; des drapeaux flottaient à toutes les fenêtres donnant à la vieille cité un air de jeunesse et de fête. Le prince Albert arriva vers neuf heures du matin et reçut du maire et du conseil municipal une adresse à laquelle il répondit par quelques mots affectueux, ajoutant que la visite de Napoléon III ne pouvait que resserrer les liens qui existaient déjà entre l'Angleterre et la France, ce qui devait nécessairement accroître les forces et le bien-être des deux nations, phrases stéréotypées, qui pourtant empruntaient de la circonstance même une signification particulière et une valeur incontestable.

Un épais brouillard était descendu sur la ville et sur la mer, dérobant à la vue le château, les falaises et les navires en rade. La navigation sur ces côtes ne laisse pas de présenter quelquefois des dangers et l'on craignit un moment que le programme de la journée ne fut forcément modifié. Cependant, on apprit à neuf heures et demie que l'empereur des

Français avait quitté Calais à bord du *Pélican*, les canons tonnèrent du haut des falaises et tout se disposa pour la réception officielle. Le maire et les autorités municipales attendirent sur la magnifique jetée commencée depuis sept ans et qui n'était pas encore terminée à cette époque. Cependant le brouillard ne se levait pas et l'on n'apercevait rien à cent cinquante mètres de distance.

Vers onze heures et demie, une salve générale des batteries de la côte annonça l'arrivée de l'escadrille impériale. Le prince Albert descendit au débarcadère, accompagné du comte Walewski et du personnel de l'ambassade française ; mais rien ne parut ; un faux signal avait été donné. On vit le prince Albert causer longuement avec lord Chelsea de l'uniforme de la milice qu'il examinait en détail, et lord Paget monta dans une chaloupe pour aller faire une reconnaissance en mer. Mais au moment où il s'installait dans l'embarcation, *le Pélican* apparut à cent mètres du débarcadère portant à l'avant le pavillon anglais et au grand mât le drapeau tricolore. Napoléon III debout sur le pont du bâtiment à vapeur, salua le prince Albert, la foule qui se pressait sur les quais fit entendre un long hourrah et la musique de la milice entonna l'air : *Partant pour la Syrie*, puis le couple impérial débarqua.

La traversée, très-mauvaise, avait été d'une

heure et demie plus longue qu'elle n'aurait dû l'être et le bâtiment qui portait Napoléon III, enveloppé par le brouillard en sortant de Calais, avait, quoique très-habilement dirigé et précédé à deux encâblures par un autre navire, failli être jeté sur les rochers de South Foreland.

Après un déjeûner servi à l'hôtel du *Lord Warden* où le prince Albert avait directement conduit ses hôtes entre deux haies de la milice et aux applaudissements de la foule; le maire et les aldermen de Douvres présentèrent une adresse de félicitation à Napoléon III qui répondit quelques mots en anglais, puis on se rendit au chemin de fer.

La suite de l'Impératrice se composait de la grande maîtresse princesse d'Essling, et de deux dames d'honneur. Celle de l'Empereur de huit personnes dont les principales étaient le maréchal Vaillant, le duc de Bassano, les colonels Ney et Fleury.

Ce ne fut qu'à sept heures du soir qu'on signala au château de Windsor l'arrivée du train impérial. Un détachement des gardes, formait la haie depuis la station du Great-Western-Railway jusqu'aux portes du palais où une garde d'honneur reçut au son des fanfares l'Empereur et l'Impératrice qui occupaient des voitures découvertes de même que le prince Albert et leurs suites. La reine d'Angleterre, entourée du prince de Galles, de la princesse

royale, du duc de Cambridge et du prince de Leiningen, reçut ses visiteurs dans le grand vestibule du palais. Les dignitaires de l'État et de la Couronne y compris lord Palmerston et le comte de Clarendon étaient groupés, tous en costume, derrière la reine, ainsi que la duchesse de Wellington, grande maîtresse du palais, les dames et demoiselles d'honneur.

Ces divers personnages montant le grand escalier arrivèrent dans la salle du trône où les jeunes enfants de la famille royale étaient réunis; puis dans la salle de réception où, suivant la tradition des cours, les personnes de la suite des souverains leur furent réciproquement présentées. Le dîner eut lieu dans la salle Saint-Georges, puis, après avoir entendu quelques morceaux de musique exécutés par les artistes de la chapelle de la reine, l'Empereur et l'Impératrice se retirèrent dans les grands appartements de gala du château qui leur avaient été destinés. Désormais blasé sur les contrastes, Napoléon III pouvait-il bien encore comparer cette réception splendide, dont chaque détail était redit en Europe et avait, pour ainsi dire, une portée politique avec l'existence modeste, effacée, qu'il avait menée quelques années auparavant sur ce même sol anglais d'où il était parti deux fois pour tenter la fortune? On s'habitue vite aux grandeurs, et le passé s'efface plus vite encore. Mais

l'existence d'aucun personnage de ce temps-ci n'a offert de scènes aussi opposées.

Deux jours après un chapitre de l'ordre de la Jarretière était tenu à Windsor par la reine Victoria et l'empereur des Français était reçu chevalier de cet ordre illustre, comme le roi Louis-Philippe l'avait été dans une circonstance analogue ; puis eût lieu le déjeuner offert à Guild-Hall par la ville de Londres et qui fut suivi d'une grande reception diplomatique chez le comte Walewski, ambassadeur de France. Tous les représentants des cours étrangères à l'exception de M. de Bernstorf, ministre de Prusse, qui s'était fait remplacer d'ailleurs par M. d'Usedom, s'étaient empressés de se rendre à l'invitation du comte Walewski. Un petit incident signala cette réception : l'Empereur ayant aperçu M. Buchanan, ministre des États-unis à Londres, alla vers lui et l'engagea à venir voir à Paris l'exposition universelle qui devait bientôt s'ouvrir. Il est bon d'ajouter que les États-Unis étaient si peu représentés à l'exposition que cette rareté ou, pour mieux dire, cette absence de produits, avait presque la portée d'une manifestation politique ; du moins on l'interprétait assez généralement ainsi. M. Buchanan répondit qu'il allait très-prochainement repartir pour les États-Unis, ce qui lui rendait difficile de visiter l'Exposition française. — La vapeur abrége bien les distances, observa l'Empe-

reur. « C'est vrai, reprit M. Buchanan, et il y a moins loin, peut-être de Paris à Washington que de Paris à Sébastopol où Votre Majesté va, dit-on, se transporter. » « Ceci est mon affaire et personne n'en sait rien » dit l'Empereur visiblement mécontent de cette sorte d'interpellation directe et peut-être aussi du ton de son interlocuteur.

Le 21 avril, le couple impérial quittait Londres à dix heures du matin et devait rentrer le lendemain soir à Paris après avoir passé à Boulogne une revue des troupes groupées sur ce point du littoral. Les mêmes bâtiments formant l'escadrille qui escortait *le Pélican* pendant la première traversée, l'accompagnaient encore au retour y compris *l'Austerlitz* qui pendant le brouillard avait fait côte près de Douvres mais sur lequel on n'avait signalé aucune lésion importante. Cette fois le canal fut franchi par un temps plus favorable et aucun incident ne vint troubler le voyage.

Mais après les émotions agréables de cette excursion politique, au milieu des souvenirs récents et flatteurs de la réception cordiale du peuple anglais, un événement d'une nature bien différente vint donner un sombre avertissement de l'instabilité possible des choses humaines.

L'Empereur était rentré le 22 avril à Paris. Le 28, entre cinq heures et cinq heures et demie du soir, au moment où il passait à cheval dans l'avenue des

Champs-Elysées escorté de deux aides de camp se rendant au bois de Boulogne où l'Impératrice le précédait en voiture, un homme attablé à un café à la hauteur du Château des fleurs se leva soudainement en le voyant s'avancer, s'élança sur la chaussée sortit de son paletot gris un pistolet à deux coups, tira une première fois sur l'Empereur dont il s'était efforcé d'approcher le plus possible, puis une seconde fois et cherchait déjà dans ses vêtements un autre pistolet, qu'il y tenait caché, lorsqu'un Corse nommé Alexandri, appartenant à la police et placé dans une voiture qui suivait de près l'Empereur, se précipita sur l'assassin, et, luttant avec lui, l'atteignit d'une arme qu'il portait. Tous deux roulèrent dans la poussière et l'Italien (car c'en était un) rudement maintenu par le Corse fut aisément arrêté.

Le bruit de la première détonation avait fait bondir le cheval de l'Empereur, et ce dernier apercevant alors l'assassin prêt à tirer un second coup de l'arme qu'il dirigeait contre lui, s'était brusquement penché en arrière et avait ainsi évité la balle.

La foule s'assemblait, des ouvriers qui travaillaient dans le voisinage venaient à chaque instant la grossir. L'Empereur avait regardé si son cheval était blessé, puis ouvrant ses vêtements pour montrer aux personnes qui l'entouraient qu'il n'était pas atteint, il avait dit au colonel Edgard Ney, « courez en avant et allez rassurer Eugénie, » puis

continuant sa route il s'était dirigé au pas du côté du bois de Boulogne.

L'Impératrice éprouva l'émotion la plus vive en apprenant cet attentat. Par une circonstance singulière, elle se trouvait avoir contribué à sauver l'Empereur, détail peu connu et parfaitement exact : son écuyer étant atteint d'une indisposition le jour de cette promenade, l'Empereur, au moment du départ, avait ordonné à l'un des deux officiers qui l'accompagnaient de rejoindre la voiture de l'Impératrice et de l'escorter. Mais en voyant arriver cet officier, M. de Valabrègue, et par une sorte de prescience, l'Impératrice avait insisté pour qu'il retournât de suite auprès de l'Empereur. Celui-ci s'avançait alors dans les Champs-Élysées n'ayant auprès de lui que le colonel Edgard Ney, qui protégeait sa gauche. M. de Valabrègue rejoignit au rond point l'Empereur couvert dès lors des deux côtés et cette circonstance gêna singulièrement les mouvements de Pianori dont elle contribua puissamment à faire avorter le dessein. Dès que la nouvelle de l'attentat se fut répandue dans le bois de Boulogne, beaucoup de cavaliers et d'amazones cherchèrent les deux souverains et, formant un groupe autour d'eux, leur firent une escorte au retour. L'Impératrice n'était pas maîtresse de son émotion et ne pouvait retenir ses larmes. Le soir l'Empereur voulut paraître au théâtre de l'Opéra

Comique, et lorsqu'il revint aux Tuileries, il y trouva réunis plusieurs membres du Corps diplomatique qui ayant de suite télégraphié la nouvelle à leurs souverains respectifs, étaient déjà en mesure de communiquer à l'Empereur les réponses qu'ils avaient reçues.

Cependant l'auteur de l'attentat. jeté dans une voiture, avait été conduit à la préfecture de police, où M. Pietri lui avait fait subir un premier interrogatoire. On avait trouvé sur lui, au moment de son arrestation et indépendamment du pistolet à deux coups qu'il venait de décharger, deux autres petits pistolets, un poignard et cent francs en or. Son passe-port était piémontais. Son pistolet à deux coups était de fabrique anglaise. Le chapeau qu'il portait paraissait avoir été récemment acheté à Londres.

Agé d'une trentaine d'années, il déclara faussement s'appeler Liverani et avoir exercé à Rome la profession de cordonnier. Il avait juré, disait-il, lors du siége et de la prise de Rome par l'armée française, de frapper un jour Louis-Napoléon Bonaparte, qui n'était alors que président de la République.

A peu de distance du lieu où l'attentat avait été commis, dans les Champs-Élysées, une femme placée dans une voiture attendait l'assassin, la main placée sur la portière pour la lui ouvrir et

le faire échapper à toute vitesse s'il était parvenu, dans le premier moment de trouble, à se soustraire à l'étreinte de la police. La voiture et la femme ne purent être retrouvées. Pendant la nuit beaucoup d'arrestations furent opérées parmi les refugiés récemment venus à Paris et au nombre desquels se trouvaient plusieurs Italiens. On sait qu'en vertu de l'article 54 de la Constitution, une Haute Cour de justice, juge sans appel ni recours en cassation tous les attentats ou complots contre le chef de l'État; mais cet article de la Constitution n'exclut pas la juridiction ordinaire et ce fut à la juridiction ordinaire, c'est-à-dire à la Cour d'assises de la Seine, que l'Empereur voulut confier le soin de prononcer sur l'attentat commis contre sa personne.

L'instruction de l'affaire fit connaître que l'assassin se nommait Giovanni Pianori et que, bien qu'il déclarât n'avoir pas de complices, l'acte qu'il avait commis était certainement le résultat d'un complot, et devait d'abord s'exécuter à Londres pendant le séjour de l'Empereur. Pianori était venu d'Angleterre avec une petite somme d'argent, trois cents francs, qu'il n'avait pu gagner par son travail. L'arme dont il s'était servi, celles qu'il portait sur lui au moment de l'attentat étaient des armes d'une certaine valeur. Il avait, avant de venir à Paris et de se rendre à Londres, séjourné à Mar-

seille et à Lyon. Il fut très-laconique dans ses réponses, soutint jusqu'à la fin qu'il n'avait pas de complices et montra une impassibilité presque absolue durant l'audience, fort courte d'ailleurs, qui fut consacrée à son jugement. M. Paillet avait été désigné d'office pour le défendre. Il se dit malade et fut remplacé par M. Benoît Champy qui, pris ainsi à l'improviste et assez embarrassé de ce rôle de défenseur qu'on lui donnait vis-à-vis d'une pareille accusation, ne prononça qu'un plaidoyer extrêmement court. M. Rouland, procureur général, déclara qu'il ne considérait pas ce crime comme un crime isolé et que la police était sur les traces des ramifications qu'il pouvait avoir. La suite a prouvé d'une façon bien sérieuse la vérité de ces assertions et la réalité d'une conspiration persévérante contre les jours de Napoléon III, voué à la mort par les sociétés secrètes de l'Italie. Pianori condamné à la peine des parricides aux termes de la loi votée, comme nous l'avons vu, par le Corps Législatif en mai 1853 et qui remettait en vigueur les articles 86 et 87 du code pénal, dit seulement lorsqu'on lui demanda s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense « *l'ho fato e non lo faro più.* »

En le frappant, on n'abattait qu'une des mille têtes de l'hydre toujours renaissante acharnée contre la personne de l'Empereur.

III

Par un décret daté et envoyé de Windsor, Napoléon III avait appelé l'amiral Hamelin au ministère de la marine en remplacement de M. Ducos que la mort venait d'enlever, encore dans la force de l'âge, à ce poste rendu si important par la guerre engagée contre la Russie.

M. Théodore Ducos, né en 1801, et envoyé pour la première fois à la Chambre des députés par le département de la Gironde, sous la monarchie de 1830, était un de ces hommes dont les qualités n'allant point jusqu'à l'extrême, qui produit quelquefois le défaut et provoque toujours l'envie, sont généralement sympathiques aux grandes assemblées politiques. Doux sans timidité, honnête sans raideur, habile sans duplicité, disert sans éloquence, M. Ducos avait traversé nos dernières révolutions en sachant ne froisser personne, et était arrivé le plus simplement du monde à la position élevée que lui réservait le second empire.

Par une singulière fatalité, la mort qui avait récemment frappé un de ses deux enfants jumeaux, enlevait l'autre en même temps que lui-même ; de telle sorte que les obsèques du ministre réunirent d'une façon touchante les cercueils du père et du fils.

La mort frappait aussi à Sébastopol, et avec une incessante rigueur, les individualités militaires les plus sympathiques, les plus connues. Chaque courrier apportait quelque nouveau nom à inscrire sur ce martyrologe de l'honneur et du devoir. A Paris, Sébastopol ne passionnait plus, mais attristait l'opinion : le pays, vis-à-vis de la guerre de Crimée, était comme un malade dont les souffrances se prolongent et qui, après les avoir supportées avec impatience, finit presque par s'y habituer. Depuis le retour du général Niel, que sa haute capacité spéciale dans l'arme du génie rendait si apte à juger une situation pareille, le public renseigné et le gouvernement français savaient deux choses : la première, c'est que jamais un siége n'avait été entrepris dans des conditions plus défavorables, par la raison très-simple que, l'investissement de la place n'étant pas complet, la garnison et ses travailleurs pouvaient se trouver sans cesse renouvelés. La seconde, c'est que, quel que fut, d'ailleurs, le parti que l'on prendrait au sujet de l'investissement, et malgré le danger d'étendre encore sur la droite des cheminements déjà trop développés, il fallait attaquer la place du côté de l'ouvrage dit tour Malakoff.

Lorsque le général Niel quitta la Crimée, douze cents travailleurs, placés sous les ordres du général Bosquet, commençaient, sur ce point, les tra-

vaux d'approche. On était alors au 8 février. L'armée française venait de recevoir une organisation nouvelle qui la constituait en deux corps. Le premier devait être commandé par le général Pélissier et était attaché comme auparavant à l'attaque de gauche. Le deuxième restait sous les ordres du général Bosquet, et, tout en demeurant corps d'observation, était chargé d'exécuter les travaux dirigés contre la tour Malakoff. La garde impériale et la division Brunet seraient établies dans une position centrale, prêtes à se porter sur les points menacés.

De leur côté, les Russes qui avaient compris que c'était vers la tour Malakoff qu'allaient se porter les efforts de leurs adversaires, concentraient sur ce point leur incroyable ardeur, et, dirigés par l'habile Totdleben, improvisaient chaque jour de nouvelles redoutes : ce grand défenseur de villes rencontrait un concours étonnant dans ces énergiques remueurs de terre.

Un instant, lorsqu'on apprit en Crimée la mort de l'empereur Nicolas, on supposa que ce grave événement pourrait amener quelques modifications dans la situation politique qui réagiraient sur les faits de guerre. Mais l'illusion fut de courte durée, ainsi qu'on l'a vu, et le siége dut continuer avec plus d'ardeur que jamais. A la date du 23 mars, une dépêche particulière du général Can-

robert adressée au ministre de la guerre dépeignait la position de la façon la plus claire et la plus complète. « A la gauche, disait le général, le premier corps continue à fonctionner et à défendre avec un succès constant les énormes travaux d'attaque entrepris, de ce côté, contre la place. On a la confiance que le feu concentré entre le bastion Central et le bastion du Mât, assurera à nos colonnes d'assaut la possession, au moins, de la première enceinte de la ville comprise entre ces deux points. A la droite, le deuxième corps qui, tout en observant la plaine de Balaclava et la vaste vallée de la Tchernaïa, doit occuper le plateau dominant d'Inkermann, où il a élevé de nombreuses batteries au milieu de difficultés de tout genre, cheminé péniblement sur le roc vif, sous le feu des grosses batteries de Karabelnaïa et sous celui d'une myriade de tirailleurs retranchés dans les nombreuses embuscades vers le mamelon sud de la tour Malakoff. Là, l'ennemi a construit un très-fort ouvrage qui est protégé, en avant, par le feu croisé des batteries s'étendant depuis le grand Redan jusqu'aux ouvrages russes, à l'est de la baie du Carénage et soutenu en arrière, à moins de huit cents mètres, par plus de vingt mille hommes d'infanterie, pouvant facilement et à notre insu être portée à un effectif double en une seule nuit. L'ennemi attaque à chaque instant nos chemine-

ments et notre parallèle; il n'a pu jusqu'à présent arrêter nos travaux de ce côté, mais il en contrarie la marche et nous fait éprouver des pertes; il a en outre, par suite de la configuration du terrain de défense, qui est la corde d'un arc de cercle, le grand avantage de tenir ses forces réunies sur ce point central, et de pouvoir facilement les jeter en masse sur une partie quelconque de la mince ligne que nous occupons autour de lui et qui est éloignée de près de quatre kilomètres de nos camps les plus rapprochés. Ces circonstances jointes à celles que feraient naître une attaque et une démonstration combinées contre nos lignes de circonvallation par les vallées de la Tchernaïa et de Balaclava, constituent pour le deuxième corps et, par suite, pour l'armée un danger réel auquel je m'efforce d'obvier par le bon emplacement de solides réserves et par l'augmentation de l'effectif des troupes du général Bosquet. » Tels étaient, en résumé, le fort et le faible de la situation de notre armée à la fin du mois de mars.

Le 4 de ce même mois, on avait échangé à Turin les ratifications d'un traité par lequel le roi de Sardaigne s'alliant activement, en vue de l'avenir, à la politique de la France et de l'Angleterre en Orient, s'engageait à fournir, pour les besoins de la guerre, un corps d'armée de quinze mille hommes formant deux divisions et une brigade de

réserve sous le commandement d'un général sarde, la solde et la subsistance de ces troupes devant demeurer à la charge du gouvernement de Victor-Emmanuel. Les visées ambitieuses de ce souverain rendaient incontestablement une telle initiative très-habile, et la suite a prouvé à quel point cette résolution longuement méditée pouvait devenir fructueuse pour la maison de Savoie. Ce fut au général Alphonse de la Marmora que fut confié le commandement de cette petite armée. La cour de Turin venait de faire une perte cruelle en la personne du duc de Gênes, prince qui, dans les guerres de 1848 et de 1849, en Italie, avait montré de grandes qualités militaires et qui eût, très-probablement, désiré diriger lui-même cette lointaine expédition. Ce fut dans le courant du mois d'avril que les Piémontais débarquèrent en Crimée.

A cette même époque Omer Pacha débarquait aussi amenant quatre divisions turques, et, du 12 au 20 mai, la garde impériale, sous les ordres du général Regnaud de Saint-Jean d'Angely, après avoir séjourné deux semaines au camp de Maslak, près de Constantinople, arrivait également devant Sébastopol accompagnée de deux divisions d'infanterie, commandées par les généraux d'Herbillon et d'Aurelle ainsi que de la division de cavalerie placée sous les ordres du général d'Allonville.

De leur côté les Russes avaient reçu des renforts

considérables. Un nouveau commandant en chef leur était arrivé pour remplacer le prince Menchikoff que l'état de sa santé forçait de quitter la Crimée. Ce nouveau général envoyé à Sébastopol était le prince Gortchakoff[1] qui s'était fait connaître pendant la campagne de Pologne en 1831, notamment à la bataille d'Ostrolenka et à la prise de Varsovie où il avait le commandement supérieur de l'artillerie russe. Plus récemment, en 1853, lors de l'occupation des provinces Moldo-Valaques, le prince Gortchakoff avait commandé l'armée du Danube jusqu'à l'arrivée du maréchal Paskiewitch.

Pendant la durée des mois de mars et d'avril, un grand nombre de sorties nocturnes des assiégés avaient été repoussées par nos soldats, mais quelquefois avec de grande pertes, car les Russes montraient un acharnement extraordinaire. Une de leurs attaques les plus vigoureuses avait eu lieu dans la nuit du 22 au 23 mars. C'étaient des alertes continuelles, des embuscades imprévues qui fatiguaient singulièrement le soldat et gênaient beaucoup nos travaux. De temps à autre également, les assiégeants tentaient des attaques partielles destinées à déloger les tirailleurs russes et à renverser les ouvrages en terre plus ou moins importants, derrière lesquels s'abritaient les colonnes

1. Né en 1795.

de l'ennemi. Mais ces tentatives nous coûtaient toujours cher et le nombre des officiers supérieurs frappés par le feu des Russes augmentait dans une très-regrettable proportion. Si dans les excellentes positions qu'occupaient les armées alliées, elles eussent été attaquées par l'ennemi, il en eût pu résulter pour elles un avantage décisif, et pour provoquer cette agression extérieure dont ils comprenaient l'importance, les généraux Canrobert et Raglan avaient jugé utile de faire recommencer le feu dirigé contre la place par la totalité des batteries françaises et anglaises. Mais l'armée russe de secours ne quittait pas ses cantonnements.

D'un autre côté les instructions secrètes du général Canrobert disaient catégoriquement « Si l'assaut de Sébastopol est impossible, ou doit coûter trop de monde sans nous amener à la prise totale de la ville, il faut vous tenir sur la défensive et vous arranger de telle sorte qu'il soit possible de vous prendre deux divisions d'infanterie, la garde impériale et toute la cavalerie, quatre batteries montées et quatre à cheval, pour que toutes ces troupes jointes à un corps de quarante mille hommes réuni à Maslak, près Constantinople, puissent au premier signal, opérer extérieurement contre l'ennemi. »

Un instant, pressé par la difficulté de la situation, le général Canrobert eut l'idée de tenter un

assaut que lord Raglan conseillait et désirait d'ailleurs. C'était à la fin d'avril; on prit toutes les dispositions nécessaires pour exécuter ce projet auquel les soldats applaudissaient plus encore que leurs chefs naturellement effrayés de la responsabilité qui pesait sur eux; mais au moment où cette entreprise périlleuse allait se réaliser, on reçut une dépêche annonçant que dans les premiers jours de mai, toute l'armée de réserve serait réunie à Constantinople prête à être transportée en Crimée, et les généraux alliés furent unanimement d'avis qu'il fallait attendre ce renfort. Du reste, on croyait encore à cette époque que Napoléon III se rendrait à Sébastopol.

Ce fut alors que lord Raglan, qui regrettait le retard apporté dans l'attaque générale de la place, eut l'idée de profiter du temps qui restait avant l'arrivée du corps de réserve pour diriger une expédition sur Kertch, explorer le détroit de Yeni-Kalé, séparer l'Asie de l'Europe et enlever aux Russes les moyens de ravitaillement qu'ils tiraient de la mer d'Azoff. Le général Canrobert n'était pas très-partisan de cette expédition; il céda cependant; une flottille de bateaux à vapeur partit dans la soirée du 30 avril emportant une division anglaise commandée par le général Brown et une division française placée sous les ordres du général d'Autemarre. Mais dès le lendemain, arrivait de

Paris une dépêche télégraphique expédiée du cabinet de l'Empereur et ainsi conçue :

« Au reçu de cette dépêche, réunissez tous vos moyens pour vous préparer à attaquer l'ennemi extérieurement; concentrez immédiatement toutes vos forces, même celles de Maslak. »

Le général Canrobert courut aussitôt prévenir lord Raglan des ordres formels qu'il venait de recevoir. Il fallait renoncer à l'expédition de Kertch et rappeler sur-le-champ les troupes et les bâtiments qui devaient y prendre part. Lord Raglan n'admit pas cette nécessité et demanda avec beaucoup d'insistance que rien ne fût modifié relativement à l'expédition, mais le général français ne céda pas. Il déclara qu'en présence d'une dépêche aussi impérative, il n'avait plus qu'à rappeler le vice-amiral Bruat et le général d'Autemarre. C'est ce qu'il fit, en effet. Un de ses officiers d'ordonnance partit immédiatement, chargé de joindre la flottille et de notifier le contre-ordre aux chefs français de l'expédition. Ce fut près du détroit de Kertch qu'il rencontra les bâtiments portant les deux divisions anglaise et française, et qu'il put remettre à l'amiral Bruat, la dépêche contenant l'ordre formel de revenir sur ses pas. Les regrets, on le comprend, furent vifs dans le corps expéditionnaire. L'amiral anglais Lyons résista même dans le premier moment, n'ayant pas encore reçu

l'ordre de son chef direct, mais des instructions ne tardèrent pas à lui parvenir et il reprit, comme l'amiral Bruat, le chemin de Sébastopol.

Lord Raglan avait été très-désagréablement affecté de ces diverses circonstances, particulièrement de la persistance, très-naturelle d'ailleurs, du général Canrobert à exécuter à la lettre les ordres qu'il venait de recevoir. Une grande froideur se manifesta, à dater de cette époque, dans les relations établies entre les deux généraux en chef. Suivant les instructions qui lui avaient été transmises de Paris, le général français dirigea immédiatement sur Constantinople tous les bâtiments de l'escadre, pour amener à Sébastopol les troupes du camp de Maslak et il était absorbé par ces préparatifs, lorsque arriva un officier d'ordonnance de l'Empereur, le commandant Favé, chargé de lui faire connaître que Napoléon III renonçait définitivement à venir en Crimée et de lui remettre un plan de campagne que l'Empereur avait tracé lui-même. Ce plan divisait les troupes alliées en trois armées : une armée de siége et deux armées d'opérations. Il concluait à une diversion, qui aurait pour but d'anéantir l'armée russe extérieure et d'arriver à l'investissement complet de la place.

Malheureusement, comme nous venons de le dire, la bonne harmonie n'existait plus entre les deux généraux en chef. Lord Raglan témoignait

d'ailleurs une répugnance extrême pour les projets de diversions extérieures, qui formaient le fond du plan de campagne apporté de Paris. Lorsque ce plan lui fut communiqué, il y fit de très-nombreuses objections ; on voyait aisément que, s'il cédait sur certains points, ses convictions étaient entièrement contraires à l'ensemble et à la pensée dominante. En présence de cette opposition déclarée ou latente, mais très-caractérisée, le général Canrobert, afin d'écarter les obstacles et d'aplanir les voies autant qu'il était en son pouvoir, offrit au généralissime anglais de lui abandonner le commandement supérieur et d'exécuter, sous ses ordres, le plan qu'il avait reçu. Lord Raglan fut surpris de cette proposition spontanée. Son premier mouvement fut de refuser, puis il se ravisa et finit par ne plus mettre à son acceptation qu'une condition inadmissible, d'ailleurs, à cause du développement déjà beaucoup trop grand des lignes françaises sous le feu de la place. Il demandait que, durant l'expédition extérieure, nos troupes occupassent et défendissent les tranchées anglaises. Le général Canrobert ne put accéder à ce désir.

Alors, cédant à un mouvement très-naturel de découragement et d'impatience, espérant mettre fin à des tiraillements et à des indécisions si préjudiciables à la cause commune, le général prit une résolution suprême.

Le 16 mai, il expédiait au ministre de la guerre une dépêche télégraphique ainsi conçue : « Ma santé fatiguée ne me permettant plus de conserver le commandement en chef, mon devoir envers mon souverain et mon pays, me force à vous demander de remettre ce commandement au général Pélissier, chef habile et d'une grande expérience. L'armée que je lui laisserai est intacte, aguerrie, ardente et confiante; je supplie l'Empereur de m'y laisser une place de combattant à la tête d'une simple division. »

Deux jours après, il écrivait à l'Empereur cette lettre confidentielle et détaillée qui donnait à sa résolution si grave, la véritable signification qu'elle devait avoir. « Le peu d'effet relatif produit contre Sébastopol par les nombreuses et excellentes batteries des alliés; la non attaque de nos lignes extérieures par l'ennemi; la réouverture du feu, qui paraissait très-probable et sur laquelle j'avais fondé des espérances d'un succès plus décisif que celui d'Inkermann; les ardues difficultés que je viens d'éprouver pour préparer l'exécution du plan de campagne de Votre Majesté, devenu presque impossible par la non-coopération du chef de l'armée anglaise; la position *très-fausse* que m'a créée ici, vis-à-vis des Anglais, le rappel subit de l'expédition de Kertch, à laquelle, je l'ai su depuis, ils attachaient une importance capitale; les excep-

tionnelles fatigues morales et physiques auxquelles, depuis neuf mois, je n'ai pas cessé un seul instant d'être soumis; toutes ces raisons, Sire, ont produit dans mon âme une conviction, celle que je ne devais plus diriger désormais en chef une immense armée dont j'avais su conquérir l'estime, l'affection et la confiance. Dès lors mon devoir envers Votre Majesté, envers la patrie, était de m'effacer et de demander mon remplacement par le général pour lequel, dans sa sage prévoyance, l'Empereur m'avait confié une lettre de commandement en chef et qui réunit les conditions de capacité, d'autorité morale, d'habitude de conduire les grandes affaires et d'énergie nécessaire pour amener à un heureux et sérieux résultat la vaste entreprise dont la mort de mon prédécesseur et la volonté de l'Empereur m'avaient chargé. Le soldat et l'officier connaissent les qualités guerrières du général Pelissier, ils vont l'entourer de toute leur confiance. Le concours de nous tous lui est complétement acquis et je sais que le nouveau général en chef a en son succès la foi la plus vive

« Votre Majesté me permettra-t-elle de lui dire que mon nom est trop connu des troupes dont la confiante affection n'a cessé et ne cesse de m'honorer, pour que dans les circonstances présentes, je ne reste pas au milieu d'elles, afin de leur donner en face des fatigues et des périls l'exemple du

dévouement au service et à la gloire de l'Empereur et de la France? J'ose donc supplier Votre Majesté de me permettre de commander une division dans cette belle et héroïque armée dont la conduite a honoré et honorera toujours la France. »

La dépêche adressée au ministre avait été expédiée le 16 mai à 10 heures du matin; à onze heures du soir partait des Tuileries la réponse télégraphique suivante: « L'Empereur accepte votre démission. Il regrette que votre santé soit altérée; il vous félicite du sentiment qui vous fait demander de rester à l'armée; vous y commanderez, non pas une division, mais le corps du général Pelissier. Remettez le commandement en chef à ce général. »

IV

Pendant que ces graves événements s'accomplissaient en Crimée on procédait, à Paris, à l'ouverture de l'Exposition universelle, et l'on donnait à cette cérémonie tout l'éclat possible, suivant en cela l'exemple du gouvernement anglais lors de la première Exposition de Londres. Entre cette fête pacifique des arts et de l'industrie et les pompes mortelles de la guerre acharnée qui ensanglantait en ce moment les plateaux de la Chersonèse le contraste était saisissant mais il attestait aussi la puissance et l'énergie morale du pays qui pouvait au

même moment procéder à des œuvres si diverses.

Le 15 mai avait été fixé pour l'ouverture de l'Exposition. Le soleil ne favorisa pas cette solennité. Elle fut assombrie au contraire par un temps pluvieux et froid que n'aurait jamais pu faire prévoir la date printanière à laquelle cette inauguration avait été renvoyée. L'édifice élevé dans les Champs-Élysées et consacré à recevoir les échantillons de l'industrie du monde entier, avait un aspect monumental qui satisfaisait l'œil de prime abord, bien qu'il fut loin d'égaler le fameux Palais de cristal des Anglais, ou, pour mieux dire, de lui ressembler, car aucune comparaison ne pouvait être établie entre les deux constructions. Mais on n'avait pas tardé à s'apercevoir que son enceinte serait, malgré les proportions qu'on lui avait données, beaucoup trop étroite pour pouvoir contenir tous les envois qui seraient faits et l'on avait eu l'idée de construire sur l'avenue dite Cours-la-Reine une longue annexe qui communiquerait, par un pont volant, à une vaste rotonde élevée derrière le bâtiment de l'Exposition et destinée elle-même à renfermer un grand nombre d'objets que la construction primitive n'aurait pu contenir. L'annexe du Cours-la-Reine était, pour la majeure partie, consacrée aux machines.

Faisant suite à cette annexe et située à l'extré-

mité de l'avenue Montaigne une autre construction qui devait être éphémère s'était élevée pour recevoir l'Exposition des beaux-arts, réunion de statues et de tableaux de tous les maîtres modernes et de tous les pays, qui ne devait pas être un des moindres attraits de cette solennité internationale. Au milieu de ces divers bâtiments et les faisant communiquer entre eux, des jardins avaient été tracés et des fontaines, dont quelques-unes étaient elles-mêmes des œuvres d'art, égayaient l'œil tout en y répandant une salutaire fraîcheur.

Le bâtiment principal de l'Exposition universelle devait le jour de l'inauguration recevoir non-seulement les grands corps de l'État, mais aussi tous les corps constitués de la capitale. Les femmes des fonctionnaires publics qui les composaient étaient également invitées et un assez grand nombre d'entre elles devant occuper les banquettes disposées au centre de la nef à droite et à gauche du trône avaient reçu l'invitation de ne se rendre à la cérémonie qu'en grande toilette du soir. Le milieu de la nef en face de la principale porte d'entrée allait, en effet, concentrer tout l'appareil de ce que nous nommerons la mise en scène de cette solennité.

Trois ou quatre heures avant le commencement de la cérémonie, les personnes munies de billets arrivaient en foule aux portes de l'édifice et les

voitures s'y accumulaient. Il y eut beaucoup de désordre mais heureusement sans accident, dans cette entrée très-mal réglée des invités. Le cortége impérial ne devait quitter les Tuileries qu'à une heure. Le canon des Invalides annonça son départ. Ce cortége se composait de six voitures d'apparat, dont la dernière attelée à huit chevaux renfermait l'Empereur, l'Impératrice, la grande maîtresse et le grand maréchal du Palais. Cette dernière voiture était escortée par l'escadron des Cent-Gardes. Des cuirassiers de la garde impériale ouvraient et fermaient la marche.

Le prince Napoléon en grand uniforme et accompagné des principaux fonctionnaires du Palais alla recevoir sur le seuil l'Empereur et l'Impératrice, leur servant, pour ainsi dire, d'introducteur dans le sanctuaire de l'industrie. L'éclatante beauté de l'Impératrice était encore relevée par une toilette d'une incomparable richesse; on voyait que l'on avait, à l'exemple de l'Angleterre, cherché par toutes ces splendeurs à frapper l'imagination publique et à fixer dans la mémoire du peuple le souvenir de cette journée d'inauguration.

Les souverains se dirigèrent vers le trône élevé de plusieurs degrés sur une large estrade, surmonté d'un riche baldaquin et s'adossant à une muraille de velours cramoisi. L'Impératrice salua l'Empereur avant de s'asseoir sur son fauteuil;

l'Empereur resta debout; les membres de la famille impériale occupaient des pliants à la droite et à la gauche du trône autour duquel avaient pris place les ministres, les maréchaux, les amiraux, les cardinaux, le Corps diplomatique et toute la maison de l'Empereur. Alors le prince Napoléon s'avança au pied des degrés du trône pour lire, en sa qualité de président de la Commission impériale de l'Exposition un long discours renfermant l'exposé des travaux de cette commission, puis les souverains descendirent de l'estrade et le cortége, se reformant dans le même ordre qu'à son entrée, parcourut l'avenue centrale de l'Exposition, revint par les côtés à travers les étalages presque tous incomplets et quelquefois vides, car bien des envois avaient été faits trop tardivement, et finalement regagna le centre de l'axe, d'où le signal du départ fut donné pendant que l'orchestre jouait la marche finale du *Guillaume Tell* de Rossini.

Telle fut cette cérémonie à laquelle, nous le répétons, on avait voulu donner une splendeur tout exceptionnelle. Le public en sortant du Palais de l'Exposition et en regrettant que la reine d'Angleterre n'eût pu assister à cette inauguration brillante, se reportait d'avance par la pensée aux fêtes qui seraient données lors de sa visite à Paris. Mais le voyage en France de la reine Victoria ne devait avoir lieu qu'au mois d'août. Le lord maire

de Londres et les aldermen précédèrent leur souveraine. Ils arrivèrent dans les premiers jours de juin. Une députation de la Commission municipale de Paris s'était rendue à Boulogne pour les recevoir à leur débarquement, et un train spécial les conduisit dans la capitale où les attendait une magnifique et cordiale hospitalité. Le lord maire de Londres était alors sir Moon baronnet. Des fêtes de tout genre leur furent données et ils déposèrent une adresse qni est restée dans les archives de l'édilité parisienne. Leur présence à Paris coïncidait, d'ailleurs, avec celle du jeune roi de Portugal et de son frère le duc d'Oporto arrivés le 26 mai et auxquels Napoléon III faisait une réception très-distinguée. On donna en leur honneur une revue au Champ de mars, un grand bal à l'Hôtel de ville et un concert à la Cour. Le jeune dom Pédro V[1] qui, avant de quitter la France, voulut visiter plusieurs établissements publics entre autres l'Ecole de cavalerie de Saumur, était un prince d'une instruction étendue et d'un esprit d'observation très-remarquable. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, et l'objet de prédilection de ses études était l'organisation des armées. La mort en le frappant prématurément ainsi que son frère, n'a

1. Né le 16 septembre 1837, de la reine dona Maria da Gloria et du roi dom Fernando, duc de Saxe-Cobourg-Gotha.

pas seulement frappé la maison de Bragance mais, on peut le dire, le Portugal lui-même.

Cependant toutes les ressources que les précédents emprunts avaient fournies pour les énormes dépenses de la guerre de Crimée, étaient sur le point d'être épuisées et il fallait pourvoir aux exigences de la situation, c'est-à-dire recourir à un emprunt nouveau. De plus, une levée de cent quarante mille hommes était nécessaire pour la continuation des opérations entreprises. Il fallut donc réunir en session extraordinaire le Sénat et le Corps législatif; ils furent convoqués pour le 2 juillet.

On avait d'abord supposé que l'ouverture de cette session extraordinaire aurait lieu sans aucune espèce d'apparat; mais l'Empereur, dans les circonstances si graves où l'on se trouvait, sentit la nécessité de parler lui-même aux représentants du pays, des sacrifices que la situation commandait et il fit en personne, aux Tuileries, l'ouverture de cette session en prononçant un assez long discours dont voici le résumé :

Après avoir constaté que les conférences de Vienne avaient été impuissantes à amener la paix, Napoléon III déclarait qu'il venait faire appel au patriotisme du pays et à celui du Corps législatif. Il faisait l'historique des négociations entamées : Pouvait-on dire que la France et l'Angle-

terre eussent manqué de modération? non; les exigences de la France et de l'Angleterre ne s'étaient point accrues en proportion de la grandeur de la lutte et des sacrifices déjà faits. Toutes leurs propositions, si désintéressées qu'elles fussent et qui avaient été approuvées en principe par l'Autriche, par la Prusse et par la Russie elle-même, s'étaient pourtant évanouies dans les conférences. La Russie qui avait consenti théoriquement à mettre fin à sa prépondérance dans la mer Noire avait refusé toute limitation de ses forces navales et on en était encore à attendre que l'Autriche exécutât ses engagements qui consistaient à rendre son traité d'alliance offensif et défensif si les négociations n'aboutissaient pas. Elle avait, il est vrai, proposé de garantir avec elle par un traité l'indépendance de la Turquie, et de considérer à l'avenir comme *Casus belli* le cas où le nombre des vaisseaux de la Russie aurait dépassé celui qui existait avant la guerre; mais accepter une pareille proposition n'était pas possible, car elle ne liait en rien la Russie et, au contraire, nous paraissions sanctionner par une convention sa prépondérance dans la mer Noire; la guerre avait donc dû suivre son cours. Le dévouement de l'armée et de la flotte ne pouvait manquer d'amener bientôt un résultat décisif. Le pays avait de son côté, déjà montré quelles étaient sa confiance et ses ressources; il

avait quelques mois auparavant offert dix-sept cents millions de plus qu'on ne lui demandait. Une partie de cette somme devait suffire pour soutenir son honneur militaire et ses droits comme grande nation. Le gouvernement proposerait aussi au Corps législatif de voter la loi annuelle de recrutement. Il n'y aurait point de levée extraordinaire et l'on rentrerait dans les voies accoutumées qui nécessitaient, pour la régularité de l'administration, le vote de la levée une année d'avance.

Tel était en résumé le discours impérial. Le Corps législatif se réunit le même jour à trois heures et demie en séance publique et son président, M. de Morny, vint dans une courte allocution lui demander que tout en restant calme et indépendant il n'hésitât pas à donner à l'Empereur un nouveau témoignage d'adhésion, dont l'effet serait d'augmenter sa force et de l'aider à accomplir la tâche difficile que les événements lui avaient imposée. Puis il donna lecture du projet de décret relatif à l'emprunt dont le total serait de sept cent cinquante millions de francs. Deux autres projets de loi furent présentés ensuite, l'un qui autorisait la levée d'un contingent de cent quarante mille hommes sur la classe de 1855, l'autre qui soumettait au Corps législatif l'examen de divers impôts, dont les principaux étaient un décime sur le transport des

voyageurs et bagages en chemin de fer, et un décime sur les alcools.

Cette session extraordinaire ne dura que dix jours. Les lois relatives à l'emprunt et aux nouveaux impôts furent votées après de courts débats et quelques semaines après 316 864 souscripteurs offrirent 3 milliards 652 millions (nous donnons les chiffres dans leur totalité parce qu'ils sont historiquement curieux) au lieu des 750 millions que leur demandait l'État.

Les nouvelles de Crimée devenaient, du reste, plus encourageantes de jour en jour. La nomination du général Pelissier avait été accueillie par l'armée d'Orient avec une grande faveur. Assurément le soldat témoignait d'ordinaire les sympathies les plus vives pour le général Canrobert, dans lequel il trouvait des sentiments en quelque sorte paternels, mais il comprenait très-bien aussi que le général Canrobert se trouvait dans une de ces situations où la responsabilité paralyse l'énergie de certains caractères, et l'on en était venu à vouloir à tout prix des événements décisifs; chacun sentait qu'une tactique plus audacieuse allait être inaugurée par un nouveau commandant en chef.

Le général Pelissier[1] avait bien en lui tout ce qu'il fallait pour réaliser des plans plus hardis. Autant

1. Né en 1794, mort en 1864.

Canrobert, héroïque lorsqu'il ne s'agissait que de lui, était partisan d'une stratégie prudente et temporatrice en ce qui touchait les opérations générales; autant Pelissier, qui avait popularisé en Afrique la plus heureuse témérité et qui ne reculait devant aucune extrémité pour accomplir un fait de guerre, était prédisposé aux grands coups de main et aux sanglantes hardiesses. On pouvait donc s'attendre à une reprise terrible de la lutte et à des événements d'une importance considérable, quel qu'en put être d'ailleurs le résultat.

Le plan du nouveau général en chef était, en effet, complétement offensif. Ses instructions portaient du reste qu'il devait s'entendre le plus et le mieux possible avec le commandant des forces anglaises, et ce fut la ligne de conduite qu'il s'efforça de tenir jusqu'à la fin de la campagne. L'avortement de l'expédition de Kertch, abandonnée sans coup férir, avait servi de texte aux récriminations amères des journaux anglais. On se souvient que la flotille anglo-française était déjà parvenue en vue de ce point, que le Fulton en observation dans ces parages déclarait hors d'état de se défendre, lorsque des signaux avaient annoncé l'arrivée d'ordres pressants pour l'amiral français; *le Dauphin*, parti la nuit même du jour où la flottille avait mis à la voile, venait apporter l'ordre transmis de Paris par le télégraphe, de masser toutes

les troupes, sans exception, autour de Sébastopol. Nous avons dit combien la déception avait été vive, combien les regrets avaient été grands.

L'expédition de Kertch fut donc immédiatement reprise. Il fut arrêté entre les généraux en chef et les amiraux qu'un corps expéditionnaire composé de sept mille Français et de trois batteries sous les ordres du général d'Autemarre, de trois mille Anglais et d'une batterie sous les ordres du général Brown, de cinq mille Turcs et d'une batterie empruntée à l'armée d'Omer-Pacha, s'installerait sur les deux escadres qui le transporteraient devant Kertch.

Ce fut le 22 mai que les troupes destinées à cette expédition s'embarquèrent dans la rade de Kamiesch. Le 24, au point du jour, lisons-nous dans la dépêche de l'amiral Bruat, les deux escadres étaient réunies au lieu du rendez-vous, à douze milles au sud du cap Takli. Les chaloupes, les embarcations et les canots-tambours furent mis à la mer; les bâtiments à vapeur se rangèrent en ligne et se dirigèrent vers la baie que forme, en s'avançant vers l'Est, la pointe basse de Kamiesch. Toutes ces dispositions avaient été prises pour jeter à terre, d'un seul coup, trois mille hommes, au moins, d'infanterie qui devaient être fortement soutenus par trois batteries d'artillerie et par une demi-section de fuséens.

Les Russes trop faibles sur ce point pour pouvoir résister à une attaque sérieuse se replièrent dans l'intérieur des terres à l'approche de nos vaisseaux; mais, en se retirant, ils firent sauter leurs batteries et les ouvrages qui commandaient la passe de la mer d'Azoff, dans laquelle les deux escadres pénétrèrent immédiatement, poursuivant et capturant un grand nombre de bâtiments marchands qui cherchaient à s'enfuir dans toutes les directions.

Le château d'Iéni-Kalé, ancienne et solide construction turque, pouvait offrir une résistance un peu plus longue. Des batteries flottantes disposées en avant des défenses de la vieille forteresse et se reliant à elles ajoutaient encore aux difficultés qu'on pouvait rencontrer sur ce point du littoral, dont on ne connaissait pas parfaitement le fort et le faible. *Le Fulton* et *la Mégère,* canonnières anglaises, dirigèrent tout un jour leur feu sur le vieux château, qui au coucher du soleil fut incendié par ses défenseurs et sauta en l'air avec un terrible fracas.

Les troupes expéditionnaires purent donc se porter en avant et s'établir dans la petite ville d'Iéni-Kalé, tandis que les escadres parcourant la mer d'Azoff brûlaient, avec tous les approvisionnements qu'elles contenaient, les villes de Marioupol, Génitcherk, Berdiansk et Taganrog. Anapa

elle-même, que ses fortifications imposantes pouvait mettre à l'abri d'un coup de main, mais dont les Russes craignaient l'investissement, fut démantelée et en partie brûlée par eux avant leur retraite.

Ainsi la nouvelle expédition de Kertch avait merveilleusement réussi. Elle avait été faite à propos et à temps, car les Russes, surpris par les flottes alliées, n'avaient pu se servir d'engins dont l'effet pouvait être terrible et qui consistaient, entre autres, en bouées incendiaires, mouillées dans tout le chenal et qui devaient être reliées entre elles par un fil électrique.

Le jour même du départ des escadres une attaque était dirigée, à Sébastopol, sur les lignes formant une espèce de camp retranché en avant de la batterie de la Quarantaine et, après deux jours de combats acharnés, nos troupes s'établissaient sur ce point important des ouvrages russes, mais non sans avoir éprouvé de cruelles pertes.

Quelques jours plus tard, un petit corps d'armée composé de la division Canrobert, de la division Brunet et des deux divisions de cavalerie Morris et d'Allonville appuyées par cinq batteries d'artillerie de la réserve opérait une reconnaissance sur la Tchernaïa dans le but d'éclairer cette partie du terrain, d'en chasser les Russes et d'occuper les bords de la rivière, ce qui fut rapide-

ment exécuté, l'ennemi s'étant retiré sur la vallée de Baidar.

Enfin, le 7 juin, après un grand conseil de guerre une attaque fut dirigée sur les points dits *le Mamelon-Vert*[1] et les *Ouvrages Blancs*. Dès la veille un feu violent de notre artillerie avait fortement endommagé ces défenses de la place. Il continua pendant toute la journée du 7, et à quatre heures et demie du soir les colonnes d'assaut se mirent en mouvement. Les 2e, 3e, 4e et 5e divisions du 2e corps avaient été désignées pour cette attaque dont la direction suprême était confiée au général Bosquet. On vit, au signal donné, les colonnes de Wimpfen à gauche et Vergé à droite sortir des parallèles et courir vers le Mamelon-Vert sous le commandement du vieux et brave général de division Camou, tandis que les brigades Lavarande et de Failly, dirigées par le général de division Mayran, couraient sur les Ouvrages Blancs qui, à sept heures un quart leur appartenaient. Quant au Mamelon-Vert, il fut pris et repris avec un acharnement indicible, mais à huit heures il était définitivement en notre pouvoir. L'héroïque colonel de Brancion y avait trouvé la mort. Son régiment attaquait au centre; tout à coup on aperçut sur le pa-

1. Les Russes nommaient le Mamelon-Vert redoute du Kamchatka, et les Ouvrages-Blancs, redoutes de Volhynie et de Selighinski.

rapet du Mamelon-Vert un homme qui, agitant en l'air son képi d'une main, faisait flotter de l'autre le drapeau français, c'était le colonel de Brancion; quelques minutes plus tard, il était emporté par un véritable ouragan de fer.

Maîtres du Mamelon-Vert et arrivés à l'extrémité de l'ouvrage du côté de la place, nos soldats ne surent malheureusement pas s'arrêter dans leur admirable élan. La tour Malakoff les canonnait avec fureur; au lieu de se mettre d'abord à l'abri dans les défenses dont ils venaient de s'emparer, ils poussèrent le cri : « A Malakoff! » et s'élancèrent dans cette direction avec la plus folle ardeur. Leurs officiers ne surent ou ne voulurent pas les retenir; mais dans tous les cas, demeurèrent à leur tête et tous allèrent se heurter contre la tour, dont cette journée, déjà si glorieusement remplie, ne devait point voir encore la chute, mais dont le canon allait leur faire subir les pertes les plus cruelles. Indépendamment du colonel de Brancion, son lieutenant-colonel et ses chefs de bataillon furent tués ou grièvement blessés, et ce fut un capitaine qui, prenant le commandement du 50e de ligne, l'établit dans la position conquise sur le Mamelon-Vert.

De leur côté, les Anglais s'étaient emparés de la position dite des *Carrières*, en avant du Grand-Redan, mais ayant voulu imiter nos soldats dans

leur folle entreprise et s'élancer sur le Grand-Redan lui-même, ils avaient également subi des pertes énormes.

Somme toute, cette journée du 7 juin donna des résultats d'une importance considérable. Trois fois les Russes tentèrent de reprendre pendant la nuit ces positions perdues, trois fois ils furent repoussés. Alors ils abandonnèrent la batterie dite du 2 mai, se retirant ainsi de la rive droite du Carénage, manœuvre qui obligea les navires du port à se réfugier dans la baie de l'Artillerie où nos bombes de gros calibre pouvaient encore aller les chercher. Supprimer le mouvement de va et vient dans le port était un résultat immense, puisque cela équivalait presque à un investissement.

Malgré les pertes très-sensibles faites par les armées alliées, non-seulement en soldats mais encore en officiers d'un mérite exceptionnel, registre funèbre sur lequel il fallut le lendemain ajouter un nouveau nom, celui du jeune général de Lavarande emporté par un boulet de canon, la journée du 7 juin fut donc un succès très-sérieux et dont les conséquences avaient une grande portée pour l'issue de la lutte singulière dont les plateaux de la Chersonèse étaient alors le théâtre.

Malheureusement, il n'est rien de plus difficile que de savoir s'arrêter au lendemain d'une victoire

et de tempérer les impatiences d'agir que donne toujours le succès.

Le général Pélissier en fit promptement la triste expérience : tenant compte de la fébrile ardeur des troupes alliées, ardeur plus embarrassante encore que celle de nos propres soldats, il s'était entendu avec les autres généraux en chef pour une nouvelle tentative qui aurait lieu le 18 juin. Les Anglais devaient attaquer le Grand-Redan; les Français la tour Malakoff, le redan du Carénage et les retranchements qui le couvraient. L'attaque devait être simultanée sur tous les points, le général Pélissier donnerait à trois heures du matin le signal du départ par une gerbe de fusées d'artifice tirée de la batterie Lancastre où il établissait son quartier général. Malheureusement le général Mayran crut reconnaître ce signal en apercevant du côté où il l'attendait, plusieurs bombes à traces lumineuses. Malgré les observations de ses aides de camp et bien qu'il ne fut pas encore trois heures du matin, le général Mayran lança aussitôt en avant les deux brigades de sa division en marchant à leur tête. Il fut presque immédiatement frappé d'un biscaïen au coude gauche, mais, dominant la douleur, il voulut conserver le commandement jusqu'à ce qu'un nouveau projectile, l'atteignant en pleine poitrine, l'eût renversé, mortellement atteint, sur le sol labouré par la mi

traille. Cependant la division dont le général de Failly avait pris le commandement, poursuivait vaillamment son mouvement d'attaque. Le général Pélissier entendit le feu violent de mousqueterie qui lui apprenait que le combat était engagé une demi-heure environ avant l'instant qu'il avait fixé. Les ordres qu'il envoya pour arrêter la division qui avait devancé le signal, n'arrivèrent plus à temps. La division Mayran se trouvait donc seule engagée contrairement au plan d'attaque. Cependant on ne pouvait plus retarder le mouvement des autres divisions. Le général Brunet reçut l'ordre de partir.

Par une fatalité singulière, tandis qu'une erreur avait entraîné trop tôt le général Mayran, le général Brunet n'avait pas encore pris toutes ses dispositions pour commencer l'attaque. Il s'élança toutefois vers l'ennemi, sans attendre davantage et reçut presque immédiatement une blessure mortelle. Cette perte jointe aux difficultés de l'entreprise et aux circonstances dans lesquelles elle avait été engagée, ne permit pas à la division Brunet de rendre tous les services qu'on avait attendus d'elle.

Quant au général d'Autemarre, il opéra vivement son mouvement d'attaque et sa division moins maltraitée que les autres, peut-être en raison de cette rapidité même, arriva jusqu'à la tour Malakoff. Une partie franchit les retranchements et

pénétra dans l'enceinte. Mais les deux autres divisions ne pouvaient plus la soutenir.

D'un autre côté, les Anglais qui avaient rencontré devant le Grand-Redan des forces de beaucoup supérieures aux leurs n'avaient pu, malgré leur solidité, poursuivre cette attaque et s'étaient forcément repliés. Leur mouvement de retraite était déjà opéré au moment où les troupes du général d'Autemarre pénétraient dans l'enceinte de Malakoff, et alors tous les feux du Grand-Redan purent être dirigés contre cette courageuse division française qui, accablée de projectiles et privée de soutien ne put se maintenir sur le point qu'elle avait si intrépidement conquis.

Le général Pélissier n'avait pas encore engagé le corps de réserve placé sous les ordres du général Regnault de Saint-Jean-d'Angély ; mais, pour le faire avantageusement, il eût fallu que l'attaque du Grand-Redan fût renouvelée. Il envoya donc demander à lord Raglan s'il croyait la chose possible, et sur la réponse négative du généralissime anglais, il fit donner l'ordre de rentrer dans les parallèles, mouvement de retraite qui fut exécuté avec un ordre et un calme remarquables sous les feux croisés de tous les ouvrages de la place.

Cette journée du 18 juin fut donc fatale aux armées alliées : leurs pertes furent très-sensibles. Dans le contingent français, à côté de celles des

généraux Mayran et Brunet, on déplora la mort du colonel d'artillerie de la Boussinière, officier d'un mérite tout à fait exceptionnel.

Lord Raglan eut le cœur déchiré des pertes de l'armée anglaise. Le pauvre vieux soldat, accablé moralement et physiquement de la responsabilité et des fatigues d'une pareille campagne, succombait huit jours plus tard à une violente attaque de choléra. Son corps, embaumé par les médecins qui l'avaient soigné, fut transporté à bord du bâtiment qui devait le ramener en Angleterre entre deux haies de soldats anglais et français. Il était renfermé dans un cercueil traîné par huit chevaux d'artillerie et recouvert du drapeau britannique. Il fut embarqué aux sons du *God save the Queen.*

Le général James Simpson se trouvait être le plus ancien en grade des officiers de l'armée de Crimée, il prit le commandement en chef qui, du reste, lui fut presque immédiatement confirmé par dépêche télégraphique. Jamais l'état-major anglais n'avait autant souffert même durant les grandes guerres du premier empire, et il se trouvait alors presque entièrement renouvelé par les combats ou par les maladies : Raglan, Estcourt, Cathcart, Eyre, Campbell étaient morts. Brown, Codrington et Pennefather gisaient encore sur leur lit de souffrances; le duc de Cambridge, Lacy-Évans, Torrens, Lucan, Cardigan étaient rentrés, tous plus

ou moins éprouvés, en Angleterre. Nous ne citons ici que les généraux. Le nombre des officiers d'un grade inférieur tués ou blessés était énorme.

L'état-major français n'avait pas éprouvé des pertes moins cruelles : Saint-Arnaud, Bizot, Mayran, Brunet, de Lourmel, de Lavarande étaient morts. Canrobert, Thomas, de Monet, de Saint-Pol, Niel, de Failly et de Villiers avaient été blessés. Cette fois encore nous ne mentionnons les pertes qu'au-dessus du grade de colonel, et les officiers qui n'avaient pas dépassé ce grade, surtout dans les armes spéciales du génie et de l'artillerie, étaient tombés trop nombreux sur les ingrats plateaux de la Chersonèse.

Disons, pour compléter ce bilan funèbre, que les deux affaires du 7 et du 18 juin nous avaient mis, tant tués que blessés, plus de sept mille cinq cents hommes hors de combat.

V

L'Impératrice s'était rendue aux Eaux-Bonnes et à Biarritz où l'Empereur était allé la rejoindre en attendant l'époque de la venue en France de la reine d'Angleterre. Il rentra le 30 juillet à Paris, et dès les premiers jours du mois d'août, voulut s'occuper par lui-même des détails relatifs aux fêtes splendides par lesquelles il entendait célébrer le

séjour à Paris de la reine Victoria, l'un des épisodes les plus singuliers et les plus intéressants, d'ailleurs, de son règne.

La date du voyage de la reine avait été fixée au 18 août, et le programme officiel de tout ce qui serait fait durant son séjour était réglé à l'avance. Nous entrerons dans quelques détails à ce sujet : cette visite de la reine d'Angleterre a été, suivant nous, un événement d'une grande portée. De vieilles rivalités internationales, des préjugés qui ont fait leur temps doivent, à la longue, entièrement disparaître. La juste ambition de la France n'a rien à revendiquer au delà du détroit; désormais, ce n'est plus de ce côté que se porteront les regards des partisans du développement matériel de notre pays. L'alliance armée des deux nations en Orient n'avait même pas besoin de se produire pour cela. Le bon sens seul aurait suffi accompagné du sentiment exact des besoins réels et des aspirations naturelles de la France. La visite de la reine Victoria au château d'Eu, sous le règne de Louis-Philippe, avait eu un caractère beaucoup plus privé que le voyage de 1855 à Paris. L'effet politique en avait été moindre aussi, et pourtant, c'était déjà un fait d'une importance relative assez considérable et sortant complétement des banales courtoisies qu'échangent quelquefois entre eux les souverains. La visite de la reine d'Angleterre à

Paris en 1855, son séjour à Saint-Cloud et à Versailles furent des incidents très-notables et très-dignes d'une sérieuse appréciation, au milieu des mille faits plus ou moins importants qui constituent l'histoire moderne des deux peuples si longtemps rivaux, si longtemps ennemis.

Dans la soirée du 17 août, le yacht de la reine accompagné de la flottille qui lui faisait escorte, mouilla à l'entrée du port de Boulogne. Le yacht était d'un très fort tonnage et, pour pénétrer dans le port, il lui fallait absolument atteindre la pleine mer. La reine passa à bord la nuit du 17 au 18. On comptait pouvoir ce jour-là, entrer dans le port vers une heure de l'après-midi, et toutes les dispositions avaient été prises en conséquence. Mais ce ne fut qu'à deux heures que le yacht parut entre les deux jetées et que le débarquement de la reine put avoir lieu.

L'Empereur était arrivé à Boulogne la veille au soir par un train express. Dans la matinée du 18, il visita les camps et se montra aux troupes placées sous le commandement du maréchal Baraguey d'Hilliers. Vers midi toutes ces troupes furent dirigées vers la ville ou placées sur les falaises et les dunes qui couronnent la côte depuis Boulogne jusqu'à Wimereux, à droite de la Liane, et depuis Capécure jusqu'à Porsel, à gauche de cette rivière, curieux et très-frappant spectacle que celui de

cette armée, se déployant sur les hauteurs de Boulogne, pour fêter l'arrivée d'une reine d'Angleterre, et dessinant sa silhouette sur les falaises, d'où un demi-siècle auparavant, Napoléon Ier, la lorgnette en main, cherchait pour ainsi dire, le point vulnérable de la Grande-Bretagne, sa puissante et mortelle ennemie!

Une double haie de cavalerie, formée par des lanciers et des dragons s'étendait depuis l'endroit fixé pour le débarquement jusqu'à l'embarcadère du chemin de fer, et (coup d'œil assez original) deux à trois cents sapeurs, la hache sur l'épaule, garnissaient les deux côtés du pont sur la Liane.

Aussitôt que le yacht de la reine aborda, l'Empereur mettant pied à terre, franchit la rampe garnie de velours et de tapis, qui unissait le quai au bâtiment royal, et s'avança vers la reine dont il baisa la main; puis il l'aida à débarquer et la conduisit jusqu'à la voiture destinée à la transporter au chemin de fer ainsi que le prince Albert et ses enfants. Cette voiture magnifique à six places et doublée de satin blanc, était traînée par deux chevaux non moins admirables qu'elle-même. Dès que la reine et sa famille y eurent pris place, l'Empereur remontant à cheval, se mit à la portière de droite, tandis que le maréchal Baraguey d'Hilliers, tenait la portière de gauche, et le cortége se mit en marche au milieu des cris des populations accou-

rues de fort loin pour assister à ce curieux spectacle.

L'heure avancée à laquelle le yacht avait pu seulement pénétrer dans le port, trompait naturellement tous les calculs pour l'arrivée du convoi à Paris. Ce ne fut, en effet, qu'à sept heures et demie du soir que la reine fit son entrée dans cette capitale où, depuis l'infortuné Jacques II, aucun souverain britannique ne s'était jamais montré. Le chemin de fer du nord avait été, pour cette circonstance, relié à celui de l'Est afin que la reine, sortant de l'embarcadère monumental de Strasbourg, n'eût à suivre qu'une ligne continue de boulevards jusqu'à la Madeleine; et, par conséquent, jusqu'à Saint-Cloud, qu'une voie d'une largeur, d'une variété et d'une splendeur inouïes.

En arrivant à la gare, la reine reçut un splendide bouquet que lui offrait la Garde Nationale de Paris, représentée en cette circonstance, par son chef, le général de Lawoestine; puis les voitures de la cour s'avancèrent, ayant leurs lanternes allumées à cause de l'approche de la nuit. Ces voitures étaient découvertes suivant le désir exprimé par la reine elle-même. La reine et la princesse royale occupaient le fond de la première, ayant devant elle l'Empereur et le prince Albert. Les jeunes princes anglais se trouvaient dans la seconde avec le prince Napoléon. Puis venait une suite

nombreuse de fonctionnaires de la cour et de dames.

L'aspect des boulevards était véritablement féerique, leur animation extraordinaire, et, pour lui trouver un équivalent, il fallait remonter par le souvenir à une époque bien éloignée et bien différente sans doute, celle de l'entrée des Bourbons en 1814. Partout des drapeaux entrelacés, des bannières flottantes, des chiffres, des devises et des écussons anglais; partout une population curieuse, sympathique, se pressant sur les deux côtés de la chaussée, ou s'étageant sur des gradins et encombrant les balcons. La haie sur tout le parcours des boulevards était formée d'un côté par la Garde Nationale, de l'autre par l'armée. Plusieurs arcs de triomphe s'élevaient dans l'espace compris entre la porte St-Denis et la Madeleine, ainsi que des colonnes commémoratives et des statues allégoriques. Après avoir quitté la gare de l'Est, dont la façade avait été richement décorée de trophées et de bannières multicolores, le cortége s'engageait sur le nouveau boulevard de Strasbourg qui offrait un spectacle étrange et pittoresque. Très-peu de maisons bordaient encore cette voie si récente et toutes avaient été disposées en tribunes, en loges, pour ainsi dire, à l'usage des curieux. Les espaces compris entre ces constructions encore rares, s'étaient trouvés comblés par des estrades en bois élevées au

profit d'une vaste spéculation qui avait su utiliser toutes les irrégularités des bâtiments, au milieu desquelles s'était établie la voie nouvelle.

En débouchant sur les boulevards du centre et en s'avançant vers la porte Saint-Denis, on pouvait déjà juger du coup d'œil que présentait la voie toute entière. Sur ce point, les populations rurales de la banlieue de Paris étaient entassées, et, depuis deux heures de l'après-midi, attendaient, non sans quelque impatience, l'arrivée du cortége. A mesure qu'on s'approchait du faubourg Poissonnière, la foule changeait d'aspect. Là, c'était bien le peuple de Paris impatient, enthousiaste et frondeur. Partout on pouvait lire sur des transparents le mot anglais *Wellcome* (bienvenue!) et les drapeaux anglais, français, sardes, turcs, flottaient aux balcons et se balançaient à la douce brise d'un jour d'été véritablement splendide. Vers la rue de Richelieu se présentait un grand arc de triomphe élevé par les soins de l'administration de l'Opéra. C'était un véritable monument enjambant toute la chaussée, s'élevant jusqu'au troisième étage des maisons, surmonté d'aigles immenses et présentant des écussons qui reproduisaient les chiffres entrelacés de l'Empereur et de l'Impératrice, de la reine Victoria et du prince Albert. La voûte de ce bel arc de triomphe était garnie d'une tenture pourpre, couverte d'abeilles. En face du passage de

l'Opéra, se dressait une statue allégorique entourée de drapeaux. Un peu plus loin l'administration de l'Opéra-Comique avait élevé une colonne triomphale dont la base présentait en bas-relief le Palais de l'Industrie et était elle-même enveloppée d'une grande quantité de fleurs rares. Enfin, en se rapprochant de la Madeleine, on remarquait deux statues symbolisant la France et l'Angleterre qu'un bataillon de la Garde Nationale avait fait dresser à ses frais. Depuis la rue de Richelieu jusqu'à la rue Royale, les estrades garnies de spectateurs qui avaient quelquefois payé fort cher le droit d'y prendre place, se multipliaient à l'infini.

C'était, nous l'avons dit, la reine Victoria elle-même qui avait exprimé le désir d'entrer dans Paris en calèche découverte, plutôt qu'en carrosse de gala afin de jouir plus complétement du coup d'œil de ces boulevards dont la réputation est européenne. Malheureusement le retard du débarquement à Boulogne la faisait arriver à Paris au crépuscule, trop tôt pour que des illuminations pussent remplacer le jour, trop tard pour qu'il lui fut possible de bien saisir l'ensemble et les détails de cette scène vraiment unique. Ce retard avait également refroidi l'enthousiasme de la foule désappointée de ne pas bien distinguer les traits de la Reine au milieu de ce cortége que les lanternes allumées des voitures faisaient ressembler de loin

à une promenade aux flambeaux. La Reine répondait d'ailleurs, avec beaucoup de bonne grâce aux saluts ou aux démonstrations sympathiques dont elle était l'objet. Elle admira l'effet architectural produit par le monument de la Madeleine dont les proportions ne paraissent jamais plus belles qu'à la chute du jour ; en traversant la place de la Concorde dont les merveilleuses perspectives avaient été systématiquement respectées par les décorateurs, elle put évoquer par la pensée une foule de souvenirs historiques. Les Champs-Élysées se présentèrent à ses regards dans leur simplicité grandiose, égayés seulement de loin en loin par des mâts pavoisés aux couleurs anglo-françaises et par les faisceaux de drapeaux qui décoraient la façade du Palais de l'Industrie. L'arc de triomphe de l'Étoile était complétement dépourvu de toute ornementation de circonstance. Un tel monument en eut été amoindri. L'avenue de l'Impératrice assez récemment ouverte n'offrait à l'œil que quelques massifs improvisés et de rares constructions à peine terminées. Le bois de Boulogne dont les embellissements étaient également récents, ne pouvait surtout au crépuscule, présenter un bien grand intérêt à la reine Victoria que les splendides parcs de la Grande-Bretagne avaient habituée aux richesses d'une végétation hors ligne. La campagne était superbe, du reste, de fraîcheur et de verdure

et la chaude pureté de l'atmosphère pouvait impressionner très-favorablement la royale voyageuse. Le palais de Saint-Cloud considéré en cette circonstance, comme demeure privée, ne se signalait de loin, par aucun appareil extraordinaire. Gardé par des troupes d'élite en grande tenue, il attendait ses hôtes sans éclat extérieur ; mais, à l'intérieur, rien n'avait été négligé pour donner à la réception impériale toute la splendeur que nécessitait une semblable visite. Les tableaux les plus précieux et les plus célèbres des grands maîtres avaient été empruntés au musée du Louvre pour orner les salons et les appartements de Saint-Cloud. La Reine, en entrant dans celui qui lui était destiné allait éprouver l'agréable surprise de se retrouver, pour ainsi dire, par la copie exacte de mille détails d'ameublement, dans l'appartement qu'elle occupait à Windsor. L'ancien boudoir de la reine Marie-Antoinette qui lui avait été particulièrement réservé, venait d'être remis à neuf et les peintures décoratives qui l'ornaient avaient été refaites par deux artistes de talent.

Nous avons dit que le programme du séjour de la reine Victoria à Paris devait être réglé d'avance : le dimanche, lendemain de son arrivée et jour consacré très-sévèrement au repos en Angleterre, il y eut concert en famille à Saint-Cloud. Le lundi 20 août, la reine visita pour la première fois

l'Exposition des Beaux-Arts dont le palais passager s'élevait à côté du palais permanent de l'Exposition de l'Industrie et qui renfermait les plus beaux tableaux modernes, non-seulement de la France mais de toute l'Europe artiste. Là, entre autres merveilles cosmopolites, se trouvait exposée l'œuvre complète d'Ingres, celle d'Horace Vernet, de Delaroche et de Delacroix, les tableaux si remarquables de la nouvelle école flamande, les cartons de Cornélius, les heureuses et brillantes compositions de Landseer, de Leslie, à côté des œuvres les plus remarquables de la sculpture moderne. La reine dont une foule immense était avide de contempler les traits, ne consacra pas moins de deux heures à cette visite, durant laquelle Ingres et Horace Vernet lui furent présentés. Elle fit ensuite quelques excursions dans Paris, et à trois heures elle se rendit au palais de l'Élysée pour y recevoir suivant l'usage les hommages du Corps diplomatique étranger, réception qui eut beaucoup d'éclat. La reine avait visité la Sainte-Chapelle et s'était rendue ensuite par la nouvelle rue de Rivoli à la place de la Bastille, puis était revenue par la ligne des boulevards encore décorés comme le jour de l'arrivée, et cette fois la foule, qui pouvait aisément distinguer ses traits, lui fit un chaleureux accueil. Le soir à Saint-Cloud, les acteurs de la Comédie française représentèrent *les Demoiselles de Saint-*

Cyr, spectacle demandé par la reine; elle voulait revoir cette pièce applaudie jadis par elle à Londres, et qui avait l'avantage de réunir les deux sœurs Brohan, fort bien secondées d'ailleurs par Regnier et les autres sociétaires. Le 21, la reine fut conduite à Versailles et visita les galeries créées par le roi Louis-Philippe, salles historiques qui rendirent à la ville de Louis XIV un peu de l'animation qu'elle avait si complétement perdue depuis 1790. Le soir elle assista à une représentation solennelle à l'Opéra, où sa présence fut fort applaudie. Un ballet et un concert dans lequel furent entendues toutes les sommités du chant de la capitale firent les frais de cette représentation. Le lendemain elle se rendit au palais de l'Industrie, puis visita les Tuileries et vit le soir à Saint-Cloud représenter *le Fils de famille* par les acteurs du Gymnase. Le 23, elle parcourut longuement les galeries du Louvre, où le musée des souverains attira particulièrement son attention, et assista à la fête admirable qui lui fut offerte à l'hôtel de ville. On se ferait difficilement une idée des splendeurs de ce bal qui ne coûta pas moins de trois cent cinquante mille francs et dépassa en magnificence tout ce qu'on avait vu jusqu'alors dans ce merveilleux palais de l'édilité parisienne. La reine s'y montra dans une toilette brillante et y dansa avec beaucoup de grâce deux contredanses fran-

çaises. L'impératrice Eugénie ne prenait plus part depuis quelques jours à ses excursions et promenades à cause de la position intéressante qui n'était pas encore officiellement annoncée, mais dans laquelle elle se trouvait déjà. Le prince Adalbert de Bavière, récemment arrivé à Paris, participait au contraire à toutes ces solennités au milieu desquelles on remarquait beaucoup le général Canrobert, qu'un ordre formel de revenir prendre ses fonctions auprès de l'Empereur venait d'arracher à cette terre de Crimée où il ne combattait plus que comme un général subalterne, ou, pour mieux dire, comme un soldat[1].

Le 24 août, huit voitures d'apparat attelées chacune de deux chevaux amenaient vers deux heures au palais de l'industrie l'Empereur et ses hôtes royaux. La reine parcourut cette fois les galeries supérieures du palais qu'elle n'avait pu voir lors de sa première visite; puis, après avoir consacré une heure environ à cette inspection nouvelle, elle se rendit au champ de Mars où l'attendait une de ces revues splendides comme (il faut bien le dire) on n'en voit qu'en Russie et en France. Les divers corps de troupes qui défilèrent devant

1. La dépêche de rappel était ainsi conçue : Paris, 28 juillet 1855. — « L'Empereur ordonne au général Canrobert de venir prendre son service auprès de sa personne. *Signé :* Maréchal Vaillant. »

elle constituaient pour le nombre une armée beaucoup plus imposante que celle qui, dans le moment même, gardait les trois royaumes unis. Après la revue la reine se rendit aux Invalides pour y visiter le tombeau de Napoléon Ier. Assurément notre siècle a été fécond en enseignements politiques de tout genre; plus fécond encore en événements singuliers où l'ironie de la fortune s'est produite tout entière. Certes, lorsque le roi Louis-Philippe envoyait un de ses fils rechercher au loin les cendres du prisonnier de Sainte-Hélène, si l'on était venu lui dire qu'un jour viendrait où le prisonnier de Ham ferait lui-même à la souveraine de la Grande-Bretagne les honneurs du tombeau qu'il élevait au grand martyr de l'Angleterre, Louis-Philippe, traitant d'insensé l'auteur d'une semblable prophétie, aurait complétement dédaigné d'y croire!

Le gardien naturel de cette grande tombe était, on le sait, le prince Jérôme, gouverneur de l'hôtel des Invalides et dernier frère de Napoléon Ier. C'était lui qui aurait dû faire les honneurs de l'hôtel pendant cette funèbre visite; mais il avait prévu qu'elle aurait lieu, et, par un sentiment très-facile à comprendre, le dernier des Bonaparte qui eût combattu à Waterloo avait trouvé dans sa santé un prétexte naturel pour se rendre au Havre quelque temps avant le voyage de la reine et pour

rester aux bords de la mer durant son séjour à Paris.

La reine d'Angleterre, fidèle à ses amitiés et à ses souvenirs, et qui en parcourant les galeries historiques de Versailles s'était arrêtée avec émotion devant le tableau qui représentait sa réception au château d'Eu par le roi Louis-Philippe, avait du reste accompli un pèlerinage d'un autre genre en demandant à visiter les débris du château de Neuilly et la chapelle élevée sur le lieu où succomba le duc d'Orléans. Elle avait consacré un pieux souvenir au malheur avant de rendre un public hommage à la gloire.

Le samedi 25 août avait été choisi pour la grande fête que Napoléon III voulait donner à Versailles. Dans la matinée la reine visita le château de Saint-Germain, puis on revint à Saint-Cloud et ensuite à Versailles où une nuit vraiment féerique attendait la reine Victoria. Ce fut par la cour de marbre que le cortége entra dans le palais du grand roi dont la statue avait été entourée de fleurs rares, et semblait ainsi associer à la fête l'auguste personnage dont elle reproduisait les traits. Des fleurs décoraient également l'escalier de marbre recouvert pour la circonstance des plus riches tapis. Au haut et à droite de cet escalier, dans les salles dites de 1794 et 1795, on avait improvisé pour l'impératrice Eugénie un petit appartement composé de plusieurs

pièces. Plus loin, dans la salle qui précède celle si célèbre de l'Œil-de-Bœuf, se trouvait l'entrée des appartements réservés exclusivement à la reine Victoria ; c'étaient les anciens petits appartements de la reine Marie-Antoinette et ils avaient été décorés dans le goût de l'époque ; le boudoir surtout était devenu un spécimen complet de l'art de l'ameublement sous le règne de Louis XVI : tendu en bleu, orné de guirlandes de fleurs, enrichi de deux médaillons du temps représentant la reine infortunée, paré çà et là de quelques groupes en porcelaine ou en marbre, ce boudoir offrait, en dehors des souvenirs historiques qui s'y rattachaient, un véritable intérêt archéologique par la façon dont il avait été disposé et restitué. L'Œil-de-Bœuf transformé en magnifique salon de réception était destiné à recevoir et à réunir toutes les personnes royales.

C'était dans la galerie des glaces que le bal devait avoir lieu, et la décoration de cette pièce magnifique avait été complétement empruntée (sous l'inspiration et d'après les ordres de l'Impératrice) à un dessin représentant une fête donnée par Louis XV. Rien de gracieux et d'élégant comme les guirlandes de roses tombant du plafond pour soutenir et relier entre eux les quarante grands lustres qui s'étalaient sur trois rangs, et avec les candélabres du pourtour ne supportaient pas

moins de 2500 bougies. Aux quatre coins de la galerie avaient été dressés de petits orchestres ornés avec goût et entourés d'un léger grillage en fil de fer doré. La galerie des glaces ainsi disposée et éclairée était bien certainement la salle de danse la plus magnifique et la plus curieuse dans son élégance de tous les palais de l'Europe.

A la chute du jour, la place d'armes avait été brillamment illuminée, et dans la cour intérieure tous les grands hommes de marbre ainsi que les détails d'architecture des façades ressortaient merveilleusement sous les jets de lumière qui venaient habilement les frapper.

A dix heures, un admirable feu d'artifice fut tiré à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses, qui elle-même était couverte de barques illuminées et pavoisées, et au milieu de cent autres merveilles de pyrotechnie, la reine qui contemplait ce spectacle d'une sorte de tribune construite pour la circonstance et adjacente à la galerie des glaces, put reconnaître le château de Windsor très-exactement reproduit.

Après ce feu d'artifice, brillant accessoire d'une fête qui avait attiré, de Paris seulement, près de dix mille spectateurs, le bal commença; mais l'extrême chaleur d'une nuit d'été en paralysait naturellement l'animation, et d'ailleurs les invités relativement peu nombreux l'étaient trop encore

pour que la circulation ne fût pas difficile. Ce fut un spectacle plutôt qu'un bal, où forcément retenu à la même place, on admira beaucoup plus la gracieuse décoration de la salle et les toilettes merveilleuses des invitées que l'on ne se livra à la danse. La reine Victoria et ses enfants ainsi que l'Empereur et l'Impératrice en donnèrent cependant l'exemple, et ce ne fut qu'après avoir figuré à plusieurs reprises que les personnes royales, se dérobant par une galerie spéciale aux regards du public, gagnèrent la salle de spectacle où le souper avait été préparé, merveille nouvelle au milieu de tant d'autres et qui complétait admirablement cette fête digne de Louis XIV.

Le lundi suivant, la reine quittait Paris après avoir visité de nouveau certains monuments et la forteresse de Vincennes. Des voitures de gala la ramenèrent au chemin de fer, cortége qui précédé par les guides, suivi par les cent gardes, émerveilla la foule. L'Empereur et le prince Napoléon devaient accompagner la reine jusqu'à Boulogne. On arriva à cinq heures dans ce port, et les calèches découvertes passèrent sur le front des quatre divisions composant le corps d'armée commandé par le maréchal Baraguey d'Hilliers, tandis que le canon tonnait sur les falaises et que les tambours battaient aux champs. Ces troupes, qui formaient un effectif de quarante mille hommes, avaient été

rangées sur la plage devant les fenêtres de l'*Hôtel du pavillon impérial*, où la reine et sa suite descendirent. Ce spectacle tout militaire fut le dernier que la souveraine de la Grande-Bretagne put admirer sur la terre de France, où rien n'avait été épargné pour charmer ses yeux. Mais au milieu de tant de merveilles étalées devant ses regards, au milieu des magnificences de ces fêtes que nous avons, non sans dessein, minutieusement retracées, ne pouvait-elle dire comme ce doge de Venise conduit à Versailles. « Ce qui m'étonne encore le plus ici, c'est de m'y voir ? »

LIVRE SEPTIÈME.

I. Situation intérieure de la France. Les sociétés secrètes. Soulèvement des ouvriers de Trélazé dans Maine-et-Loire. Échauffourée et répression. Attentat de Bellemare à Paris. Bombardement de Sweaborg. Affaire de Traktir. Journée du 8 septembre. Prise de la tour Malakoff. Les alliés entrent dans Sébastopol. Le général Pélissier est nommé maréchal de France. — II. Affaires d'Espagne. Situation des partis. Le ministère Sartorius. Hostilités des cortès. Éloignement de plusieurs généraux. Insurrection militaire à Sarragosse. Elle est réprimée. Conspiration à Madrid. Elle éclate. O'Donnell et Dulce. Combat de Vicalvaro. O'Donnell se retire vers l'Andalousie. Manifeste du Manzanarès. Soulèvement dans les provinces. Le ministère San Luis donne sa démission. Insurrection à Madrid. Excès de la populace. La reine appelle Espartero au pouvoir. Convocation de cortès constituantes. Départ de la reine Marie-Christine. Ouverture des cortès. Leurs premiers travaux. Loi de désamortissement. Mouvement carliste en Aragon. Soulèvement socialiste à Barcelone. Rétablissement de l'ordre. Les cortès s'ajournent. — III. Conséquences de la prise de Sébastopol. Marche suivie par le maréchal Pélissier. Expédition de Kinburn. Négociations de l'Autriche en vue de la paix. Le général Canrobert est envoyé à Stockholm. Traité avec la Suède. Effet produit en Russie par ce traité d'alliance. Alexandre II accepte les bases proposées par l'Autriche. Pression de la France sur le gouvernement anglais en vue de la paix. Paris est désigné pour le siége des conférences futures. Entrée dans Paris des troupes venant de Crimée. Allocution de Napoléon III. — IV. Les plénipotentiaires se réunissent à Paris. Ouverture des chambres. Le congrès de Paris. Ses travaux. Naissance du prince impérial. La paix est signée le 30 mars 1856.

I

Tandis que Paris s'absorbait presque entièrement dans les préoccupations industrielles et ar-

tistiques que provoquait l'Exposition universelle ou dans les fêtes exceptionnelles occasionnées par la visite de la reine Victoria, des faits assez graves se produisaient dans certains départements du centre de la France et y causaient une émotion passagère.

Depuis quelque temps de très-nombreuses arrestations avaient lieu dans l'Ouest et étaient motivées par la réorganisation de certaines sociétés secrètes, notamment de celle connue sous le nom de la *Marianne*, derniers tronçons du serpent frappé en 1851. On s'était étonné quelquefois de ces arrestations soudaines, mais elles avaient leur raison d'être et la police était sur la trace de nombreuses menées anarchiques. Dans la soirée du 26 au 27 août, vers les neuf heures du soir, un rassemblement de deux à trois cents ouvriers carriers se forma au bourg de Trélazé près d'Angers (Maine-et-Loire). La cherté des vivres paraissait en être le prétexte, mais des aspirations d'une autre nature s'y faisaient jour. Les gendarmes appartenant à cette localité voulurent disperser le rassemblement dont les propos devenaient de plus en plus menaçants, et après avoir épuisé les voies de la douceur, s'emparèrent du chef qu'ils enfermèrent dans leur caserne. Mais aussitôt la caserne fut entourée et attaquée. Des coups de feu furent tirés sur la porte que les

émeutiers enfoncèrent et les gendarmes se virent contraints de se replier sans avoir pu emmener le prisonnier qu'ils avaient fait. Alors les ouvriers enlevèrent à la compagnie des pompiers les fusils dont elle était armée, puis, se portant vers les carrières d'ardoises, y pillèrent deux cents kilogrammes de poudre, et se dirigèrent aussitôt sur Angers en recrutant sur leur chemin un grand nombre d'autres ouvriers auxquels on avait persuadé qu'un soulèvement pareil avait lieu au même moment dans toute la France sur un mot d'ordre parti de Paris.

Cependant des avis étaient parvenus dans la journée à la préfecture de Maine-et-Loire, annonçant que le soir même un soulèvement aurait lieu parmi les ouvriers dont l'animation devenait de plus en plus inquiétante et qui avaient très-probablement des intelligences dans la ville même. Vers minuit, en effet, des rassemblements se formèrent sur le Mail et dans les faubourgs d'Angers. Ils attendaient pour marcher sur la préfecture que des complices du dehors fussent entrés dans la ville, mais des agents de police fondirent sur eux et les dispersèrent en faisant plusieurs arrestations, tandis que la gendarmerie à cheval et la troupe de ligne dirigées par le préfet et par le général commandant le département se portaient à la rencontre des émeutiers qui, armés de fusils, de haches, de

piques et de bâtons, s'avançaient vers la ville au nombre de douze cents environ.

Entre trois et quatre heures du matin ceux-ci pénétraient dans le faubourg de Bressigny et prenaient position près du pont du chemin de fer pour délibérer sur leurs plans ultérieurs. En ce moment les troupes s'avançaient vers eux. « Que voulez-vous, que demandez-vous? » leur cria-t-on. « Nous demandons seulement que vous nous laissiez faire, » répondit un des meneurs. Le général d'Angell donna aussitôt aux gendarmes et à la troupe l'ordre de charger et d'arrêter tous les émeutiers qui seraient armés. Ceux-ci ne supportèrent pas le choc; ils prirent la fuite dans toutes les directions et on leur fit une centaine de prisonniers parmi lesquels se trouvaient d'anciens détenus de Belle-Isle. Une charrette contenant des fusils, des piques et de la poudre fut également saisie. La ville était demeurée calme; les arrestations continuèrent le lendemain à la suite de visites domiciliaires; elles furent très-nombreuses et les débats de l'affaire activement instruite par la Cour d'Angers prouvèrent que cette échauffourée avait une origine socialiste. Les meneurs, profitant des passions excitées dans la classe ouvrière par la cherté des denrées alimentaires, avaient évidemment compté sur la simultanéité d'autres insurrections. Les mesures si rapidement prises par les autorités d'Angers les

déconcertèrent et cette folle tentative demeura complétement isolée.

Un fait qui ne s'y rattachait pas, mais qui pouvait avoir de graves conséquences, causa quelques jours après dans Paris une assez vive émotion. Cette fois il s'agissait d'une nouvelle tentative d'assassinat contre l'Empereur :

Le 8 septembre, la troupe italienne dont faisait partie la célèbre tragédienne Ristori, devait donner sa représentation de clôture, et Napoléon III voulait y assister. Vers huit heures et demie du soir, une voiture de la maison de l'Empereur précédant celle où se trouvait l'Empereur lui-même, s'arrêtait devant le Théâtre-Italien du côté de l'entrée réservée. Un individu stationnant en face sur le trottoir s'avança rapidement vers la voiture qui ne renfermait que des dames de l'Impératrice et un préfet du palais. Croyant que l'Empereur s'y trouvait, cet homme tira de sa poche deux petits pistolets et les déchargea sur les personnes qui descendaient de la voiture, mais que les deux coups n'atteignirent pas. Un sergent de ville voyant le mouvement de l'assassin s'était élancé sur lui et avait vivement abaissé son bras; ce mouvement avait fait dévier les balles qui, passant sous la voiture, s'étaient en ricochant logées dans le mur en face. L'assassin fut arrêté de suite. C'était un jeune homme de vingt-trois ans, fils d'un maître d'école

de Rouen et nommé Bellemare. Condamné politique et détenu, lui aussi, à Belle-Isle, il avait été récemment gracié. Le *Moniteur* en annonçant l'attentat ajoutait : « Cet individu paraît être un maniaque bien plus qu'un assassin. » Ce fut la couleur que dès le principe l'on donna à cette affaire, et Bellemare, rejeté dans la catégorie des aliénés, fut, comme tel, envoyé à Bicêtre. L'acte commis par lui n'était, d'ailleurs, qu'un fait complétement isolé.

L'opinion n'avait pas eu le temps de s'assombrir de ces tentatives avortées que le bruit de succès militaires d'une importance décisive commença à se répandre. Déjà vers la fin du voyage de la reine d'Angleterre on avait reçu une dépêche de l'amiral Penaud, mentionnant le bombardement de Sweaborg dans le golfe de Finlande, et le rapport du général Pélissier, sur une brillante victoire remportée au pont de Traktir. L'armée russe d'observation avait voulu faire une dernière tentative et opérer une diversion, qui eût pu favoriser les suprêmes efforts de la place. Mais elle avait été repoussée dans la plaine de la Tchernaïa et avait subi des pertes considérables.

Le 11 septembre, le canon des Invalides apprit en se faisant entendre que la tour Malakoff avait été emportée et que les dernières défenses de Sébastopol, du côté du sud, étaient tombées devant les

héroïques attaques de nos soldats. Le prince Gortchakoff avait pris la résolution d'abandonner tout ce côté de la ville transformé en amas de ruines, ce qui devait amener forcément la reddition totale de la place. Voici comment s'était accompli ce mémorable fait de guerre :

Le 2 septembre, nous n'étions plus qu'à vingt-cinq mètres de la contrescarpe de la tour Malakoff, c'est-à-dire assez rapprochés pour que, pendant la nuit, le bruit des voix pût être entendu. Le général Bosquet affirmait que chaque jour il avait, en moyenne, cent cinquante hommes mis hors de combat dans les tranchées, ce qui amoindrissait d'une façon déplorable l'effectif des divisions destinées à donner l'assaut. D'un autre côté, dans un conseil de guerre assemblé le 3 septembre, le général Niel, commandant en chef le génie de l'armée, disait : « Nous sommes parvenus à vingt-cinq mètres de la place, et, pour en arriver là, nous avons fait d'immenses sacrifices. De plus le commandant supérieur de l'artillerie vous dira que nous sommes presque à bout de munitions. Aujourd'hui, Malakoff est la seule issue du siége. Sa prise donnera le faubourg, et le faubourg doit donner la ville. L'assaut se présente dans des conditions plus favorables que je n'osais l'espérer. Je pense que l'assaut doit être donné. » Ce fut, en effet, l'avis unanime du Conseil. Mais jusqu'au

dernier moment il fallait garder le plus grand secret sur le jour et sur l'heure de cet acte décisif. Ce jour fut fixé toutefois; ce devait être le 8 septembre.

Tous les préparatifs furent faits, toutes les mesures prises en conséquence. La garde impériale devant agir comme réserve, et en masse il fallait d'avance lui préparer à travers les tranchées une voie assez large pour qu'elle pût, à un moment donné, s'avancer rapidement, rapprocher ses bataillons et s'élancer vers l'ennemi avec un vigoureux ensemble. Cette voie fut ouverte dans toutes les parallèles et masquée par de la terre et des gabions. D'un autre côté, il était utile que le feu de notre artillerie par son irregularité, trompât les assiégés sur les intentions véritables des assiégeants et sur le moment précis de l'assaut. Aucun de ces détails ne fut négligé.

Le 7 septembre, le général Bosquet réunit tous les généraux de son corps d'armée et leur apprit que l'assaut aurait lieu le lendemain à midi. Tout en leur recommandant le secret, il les engagea à étudier pendant le reste de la journée les points qu'ils devaient occuper et ceux qu'il leur faudrait attaquer le lendemain. Dans la matinée du 8 les troupes prirent les armes; à neuf heures on leur lut un ordre du jour dans lequel on leur disait après avoir évoqué le souvenir des victoires du

7 juin et du 16 août : « Aujourd'hui c'est le coup de grâce, le coup mortel que vous allez frapper de cette main ferme, si connue de l'ennemi, en lui enlevant sa ligne de défense de Malakoff, pendant que nos camarades de l'armée anglaise et du premier corps commenceront l'assaut au grand Redan et au bastion central. »

A dix heures le général Bosquet se rendit au poste de combat qu'il avait choisi dans la sixième parallèle. Aucun signal particulier ne devait être donné, mais toutes les montres des généraux de division avaient été réglées sur la montre du général en chef Pélissier, et à midi précis les trois colonnes d'attaque devaient s'élancer à l'assaut. Chacun était à son poste en grande tenue, suivant l'étiquette militaire traditionnelle dans l'armée française, les officiers l'épée à la main, les soldats la baïonnette en avant et courbés dans les tranchées. Quel moment et quelle attente !

L'aiguille marqua midi ; les généraux firent un signe à leurs états-majors, puis, levant leurs chapeaux, montèrent sur la crête des parapets et crièrent : « en avant ! » Les trois divisions s'élancèrent.

Celle du général Mac-Mahon n'avait à parcourir qu'un très-petit espace, vingt-cinq ou trente mètres environ qui la séparaient du bastion Malakoff. En une minute les soldats eurent franchi cet espace

et atteint la partie extérieure du bastion. Ils se jetèrent dans les fossés, se cramponnèrent aux aspérités du sol, parvinrent en s'entre-aidant à la crête du parapet et y plantèrent leur drapeau.

Les Russes avaient garni l'intérieur de l'ouvrage d'un grand nombre de traverses blindées pour s'abriter contre le feu de l'artillerie française; surpris de la brusque invasion de leurs adversaires, ils s'empressèrent de sortir de ces abris protecteurs et de se grouper pour résister à cette fougueuse attaque. Plusieurs officiers russes, l'épée à la main, accoururent sur les parapets en appelant à grands cris leurs soldats; ils tombèrent successivement sous les balles françaises et bientôt une effroyable confusion régna sur le bastion envahi, sanglante, inextricable mêlée où l'on combattait corps à corps à coup de baïonnettes, de crosses de fusil, de pioches et de pierres. Un instant les Russes, appuyés par leurs réserves, reprirent vigoureusement l'offensive, mais l'arrivée du 27e de ligne sur cet étroit champ de bataille suffit pour rétablir l'équilibre et la redoute resta définitivement aux Français.

La division La Motterouge s'était, de son côté, précipitée sur la courtine dont une des extrémités se reliait au bastion Malakoff, l'autre au petit Redan. Cette division, qui avait eu à traverser un espace plus considérable que la première était arrivée en masse compacte sur le front de la cour-

tine, l'avait franchie, s'était emparée d'une batterie de six pièces de canon et avait bravement abordé la seconde ligne de défense des ouvrages russes. Malgré les pertes immenses causées par la mitraille des ennemis elle avait pénétré dans les batteries de cette seconde ligne et poussé jusqu'au faubourg. Mais, pour continuer l'offensive, il fallait des renforts : le général en avait envoyé demander.

La division Dulac, sous les ordres des généraux Saint-Pol et Bisson, s'était élancée sur le petit Redan. Cette division, comme un véritable torrent, renversait tout sur son passage et les régiments avaient, dans plusieurs directions, couru sur les batteries dont ils s'étaient emparés.

A ce moment de la journée (midi et demi) la victoire était aux Français sur les trois points de leur attaque, victoire disputée, sanglante, mais positive. Les Russes se reformèrent bientôt sous la protection de leurs réserves et résolurent de tenter un nouvel effort pour reprendre ce qui leur avait été si rapidement enlevé.

Des masses furent dirigées sur le bastion Malakoff; mais leur ardente opiniâtreté ne put rien contre la résistance énergique de la division Mac-Mahon qui, tout en se défendant dans cette étroite enceinte si chèrement achetée, s'y fortifiait de plus en plus. La veille de l'assaut le général Niel avait dit au général Mac-Mahon : « Le gain de la

journée est attaché à la prise de Malakoff. » — « J'y entrerai, avait répondu Mac-Mahon, et soyez certain que je n'en sortirai pas vivant, » il tenait parole.

Mais les Russes étaient plus heureux sur le petit Redan : la division Dulac écrasée par les feux simultanés de vingt pièces d'artillerie de campagne, des batteries de flanc, des ouvrages de la place et des bâtiments à vapeur embossés dans la baie, avait été forcée d'abandonner le terrain qu'elle venait d'enlever si vigoureusement. Rejetée dans les fossés de l'ouvrage, elle était revenue à la charge et s'était emparée une seconde fois du Redan, où le général Saint-Pol avait trouvé la mort, tandis que le général Bisson recevait une grave blessure. Mais cette brave division n'avait pu se maintenir dans une position aussi périlleuse. Vainement les chasseurs de la garde et la brigade de Marolles étaient accourus à son aide. Ce point n'était pas tenable sous la grêle de projectiles qui le labouraient de toute part, les généraux de Marolles et de Pontevès étaient tombés à leur tour pour ne plus se relever et la division avait été rejetée en arrière du Redan, mouvement de retraite qui découvrait entièrement le flanc droit de celle commandée par le général de La Motterouge et la forçait à se retirer sur la première ligne de la courtine où, du reste, elle, s'établissait solidement.

Le général Bosquet, qui suivait avec une grande attention les diverses péripéties du combat, comprenant toute la gravité de la position où se trouvaient les divisions Dulac et La Motterouge, envoya deux batteries pour répondre au feu meurtrier des bâtiments à vapeur russes et le faire taire, s'il était possible. Ces batteries, sous la direction du commandant Souty, s'élancèrent rapidement et audacieusement vers le point qui leur était indiqué; elles bravèrent les boulets et les obus des vaisseaux, atteintes terribles qui coûtèrent la vie au capitaine Rapatel et à plus des deux tiers des officiers, sous-officiers et soldats des deux batteries si hardiment engagées. Le commandant Souty, lui-même, eut la jambe fracassée par un biscayen. Mais, au milieu de cette pluie de fer, les batteries n'en prirent pas moins position en face des navires russes, et bien qu'entièrement à découvert, accablèrent de leurs feux *le Vladimir, la Chersonèse* et *l'Odessa* embossés à l'entrée de la baie du Carénage, les forçant ainsi à chercher un abri dans l'intérieur du port d'où ils ne pouvaient plus atteindre nos colonnes.

En ce moment le général Bosquet recevait un éclat de bombe dans le flanc droit, un peu au-dessous de l'épaule et était renversé au milieu de son état-major. Le général voulut pendant quelque temps résister à l'ébranlement intérieur causé

par la force du coup; mais, se sentant défaillir, il fit prévenir simultanément le général en chef et le général Dulac que son ancienneté de grade appelait à le remplacer dans son commandement, puis on le transporta hors du champ de bataille.

Il était alors deux heures. Le général Pélissier voyant que le général Mac-Mahon se maintenait solidement dans le bastion Malakoff fit au général anglais, Simpson, le signal convenu à l'avance pour l'attaque du grand Redan. Toutes les dispositions de cette attaque avaient été concertées d'avance entre le lieutenant général Markam et le général Codrington. Aussi, dès que les Anglais eurent aperçu le signal qui consistait à arborer le drapeau tricolore sur le parapet d'une de nos tranchées, qu'ils s'avancèrent à leur tour sous un feu terrible de mitraille. Un grand nombre d'entre eux jonchèrent le sol avant d'arriver au Redan, mais enfin ils l'atteignirent, appliquèrent les échelles et pénétrèrent dans l'angle saillant. Là, ils se trouvèrent au milieu d'un assez vaste espace que labouraient les projectiles russes, lancés par un ennemi qu'abritaient des traverses éloignées et devenu, par conséquent, invisible. Pendant une heure les Anglais cherchèrent à se maintenir sur ce point si périlleux et à lutter contre la mort. Cette lutte était impossible. Après avoir subi d'énormes pertes, ils durent se décider à évacuer le Redan. « Les tran-

chées, après cette attaque, dit la dépêche du général Simpson, étaient tellement encombrées de troupes, qu'il m'a été impossible d'organiser un second assaut que je me proposais de donner avec les Highlanders sous le commandement de sir Colin Campbell qui avait déjà formé la réserve et devait être soutenu par la 3e division, sous le major général sir William Eyre. J'appelai en conséquence ces officiers et il fut décidé avec eux que l'attaque serait renouvelée le lendemain matin. »

A l'extrême gauche de nos positions, le général de Salles qui commandait le 1er corps avait également reçu l'ordre d'attaquer le bastion central et le bastion du Mat. Les divisions Levaillant et d'Autemarre étaient chargées d'accomplir cette tâche difficile et meurtrière. Elles s'en acquittèrent avec un entrain et une bravoure indicibles. Mais les nombreuses réserves concentrées par l'ennemi sur ce point important, le feu terrible de pièces soudainement démasquées, celui de la formidable artillerie de campagne amenée à la hâte, les explosions nombreuses des fourneaux de mine qui bouleversaient le sol rendaient trop sanglante la possession des ouvrages enlevés. L'ordre fut envoyé à nos colonnes de se replier dans les parallèles les plus avancées. Les généraux Rivet et Breton avaient trouvé la mort dans ces intrépides attaques; le général Trochu y avait été grièvement blessé.

Ainsi sur tous les points l'assaut avait été donné; sur toute la ligne des approches, le combat s'était généralisé avec des chances diverses, mais en nous donnant toujours cet important et décisif résultat de la prise de Malakoff. Comme l'avait indiqué et prévu le général Niel, la conquête de ce bastion entraînait dans un temps donné la prise de Sébastopol. Aussi les généraux russes Krouleff, Lissenko, Youférof, Martineau s'efforcèrent-ils successivement, à la tête de nombreuses colonnes de nous enlever notre proie. Tous les quatre furent mis hors de combat et ces attaques terribles furent suspendues.

Mais, vers cinq heures, une explosion effrayante se fit entendre et la fumée déroba aux regards du général Pélissier le bastion tout entier ainsi que la partie gauche de la courtine du petit Redan. Malakoff venait-il de sauter avec ses audacieux envahisseurs devenus des défenseurs non moins intrépides? Il y eut là un moment de terrible angoisse; c'eût été, en effet, un effroyable désastre que la perte de la division Mac-Mahon tout entière avec les troupes de renfort qui s'étaient enfermées dans le bastion. La fumée en s'entr'ouvrant fit connaître la vérité.

Elle était cruelle, sans doute, mais la catastrophe n'était point aussi radicale, aussi funeste à nos armes que l'on aurait pu le craindre. C'était dans

la batterie de six pièces placée, comme nous l'avons dit, sur la gauche de la courtine que l'explosion avait eu lieu et une portion de la division la Motte-rouge venait d'être frappée. Les pertes étaient graves et le général la Motterouge lui-même, avait été presque enterré sous les décombres. Cet incident de la journée, tout pénible qu'il fût, n'avait pas toutefois l'importance que l'on aurait pu lui attribuer. Seulement, c'était un avertissement et le général Pélissier craignant avec raison que cette explosion ne fût le commencement d'un système de destruction adopté par les Russes, transmit l'ordre de se maintenir dans les positions conquises et occupées sans faire sur le petit Redan, aucune tentative ultérieure. Il eut raison : deux nouvelles explosions se produisirent peu de temps après, et firent sauter les batteries du petit Redan et celles dites de la Maison en Croix. Au milieu de cette œuvre terrible de destruction, comment le bastion Malakoff avait-il pu être épargné? C'est ce que chacun se demandait. Voici comment on l'a expliqué :

Au moment de l'attaque, un officier russe s'était jeté avec une cinquantaine d'hommes dans le rez-de-chaussée crénelé et abrité de la tour Malakoff et par les embrasures de ce réduit avait entretenu contre nos soldats un feu à bout portant des plus meurtriers. Le général Mac-Mahon maître du bastion ordonna qu'on entourât cette petite forteresse

de fascines auxquelles on mettrait le feu afin que la fumée mît promptement, en les aveuglant, les Russes hors d'état de continuer cette incommode fusillade. L'ordre s'exécuta et déjà les fascines brûlaient lorsque tout à coup le général songea que l'incendie, en gagnant la tour pourrait amener une explosion des magasins à poudre. Il donna immédiatement l'ordre d'éteindre le feu, tout en prévenant l'officier russe que toute résistance était inutile, puisque nous étions maîtres du bastion et que d'ailleurs, nous avions, comme il le voyait, la possibilité de paralyser tous ses efforts. L'officier se rendit; le commandant du génie voulant réaliser promptement la prudente pensée de son général, s'empressa de faire jeter de la terre sur les fascines enflammées et les premiers coups de pioche mirent à découvert un fil électrique qui communiquait avec la tour. Les soldats, s'efforçant aussitôt de conjurer un aussi pressant danger, s'emparèrent de tout ce qui pouvait leur servir d'outils pour creuser une tranchée circulaire destinée à isoler complétement la base de cette tour menaçante, travail qui fit découvrir deux autres fils destinés à faire sauter des magasins qui ne renfermaient pas (on le constata le lendemain) moins de quarante mille kilogrammes de poudre.

Tel fut l'heureux hasard auquel la division Mac-Mahon ainsi qu'une partie de la garde impériale,

durent d'éviter une destruction absolue. L'esprit s'effraye des conséquences qu'une catastrophe pareille aurait nécessairement entraînées avec elle. Il est certain que le résultat définitif de nos efforts eût été radicalement compromis par cet incident de guerre, et que la date du 8 septembre 1855, n'eût pas été celle de la chute de Sébastopol.

Le général Pélissier était dans le vrai, en ne renouvelant pas immédiatement celles des attaques dont l'effet n'avait pas été complet dans cette sanglante journée. Déjà, vers cinq heures, le général de Martimprey, son chef d'état-major avait signalé, du point élevé où il s'était placé, un mouvement particulier de l'armée russe paraissant indiquer qu'elle commençait à se diriger vers le pont et à évacuer la ville. A l'approche de la nuit de nouveaux avis arrivant des navires placés à l'entrée de la rade et des avant-postes du général d'Aurelle qui occupait les hauteurs d'Inkermann lui firent également connaître qu'un mouvement inusité se produisait sur le pont dans le sens du sud au nord. Le prince Gortchakoff avait compris, en effet, qu'il ne pouvait plus défendre la partie sud de Sébastopol, et opérait sa retraite sur le côté nord de la ville. C'est ce que le jour vint confirmer après une nuit à chaque instant troublée par des explosions nouvelles, car les Russes, suivant leurs vieilles

traditions, ne voulaient laisser derrière eux que la destruction et l'incendie.

« J'aurais désiré pousser en avant, écrivait le lendemain le général Pélissier au ministre de la guerre, gagner le pont et fermer la retraite à l'ennemi; mais l'assiégé faisait à tout moment sauter ses défenses, ses magasins à poudre, ses édifices, ses établissements. Ces explosions nous auraient détruits en détail et rendaient cette pensée inexécutable. »

Et, de son côté, le prince Gortchakoff disait à ses soldats : « Moscou valait bien Sébastopol; une fois dans Moscou ce fut un amas de pierres et de cendres que les ennemis conquirent. De même, ce n'est pas Sébastopol que nous leur avons laissée, mais les ruines enflammées de la ville que nous avons incendiée nous-mêmes, ayant gardé l'honneur de la défense, de telle sorte que nos arrière-petits-fils pourront en transmettre avec orgueil le souvenir à la postérité la plus reculée. »

Le jour, en venant, éclaira une véritable scène de désolation : Sébastopol n'offrait plus qu'un monceau de ruines enflammées. Les derniers navires russes étaient coulés dans la rade. Au delà du pont replié on apercevait les dernières colonnes du prince Gortchakoff gravissant les pentes du nord. De notre côté, le sol était jonché de morts et de mourants. Nos pertes en tués et en blessés

étaient de plus de sept mille cinq cents hommes dont cinq généraux morts et dix plus ou moins atteints. Les troupes alliées se mirent en mesure d'occuper les positions abandonnées par l'ennemi et le général Bazaine fut nommé gouverneur de ce qui avait été Sébastopol.

Notre conquête était toute morale. Nous campions sur des débris. La ville assiégée avait été bombardée et canonnée pendant trois cent vingt-deux jours!

Le 12 septembre, Napoléon III éleva le général Pélissier à la dignité de maréchal de France. Le sultan lui avait envoyé son ministre de la guerre, porteur d'une lettre de félicitations, démarche tout à fait inusitée et considérée en Orient comme un honneur exceptionnel.

II

Les diverses péripéties de la question d'Orient et les graves événements, conséquence naturelle de la solution militaire qu'on lui avait donnée, étaient bien de nature à absorber l'attention des cabinets européens, pas assez toutefois, pour que la situation de l'Espagne ne devînt, jusqu'à un certain point, l'objet de leur sollicitude.

L'Espagne, en effet, ce pays de l'imprévu, comme on l'a nommé tant de fois, subissait depuis

1851 une crise intérieure dont les incidents prenaient une importance et une gravité toujours croissantes. Le régime entièrement constitutionnel qui, suivant la loi fondamentale de 1845, aurait dû servir de base à l'action gouvernementale n'existait pour ainsi dire plus que de nom. L'hostilité entre les cortès et les ministères successifs qui avaient exercé le pouvoir étant si grande qu'à diverses reprises on ne les avait réunies que pour les suspendre au bout de quelques séances orageuses.

Vainement au cabinet Narvaez, qui avait duré trois années, succédait le ministère Bravo Murillo qui dirigea les affaires pendant deux ans, et à ce dernier le cabinet présidé par le général Roncali appelé au pouvoir dans les premiers jours de 1853; la situation était restée la même : l'Espagne ne possédait ni un gouvernement parfaitement constitutionnel, ni un gouvernement franchement absolu. La confusion ou, pour mieux dire, la dissolution des partis était peut-être la raison déterminante de cette situation singulière qui, d'ailleurs, avait cela de mauvais et de dangereux que les questions d'antipathies ou de sympathies personnelles y jouaient un rôle considérable et que le hasard présidait souvent aux déterminations gouvernementales, comme il arrive toujours lorsqu'il y a un grand relâchement et une grande indécision de mouvement dans les rouages administratifs.

Des élections générales avaient eu lieu sans apporter aucun remède à cette situation anormale qui, si elle n'était pas aussi grave que l'ancien état de guerre civile, n'en avait pas moins pour l'Espagne des conséquences déplorables.

Le maréchal Narvaez avait reçu une mission à l'étranger qui n'était qu'un exil déguisé. La reine-mère Marie Christine était incessamment l'objet de calomnies politiques. On l'accusait d'abuser de son influence naturelle sur son auguste fille et son mari, le duc de Rianzarès, était en butte, dans le sénat même, à des insinuations perfides. On recherchait dans les concessions de chemins de fer un esprit de dilapidation et de désordre qui ne s'y rencontrait pas toujours; on attribuait hautement aux exigences du mari de la reine-mère la chute des ministères Narvaez et Bravo Murillo; enfin, on ne gardait plus dans les assemblées le respect constitutionnel pour le trône. Certains généraux allaient même jusqu'à rêver une réunion de l'Espagne et du Portugal sous un prince de la maison de Bragance, à laquelle on sacrifiait la maison de Bourbon en dépit de la loyauté espagnole. En présence de tous ces graves symptômes, il était impossible de ne pas supposer qu'une crise nouvelle était prochaine.

Au ministère Roncali succéda bientôt le cabinet présidé par le général Lersundi, et ce dernier,

rencontrant les mêmes difficultés que ceux qui l'avaient précédé, la reine appela au pouvoir M. Sartorius, comte de San-Luis. C'était ce qu'on pourrait nommer un ministère de conciliation, car, si M. Sartorius appartenait à l'opinion modérée, plusieurs de ses collègues étaient progressistes. La fusion des partis dans une union patriotique et dynastique semblait, d'ailleurs, être son programme.

Une de ses premières mesures fut la pleine liberté d'action rendue au duc de Valence, Narvaez, par la suppression de la mission dérisoire qui lui avait été donnée. Divers décrets appelant à de hautes situations les généraux opposants Ros de Olano, Jose de la Concha, Cordova et beaucoup de nominations dans l'ordre civil attestaient également l'esprit conciliateur du cabinet Sartorius.

Il ne trouva cependant pas dans les cortès plus de sympathies et plus d'appui que ses prédécesseurs; mais c'était surtout dans le sénat que l'opposition se produisait avec violence. La session s'ouvrit le 19 novembre 1853 sous de fâcheux auspices. Le ministère présentait une loi tendant à régler l'organisation des chemins de fer et en même temps à régulariser toutes les concessions antérieures, en les faisant sanctionner par les cortes; mais précisément, dans la session précédente, plusieurs sénateurs avaient pris l'initiative d'un projet de loi qui stipulait que toute concession de che-

mins de fer ne pourrait être faite sans une décision législative, et cette proposition n'ayant pas été discutée alors, elle se reproduisait dans la session nouvelle. Le ministère demandait que le sénat n'en n'abordât pas la discussion, puisque le gouvernement était à la veille de présenter un projet de loi sur le même objet; l'opposition voulait au contraire que la proposition primitive fût mise immédiatement à l'ordre du jour. L'opposition l'emporta. Cette discussion périlleuse commença le 2 décembre 1853 et vainement le ministère déploya-t-il en cette circonstance toutes les ressources de la logique et du bon sens. Le 8 décembre, malgré les efforts du comte de San-Luis, l'opposition obtint une majorité de cent cinq voix contre soixante-neuf. Le lendemain les cortès étaient de nouveau suspendues, remède ordinaire en ces sortes de crises, mais qui, dans la circonstance donnée, était peut-être pire que le mal lui-même.

L'agitation passa en effet (comme il arrive toujours en pareil cas), des cortès dans le pays et, au commencement de 1854, la lutte avait changé de nature comme elle avait changé de place. Les utopies de réunion du Portugal et de l'Espagne furent remises en avant dans certains conciliabules et le gouvernement en ayant eu connaissance prit sur-le-champ des mesures que la situation lui semblait commander : l'opposition pouvait rechercher et

trouver dans certains généraux un concours actif dont il importait de la priver. Le 17 janvier 1854 un ordre royal envoyait les généraux Léopold O'Donnell et Manuel de la Concha aux Canaries, les généraux Jose de la Concha et Infante aux îles Baléares, et le général Armero à Léon. O'Donnell ne voulut point obéir et demeura caché à Madrid. Jose de la Concha partit pour Barcelone après s'être arrêté un instant à Saragosse et chercha un refuge à l'étranger. Les autres obéirent tout en protestant, et le gouvernement raya O'Donnell et Jose de la Concha du cadre des généraux de l'armée espagnole.

Mais le 20 février une insurrection militaire éclatait à Saragosse où Jose de la Concha avait, comme nous venons de le dire, séjourné quelques heures. Le régiment de Cordoue, soupçonné par le gouvernement, avait reçu l'ordre de quitter Saragosse pour se rendre à Pampelune, et au moment d'exécuter cet ordre venait de se soulever. Le brigadier Hore, malgré les assurances de fidélité qu'il avait envoyées à Madrid, se mit à la tête du mouvement et fit occuper le fort de l'Aljaferia par une partie du régiment révolté, tandis que lui-même prenait avec l'autre position dans un des quartiers de Saragosse, près de l'Èbre. Hore avait espéré que la population civile se joindrait à ses soldats. Il n'en fut rien et le général Ribero, commandant de l'Ara-

gon, n'hésita pas à marcher contre lui. Attaqué à cinq heures du soir, Hore tomba dès le commencement du combat; le fort de l'Aljaferia se rendit et les débris du régiment de Cordoue, poursuivis avec vigueur, s'enfuirent vers la frontière de France.

Enhardi par cette première victoire, le ministère après avoir mis les provinces en état de siége, éloigna de Madrid les généraux Serrano, Noguéras, Zabala, Manzano. Il arrêtait ou déportait en même temps MM. Gonzalez Bravo, Alejandro Castro, Cardero, Manuel Bermudez de Castro, l'ancien ministre, et plusieurs journalistes importants de Madrid. C'était aller trop vite et frapper trop fort.

La suite le prouva bien. Il aurait fallu, puisqu'on entrait si hardiment dans la voie de la répression à outrance, être sûr d'anéantir ses adversaires; ils ne furent que comprimés et l'opposition, un instant réduite au silence, n'en conspira que plus activement. Seulement elle manquait d'unité; les diverses fractions dont elle se composait n'avaient pas les mêmes vues. Ses griefs étaient nombreux mais vagues; elle aurait pu se borner à la défense du régime constitutionnel et se grouper autour de cette idée rationnelle et pratique. Des théories fausses l'envahissaient, des conceptions antidynastiques telles que le *Pédrisme*, c'est-à-dire la réunion au Portugal, l'embarrassaient et lui ôtaient

de la force au lieu de lui en donner. L'absence d'homogénéité et d'unité dans les plans retardait son action.

Le ministère, pour sa part, flottait indécis entre des résolutions contraires. Dans son irritation contre ses ennemis, dont une partie avait le tort impardonnable de paraître ennemie du trône, il allait jusqu'à rêver un coup d'État qui eût anéanti la constitution. Sa facile victoire sur la sédition de Saragosse, l'apaisement ultérieur d'une agitation qui se produisit au mois de mars en Catalogne parmi la classe ouvrière et qui n'avait pas de caractère bien déterminé, lui donnaient beaucoup de confiance en lui-même.

Cependant la conspiration s'ourdissait dans l'ombre : nous avons dit qu'O'Donnell était demeuré caché à Madrid. Il y resta cinq mois sans qu'on pût le découvrir. Divers amis lui avaient successivement donné l'hospitalité, entre autres le marquis de La Vega de Armijo et M. Fernandez de Los Rios, rédacteur en chef de la feuille intitulée *Las Novedades*. Il parvint à se mettre en rapport avec le brigadier Echagüe et les généraux Messina et Dulce. Ce dernier venait d'être appelé au poste de directeur de la cavalerie et avait protesté de sa fidélité au général Blaser, ministre de la guerre, auquel étaient parvenues des informations exactes sur les intentions de cet officier et

qui cependant crut en lui jusqu'au dernier moment. Le général Cordova, directeur de l'infanterie, avait été également circonvenu, mais s'était tenu sur la réserve attendant, disait-il, que le cabinet trahit ses véritables intentions relativement au coup d'État qu'on l'accusait de préparer dans l'ombre.

Une première fois, les conjurés avaient choisi pour effectuer leur *pronunciamento* le 13 juin 1854. O'Donnell, sortant de sa retraite à cinq heures du matin, se rendit ce jour-là à Canillejas, près de Madrid, où le mouvement insurrectionnel devait avoir lieu; mais après avoir vainement attendu, il lui fallut rentrer dans la ville avec toutes les précautions que sa position personnelle exigeait si impérieusement, car un incident imprévu avait empêché les troupes de sortir de Madrid. Mais le danger n'était qu'ajourné pour le gouvernement, et, en attendant, les pamphlets les plus violents, les écrits les plus satiriques dirigés particulièrement contre le comte de San-Luis, président du conseil, M. Esteban Collantès, ministre des finances, la reine mère et la camarilla, continuèrent à circuler sous le manteau, sans que les efforts de la police pour en connaître et arrêter les auteurs fussent couronnés de succès.

Le 28 juin, le mouvement eut lieu. Dulce acceptant soudainement les propositions que lui avait

faites O'Donnell et rompant avec le gouvernement, sortit de Madrid à la tête de la majeure partie des corps de cavalerie dont il avait le commandement suprême. Il les conduisit au camp des gardes où s'était rendu O'Donnell, accompagné des généraux Ros de Olano, Echagüe et Messina. On espérait enlever d'autres troupes de la garnison de Madrid. Mais un seul bataillon d'infanterie du régiment du Prince, vint se joindre aux trois régiments de cavalerie de Dulce, ce qui portait environ à deux mille hommes les forces de l'insurrection. Les troupes demeurées fidèles présentaient un effectif à peu près semblable.

Le chef du soulèvement, O'Donnell[1], professait d'ailleurs des opinions monarchiques, et ses tendances étaient conservatrices. Son opposition contre le ministère l'avait jeté dans cette aventure politique, mais le jour même de l'insurrection, il n'hésita pas, ainsi que les généraux ses complices, à adresser à la reine, de Alcala de Henarès où ils se trouvaient alors, une lettre dans laquelle ils déclaraient que, fidèles à sa personne, ils ne voulaient qu'éloigner du trône des influences dangereuses et rendre aux lois constitutionnelles l'autorité qu'elles n'auraient jamais dû perdre.

La reine Isabelle, en apprenant ces graves évé-

1. Don Léopoldo O'Donnell, comte de Lucena, né en 1809.

nements, quitta sur-le-champ la résidence de la Granja où elle se trouvait alors, et rentra le soir même à Madrid. Son premier mouvement fut de monter à cheval, d'aller au-devant des insurgés et de traiter elle-même avec eux des griefs qu'ils prétendaient avoir contre son gouvernement. Les ministres auxquels elle fit part de ce désir la dissuadèrent d'agir avec cette noble fermeté. De leur côté ils cherchèrent à entrer en négociations avec O'Donnell, lui offrant de lui rendre la position militaire qu'il occupait auparavant, mais ils exigeaient que le général Dulce dont la trahison était impardonnable fût remis entre les mains du pouvoir et les négociations échouèrent.

Le cabinet se trouvait dès lors dans cette alternative, ou de se retirer devant l'insurrection, ou de la combattre par les armes. Ce fut ce dernier parti qu'il adopta. Les troupes royales furent donc envoyées contre les généraux insurgés. La rencontre eut lieu à Vicalvaro, près de Madrid. Mais ce combat assez vif, qui ne fut point une défaite pour les troupes fidèles, ne fut point non plus pour elles une victoire décisive. L'armée d'O'Donnell abandonna le champ de bataille tout en se retirant vers l'Andalousie, lentement et en bon ordre. Le 7 juillet, le comte de Lucena publiait à Manzanarès un manifeste, dans lequel il faisait en ces termes un appel au parti progressiste : « Nous voulons la

conservation du trône sans camarilla qui le déshonore, la pratique rigoureuse des lois fondamentales, l'amélioration des lois d'élections et de presse, la réduction des impôts fondées sur une stricte économie.... la réforme de la centralisation, de façon à donner aux peuples l'indépendance locale nécessaire pour la gestion de leurs intérêts propres et, comme garantie de tout cela, nous voulons l'établissement sur de solides bases de la milice nationale. »

Cependant une colonne expéditionnaire, commandée par le général Blaser, ministre de la guerre, sortait de Madrid le 5 juillet pour se mettre à la poursuite des insurgés. Les populations civiles n'avaient jusque-là manifesté aucune sympathie pour ces derniers et elles demeuraient dans un calme qui donnait beaucoup de hardiesse au ministère, mais c'était un calme trompeur. Peut-être ce serait-il maintenu si un grand succès était venu couronner les efforts des troupes fidèles. La poursuite sans effet organisée par le général Blaser, n'était pas de nature à amener un résultat semblable; chaque jour, au contraire, la fermentation, sourde d'abord, s'étendait dans les masses qui ne voyaient les troupes royales remporter aucun avantage. Le 16 juillet, on apprenait le soulèvement de la garnison de Valladolid; le 17 celui de toutes les troupes de la Catalogne. Alors la crise parut si grave

au comte de San-Luis, qu'il remit sa démission et celle de ses collègues entre les mains de la reine, en lui désignant le général Cordova, comme le seul homme capable de former, en ce moment, un cabinet nouveau. Malheureusement la nouvelle du soulèvement de la Catalogne s'était répandue dans Madrid et, par une coïncidence fâcheuse, il y avait précisément le 17 juillet une course de taureaux. En sortant de ce spectacle national, la foule instruite, d'ailleurs, de la retraite du ministère, se porta vers les hôtels du président du Conseil, de ses collègues Domenech et Esteban Collantès, de M. Salamanca, le riche banquier qui avait obtenu plusieurs concessions de chemins de fer, enfin de M. Quinto, gouverneur de Madrid, et du général de Vista-Hermosa, un des combattants de Vicalvaro. Ces divers hôtels furent livrés au pillage et à l'incendie. Le palais de la reine Christine fut même attaqué. Dans la soirée plusieurs postes furent désarmés et l'émeute alla toujours grandissant.

Le général Cordova, à qui incombait la tâche doublement difficile de réprimer les désordres populaires et de former un cabinet, parvint à rassembler pendant la nuit quelques-uns de ses amis politiques et à réunir dans la même combinaison ministérielle trois conservateurs, le duc de Rivas, MM. Luis Mayans et Rios Rosas et trois progressistes MM. Cantero, Gomez de la Serna et Miguel

de Roda. Le duc de Rivas eut la présidence du Conseil.

Ce cabinet dont l'existence fut connue le 18 au matin, se hâta de donner à la conciliation des gages incontestables en convoquant les cortès, en adoucissant le régime de la presse, en nommant gouverneur de Madrid un homme très-populaire, le marquis de Peralès, en envoyant un courrier au général O'Donnell pour l'engager à revenir, enfin, en donnant le commandement de la cavalerie à Don Antonio Maria Garrigo, colonel du régiment de Farnèse, qui avait été fait prisonnier par les troupes royales au combat de Vicalvaro, puis condamné par le conseil de guerre et gracié par la reine. Il était impossible d'aller plus loin dans la voie conciliatrice où le nouveau cabinet s'était engagé.

Cependant ces concessions à l'opinion et cette attitude franchement libérale ne suffirent pas pour calmer les masses et faire cesser le conflit. Dans la matinée du 18 juillet 1854, le feu s'engagea entre le peuple et les troupes sur la place Santo Domingo et sur la place Mayor. Vainement le nouveau brigadier Garrigo voulut s'interposer et faire cesser la lutte, le général Cordova fut obligé de mettre en mouvement trois colonnes qui parcoururent la ville dans toutes les directions et rétablirent l'ordre pour quelques heures, mais non sans effusion de

sang. Le lendemain 19, l'insurrection prenait des proportions plus inquiétantes. Des barricades s'élevaient, on se battait dans tous les quartiers et une junte s'était constituée chez le banquier Sevillano sous la présidence du général Evariste San Miguel, pouvoir révolutionnaire qui fonctionnait en face du pouvoir régulier. Cette junte, composée de douze membres outre son président, cherchait d'ailleurs à calmer la foule et l'engageait à ne pas tirer sur les troupes sans provocation de leur part, mais son existence même était une atteinte à l'ordre et à l'autorité.

La reine Isabelle, voyant que les personnages composant le cabinet nouveau n'avaient sur le peuple aucune influence sérieuse, fit appeler les ministres et les invita à lui désigner les hommes qui leur paraîtraient le plus en situation d'avoir de l'empire sur les masses et de mettre un terme à ce périlleux conflit. Tous se turent; ils ne voulaient ni ne pouvaient prendre la responsabilité d'une semblable désignation. La reine Isabelle leur dit alors que le duc de la Victoire, Espartero, était le seul homme qui, suivant elle, fût capable d'inspirer au peuple une crainte salutaire et de défendre le trône contre de dangereux égarements.

Par une singulière coïncidence Espartero que la reine appelait ainsi au pouvoir, avait quitté sa retraite de Logroño pour se mettre à la tête du

mouvement qui se produisait à Saragosse et la junte de cette ville se constituant, pour ainsi dire, en gouvernement provisoire, l'avait nommé, « généralissime des armées nationales. »

On sait le rôle considérable que le duc de la Victoire[1] avait joué antérieurement dans les affaires de son pays. Nous avons dans la première série de ce travail, raconté les services qu'il avait rendus au trône d'Isabelle II pendant les guerres civiles et comment il avait conclu la paix en signant la convention de Bergara. Depuis, en 1840, il avait enlevé la régence à la reine Christine et s'était fait attribuer à lui-même cette dignité que trois ans plus tard un soulèvement lui arrachait de la même manière. A cette époque, il s'était retiré à Londres, puis ayant obtenu l'autorisation de rentrer dans son pays s'était confiné à Logroño où il avait obscurément vécu.

On attendait avec impatience son arrivée à Madrid. L'attitude et, plus que cela, les actes de la population soulevée, donnaient en effet, les craintes les plus sérieuses. Des violences menaçaient à chaque instant les partisans de l'ancien ministère ou les amis de la reine mère. Des visites domiciliaires avaient été organisées; la foule obéissait aux ordres d'un *torero* nommé Pucheta qui prit

1. Né en 1792.

un moment l'importance d'un personnage politique et dont les rancunes devenaient un arrêt de mort. Ce fut lui qui présida à l'exécution sommaire de l'ancien chef de la police don Francisco Chico; la junte, qui seule avait alors une ombre de pouvoir, eut la faiblesse de laisser s'accomplir ce meurtre et plusieurs autres aussi odieux. Où s'arrêteraient les vengeances populaires ? nul ne pouvait le dire. Vainement, le vieux général San Miguel, nommé ministre de la guerre, se multipliait et, sorte de de Lafayette espagnol, s'efforçait de dominer les masses. Sa popularité ne le servait pas toujours aussi bien qu'il aurait pu le croire et chaque jour le péril semblait augmenter. Il avait fallu que la junte Sévillano absorbât une autre junte plus révolutionnaire qui s'était formée dans les faubourgs et que dirigeaient d'ardents démocrates, mais, en même temps, elle était obligée de donner des gages à la révolution en supprimant le conseil d'État, en suspendant les employés de toutes les administrations publiques, en rétablissant la municipalité et la députation provinciale de 1843. Tout ce qui conservait encore au fond du cœur quelques sentiments de modération politique attendait avec la plus vive impatience l'arrivée d'Espartero. C'était de l'aveu de tous le seul homme capable d'opposer une digue au torrent populaire qui menaçait de tout submerger.

Lui, cependant, ne se pressait pas. Peut-être, supposait-il que la révolution en viendrait à ce point de violences que la Reine se verrait contrainte d'abdiquer, et se ménageait-il pour la plus grande satisfaction de son ambition personnelle. Au lieu de se rendre immédiatement aux ordres qu'il avait reçus, il envoya à Madrid le général Allende Salazar pour poser à la reine Isabelle les conditions auxquelles il prétendait seulement accepter le pouvoir qu'on lui offrait. En réalité, la mission d'Allende Salazar, son aide de camp, avait pour but de reconnaître exactement la somme d'influence qu'Espartero pouvait avoir sur les meneurs de l'insurrection et ce qu'il devait attendre de leur concours. Introduit deux fois auprès de la reine en présence du général San Miguel, l'ambassadeur d'Espartero exposa avec une grande vivacité les conditions de son chef dont le programme était d'ailleurs très-élastique et très-obscur. La reine l'accepta sans en bien comprendre toute la portée. Mais en même temps qu'il obtenait cet assentiment un peu forcé du trône, Allende Salazar pouvait se convaincre que les membres de la junte et les directeurs du mouvement n'étaient point favorables aux vues personnelles du duc de la Victoire et n'hésiteraient pas à s'opposer, fût-ce par la force, à leur réalisation.

Bien édifié sur ce point, au retour de son envoyé,

Espartero se mit enfin en route pour Madrid où il arriva le 28 juillet. Il avait senti l'absolue nécessité de s'entendre avec O'Donnell et les hommes de Vicalvaro. Le 30 juillet, il forma un ministère dans lequel O'Donnell avait le portefeuille de la guerre et Joaquin Francisco Pacheco celui des affaires étrangères. La tâche de ce ministère était difficile, car le désordre était partout, dans les provinces comme à Madrid où des clubs nombreux s'étaient constitués et, chaque jour, discutaient les motions les plus hostiles non-seulement à un gouvernement régulier, mais encore à la dynastie elle-même. Il s'occupa d'abord de satisfaire l'ambition des hommes qui avaient accompli le mouvement. O'Donnell et San Miguel furent nommés capitaines généraux, grade qui, dans l'armée espagnole, équivaut à celui de maréchal; on créa huit lieutenants généraux, presque autant de maréchaux de camp. Les grades et faveurs accordés par O'Donnell depuis le 28 juin jusqu'au 30 juillet, furent officiellement reconnus. Enfin (et ce ne fut pas l'incident le moins curieux de cette curieuse période de l'histoire d'Espagne) pour éviter de créer dans l'armée des divisions et des jalousies, tous les officiers reçurent le grade immédiatement supérieur, ce qui fit profiter de la révolution ses adversaires tout autant que ses adhérents. Les soldats obtenaient en même temps une réduction

de deux années de service. Mais dans les fonctions civiles où l'on craignait moins de faire naître des mécontentements et des rancunes, les révocations furent nombreuses; là il y eut des vainqueurs et des vaincus.

Le gouvernement nouveau, après avoir réglé de la sorte les questions personnelles, décida à la date du 11 août la convocation de cortès constituantes. Il répudiait, en effet, par une anomalie singulière, la constitution de 1845, au nom de laquelle la révolution venait de s'accomplir. Seulement il déclarait dans le rapport qui précédait le décret que les cortès devaient resserrer « le lien existant entre le trône et le peuple, entre la liberté et la dynastie, objets qui ne pouvaient être mis en question et sur lesquels le gouvernement n'admettait ni doute, ni discussion. » Les cortès devaient se rassembler à Madrid le 8 novembre. Jusque-là le ministère livré à lui-même allait être omnipotent ou, pour mieux dire, allait exercer d'une façon absolue, exempte de tout contrôle, la somme de pouvoir que comportait la situation.

Une question brûlante lui restait à résoudre, et des difficultés que lui avaient léguées la révolution c'était certainement l'une des plus grandes : la reine mère Marie-Christine, en butte, comme nous l'avons dit, à des inimitiés politiques d'une extrême violence et menacée par la populace excitée, avait

dû, le 17 juillet, chercher un asile au Palais, auprès de la reine Isabelle. Les accusations portées contre elle n'étaient pas seulement exagérées; elles étaient fausses pour la plupart. La reine Christine n'avait point poussé sa fille aux coups d'État. Elle ne vendait pas les emplois et ne trafiquait pas comme on l'en accusait, de la fortune publique. Mais son entourage, à part son mari, le duc de Rianzarès, n'avait pas la même réserve et encore abusait-on beaucoup du nom du duc dans des affaires industrielles, quelquefois très-compromettantes. En un mot, et grâce à toutes les excitations dont elle était l'objet, le séjour de Marie-Christine à Madrid était devenu très-sérieusement dangereux pour elle.

Aussi, dès la fin de juillet, le ministère avait-il songé à la faire partir et s'était-il entendu avec elle à cet égard. C'était le 3 août qu'elle devait quitter Madrid. Mais le secret fut trahi; les exaltés déclarèrent qu'ils ne souffriraient pas le départ de la reine mère et le duc de la Victoire eut la faiblesse de prendre avec eux un engagement dans ce sens. De leur côté, les membres les plus modérés du ministère, s'appuyant sur les généraux appartenant à leur opinion, firent connaître à Espartero, qu'ils n'entendaient pas prendre la responsabilité des événements qui pourraient se produire dans le cas où il voudrait garder Marie-Christine pour la

livrer aux cortès. Ils admettaient à la rigueur que les biens de la reine-mère fussent mis sous le séquestre, que sa pension fût suspendue et que l'affaire fût soumise aux chambres; ils se déclaraient prêts à signer ces actes en dehors de l'action constitutionnelle de la reine Isabelle en invoquant le salut public, mais la personne même de la reine-mère devait être écartée du débat; son départ de Madrid devait avoir lieu.

Il eut lieu, en effet, le 28 août 1854. Dès le matin sa voiture enveloppée d'une escorte de cavalerie sous les ordres du général Garrigo sortait de la ville et se dirigeait vers la frontière du Portugal. Le gouvernement n'ignorait pas que la nouvelle seule de cette fuite, dès qu'elle serait répandue dans Madrid, pourait y produire une émeute, mais la majorité modérée forçant en quelque sorte la main à Espartero, était bien décidée à comprimer toute tentative révolutionnaire. Aussi dès que les exaltés voulurent, en accusant le cabinet de duplicité, relever les barricades et courir aux armes, O'Donnell prit des mesures militaires très-capables d'intimider les agitateurs. Ces derniers, par leur maladresse, contribuèrent à leur propre défaite: ils s'étaient rendus en bandes nombreuses sous les fenêtres du duc de la Victoire et avaient fait entendre le cri de « meure Espartero ! » Furieux de cet outrage, le duc de la Victoire, encore indécis

sur le parti définitif qu'il devait prendre, adopta la ferme résolution de soutenir par la force l'acte collectif du ministère. Les corporations populaires de Madrid s'étant assemblées dans la matinée, Espartero se rendit au milieu d'elles et fit entendre aux meneurs de rudes paroles qui les découragèrent. D'un autre côté la garde nationale se déclarait pour le gouvernement. L'émeute fut étouffée ; O'Donnell balaya facilement les rues de Madrid et le cabinet, resté maître de la situation, s'empressa de dissoudre les sociétés politiques et de fermer les clubs.

Cette victoire du parti modéré permit de gagner sans nouvelles insurrections populaires l'époque à laquelle les cortès constituantes devaient se réunir. Mais les divisions qui régnaient dans les hautes sphères du pouvoir, l'indécision du président du conseil, le double jeu qu'il semblait jouer en répétant constamment cette phrase très-commentée : « Il faut que la volonté nationale s'accomplisse! » l'impuissance qui résultait naturellement de tous ces tiraillements, de toutes ces luttes intimes entre la partie modérée et la partie progressiste du cabinet avaient créé dans les provinces, qui se sentaient gouvernées au hasard, une anarchie des plus dangereuses, si elle se fût prolongée, et provoqué des désordres sur plusieurs points du territoire.

Les cortès s'assemblèrent le 8 novembre 1854.

Le ministère n'avait en rien dirigé les élections. Il se présentait même devant les chambres sans programme arrêté et n'avait pas voulu prendre l'initiative d'un projet de constitution. Malgré l'opposition de plusieurs ministres, il avait été décidé que la reine Isabelle ouvrirait les cortès avec le cérémonial ordinaire; ce qui eut lieu. La reine qui avait été reçue au milieu d'un profond silence prononça avec beaucoup d'émotion un discours bien fait qui après avoir parlé des droits de la nation et engagé les nouveaux députés à les consacrer, ajoutait : « Les événements passés ne peuvent s'effacer et disparaître de l'histoire; mais si le cœur se serre au souvenir de désastres et d'infortunes, tirons-en du moins un exemple et un enseignement pour cette vie politique qui s'ouvre aujourd'hui. Peut-être nous sommes-nous tous trompés; tâchons de mieux réussir. Ma confiance est entière et absolue; que votre patriotisme et vos lumières soient à la hauteur des besoins de notre chère Espagne; et puisque cette Espagne a si souvent étonné l'Europe par ses destinées providentielles, qu'elle la contraigne encore à l'admirer, en lui présentant ce tableau qui fera notre gloire et notre bonheur : une reine qui s'est jetée sans hésiter dans les bras de son peuple, et un peuple qui, en assurant ses libertés, répond à la décision de sa reine comme le plus brave, le plus noble, le plus

chevaleresque de tous les peuples. » A mesure que la reine parlait, le silence qui avait accueilli son arrivée se changeait en mouvements sympathiques, et à la fin du discours des crix chaleureux se firent entendre. La monarchie a de profondes racines en Espagne. Les démocrates exagérés en faisaient une fois de plus l'expérience.

Les cortès étaient divisées en trois partis ou groupes principaux, sans compter les nuances et les individualités politiques qui se rencontrent toujours dans les assemblées. Il s'y trouvait quelques conservateurs purs, mais en petit nombre; beaucoup de libéraux plus ou moins modérés qui appartenaient à une réunion qu'on avait nommée l'*Union libérale*, enfin une cinquantaine de progressistes purs. Somme toute, tel qu'il était composé, le congrès offrait un point d'appui très-sérieux à un cabinet qui aurait su agir avec décision en employant habilement les éléments modérés qui s'y rencontraient, et, réunis, pouvaient former une majorité respectable.

Le premier acte de l'Assemblée fut de choisir pour son président provisoire le général San Miguel, choix qui déplut à Espartero, lequel avait un autre candidat. San Miguel était devenu pour lui une sorte d'antagoniste depuis que, devinant l'ambition secrète du duc de la Victoire, le vieux général avait, en présence des officiers de la milice

nationale dont il était inspecteur, riposté vivement à sa phrase éternelle sur la volonté nationale : « oui la volonté nationale s'accomplira et, quelle qu'elle soit, il faudra qu'elle soit respectée par tout le monde. » Espartero conçut alors le dessein de donner sa démission de président du conseil pour se faire élire président des cortès, position qui, conquise de la sorte, lui eût attribué un ascendant exceptionnel et fait prendre en face de la cour et de tous les ministères qui ne procéderaient pas de lui une attitude menaçante. Cette grave difficulté fut habilement tournée. La reine Isabelle refusa d'accepter la démission du duc de la Victoire avant que le congrès eût manifesté clairement ses véritables tendances politiques. Cela faisait gagner du temps et le temps pouvait modifier les opinions, apaiser les esprits. C'est ce qui eut lieu. Lorsque qu'un peu plus tard Espartero se présenta définitivement au choix de l'assemblée, on s'arrangea pour qu'il conservât la présidence du conseil tout en devenant presqu'à l'unanimité des votes président de la chambre, ce qui satisfit son amour-propre et écarta le péril.

Pour couper court aux intrigues anti-dynastiques qui pouvaient avoir pour l'Espagne de si fatales conséquences, plusieurs membres des cortès déposèrent le 28 novembre 1854 une proposition déclarant que le trône constitutionnel d'Isabelle II

était une des bases de la constitution future. Le général San Miguel appuya cette proposition. « En dehors du trône d'Isabelle II, dit-il, il n'y a que des ruines, du sang et de l'anarchie.... Je le dis à haute voix, je veux un trône constitutionnel, parce que c'est le gouvernement qui est dans nos usages, parce que c'est le seul qui puisse faire notre bonheur, parce que cette pensée politique est dans l'esprit de tout le monde. » Vainement les exaltés voulurent-ils renvoyer à une commission la proposition qui avait été déposée sur le bureau de la chambre, celle-ci décida que le vote serait immédiat et la proposition passa à une majorité de cent quatre-vingt-quatorze voix contre dix-neuf. On comprend l'importance exceptionnelle de ce vote. Il dominait en quelque sorte toute la situation.

Le 23 janvier 1855 commença la discussion des bases constitutionnelles et elle se prolongea jusqu'au mois de juin de la même année. Rien de plus étrange, il faut le dire, que cette manie constituante dont l'Espagne était alors attaquée. Après la Constitution de 1812, le statut royal de 1834, la constitution démocratique de 1837, celle plus conservatrice de 1845, il était difficile de croire que ce législateur espagnol n'eût pas parcouru le cercle entier des combinaisons politiques.

La forme monarchique avait été admise comme

l'une des bases de la charte nouvelle. La liberté de conscience fut adoptée et formulée de la sorte le 28 février 1855 : « La nation s'oblige à maintenir et à protéger le culte et les ministres de la religion catholique que professent les Espagnols. Mais aucun Espagnol ni étranger ne pourra être poursuivi pour ses opinions et ses croyances, tant qu'il ne les manifestera pas par des actes publics contraires à la religion. »

C'était beaucoup pour l'Espagne, et cette formule provoqua même une foule de protestations et de pétitions adressées aux cortès, non-seulement par des évêques, mais aussi, et en grand nombre, par des laïques invoquant l'intégrité de la foi religieuse. Cette lutte des anciennes idées contre l'esprit moderne devait d'ailleurs prendre plus d'importance, nous dirons même de gravité, lors de la présentation de la loi dite de désamortissement. La loi de désamortissement ou de suppression des biens de mainmorte atteignait non-seulement les biens de l'État, des communes, des établissements de bienfaisance et d'instruction publique, mais, chose bien plus importante aux yeux de la population espagnole, elle décrétait également la vente immédiate des biens du clergé.

Assurément, il y avait beaucoup de choses à dire sur le droit de l'État d'aliéner les biens des communes et des établissements publics. Si une pareille

mesure pouvait servir de texte à une controverse ardente, la question devenait bien autrement brûlante en ce qui touchait les biens du clergé, non-seulement en raison des passions qu'elle pouvait soulever dans les masses populaires si profondément imbues des traditions du passé en matière catholique et cléricale, mais encore parce qu'on se trouvait en présence d'un concordat négocié en 1851 avec le saint-siége et qui reconnaissait à l'Église le droit de posséder tout en autorisant la vente d'une portion des biens ecclésiastiques dont le prix devait être transformé en rente sur l'État et dont le revenu entrerait dans la dotation du clergé.

Le promoteur de cette loi était M. Pascual Madoz qui, le 21 janvier 1855, avait remplacé aux finances M. Sevillano et déclarait hautement que le gouvernement n'avait besoin de la permission de personne pour accomplir une mesure qu'il jugeait utile. La majorité du cabinet plus prudente que le ministre des finances avait envoyé à Rome un négociateur, M. Pacheco.

Les évêques protestèrent unanimement; la reine déclara d'abord que, liée par le concordat, elle ne devait pas consentir à la présentation de la loi. Mais on lui objecta que cette loi pouvait toujours être mise en discussion pendant que l'on négocierait avec le saint-siége, et elle céda tout en pro-

testant. Cependant lorsque la loi adoptée par le congrès n'eut plus besoin que de la signature d'Isabelle, Espartero et O'Donnell qui prévoyaient ses résistances se rendirent à Aranjuez où se trouvait alors la reine et lui dépeignirent peu respectueusement, et sous de si sombres couleurs, les conséquences que pourrait avoir son refus, que lorsque le bureau du congrès se présenta au palais pour lui demander de sanctionner cette loi, la reine qui, la veille encore, témoignait la plus vive répugnance à le faire, signa sans aucune hésitation. Il paraît certain d'ailleurs qu'il y allait alors de sa couronne, tant l'excitation des esprits était grande même dans les sphères gouvernementales.

Et cependant la loi de désamortissement était au fond une mauvaise loi; elle produisit dans les provinces un effet déplorable et provoqua dans l'Aragon une insurrection carliste. D'autres mouvements se produisirent sur plusieurs points de la Catalogne et de la Castille et, vivement combattues par le gouvernement qui avait demandé aux cortès des pouvoirs exceptionnels, les bandes insurgées ne s'en maintinrent pas moins très-longtemps dans certaines portions du territoire où elles avaient, pour ainsi dire, pris racine.

Au milieu de ces difficultés diverses, M. Madoz et quatre autres de ses collègues déposaient leurs portefeuilles dans les premiers jours du mois de

juin 1855. Mais Espartero et O'Donnell étaient demeurés au pouvoir et les hommes nouveaux qu'ils appelèrent immédiatement aux affaires, ne pouvaient à côté d'eux, passer que pour des comparses politiques. — Par le fait, l'esprit du cabinet n'avait pas changé.

Aux insurrections carlistes un soulèvement de la population ouvrière à Barcelone ne tarda pas à venir se joindre, tentative socialiste très-dangereuse qui, abordée faiblement, dans le principe, par les autorités locales, amena assez promptement des scènes sanglantes qu'il fallut réprimer par les armes. Il y eut un moment où, après s'être livrés à mille excès contre les fabricants et avoir massacré l'un d'entre eux, M. Sol y Pradis, ancien député et industriel considérable, les ouvriers furent maîtres de Barcelone, le capitaine général s'étant retiré dans la citadelle pour y attendre les renforts qu'il avait demandés et qui, fort heureusement permirent de rétablir la situation si compromise.

Le 15 juillet 1855 les cortès suspendaient leurs travaux, ayant, pendant leur longue session, tout abordé, tout remanié, tout ébranlé dans l'ordre législatif comme dans l'ordre administratif. Elles laissaient l'Espagne dans une sorte d'anarchie entre la constitution qu'elles avaient renversée et celle qu'elles n'avaient pas édifiée encore. La sus-

pension de leurs séances, était par le fait, un bienfait pour le pays qui, à l'abri des luttes et des crises parlementaires pendant les trois mois de leur absence, allait pouvoir être un peu plus, sinon un peu mieux gouverné.

III

La chute de Sébastopol, fait de guerre éclatant, demeurerait-elle un acte stérile au point de vue de la politique et de la paix? Telle était la question que chaque homme d'État s'adressait en présence de la situation militaire, plus favorable que nous créait ce glorieux succès.

Il était à remarquer d'abord que la prise et la destruction du boulevard de la Russie en Orient, de l'arsenal où elle avait depuis si longtemps entassé les munitions de toute nature nécessaires à ses flottes et à ses armées dans ces parages, amenait tout naturellment la solution d'une des questions les plus débattues dans les conférences diplomatiques, celle de la délimitation de ses forces dans la mer Noire. Mais il était évident que, si la guerre se prolongeait, les puissances alliées pour combattre la prepondérance russe et contraintes à de nouveaux sacrifices ne se contenteraient plus des avantages obtenus et en rechercheraient bientôt d'autres qui pourraient porter des coups plus dangereux et

plus rudes encore, non-seulement à l'influence de la Russie, mais même à l'intégrité de son territoire.

Aucun symptôme ne donnait à penser toutefois, que le tzar Alexandre eût l'intention ou le désir d'ouvrir promptement des négociations pour la paix. Vers le commencement de novembre il devait même visiter en Crimée les points qu'occupaient les troupes russes.

Quant aux armées alliées, elles commencèrent par détruire aussitôt après leur victoire, celles des défenses de Sébastopol que Gortchakoff avait épargnées, le fort Nicolas, entre autres. L'évacuation de la Crimée devait sans doute être la conséquence de la continuation de la guerre. Mais l'honneur des armes de la France et de l'Angleterre, de même que l'intérêt de leur politique, ne commandait pas aussi impérieusement que la prise de Sébastopol, cette évacuation immédiate de la Crimée. Elle n'était plus comme la chute de cette place, l'objet d'une résolution immuable. Le maréchal Pélissier avait parfaitement compris cette nuance et après les terribles sacrifices qu'il avait dû faire pour atteindre le but indiqué, il ne voulait entreprendre d'obtenir l'évacuation de la Crimée que par des moyens prudents sans compromettre un seul des avantages remportés sur les Russes, tout en ménageant ses troupes avec soin. Menacer les derrières

de l'armée de Gortchakoff et sa ligne de communication avec Pérékop, afin de le déterminer à la retraite; agir sur sa droite et sur sa gauche pour le contraindre à abandonner le plus promptement possible ses positions au nord de Sébastopol et sur la route de Batchi-Seraï, telle était évidemment la marche à suivre, et c'est ce que fit le maréchal. Son premier mouvement fut d'envoyer des troupes à Eupatoria où se trouvait déjà une forte garnison turque, infanterie et cavalerie, et d'y former un corps d'armée considérable, sous le commandement du général d'Allonville, auquel il recommanda tout à la fois l'activité et la prudence.

Le général d'Allonville, très-digne d'ailleurs de cette importante mission, commença immédiatement les opérations qui lui étaient confiées. Il refoula d'abord tous les postes avancés des Russes et dégagea ainsi les alentours d'Eupatoria, puis il s'avança davantage et livra un brillant combat de cavalerie. Mais le pays ne lui offrait aucune ressource; il avait été dévasté depuis longtemps et les soldats étaient obligés d'emporter avec eux, non-seulement les vivres, mais encore l'eau potable. Dans ces conditions, le général d'Allonville ne pouvait qu'assurer sa base d'opérations. Les Russes, enfermés dans un camp retranché, n'en avaient pas voulu sortir pour accepter la bataille qu'il leur offrait.

Ceci se passait à la droite des Russes. Le maréchal Pélissier résolut d'entreprendre une grande reconnaissance sur leur gauche. Après avoir longuement recherché quelle serait la meilleure route à suivre dans ce pays dévasté pour prendre à revers l'armée de Gortchakoff sans être forcé d'embarquer une portion de ses troupes et de les transporter par mer, ce qui, dans la saison où l'on entrait, pouvait avoir un côté dangereux, il prit le parti de gravir les plateaux et de chercher à travers les montagnes une voie plus rude, plus laborieuse, mais aussi plus courte et qui lui permît (point capital) de maintenir constamment son armée expéditionnaire en communication avec l'armée d'occupation de Sébastopol et avec ses approvisionnements. Il marcha donc contre les Russes en ligne directe; mais les difficultés que l'on avait prévues se présentèrent bientôt beaucoup plus nombreuses, beaucoup plus terribles qu'on n'avait pu les supposer. Les obstacles que l'on rencontrait ainsi à dix-huit cents mètres au-dessus du niveau de la mer, étaient d'une telle nature qu'il fallait tout l'entrain, toute l'énergie de nos troupes pour les surmonter, et ce qu'il y avait de plus décourageant dans cette lutte pénible contre les immenses bouleversements du sol, c'est que, dès que notre avant-garde débouchait d'un défilé ou avait franchi quelque obstacle, les vedettes de l'ennemi

se repliaient et ses corps d'armée se retiraient, nous entraînant ainsi de plus en plus dans l'intérieur du pays.

Le maréchal Pélissier parvint, après des efforts inouïs, à franchir le plateau de Kemer-Tchesné et à pénétrer dans la vallée du Haut-Belbek. Arrivée à ce point, l'armée expéditionnaire avait complétement tourné les Russes, mais ceux-ci se retiraient toujours. Leur intention était évidemment de gagner un terrain choisi et préparé, où, fortement massés, ils accepteraient enfin la bataille contre l'armée française, débouchant péniblement et en nombre inférieur par des défilés dangereux. Fallait-il, dans ces conditions, aller au-devant de la lutte? Le maréchal ne le pensa pas, et après avoir poussé jusque-là sa reconnaissance armée, il revint prendre position sur la Tchernaïa.

De leur côté, les escadres alliées n'étaient point demeurées inactives. Le 14 octobre, après avoir croisé devant Odessa, pour attirer sur ce point l'attention des Russes, elles se dirigèrent sur Kinburn, port situé à l'embouchure du Dnieper. Une division composée de troupes anglaises et françaises, fut débarquée, et le 17 une attaque combinée par terre et par mer amenait après un bombardement de plusieurs heures la capitulation de la place dont la garnison était de quatorze cents hommes. Des munitions et des approvisionnements

considérables tombèrent au pouvoir du petit corps d'armée anglo-français. Le lendemain, les Russes faisaient sauter Otzakow, situé précisément en face de Kinburn. Maîtres de ces deux points les alliés voyaient ouvert devant eux le chemin de Nicolaïef et de Kherson.

Pendant que ces faits militaires se produisaient, la diplomatie cherchait à son tour les moyens les plus efficaces pour amener la Russie à conclure une paix plus nécessaire pour elle encore, à coup sûr, que pour les puissances alliées, quels que fussent d'ailleurs les sacrifices qu'elles avaient dû s'imposer dans les derniers temps, afin de soutenir cette lutte gigantesque.

On a vu comment les conférences de Vienne avaient échoué. Mais le gouvernement autrichien, tout en ne consentant pas à prendre part à la guerre, ne se déclarait pas délié du traité conclu par lui le 2 décembre 1854 avec la France et l'Angleterre. Il comprenait toute l'importance qu'avaient pour lui les quatre propositions qui en formaient le fond, et désirait vivement que la paix ne se conclût pas sur d'autres bases. Il était prêt d'ailleurs à faire auprès de la Russie toutes les démarches qui pourraient arriver à ce but, car il savait très-bien que si les hostilités continuaient, ces bases ne pourraient plus être que le minimum des exigences anglo-françaises. Aussi les puissan-

ces étaient-elles certaines de trouver toujours de ce côté un bon vouloir de médiation intéressée, qui, dans les circonstances données, pouvait ne pas être inutile.

Mais il ne fallait négliger aucun moyen de préparer favorablement l'avenir et d'étendre par des alliances l'influence morale ou l'action matérielle dans le cas où la conclusion de la paix se ferait encore attendre. Le concours des États limitrophes de la Russie pouvait, dans cet ordre d'idées, devenir nécessaire. Aussi le cabinet français avait-il, depuis quelque temps déjà. cherché à entraîner la Suède dans la sphère de son action politique et militaire, et la Suède, de son côté, jugeant qu'il y avait quelque chose à gagner pour elle dans un rapprochement avec les puissances alliées, avait, avec une grande habileté, préparé les voies à une combinaison diplomatique, qui, sans la forcer à prendre les armes, lui obtiendrait de sérieux avantages, et en la reliant à la politique anglo-française, en tirerait tout le parti possible au profit de ses propres intérêts.

Telle fut, au fond, la pensée du cabinet de Stokholm, relativement au traité que celui de Paris sollicitait d'elle. Il ne s'agissait d'ailleurs, comme nous venons de le dire, que d'une alliance défensive : depuis quelques années, la Russie élevait auprès du gouvernement suédois des prétentions que

la conquête de la Finlande légitimait suivant elle. Ainsi, non contente de réclamer dans le Finmarck certains droits de pâturage et certains droits de pêche sur les côtes de Norvége, elle voulait entrer en possession de la vaste baie de Varanger, position précieuse dans le Nord, car par la conformation du golfe et par une singularité naturelle la température demeurait telle en ce lieu que la glace ne pouvait s'y former ou ne s'y maintenait pas. On comprend toute l'importance que la possession de la baie de Varanger devait avoir pour une puissance maritime, car plusieurs escadres pouvaient s'y abriter, et de cette rade formée par la nature il devenait facile à la marine russe de s'élancer en tout temps, en toute saison dans l'Océan et de prendre sa part de l'activité maritime permanente du reste de l'Europe. On pouvait de la sorte lui détruire au midi son arsenal de Sébastopol, elle en reconstituerait bientôt un autre dans le nord, et ce dernier deviendrait par sa situation cent fois plus redoutable que l'autre.

Instruites de ces prétentions, de ces exigences hautaines, la France et l'Angleterre avaient immédiatement ouvert avec la Suède des négociations tendant à empêcher la cession de la baie de Varanger. Ce traité devait avoir un grand effet moral s'il aboutissait, et, pour en presser le dénoment, Napoléon III eut l'idée d'envoyer à Stockholm, en

mission extraordinaire, le général Canrobert, son aide de camp, dont le nom avait d'ailleurs en Europe une si grande notoriété, et qui pourrait aisément reconnaître sur les lieux mêmes quelle sympathie notre politique militaire y rencontrait, et aussi quelle confiance on pouvait avoir dans la coopération plus ou moins directe de la Suède à l'œuvre collectivement entreprise contre sa voisine puissante et redoutée.

Le prétexte de cette mission du général Canrobert était tout trouvé : il avait été fourni par la cour de Suède elle-même ; le roi Oscar Ier, voulant donner à l'empereur des Français une preuve d'estime et d'amitié, s'était plu à lui envoyer peu de temps auparavant par un de ses amiraux, les insignes de l'ordre des Séraphins. Napoléon III chargeait le général Canrobert de porter au roi de Suède et à son fils le grand cordon de la Légion d'honneur.

L'effet produit en Suède par la présence du général Canrobert personnifiant en quelque sorte l'armée qui venait de prendre Sébastopol, fut aussi grand qu'on pouvait le désirer en France. Le séjour du général à Stockholm et son retour à travers les provinces suédoises furent un perpétuel triomphe. En Danemark, la cour et les populations accueillirent l'envoyé français avec les mêmes égards et un égal enthousiasme.

Ces démonstrations étaient de nature à frapper les cabinets européens ; la conclusion du traité de Stockholm ne tarda pas à donner la mesure de l'importance qu'avait eue l'envoi dans le nord de l'aide de camp de l'Empereur. Ce traité, signé le 21 novembre 1855, renfermait les stipulations suivantes :

Les parties contractantes désirant prévenir toute complication de nature à troubler l'équilibre européen, déclaraient d'abord qu'elles avaient résolu de s'entendre en vue d'assurer l'intégrité des royaumes de Suède et de Norvége. Le roi de Suède s'engageait de son côté à ne céder à la Russie, à n'échanger avec elle et à ne lui permettre d'occuper aucune partie des territoires appartenant aux couronnes de Suède et de Norvége. Il s'engageait en outre à ne céder à la Russie aucun droit de pâturage, de pêche ou de quelque autre nature que ce fût, tant sur lesdits territoires que sur les côtes de Suède et de Norvége, et à repousser toute prétention que pourrait élever la Russie à établir l'existence d'aucun de ces droits. Dans le cas où l'empereur de Russie ferait au roi de Suède quelque proposition ou demande, ayant pour objet d'obtenir, soit la cession, soit l'échange d'une partie quelconque des territoires appartenant aux couronnes de Suède et de Norvége, soit la faculté d'occuper certains points desdits territoires, soit la cession de droits de pêche, de

pâture ou tout autre sur ces mêmes territoires et sur les côtes de Suède et de Norvége, le gouvernement suédois s'engageait à communiquer immédiatement cette proposition ou demande à ses alliés, et ceux-ci prenaient de leur côté l'engagement de lui fournir des forces navales et militaires pour résister aux prétentions de la Russie.

L'importance du traité était, on le voit, plus grande au point de vue politique qu'au point de vue matériel; cependant ses stipulations positives n'étaient point sans portée puisqu'elles avaient pour but d'imposer des limites aux empiétements ultérieurs de la Russie dans le Nord. La valeur politique de ce pacte de la Suède avec les deux puissances occidentales était énorme; l'effet qu'il produisit fut considérable, non-seulement en Russie, mais dans toute l'Allemagne, en Prusse particulièrement, et la conclusion du traité du 21 novembre contribua singulièrement à faire aboutir les pourparlers pacifiques dont l'Autriche avait repris l'initiative avec une ardeur nouvelle depuis la chute de Sébastopol.

Prenant pour base des négociations les quatre garanties que nous avons antérieurement exposées, le cabinet de Vienne s'était en effet adressé simultanément à Saint-Pétersbourg, à Paris et à Londres pour opérer le rapprochement qui devait amener la paix. A Paris on était assez disposé à

accueillir favorablement toute proposition qui rentrerait dans les vues politiques qu'on avait si souvent et si infructueusement émises. A Londres il n'en n'était pas de même. On voulait une nouvelle campagne de mer au printemps. Les promesses de l'amiral Napier n'avaient pas été tenues. La marine anglaise n'avait point détruit Cronstadt ni forcé l'embouchure de la Néva; on avait fait d'énormes dépenses dont il s'agissait de tirer un intérêt en gloire ou en bénéfice maritime; pour tout dire en un mot : l'amour-propre national était en jeu.

Le gouvernement français dut lutter quelque temps contre ces tendances de l'Angleterre et faire comprendre au cabinet de Londres qu'après tout il ne pouvait pas poursuivre seul une guerre de ce genre, et que, du moment où les propositions de l'Autriche seraient admises par la Russie, il n'apercevait pas, quant à lui, la nécessité de pousser à bout le nouveau tzar Alexandre II. Il n'en était pas moins disposé d'ailleurs à donner aux propositions adoptées comme seules bases possibles des conférences toute l'extension qu'elles devaient comporter, et, sous ce rapport, il se montrerait aussi exigeant que le gouvernement anglais lui-même.

C'était à la date du 14 novembre que l'Autriche avait communiqué officiellement à Paris et à Londres les propositions qu'elle entendait faire à la

Russie au nom des trois puissances. Les quatre garanties plus catégoriquement exposées que jamais seraient-elles acceptées par le cabinet de Saint-Pétersbourg? Toute la question était là. Nous avons dit que le traité de Stockholm avait été signé le 21 novembre, c'est-à-dire quelques jours après l'ouverture par le gouvernement autrichien de négociations nouvelles. La Russie, à la grande surprise d'une partie de l'Europe mal renseignée sur les véritables ressources de ce trop vaste empire, la Russie accepta les bases proposées par l'Autriche vers le milieu de janvier 1856, et le 1er février, dans un protocole signé à Vienne et renfermant l'adhésion de la France et de l'Angleterre, Paris fut désigné pour le siége des conférences futures.

On conçoit l'émotion que produisit cette nouvelle et la satisfaction mêlée de curiosité qui agita quelques instants Paris, la ville mobile par excellence. Les princes et les souverains la visitaient d'ailleurs avec un empressement très-capable de satisfaire sa vanité. Après le roi de Portugal dont nous avons mentionné la visite, après la reine d'Angleterre et sa famille étaient venus le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, prince artiste, dont on avait représenté un opéra à l'Académie impériale de musique, puis le duc et la duchesse de Brabant, et enfin, au mois de novembre 1855, le roi de Sardaigne, prince dont l'ambition déjà éveillée

n'attendait que l'occasion favorable et dont tous les actes politiques habilement inspirés par un ministre entreprenant, le comte de Cavour, ne tendaient qu'à ce but toujours recherché par la maison de Savoie, son agrandissement et sa prépondérance en Italie.

Aux fêtes et aux revues que la présence de ces divers princes multiplia durant l'année 1855, vint s'ajouter un spectacle dont la population parisienne devait garder longtemps le souvenir et qui avait, en effet, une grandeur inusitée : la garde impériale et plusieurs régiments de ligne revenant de Crimée, où d'autres corps étaient allés les remplacer, firent dans Paris leur entrée solennelle le 29 décembre 1855.

Napoléon III se rendit à cheval à la rencontre de ces glorieuses phalanges, et, sur la place de la Bastille, prononça le petit discours suivant :

« Soldats, je viens au-devant de vous comme autrefois le sénat romain allait aux portes de Rome au-devant de ses légions victorieuses. Je viens vous dire que vous avez bien mérité de la patrie. Mon émotion est grande, car au bonheur de vous revoir se mêlent de douloureux regrets pour ceux qui ne sont plus et un profond chagrin de n'avoir pu moi-même vous conduire au combat. Soldats de la garde, comme soldats de la ligne, soyez les bienvenus. Vous représentez tous cette armée d'Orient

dont le courage et la Providence ont de nouveau illustré nos aigles et reconquis à la France le rang qui lui est dû. La patrie attentive à tout ce qui s'accomplit en Orient vous accueille avec d'autant plus d'orgueil qu'elle mesure vos efforts à la résistance de l'ennemi. Je vous ai rappelés quoique la guerre ne soit pas terminée, parce qu'il est juste de remplacer à leur tour les régiments qui ont le plus souffert. Chacun pourra ainsi aller prendre sa part de gloire, et le pays qui entretient six cent mille soldats a intérêt à ce qu'il y ait maintenant en France une armée nombreuse et aguerrie prête à se porter où le besoin l'exige. Gardez donc soigneusement les habitudes de la guerre; fortifiez-vous dans l'expérience acquise, tenez-vous prêts à répondre, s'il le faut, à mon appel; mais en ce jour oubliez les épreuves de la vie du soldat; remerciez Dieu de vous avoir épargnés, et marchez fièrement au milieu de vos frères d'armes et de vos concitoyens dont les acclamations vous attendent.»

On avait ordonné avec intention que ces troupes rentrant dans Paris conservassent leur tenue de guerre. Rien de plus frappant, en effet, et de plus émouvant à la fois que la vue de ces uniformes usés, de ces drapeaux déchirés, en un mot de toute cette glorieuse misère, si ce n'est le spectacle des compagnies de blessés qui précédaient chacun de ces régiments souvent décimés. Ce fut une

scène extraordinaire et dont personne, à Paris, ne perdra le souvenir que l'entrée de ces soldats en haillons, tout pâles encore des fatigues endurées, ou mutilés par le fer de l'ennemi auxquels la foule, avide de les contempler, jetait ses bravos et ses bouquets avec un inexprimable enthousiasme. On se montrait dans le cortége le général Canrobert qui avait une grande part des applaudissements, ainsi que le général Mellinet, la tête encore enveloppée, et le général Blanchard avec son bras mutilé. On remarquait l'absence de l'illustre général Bosquet, forcé de se rendre à Pau pour y soigner ses blessures et d'y prolonger son séjour.

Après avoir prononcé son allocution sur la place de la Bastille, l'Empereur était revenu sur la place Vendôme et s'était placé avec son état-major devant le balcon du ministère de la justice, balcon sur lequel se trouvaient l'Impératrice, le prince Jérôme et la princesse Mathilde, sa fille. Les trois représentants diplomatiques des puissances belligérantes, Angleterre, Turquie, Sardaigne y avaient seuls été admis avec les ministres et les présidents des grands corps de l'État. Le général Canrobert était venu se placer devant la colonne, en face de l'Empereur, et le défilé avait lieu entre les deux groupes aux acclamations des nombreux spectateurs.

Le soir des vers de circonstance furent récités

sur presque tous les théâtres de Paris et la ville se couvrit d'illuminations.

IV

Plusieurs phrases du discours lu par Napoléon III sur la place de la Bastille avaient encore (on vient de le voir) un sens très-belliqueux. La certitude de l'acceptation par la Russie des propositions qui formaient la base des négociations de l'Autriche, n'était pas encore acquise, en effet. Elle ne tarda pas à l'être, et, comme nous l'avons dit, le 1er février 1856 un protocole signé à Vienne posa en quelque sorte la première pierre de l'édifice pacifique qu'il s'agissait de reconstruire un peu dans l'intérêt de tous.

Bientôt arrivèrent à Paris, désigné comme siége des conférences qui allaient s'ouvrir, les plénipotentiaires des puissances qui devaient y prendre part. C'étaient, pour la France, le comte Walewski, ministre des affaires étrangères, et le baron de Bourqueney, notre ambassadeur à Vienne; pour l'Autriche, le comte Buol Schauenstein et le baron de Hübner; pour la Grande-Bretagne, le comte de Clarendon et lord Cowley.

La Prusse, qui ne fut appelée que le 18 mai à participer aux travaux du congrès, désigna le baron de Menteuffel et le comte de Hatzfeld; la

Turquie, Aali-Pacha et Mehemed-Djemil-Bey; la Sardaigne, le comte de Cavour et le marquis de Villamarina.

Quant à la Russie, elle envoyait à Paris le comte Orloff, général et aide de camp de l'Empereur, comme premier plénipotentiaire, en lui adjoignant le baron de Brunow, ancien ministre à Londres.

Ce fut le 25 février que le congrès s'ouvrit à l'hôtel du ministère des affaires étrangères. Le comte Buol déclara tout d'abord que les précédents non moins que le désir de rendre hommage au souverain de l'hospitalité duquel jouissaient en ce moment les représentants de l'Europe, leur faisaient un devoir de convenance de déférer au comte Walewski, ministre des affaires étrangères de France, la présidence des travaux du congrès. Les plénipotentiaires furent unanimes dans leur adhésion à la proposition qui leur était faite par le représentant de l'Autriche. M. Walewski fut donc déclaré président et proposa que la rédaction des protocoles fût confiée à M. Benedetti, directeur des affaires politiques, ce qui fut adopté.

Après la vérification des pouvoirs et l'adhésion de la Sardaigne au protocole de Vienne du 1er février, qui n'avait point été signé par ses représentants, on déclara que ce protocole tiendrait lieu des préliminaires de la paix. On s'occupa ensuite de la suspension des hostilités, ainsi que l'humanité le

commandait, et il fut décidé que les commandants en chef des armées belligérantes concluraient un armistice qui cesserait de plein droit le 31 mars 1856 s'il n'était pas renouvelé avant cette époque. Les blocus devaient être maintenus durant l'armistice.

Le congrès, avant de procéder au développement de chaque point consacra deux séances à l'examen d'ensemble des bases principales. Le règlement de la troisième garantie, relative à la neutralisation de la mer Noire, paraissait avec raison aux plénipotentiaires français la chose la plus importante au point de vue de la paix; ils demandaient que la discussion en primât toutes les autres. Cela fut admis, et le congrès adopta les deux premiers paragraphes ainsi conçus :

« La mer Noire est neutralisée; ouverte à la marine marchande de toutes les nations; ses ports et ses eaux sont formellement et à perpétuité interdits aux pavillons de guerre, soit des puissances riveraines, soit de toute autre puissance, sauf les exceptions stipulées au présent traité Libre de toute entrave, le commerce dans les ports et dans les eaux de la mer Noire ne sera assujetti qu'aux règlements en vigueur.

« La mer Noire étant déclarée neutre, le maintien de l'établissement sur son littoral de places militaires maritimes devient sans nécessité comme

sans objet. En conséquence Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies et Sa Majesté le Sultan, s'engagent à n'élever et à ne conserver sur ce littoral aucun arsenal militaire maritime. »

A propos de ce dernier paragraphe, lord Clarendon fit observer que la Russie possédait à Nicolaïef un arsenal de constructions maritimes du premier ordre ; que Nicolaïef n'était pas situé sur les bords de la mer Noire mêmes, mais qu'à cause de son rapprochement relatif, cet arsenal ne pouvait cependant conserver comme centre de constructions maritimes l'importance qu'il avait acquise.

Le comte Orloff répondit que le sentiment de sa dignité ne permettrait pas à la Russie de laisser étendre à l'intérieur de l'empire un principe uniquement applicable au littoral. Que la sécurité et la surveillance des côtes exigeaient d'ailleurs que la Russie eût, ainsi qu'on l'avait reconnu, un certain nombre de navires légers dans la mer Noire, et que si elle consentait à l'abandon des chantiers de Nicolaïef, elle serait dans l'obligation d'en établir sur un autre point de ses possessions méridionales. Et alors que pour satisfaire à la fois à ses engagements et aux exigences du service maritime, l'intention de l'empereur Alexandre était de n'autoriser à Nicolaïef que la construction des navires de guerre dont il était fait mention dans les bases de la négociation.

Déclaration qui étant considérée comme satisfaisante par le Congrès, écartait une difficulté dont l'importance n'avait échappé à personne.

Le comte Orloff répétait plus tard, à propos des établissements de Kherson et de la mer d'Azoff, que la Russie voulant se conformer entièrement aux engagements qu'elle contractait, ne ferait construire nulle part sur les bords de la mer Noire, ou sur ses affluents, ni dans les eaux qui en dépendaient, des bâtiments de guerre autres que ceux qu'elle entretiendrait dans la mer Noire, aux termes de sa convention avec la Turquie.

L'établissement de consulats européens dans ses ports, était d'ailleurs admis sans opposition par la Russie, ainsi que l'obligation d'annexer au traité général, la convention particulière à conclure avec la Turquie pour la fixation du nombre des bâtiments légers, que l'une et l'autre étaient autorisées à conserver dans la mer Noire.

La seconde garantie était relative à la navigation du Danube. Les plénipotentiaires français proposèrent d'appliquer le principe de la liberté de la navigation à tout le parcours de ce fleuve, et de nommer une commission exécutive composée des riverains, ce qui fut admis après une discussion assez vive. Il fut arrêté également que chacune des puissances contractantes, aurait le droit de faire stationner deux bâtiments légers aux embouchures

du fleuve, dans le but d'assurer l'exécution des règlements qu'on fixerait d'un commun accord.

Une cession de territoires comme rectification de frontières était en même temps demandée à la Russie. Cette dernière proposait une combinaison par laquelle elle demeurait maîtresse de la rive gauche du Danube, entre le lac Yalpuk et la mer Noire. Cette combinaison fut repoussée; le congrès décida que la nouvelle frontière partirait de la mer Noire, à un kilomètre à l'est du lac Bourna-Sola, rejoindrait perpendiculairement la route d'Akermann, suivrait cette route jusqu'au val de Trajan, passerait au sud de Bolgrad, remonterait le long de la rivière de Yalpuk jusqu'à la hauteur de Saratsika, et irait aboutir à Katomori sur le Pruth[1]. Une commission de délégués des puissances contractantes devait fixer dans ses détails le tracé de la nouvelle frontière. Le territoire cédé par la Russie serait annexé à la Moldavie sous la suzeraineté de la Sublime Porte qui s'engageait, d'ailleurs, à conserver aux principautés danubiennes une administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté de culte, de législation, de commerce et de navigation. Mais ces principautés demeureraient-elles séparées? ne convien-

1. Voir aux pièces justificatives le traité de paix du 30 mars 1856.

drait-il pas au contraire, qu'elles fussent réunies pour offrir à l'influence russe une proie moins facile? Le congrès discuta cette proposition si intéressante, et il fut résolu qu'une commission spéciale sur la composition de laquelle s'entendraient les puissances contractantes se réunirait à Bucharest, avec un commissaire ottoman dans le but de s'enquérir de l'état des principautés et de proposer les bases de leur future organisation, le sultan promettant de son côté de convoquer immédiatement dans chacune des deux provinces un divan spécial composé de manière à constituer la représentation la plus exacte des intérêts de toutes les classes de la société. Ces divans seraient appelés à exprimer les vœux des populations, relativement à l'organisation définitive des principautés et une instruction du congrès règlerait les rapports de la commission avec les divans.

Quant au quatrième point, c'est-à-dire aux immunités des chrétiens d'Orient, Aali-Pacha premier plénipotentiaire de la Sublime Porte, avait annoncé qu'un récent hatti-cheriff venait de renouveler les priviléges religieux octroyés aux sujets non musulmans du sultan, et que la Porte se proposait de le communiquer aux puissances par une note officielle. Les plénipotentiaires de France, de la Grande-Bretagne et de l'Autriche, demandèrent que ce hatti-cheriff du sultan fut mentionné dans le traité

et Aali-Pacha ayant pris par le télégraphe les ordres de sa cour sur ce point délicat, le sultan consentit à la mention que l'on demandait moyennant que les termes dont on se servirait, ne parussent porter aucune atteinte à son indépendance, et ne diminuassent en rien dans l'opinion, la spontanéité de la mesure qui ne devait en aucune façon revêtir l'apparence d'un contrat.

Vainement les plénipotentiaires russes, pour lesquels l'abandon du droit de suprématie quasi souveraine plus ou moins inscrit dans le traité de Kaïnardgi paraissait, comme à leur gouvernement tout aussi précieux que le droit d'établissement maritime dans la mer Noire, vainement, disons-nous, les représentants de la Russie cherchèrent-ils par des amendements de rédaction à diminuer l'apparente initiative du sultan en cette circonstance, le texte suivant fut admis par le congrès :

« Sa Majesté Impériale le Sultan dans sa constante sollicitude pour le bien-être de ses sujets, ayant octroyé un firman qui en améliorant leur sort, sans distinction de religion, ni de race, consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son empire, et voulant donner un nouveau témoignage de ses sentiments à cet égard, a résolu de communiquer aux puissances contractantes ledit firman spontanément émané de sa volonté souveraine.

« Les puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication. Il est bien entendu qu'elle ne saurait, en aucun cas, donner le droit aux dites puissances de s'immiscer soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de Sa Majesté le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son empire. »

Ce ne fut, par le fait, qu'après les règlements des grandes questions, que la Prusse fut admise au congrès. Elle accepta avec un certain empressement la position relativement secondaire et effacée qu'on lui faisait. Elle tenait à ne pas demeurer isolée. Le baron de Manteuffel, ministre des affaires étrangères, fut chargé de la représenter à Paris comme premier plénipotentiaire. Le comte de Hatzfeld, ministre de Prusse en France, devait lui donner son concours. Une formule particulière et longuement discutée fut adoptée pour exposer dans l'acte du congrès cette intervention ou plutôt cette admission tardive de la Prusse aux conférences de Paris. La forme possède, on le sait, une grande et souvent trop grande importance, en diplomatie. Il n'y a pourtant de sérieux que la réalité des choses dans la vie des peuples comme dans la vie des hommes et quelle qu'elle puisse être, d'ailleurs, jamais l'habileté des artifices du langage n'a pu masquer entièrement la vérité d'une situation.

Plusieurs conventions furent la conséquence

du traité de paix signé le 30 mars 1856 : Celle destinée à remplacer la convention des détroits de 1841, qui fut signée par toutes les puissances; celle entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie, portant que les îles d'Aland ne pourront être fortifiées ; enfin la convention entre la Russie et la Porte limitant à dix le nombre des bâtiments légers qu'elles peuvent entretenir dans la mer Noire, pour le service de leurs côtes.

Durant les conférences de Paris, l'impératrice Eugénie était accouchée d'un fils. Cent un coups de canon l'avaient annoncé aux parisiens dans la matinée du 13 mars.

Dix jours auparavant, l'Empereur avait ouvert la session législative et avait dit dans son discours : « Aujourd'hui les plénipotentiaires des puissances belligérantes et alliées sont réunis à Paris pour décider les conditions de la paix. L'esprit de modération et d'équité qui les anime tous, doit nous faire espérer un résultat favorable; néanmoins attendons avec dignité la fin des conférences, et soyons également prêts, s'il le faut, soit à tirer de nouveau l'épée, soit à tendre la main à ceux que nous avons loyalement combattus. » Ce fut la main que l'on tendit, et plût à Dieu que, dans cette question d'Orient, l'épée n'eût jamais eu besoin d'être tirée! Avant que le congrès se séparât, le premier plénipotentiaire français, comte Walewski,

dit qu'il serait désirable que les représentants des puissances signataires du traité, s'occupassent de certaines questions qui pourraient ultérieurement détruire en Europe, la bonne harmonie qui venait de s'y rétablir et échangeassent leurs idées à propos de ces questions délicates, discussion qui aurait certainement le résultat le plus avantageux et le plus utile pour empêcher le développement de complications futures.

Ce fut ainsi qu'on en vint à parler de la situation de la Grèce, situation de tout point déplorable et à laquelle il fallait essayer de porter remède; qu'on mentionna les licences de la presse en Belgique; qu'on adopta une proposition tendant à abolir la course en temps de guerre, dernier vestige d'habitudes et de mœurs peu civilisées; qu'on en vint enfin, à aborder, malgré les répugnances de l'Autriche, cette brûlante question italienne, qui trois ans plus tard allait produire de si redoutables conflits.

Ce fut à cette occasion que M. de Cavour[1] homme politique doué d'une rare initiative, et profondément ambitieux pour son pays, ministre qui avait ardemment poussé son souverain à donner son concours à l'action anglo-française en Crimée, signala en en exagérant sciemment les dangers, la

1. Né à Turin en 1809 ; mort le 6 juin 1861.

situation de l'Italie en présence de l'influence autrichienne dont l'extension dans la Péninsule italique, en dehors des stipulations des traités, présentait, suivant lui, si l'on n'y portait remède, des périls graves pour la paix de l'Europe.

Langage qui obtint grande faveur auprès des plénipotentiaires anglais et auquel M. de Cavour se reporta souvent depuis dans ses luttes diplomatiques, ballon d'essai habilement lancé dans l'intérêt de l'avenir.



Le Comte RUSSELL

Amyot édit. Paris. Imp. Ch. Chardon, Paris.

LIVRE HUITIÈME.

I. Premières conséquences du traité de Paris. Question des principautés danubiennes. Les populations moldo-valaques sont consultées et une commission est chargée de constater leurs vœux relativement à l'organisation définitive des principautés qui sont réunies sous l'autorité d'un seul prince. Question grecque. La Grèce est évacuée par la France et l'Angleterre moyennant que le gouvernement grec consent à l'établissement, à Athènes, d'une commission chargée d'étudier l'organisation financière du royaume et de suggérer les améliorations qu'elle comporte. Question italienne. Naples. Le gouvernement napolitain refuse de tenir compte des vœux du congrès de Paris relativement à sa politique. Rupture de la France et de l'Angleterre avec Naples. Sacre de l'empereur de Russie. Envoi de M. de Morny comme ambassadeur extraordinaire. Ses instructions. Attitude du tzar vis-à-vis des représentants des grandes puissances. Actes de clémence. — II. Session législative. Article du *Moniteur* du 11 janvier 1856. M. Drouyn de Lhuys donne sa démission de vice-président du Sénat. Projets de lois relatifs au tarif des douanes, sur les sociétés en commandites et le contingent militaire de 1857. Discussion du budget. — Affaires de Neufchatel. Une insurrection royaliste y éclate. Elle est réprimée. Le roi de Prusse veut sauver les insurgés honorables mis en arrestation. Il menace la Suisse. Intervention française. Affaires d'Espagne. Les Cortès. Insurrection dans la vieille Castille. Dislocation du ministère. La reine charge O'Donnell d'en former un nouveau. Émeutes à Madrid, à Barcelone, à Saragosse. Triomphe du gouvernement et des principes conservateurs. — III. Affaires d'Allemagne. — Contestations entre les puissances allemandes et le Danemark relativement aux duchés de l'Elbe. L'Autriche et la Sardaigne. M. de Cavour et les chambres piémontaises. Refroidissement et interruption de relations entre l'Autriche et le Piémont. Assassinat de Mgr Sibour, archevêque de Paris, par un prêtre interdit nommé Verger. Le maréchal Randon combat et soumet les tribus kabyles. Manœuvres des sociétés secrètes. Mazzini à

Londres. Nouveaux complots contre la vie de Napoléon III. Orsini. Son existence romanesque. Il s'échappe de la forteresse de Mantoue et passe en Angleterre. Ses complices Bernard, Allsop, Pieri, Gomez, de Rudio. Préparatifs. Incidents. Fabrication des bombes fulminantes. Les conjurés passent en France. — IV. Attentat du 14 janvier 1858. Détails. Arrestation d'Orsini et de ses complices. Leur procès. Lettre d'Orsini à l'Empereur. Conséquences matérielles et morales de l'attentat. — V. Mesures de sûreté prises en France. Changements du ministre de l'intérieur et du préfet de police. Mission secrète de M. Piétri en Italie. Napoléon III à Plombières. Visite de M. de Cavour. Il détermine l'Empereur à intervenir en Italie. Premières bases d'une entente entre la France et le Piémont pour une action commune. Paroles de Napoléon III à M. de Hubner le 1er janvier 1859. Attitude de l'Autriche vis-à-vis du Piémont. Dépêches comminatoires. Intervention diplomatique de la France et de l'Angleterre. Demande directe de désarmement adressée à Turin par l'empereur d'Autriche. Réponse de M. de Cavour. — VI. Napoléon III se décide à exécuter ses projets belliqueux. Discours et proclamation. Déclaration de guerre. L'armée française franchit la frontière piémontaise. Discussion au Corps législatif. L'Empereur quitte Paris. Enthousiasme des faubourgs. Arrivée de Napoléon III à Gênes et à Alexandrie.

I

Les conséquences du traité de Paris furent nombreuses et diverses. A la suite des travaux de la commission spéciale et de l'assemblée des divans, les Principautés danubiennes furent réunies sous l'autorité d'un même prince placé sous la suzeraineté de la Porte. Bien qu'un acte de cette nature fut très-certainement contraire à l'influence ultérieure de la Russie dans les Principautés, on avait vu au Congrès de Paris le premier plénipotentiaire russe, comte Orloff, déclarer « qu'ayant pu apprécier les besoins et les vœux des deux Prin-

cipautés, la Russie appuyait le projet de réunion comme devant aider à la prospérité de ces provinces, » tandis que les plénipotentiaires de l'Autriche et de la Turquie se prononçaient contre cette réunion, s'appuyant de leur côté sur ce qu'ils supposaient être l'opinion des populations moldo-valaques, mais se déclarant, d'ailleurs, sans pouvoirs pour traiter une semblable question, et demandant à en référer à leurs cours respectives.

Finalement il fut décidé, comme on l'a vu, que le gouvernement ottoman convoquerait dans chacune des provinces des assemblées composées de manière à constituer la représentation la plus exacte des intérêts de toutes les classes de la société, et qui seraient appelées à exprimer les vœux des populations relativement à l'organisation définitive des principautés.

Il fut convenu, en outre, que la commission qui devait se transporter sur les lieux serait composée de représentants de toutes les puissances signataires du traité de Paris. Ces représentants furent : pour la France, le baron de Talleyrand-Périgord ; pour la Grande-Bretagne, sir Henri Bulwer ; pour la Russie, M. de Basili ; pour l'Autriche, le baron Keller ; pour la Prusse, M. de Richtofen ; pour la Sardaigne, M. Benzi, et pour la Turquie, Sevfet-Effendi. Réunis à Constantinople à la fin du mois de septembre 1856, ces commissaires furent retardés dans leur

action par la présence des troupes autrichiennes qui n'avaient pas encore été retirées des Principautés sous le prétexte que la délimitation des frontières en Bessarabie n'était pas un fait entièrement accompli. L'Autriche semblait éprouver un vif regret de quitter ces provinces où le séjour prolongé de ses troupes n'avait point, du reste, accru sa popularité.

La commission put fonctionner enfin. Suivant les instructions qu'elle avait reçues, elle prit en considération les opinions émises par les divans spéciaux, et transmit à Paris le résultat de son travail. Tels furent les préliminaires de la réunion des Principautés.

La situation de la Grèce avait également attiré l'attention du Congrès de Paris. On a vu que les passions populaires surexcitées en faveur de la Russie, au début de la guerre d'Orient, avaient contraint la France à faire débarquer au Pirée une de ses divisions, rappelée plus tard sur les champs de bataille de Crimée. Mais, comme il importait que le gouvernement hellénique fût maintenu dans l'impossibilité de provoquer de ces levées de boucliers destinées à opérer une diversion en faveur de la Russie, cette sœur en religion qui ne s'était pas montrée avare de promesses, une occupation anglo-française du Pirée avait été decidée et prolongée. Elle ne devait pas être éternelle sans doute;

mais il importait aux puissances alliées de n'y renoncer que lorsqu'elles auraient obtenu du gouvernement grec des garanties qui ne devaient pas être d'un caractère purement politique à cause des stipulations matérielles qui jadis avaient coïncidé avec la création du royaume de Grèce.

Assurément on devait se demander en présence de cette situation particulière de la Grèce vis-à-vis des puissances qui l'avaient reconnue état indépendant et assistée depuis longues années, quel intérêt pouvait avoir son gouvernement à contre carrer leur politique dans la question d'Orient et à prendre parti pour la Russie. Cet intérêt, on le comprenait mieux lorsqu'on songeait aux attaques dont la cour d'Athènes était déjà l'objet et aux reproches que son origine germanique lui faisait prodiguer chaque jour.

On a vu depuis lors le souverain qui occupait à cette époque le trône de Grèce renversé par une sédition militaire et populaire tout à la fois. Le roi Othon et sa cour en butte à des attaques incessantes, avaient pensé que le meilleur parti à prendre en cette circonstance était d'afficher un patriotisme local et des tendances politico-religieuses, qui les rapprochaient nécessairement de la Russie. Celle-ci, d'ailleurs, ainsi que nous venons de le dire, ne s'était pas montrée avare de promesses, et la reine, dont l'influence était considérable, exagérait peut-

être encore ces tendances russo-grecques du roi Othon. Telles étaient les raisons de l'attitude du gouvernement grec dans la question d'Orient.

La Grèce fut évacuée cependant par la France et l'Angleterre à la condition que le cabinet d'Athènes consentirait à l'envoi et à l'établissement dans sa capitale d'une commission chargée d'étudier l'organisation financière du royaume et de suggérer les améliorations qu'elle réclamait, condition que le gouvernement grec s'empressa d'accepter.

On s'était également occupé dans les Conférences de Paris de la conduite politique du gouvernement des Deux-Siciles. Avait-on bien le droit de s'immiscer ainsi, surtout par voie de remontrances, dans les affaires intérieures d'un État qui savait parfaitement ce qu'il faisait en combattant incessamment les principes révolutionnaires, lesquels en fin de compte devaient parvenir à le renverser? C'était fort contestable, et cela ressemblait beaucoup trop à un abus d'influence et de pouvoir du plus fort contre le plus faible.

Assurément la France et l'Angleterre ne pouvaient pas espérer, au début de la guerre d'Orient, de rencontrer un auxiliaire ardent de leurs desseins dans le roi de Naples, Ferdinand II[1], car son attachement personnel à l'empereur Nicolas (indépen-

1. Né le 12 janvier 1810; mort en 1859.

damment des tendances politiques qui rapprochaient les deux souverains) était une chose connue de tous les cabinets de l'Europe. Ces puissances avaient même cru voir un acte d'hostilité sourde du gouvernement des Deux-Siciles dans les restrictions apportées par lui à l'exportation des grains, des pâtes et des bestiaux qui eussent été utiles aux approvisionnements de l'armée anglo-française. Mais là, encore, on ne pouvait pas dire avec justice que le roi de Naples fut absolument hors de son droit, et, comme l'écrivit alors un publiciste impartial, « permettre ou interdire l'exportation d'une substance qui est la base de l'alimentation populaire, c'est une question de police intérieure sur laquelle un gouvernement peut et doit se déterminer sans être exposé à voir instruire contre lui un procès de tendance. » L'exportation de ces denrées ne fut même pas longtemps entravée.

Seulement un fait existait; il était incontestable : le roi de Naples voyait avec un vif déplaisir la lutte des puissances alliées contre la Russie, dans laquelle il s'était habitué à rencontrer une alliée. L'accroissement, l'exagération même de la prépondérance russe ne l'effrayaient point parce que, pour lui, le tzar Nicolas était le défenseur né des trônes légitimes et l'adversaire obligé des révolutions. Aussi, dans aucune cour de l'Europe, la

mort de ce souverain ne produisit-elle un effet aussi grand, aussi pénible qu'à Naples.

Indépendamment de ces tendances bien connues du roi, plusieurs petits conflits étaient venus successivement aggraver la situation en causant d'assez vifs mécontentements à la France et à l'Angleterre. Nous avons déjà mentionné l'incident qui s'était produit dix-huit mois auparavant, à propos de la non admission immédiate à la libre pratique d'un navire qui amenait à Naples deux officiers français. Depuis cette époque, tantôt c'était un drapeau qu'on n'arborait pas, à Messine, pendant qu'un vaisseau français en relâche dans ce port y célébrait la fête de Napoléon III; tantôt c'étaient des reproches, adressés par le directeur de la police au duc de Satriano, surintendant des théâtres, pour avoir reçu dans sa loge un attaché de la légation anglaise connu pour ses opinions libérales. Tous ces misérables conflits préludaient d'une façon très-regrettable à la conduite ultérieure des deux puissances, relativement au royaume des Deux-Siciles.

Lorsqu'à la suite des conférences de Paris, le Congrès crut devoir, à la grande joie des plénipotentiaires piémontais, s'occuper des affaires de l'Italie et émettre le vœu que des mesures de clémence fussent prises avec opportunité par les gouvernements de la péninsule italienne, surtout par celui des Deux-Siciles, la cour de Naples s'émut

vivement d'un avertissement dont elle ne saisissait pourtant pas, au début, la véritable et considérable portée. Elle avait pensé que l'Autriche, qui, relativement aux exigences anglo-françaises, avait témoigné une certaine froideur, en même temps qu'elle insistait sur le principe inviolable de l'indépendance des États, viendrait à son secours dans cette circonstance délicate ou, tout au moins, s'abstiendrait et n'ajouterait rien à la pression qu'on voulait exercer sur elle. Son premier mouvement fut donc de repousser, avec une certaine énergie, les démarches diplomatiques faites auprès d'elle par la France et par l'Angleterre. Plus tard lorsqu'elle vit que non-seulement l'Autriche ne la soutenait pas dans la voie négative où elle était entrée, mais encore blâmait ses refus téméraires, elle en vint peu à peu et à la longue à faire quelques concessions, contraires suivant elles, d'ailleurs, à la dignité comme à l'indépendance des États, et ainsi qu'il arrive toujours, ces concessions tardives ne satisfirent personne. Voilà comment, de grief en grief, la France et l'Angleterre, cédant aux rancunes suscitées par l'attitude du gouvernement napolitain pendant la campagne d'Orient, en vinrent à une rupture avec Naples, mesure dont toute la gravité n'a été bien appréciée qu'ultérieurement, lors des événements déplorables qui ont fait triompher complétement la révolution dans le midi de l'Italie.

Un seul gouvernement avait fait une démonstration en faveur du roi des Deux-Siciles; c'était la Russie. L'empereur Alexandre II ayant, à la suite du traité de Paris, accepté la démission du comte de Nesselrode, qui, après avoir si longtemps et si brillamment occupé le poste de ministre des affaires étrangères, demandait, en raison de son âge, à déposer son portefeuille, l'empereur Alexandre II, disons-nous, avait, tout en conservant au comte de Nesselrode les titres et les fonctions de chancelier de l'empire, appelé le prince Gortchakoff aux fonctions de ministre des affaires étrangères. Le prince Gortchakoff était auparavant ministre de Russie à Vienne.

Ce dernier publia une circulaire diplomatique relative aux questions de Naples et de la Grèce, et dans laquelle il ne manquait pas d'invoquer le principe de l'indépendance des gouvernements, ajoutant que c'était précisément ce principe qu'on avait opposé à la Russie, lorsqu'elle voulut intervenir elle-même dans les affaires de la Turquie. C'est dans cette circulaire que se trouvait le mot fameux reproduit depuis en plusieurs circonstances : « La Russie se recueille; » mais l'effet de ce document diplomatique demeura nul.

Que pouvait moralement la Russie après les épreuves matérielles qu'elle venait de subir? Que pouvait-elle matériellement après l'échec moral au-devant duquel elle avait couru?

Toutefois il n'entrait pas dans la politique de la France, la paix étant conclue avec le tzar, de mettre une froideur trop grande dans la reprise des relations que la question d'Orient avait si violemment interrompues. Le sacre d'Alexandre II fournit d'une façon très-naturelle l'occasion de cette reprise. Chacune des cours de l'Europe devait envoyer un représentant pour assister à cette solennité. Le choix de Napoléon III indiqua toute l'importance qu'il mettait au renouvellement des bonnes relations avec l'empereur de Russie. Ce fut le comte de Morny[1], qui dut aller remplir cette mission extraordinaire, et rien, nous le répétons, ne pouvait témoigner davantage de l'intérêt que Napoléon III portait à la reprise des bonnes relations entre les deux cours. L'esprit souple, la profonde connaissance du monde politique, les instincts de l'homme d'État, tout jusqu'à l'élégance des habitudes, se réunissait chez M. de Morny pour en faire, en cette circonstance, l'ambassadeur le plus utile et le plus agréable, tout à la fois.

Le couronnement de l'empereur Alexandre devait avoir lieu à Moscou, le 7 septembre 1856. Le comte de Morny partit accompagné d'un personnel nombreux et distingué qui, indépendamment des secrétaires d'ambassade, suite habituelle d'un en-

1. Mort le 10 mars 1865.

voyé extraordinaire, renfermait comme attachés des généraux, de jeunes membres du Corps législatif, et de brillants officiers de la garde impériale. Les fêtes de Moscou, la ville sainte, furent splendides. L'Angleterre s'y était fait représenter par lord Granville, l'Autriche par le prince Paul Esterhazy, la Turquie par Méhémet-Kebresli-Pacha, la Prusse et les États allemands y avaient envoyé les princes de leurs maisons régnantes, et la Belgique un personnage qui portait avec élégance et dignité un nom rappelant les plus vifs souvenirs de la diplomatie de ce siècle, le prince de Ligne. Des députations venant de toutes les parties de l'empire avec leurs costumes particuliers et pittoresques devaient assister aux cérémonies du couronnement, à côté de ces envoyés de l'Europe.

Ces derniers furent reçus par le nouvel empereur avec des nuances qui furent très-remarquées. Le comte de Morny, arrivé et présenté le premier à Alexandre II avait, suivant l'usage, pris le pas sur ses collègues ; il reçut à la cour un accueil très-empressé et flatteur que la ville ne manqua pas d'imiter. Les attentions qu'on lui prodigua firent ressortir davantage la froideur relative qui accueillit lord Granville, le représentant de la Grande-Bretagne. Bientôt, comme dans toutes les occasions de ce genre, des anecdotes circulèrent, des mots furent répétés, et il y en eut qui devaient avoir un grand

retentissement. Ainsi l'empereur Alexandre II dit un soir au prince Esterhazy représentant de l'Autriche : « Je suis fatigué de la politique à double face; désormais je ne croirai plus à vos paroles mais à vos actes, je sais à quoi m'en tenir sous ce rapport, e à l'heure qu'il est votre souverain n'ignore pas ma pensée à cet égard. » Malheureusement le prince Esterhazy était un peu sourd et l'Empereur avait dû parler très-haut.

On avait supposé un moment que le couronnement du tzar serait le point de départ de l'émancipation générale des serfs, mesure qu'on savait déjà être dans sa pensée; résolution très-grave, et dont le résultat était fort problématique, car dans un pays d'habitudes et de traditions comme la Russie il était à craindre que les deux sortes d'intéressés, c'est-à-dire les propriétaires et les serfs, ne fussent pas plus satisfaits les uns que les autres d'une innovation qui apportait une modification semblable à un état de choses auquel on s'était réciproquement habitué. Mais l'Empereur n'avait pas encore pris de décision suprême à cet égard, et il se contenta de dire à la députation des paysans de la couronne : « Je vous remercie de tout mon cœur pour votre dévouement et votre zèle, vous en avez donné des témoignages certains pendant les épreuves de la dernière guerre, je suis convaincu que vous continuerez toujours à me prouver votre dévouement.

Priez Dieu pour qu'il me soutienne dans mes travaux, moi aussi je prierai pour vous, dites cela à tous les paysans de la couronne et des colonies. »

Seulement le couronnement du tzar devint l'occasion d'un très-grand nombre d'actes de clémence équivalant presque à une amnistie générale et qui ramenèrent au sein de leurs familles beaucoup de condamnés politiques qui gémissaient depuis bien des années dans les mines de la Sibérie.

En partant pour son ambassade extraordinaire le comte de Morny chargé de renouer les relations entre les deux empires, avait emporté les instructions suivantes, dont nous garantissons l'authenticité : « Ne laissez porter aucune atteinte à l'alliance anglaise et loin de chercher à diviser les grandes puissances, indiquez, au contraire, que si elles avaient le bon sens de s'unir et de s'entendre, toutes les misérables difficultés qui surgissent en Europe pourraient toujours se résoudre pacifiquement. »

Déjà, dans ces instructions se trouvait en germe, on le voit, l'idée d'un congrès européen.

II

En France, la session législative de 1856, sanctionna des projets de lois relatifs au tarif des douanes et aux sociétés en commandite dont on

semblait vouloir restreindre le nombre en leur imposant des conditions plus sévères. Assurément de graves abus s'étaient produits en matière financière, mais tous n'étaient pas dus aux sociétés en commandite. Les restrictions et les sévérités adoptées alors, ont, en grande partie disparu forcément depuis. Ce qui a démontré, une fois de plus, combien il est difficile de réglementer l'industrie et d'en limiter les opérations, autrement que par la défiance ou le bon sens.

Le contingent militaire de 1857 fut réduit de quarante mille hommes, conséquence naturelle de la paix. Le budget dont la discussion s'ouvrit le 4 juin présenta avec les chiffres rectifiés par la commission et le conseil d'État, des dépenses s'élevant à la somme de 1 698 904 664 francs., et des recettes produisant 1 709 874 512 francs., ce qui donnait un excédant de recette de 10 969 848 francs, résultat qui n'avait rien de surprenant en présence des ressources fournies par les emprunts et par les impôts de guerre.

La session qui devait être close le 21 juin ne le fut que le 2 juillet après le vote d'un grand nombre de lois d'intérêt local et d'un projet attribuant à l'Empereur le droit d'accorder par simple décret des pensions annuelles n'excédant pas vingt mille francs aux grands fonctionnaires de l'État, à leurs veuves et à leurs enfants.

Un assez singulier incident avait signalé le commencement de la session : le 11 janvier 1856 un article paraissait au *Moniteur* engageant le Sénat à demeurer dans la sphère de ses attributions, c'est-à-dire à contrôler seulement la constitutionnalité des lois votées par le Corps législatif sans les discuter en elles-mêmes. La forme de cet article était de nature à soulever beaucoup de susceptibilités dans le Sénat. C'était, en effet, une leçon donnée avec peu de convenance au premier des grands corps de l'État. Les termes en avaient été blâmés par le public lui-même. Ce fut à cette occasion que M. Drouyn de Lhuys, l'un des vice-présidents du Sénat, crut devoir envoyer sa démission de ces fonctions qu'il occupait depuis la formation du Sénat en 1852, rentrant ainsi complétement dans la vie privée, et sa détermination causa une impression assez vive tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Quelques années plus tard, ainsi qu'on le verra ultérieurement, M. Drouyn de Lhuys consentait, après de vives sollicitations, à prêter de nouveau son concours au gouvernement impérial en acceptant le portefeuille des affaires étrangères et en reprenant un fauteuil au Sénat. Dans l'extrême pénurie d'hommes d'État où se trouvait le gouvernement de Napoléon III, c'était une bonne fortune que de pouvoir s'attacher de nouveau un homme de cette valeur et de cette capacité.

Le 3 septembre 1856, le canton de Neufchatel, en Suisse, fut le théâtre d'événements graves et imprévus. On sait que la principauté de Neufchatel qui, jadis faisait partie des dépendances de la monarchie prussienne, avait été incorporée à l'empire français sous Napoléon Ier, puis, après les événements de 1814 et de 1815, et par suite des arrangements diplomatiques conclus à Vienne, avait été cédée par la Prusse à la Suisse et était ainsi devenue un des nouveaux cantons helvétiques. Mais, de même qu'à Berlin le droit de suzeraineté sur cette ancienne possession de la couronne était tacitement maintenu en attendant le retour possible de Neufchatel à la monarchie prussienne, à Neufchatel même un parti nombreux existait, qui regrettait la domination du roi de Prusse et demeurait secrètement fidèle à l'autorité du monarque

Les luttes intimes si violentes dont la Suisse avait, depuis 1830, offert à plusieurs reprises le triste spectacle n'étaient point faites assurément pour attacher bien solidement à la confédération un canton nouvellement incorporé et dans lequel de vieilles traditions, d'anciens souvenirs exerçaient toute leur influence, possédaient encore tout leur prestige. Le parti prussien, nous venons de le dire, était nombreux. Il comptait parmi ses adhérents les familles les plus anciennes et les

plus estimées du pays entre autres la famille Pourtalès. Plusieurs des membres de ces familles considérables se mirent à la tête d'une conspiration tendante à faire rentrer le canton de Neufchatel sous l'autorité du roi de Prusse et à amener par conséquent sa séparation de la Confédération helvétique. Des armes furent secrètement achetées et distribuées; un plan fut adopté. Il s'agissait de s'emparer, à l'improviste, de la ville et du château, ce qui eut lieu. Mais là devaient se borner les succès des conjurés. Le patriotisme helvétique s'indigna à la nouvelle de cette insurrection royaliste contre le parti fédéral. Des bataillons de volontaires, devançant même la marche ordonnée des contingents officiellement réunis, s'élancèrent des territoires voisins, investirent Neufchatel et, après un rapide combat, s'en emparèrent ainsi que des insurgés. Ceux-ci furent immédiatement incarcérés. Soumis aux lois fédérales, une terrible vengeance semblait planer sur eux; mais le roi de Prusse intervint aussitôt en faveur de ces hommes très-honorables d'ailleurs et dont le seul crime était d'être restés fidèles à sa maison. Les premiers pourparlers n'ayant pas abouti, le roi alla même jusqu'à menacer la Confédération de faire entrer en Suisse une armée prussienne et réunit immédiatement un corps de troupes. Napoléon III, que les souvenirs de sa jeunesse rendaient favorable à

la Suisse intervint alors entre le souverain irrité et le gouvernement fédéral. L'ancien bourgeois de Thurgovie parvint à réconcilier les deux parties en obtenant d'abord la remise des prisonniers menacés de mort, en secondant ensuite les négociations, et le principe si élastique de la non-intervention reçut encore en cette circonstance un solennel démenti.

En Espagne, les cortès constituantes qui, comme nous l'avons vu avaient, au mois de juillet, interrompu leurs travaux, s'étaient de nouveau réunies au mois d'octobre. Le congrès n'avait, avant de se séparer, discuté que les bases fondamentales de la constitution nouvelle, œuvre mort-née, d'ailleurs et qui, votée plus tard, ne devait même pas être promulguée. Le désordre et la désorganisation avaient été les fruits de la révolution militaire dont nous avons reproduit les péripéties et si l'on avait ébranlé ou renversé beaucoup de choses, on n'avait encore rien su réédifier. Un fait commençait pourtant à ressortir de tout ce chaos politique : c'est que les tendances révolutionnaires disparaissaient de plus en plus, c'est que les progressistes exaltés perdaient chaque jour du terrain.

Deux hommes dans le cabinet semblaient aux yeux des masses, personnifier le mouvement et la résistance, le parti conservateur et le parti avancé; c'étaient le duc de la Victoire et le comte de Lucena,

Espartero et O'Donnell. Un membre des cortès avait dit en parlant d'eux que le premier était l'espoir de la révolution et le second l'espoir de la réaction. Il y avait du vrai dans cette appréciation des choses. Maintenant de quel côté pencherait la balance? Laquelle des deux tendances finirait par triompher? Là était toute la question pour l'Espagne.

Nous ne dirons pas les intrigues de toute nature qui s'ourdirent dans les cortès pour renverser le cabinet duquel on voulait exclure la fraction modérée. Par suite de ces attaques et des tiraillements continuels qu'il subissait il se modifia diverses fois. Mais les deux hommes essentiels demeuraient toujours immuables, continuant à personnifier à peu près les deux principes opposés. Nous disons à peu près, car si O'Donnell paraissait très-décidé à résister au torrent démagogique, Espartero était, comme toujours, flottant, indécis, tantôt donnant de l'espoir aux exaltés, tantôt les gourmandant de sa parole sans vouloir, toutefois, agir contre eux; homme politique incomplet, esprit médiocre et irrésolu, caractère au-dessous de la tâche qu'il s'était souvent attribuée, du rôle qu'il avait voulu jouer dans les affaires de son pays.

Le représentant de l'Espagne à Paris, M. Olozaga, avait quitté son poste au moment de la re-

prise des travaux des cortès pour aller porter le concours de son talent au parti progressiste et joindre ses efforts personnels à ceux de ses amis politiques pour en venir à la composition d'un ministère dans lequel, l'élément modéré une fois exclu, il serait entré lui-même en maintenant à la présidence du conseil le duc de la Victoire. Mais les choses ne se passèrent pas comme il l'avait espéré; il vit, dès le début, que les résistances qu'il rencontrerait au sein des cortès seraient beaucoup plus vives qu'il ne l'avait supposé. Ces résistances s'accrurent même sous l'influence de certains événements : tantôt c'était une nouvelle insurrection éclatant à Saragosse sous le prétexte de la cherté des grains, mouvement dans lequel le général Gurréa, capitaine général de l'Aragon et ami intime d'Espartero, était accusé d'avoir trempé lui-même; tantôt c'était le soulèvement d'une compagnie de la milice nationale qui, de service au palais des cortès, faisait soudainement entendre des cris contre le gouvernement et la majorité de l'assemblée, échauffourées singulières et vivement réprimées d'ailleurs. Vainement rejetait-on la responsabilité de ces événements sur le général O'Donnell dont la présence au pouvoir était, disait-on, la seule cause. Les députés ne s'y trompaient pas et répondaient même à ces accusations par un vote de confiance en faveur du comte de Lucena.

Le 14 janvier 1856 une nouvelle modification se produisit dans le ministère; mais les deux généraux y restaient toujours côte à côte. Il s'était formé au sein du congrès un parti modéré qui avait pris le nom de « Centre parlementaire » et qui était bien résolu à soutenir le gouvernement. Ce dernier avait besoin, du reste, d'être solidement appuyé pour résister à la dissolution anarchique qui menaçait d'envahir l'Espagne et lui-même. Le 7 avril, une insurrection nouvelle éclatait à Valence. Le recrutement de l'armée avait, cette fois, servi de prétexte au parti révolutionnaire, et comme le général Villalonga, commandant militaire de la province, n'avait pas assez de troupes pour comprimer l'émeute, on envoya de Madrid le général Zabala, ministre d'État, avec des pleins pouvoirs et des renforts qui ne tardèrent pas à étouffer l'insurrection, grâce à un ensemble de mesures énergiques au nombre desquelles il fallait placer en première ligne le désarmement de la garde nationale de Valence.

Aussi le parti progressiste du congrès dressait-il, le 23 mai, un véritable acte d'accusation contre le général Zabala et cherchait-il à envelopper le cabinet tout entier dans ses récriminations violentes; mais le ministère en appelait au scrutin et remportait une victoire complète. On voyait même que les opinions modérées gagnaient

constamment du terrain et que les tentatives révolutionnaires groupaient et rendaient chaque jour plus homogène le parti conservateur.

Vers la fin du mois de juin 1856 des troubles d'une gravité extrême éclatèrent à Valladolid, à Plasencia, à Rio-Seco et sur plusieurs autres points de la Vieille-Castille. Des bandes armées parcourant les campagnes incendiaient les usines, manufactures, habitations de plaisance et portaient partout la dévastation et la terreur. Le prétexte adopté cette fois par les meneurs de l'émeute, c'était la cherté des grains. Le gouvernement dut prendre aussitôt les mesures de répression les plus sévères. Tout incendiaire arrêté ou soupçonné était immédiatement jugé par les commissions militaires et passé par les armes, s'il était reconnu coupable. Cette énergique répression ne tarda pas à rétablir l'ordre, et de ces incidents déplorables sortit bientôt une situation meilleure pour le pays comme pour la fraction modérée du cabinet.

Le ministre de l'intérieur, M. Escosura, avait été envoyé à Valladolid pour étudier de près les faits qui venaient de se produire dans la Vieille-Castille et que le général O'Donnell n'hésitait pas à attribuer à la fraction exaltée des cortès. M. Escosura rapporta de Valladolid un projet de décret relatif à la presse, et dans le préambule duquel il accusait à son tour le clergé et le parti conservateur d'avoir

provoqué les manifestations anarchiques qu'il venait d'étudier de près. Ce projet de décret fut présenté au conseil des ministres et O'Donnell, justement étonné et irrité, déclara qu'il ne consentirait jamais à rester dans le cabinet en ayant M. Escosura pour collègue. Vainement Espartero intervint pour rapprocher les deux ministres; il échoua complétement en présence de la ferme détermination du comte de Lucena. Il eût désiré que les deux antagonistes se retirassent ensemble ou restassent ensemble, moyen de ne froisser en leur personne aucun des deux partis. Une fois la chose reconnue impossible, il fallut porter le débat devant la reine et en appeler à sa royale volonté.

Entre un homme comme O'Donnell, dont les tendances la rassuraient d'ailleurs, et un ministre comme M. Escosura, la reine Isabelle ne pouvait hésiter. Elle fit donc connaître qu'elle acceptait la démission de ce dernier et qu'elle entendait conserver le comte de Lucena. Le dépit d'Espartero fut si grand en apprenant la résolution de la Reine qu'il offrit immédiatement sa démission et celle du cabinet tout entier, supposant qu'Isabelle embarrassée ou intimidée lui laisserait le soin de terminer l'incident à sa guise.

Mais la Reine, qui durant le cours de son règne a donné à plusieurs reprises des preuves de sa décision et de son énergie, après avoir assez froidement

insisté auprès du duc de la Victoire pour qu'il retirât cette démission donnée, déclara tout à coup, sur le refus d'Espartero, qu'elle acceptait la démission de tous les membres du cabinet excepté celle d'O'Donnell et qu'elle chargeait ce dernier de composer un ministère dont il aurait la présidence.

Le coup était frappé et la victoire restait au parti conservateur grâce à la décision de la Reine; mais on ne pouvait se dissimuler qu'il faudrait traverser une dernière épreuve, et que les exaltés voudraient probablement jouer une dernière partie à ciel ouvert. C'est ce qui arriva, en effet : c'était le 14 juillet que la modification ministérielle avait eu lieu. O'Donnell s'était adjoint des hommes éclairés et capables, entre autres M. Rios-Rosas qui avait accepté le ministère de l'intérieur. Dès que la décision de la Reine et la formation du cabinet furent connues dans Madrid, les exaltés firent un appel aux armes, la milice nationale fut illégalement convoquée et ses bataillons allèrent prendre position sur les principaux points de la ville. La session législative était interrompue en ce moment; mais quatre-vingt-dix députés présents à Madrid se réunissaient au palais du congrès et une motion était présentée par M. Pascual Madoz tendant à déclarer que le nouveau cabinet n'avait pas la confiance des Cortès. Cette proposition ayant été adoptée, une commission fut chargée de la porter à la

Reine. Tout dépendait désormais de l'énergie du ministère.

Il se montra fort énergique et préparé aux circonstances; il ne permit pas que la déclaration des Cortès votée par une minorité factieuse fût présentée à la Reine parce qu'elle était entachée d'illégalité et, d'un autre côté, en présence des démonstrations hostiles de la milice, il mit sous les armes une force imposante espérant ainsi prévenir la lutte. Cependant dès le soir du 14 juillet, cette lutte s'engagea, la milice ayant fait feu sur la troupe.

Alors les généraux Concha, Dulce, Serrano, Ros de Olano, Messina, sous la direction suprême d'O'Donnell, attaquèrent l'insurrection sur tous les points. Une partie du peuple s'était jointe à la milice et le combat dura jusqu'au 16 juillet. Mais partout les troupes furent victorieuses et cette bataille de deux jours signalée par la mort du fameux *torero* Pucheta amena la défaite complète des exaltés de Madrid. Avaient-ils compté sur l'intervention et le concours d'Espartero? Dans ce cas ils se seraient bien grossièrement trompés. Le duc de la Victoire ne se montra point au congrès et, quoique colonel du régiment de cavalerie de la milice nationale, il ne parut pas davantage dans les rues de Madrid.

A la nouvelle du changement de ministère une insurrection formidable éclata également à Barce-

lone. Sur ce point la lutte fut encore bien plus vive que dans la capitale. Elle dura quatre jours, du 18 au 22 juillet, malgré l'énergie du général Zapatero qui finit cependant par en triompher. A Saragosse une junte révolutionnaire s'était formée et à sa tête s'était placé le général Antonio Falcon, chef militaire de la province. Elle paraissait compter aussi sur le concours d'Espartero dont elle invoquait le nom. Le général Dulce sortit de Madrid à la tête d'un petit corps d'armée et entra à Saragosse sans avoir brûlé une cartouche. Les victoires du gouvernement à Madrid et à Barcelone avaient facilité ce dénouement pacifique de l'insurrection aragonaise.

Des deux principes mis en présence par la révolution le principe modéré l'avait donc emporté. En Espagne, quels que puissent être d'ailleurs les incidents révolutionnaires, cela finit toujours ainsi. L'Espagne foncièrement monarchique et religieuse en revient constamment, en dépit de toutes les excitations, aux traditions conservatrices.

Resté maître de la situation, O'Donnell, bien secondé par les hommes dont il s'était entouré, allait faire entrer le gouvernement dans une voie nouvelle et plus favorable, non-seulement à l'ordre matériel et à la sécurité politique, mais aussi au développement régulier des théories constitutionnelles. Des assemblées ordinaires allaient rem-

placer ces cortès constituantes incapables de rien créer de rationnel et de définitif et dont l'existence était devenue impopulaire. Des modifications dans le sens pratique à la constitution qui n'avait pas été promulguée et la réorganisation de la milice nationale devaient également contribuer à rendre au gouvernement plus de force et de stabilité, au pays plus de prospérité, de dignité et de grandeur.

III

L'année 1857, et l'année qui la suivit, sans produire en Europe de grandes révolutions ou de grandes guerres, préparèrent toutes deux comme on va le voir, et grâce à certains faits d'une haute importance historique, des conflits d'une gravité extrême, tout en soulevant des questions qui de longtemps ne devaient pas être résolues.

Ainsi ce fut en 1857 que les contestations entre les grandes puissances allemandes et le Danemark au sujet des duchés de Schleswig et de Holstein, contestations que le canon de 1848 avait pour un temps écartées, se renouvelèrent avec une vivacité très-caractéristique, indiquant clairement qu'il pouvait ultérieurement en sortir quelque grosse guerre à laquelle assisteraient ou prendraient part les puissances voisines de l'Allemagne, et, disons-le, il semblait alors plus probable que ces

puissances limitrophes, une surtout, ne resteraient pas l'arme au bras en présence d'un conflit qui ne tendait à rien moins qu'à doubler l'influence matérielle de la Confédération germanique, en lui laissant prendre sur la Baltique des établissements maritimes d'une haute importance.

L'année 1857 vit aussi l'interruption des relations diplomatiques de l'Autriche avec la Sardaigne, prélude très-significatif du terrible conflit qui ne devait pas tarder à éclater entre ces deux États. Le refroidissement datait du congrès de Paris, et des tentatives intéressées faites au nom du Piémont par son plénipotentiaire, M. de Cavour, en faveur des libertés de l'Italie :

« Remplis de confiance dans les sentiments de justice des gouvernements de France et d'Angleterre et dans l'amitié qu'ils professent pour le Piémont, les plénipotentiaires sardes, disait-il alors, n'ont pas cessé d'espérer depuis l'ouverture des conférences que le congrès de Paris ne se séparerait pas sans avoir pris en considération sérieuse la condition de l'Italie et pourvu aux moyens d'y porter remède, en rétablissant l'équilibre politique troublé par l'occupation d'une grande partie des provinces de la péninsule par les troupes étrangères. Assurés du concours de leurs alliés, ils répugnent à croire qu'une autre puissance, après avoir montré un

intérêt si vif et si généreux pour le sort des chrétiens d'Orient, appartenant à la race slave et à la race grecque, refuse de s'occuper de peuples de race latine encore plus malheureux, attendu qu'en raison du degré de civilisation avancée qu'ils ont atteint, ces peuples sentent plus vivement les conséquences d'un mauvais gouvernement, et cependant malgré le bon vouloir de la France et de l'Angleterre, malgré leurs bienveillants efforts, la persistance de l'Autriche à demander que les discussions du congrès demeurassent étroitement circonscrites dans la sphère de questions qui avait été tracée avant sa réunion, a été cause que cette assemblée, vers laquelle sont tournés les regards de toute l'Europe, va se séparer, non-seulement sans qu'il ait été apporté le moindre adoucissement aux maux de l'Italie, mais encore sans que l'on ait fait luire au delà des Alpes un seul rayon d'espérance dans l'avenir, propre à calmer les esprits et à leur faire supporter le présent avec résignation.

« .... Appelée par les souverains de petits États de l'Italie impuissants à contenir le mécontentement de leurs sujets, l'Autriche occupe militairement la majeure partie de la vallée du Pô et de l'Italie centrale, et son influence se fait sentir d'une manière irrésistible dans les pays mêmes où elle n'a pas de soldats. S'appuyant d'un côté sur

Ferrare et Bologne, ses troupes s'étendent jusqu'à Ancône, le long de l'Adriatique, devenue presque un lac autrichien, et de l'autre côté, maîtresse de Plaisance, que contrairement à l'esprit, sinon à la lettre du traité de Vienne, elle travaille à transformer en place forte du premier ordre, elle tient garnison à Parme, et elle se dispose à déployer ses forces sur toute l'étendue de la frontière sarde, depuis le Pô jusqu'à la cime des Apennins.

« Les faits qui viennent d'être exposés suffisent pour faire apprécier les périls de la position dans laquelle se trouve placé le gouvernement du roi de Sardaigne. Agité au dedans par les passions révolutionnaires, provoqué autour de lui par un système de compression violente et par l'occupation étrangère, menacé par l'extension de la puissance de l'Autriche, il peut d'un instant à l'autre être contraint par une nécessité inévitable d'adopter des mesures extrêmes dont il est impossible de calculer les conséquences..... »

La pensée ambitieuse du Piémont était renfermée tout entière dans cette dernière phrase. L'Autriche, qui eut connaissance de la note adressée par M. de Cavour au comte Walewski et à lord Clarendon, et développant ce véritable acte d'accusation contre son attitude forcée en Italie, l'Autriche devait être singulièrement blessée de ces sourdes attaques de la puissance écrasée à Novare

et qu'elle aurait pu si facilement alors faire disparaître de la carte de l'Europe. Ses ressentiments devinrent plus vifs encore à la suite des débats parlementaires qui eurent lieu au sein des Chambres piémontaises, où des interpellations furent adressées à M. de Cavour par plusieurs députés d'opinions diverses. Ce fut précisément à propos d'une de ces interpellations que le chef du cabinet piémontais donna lecture de la note mentionnée plus haut, et la rendit ainsi publique tout en ajoutant qu'il n'avait pas prétendu dire que le Piémont fût sur le point de rompre avec l'Autriche, mais seulement que la politique des deux États différait essentiellement, partant de deux principes opposés. Le langage tenu par M. de Cavour aux chambres piémontaises, et les arrière-pensées du gouvernement sarde ainsi dévoilées, produisirent d'abord un sensible refroidissement entre l'Autriche et le Piémont, refroidissement qui ne devait pas tarder à devenir une rupture complète.

En France, l'année 1857 vit à ses débuts se produire un horrible crime : le 3 janvier, l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, tombait mortellement frappé par un prêtre interdit nommé Verger. C'était à Saint-Étienne-du-Mont, et pendant une cérémonie destinée à célébrer le nouveau dogme de l'immaculée Conception, que ce misérable prêtre avait commis ce déplorable attentat.

Le dogme solennellement admis et préconisé par le Saint-Père dans une cérémonie à laquelle assistaient plus de deux cents prélats, et qui avait donné lieu sur certains points de l'Ouest et du Midi de la France, notamment en Bretagne, à de grandes démonstrations de joie pieuse, devait, en cette circonstance, servir tout au moins de prétexte à l'acte odieux qui faisait tomber ainsi un prélat sur les marches mêmes de l'autel. Verger, mû par des sentiments de haine contre le clergé de Paris, dont le digne chef avait dû reconnaître son indignité, assouvit sur le respectable archevêque la vengeance qu'il voulait exercer, en criant « pas de déesses ! » Ce sentiment haineux et le désir poussé jusqu'à la folie de faire parler de lui, paraissent avoir été les mobiles de cette détestable action, qui produisit dans Paris une sensation douloureuse. Ainsi deux des hommes occupant le siége archiépiscopal étaient morts successivement de mort violente, l'un frappé sur les barricades de juin, Mgr Affre, l'autre égorgé dans le temple par un fanatique, Mgr Sibour.

C'était ce dernier prélat qui, par une singulière coïncidence, et comme distinction spéciale, remplissait près de Pie IX une des principales fonctions de l'Église durant l'office solennel célébré dans la basilique de Saint-Pierre, pour la proclamation du dogme de l'immaculée Conception, dé-

cision pontificale, et mesure de haute appréciation catholique dont nous n'avons point d'ailleurs à nous occuper ici. Vingt évêques français avaient accompagné à Rome l'archevêque de Paris.

Du 24 mai au 15 juillet 1857, le maréchal Randon dut combattre en Algérie le soulèvement des tribus Kabyles. Il les soumit après une série de brillants combats auxquels l'opinion publique prêta moins d'attention qu'aux faits de guerre de la campagne de Crimée, quoique en réalité ils fussent plus utiles, puisqu'ils avaient pour but de consolider entre les mains de la France la possession du territoire glorieusement conquis, et de rassurer en même temps des intérêts matériels d'une haute importance. La population européenne de notre colonie d'Afrique était alors, d'après les relevés officiels, de 167 670 âmes.

Mais ce furent surtout, ainsi qu'on va le voir, les efforts occultes, les manœuvres souterraines des sociétés secrètes, qui contribuèrent à donner à l'année 1857 une physionomie spéciale en préparant pour l'avenir des événements d'une exceptionnelle gravité.

Déjà bien des tentatives avaient été dirigées contre la personne de Napoléon III par les adeptes de la *jeune Italie*, qui avaient d'abord trouvé des auxiliaires en France pour leur œuvre meurtrière. Nous avons parlé de ces premiers complots du 7 juin et

du 5 juillet 1853, où des émissaires des sociétés secrètes avaient à l'Hippodrome et à l'Opéra-Comique, cherché à envelopper et à frapper l'Empereur, puis étaient venus les attentats de Pianori et de Bellemare, la découverte d'une machine infernale sur le chemin de fer du nord (c'était une boîte contenant une forte charge de fulminate de mercure et disposée sur les rails pour faire sauter le wagon impérial). Enfin le 13 juin 1857, trois Italiens nommés Paolo Tibaldi, Giuseppe Bortolotti et Paolo Grilli, avaient été arrêtés à Paris au moment où, passant des théories à l'action, ils allaient à leur tour chercher à frapper l'Empereur. On trouva chez Tibaldi seize pistolets chargés, cinq poignards, des munitions de tout genre et des traces écrites de la coopération de Mazzini à l'œuvre qui devait s'accomplir. M. Ledru-Rollin, l'ancien membre du gouvernement provisoire de 1848, fut même compromis par les aveux de Bortolotti qui, après avoir déclaré, ainsi que Grilli, qu'ils avaient reçu mille francs pour assassiner l'Empereur, ajouta que M. Ledru-Rollin avait conféré avec Mazzini de la tentative projetée et avait avancé l'argent destiné à la rétribuer.

C'est ce qui fit que MM. Mazzini, Ledru-Rollin, Massarenti et Campanella, furent, dans ce procès, condamnés par contumace. Tibaldi s'était refusé à faire aucun aveu. Il fut déporté, et ses deux com-

plices se virent condamnés à quinze ans de détention.

Cependant à cette même époque, de fréquents voyages étaient effectués de Londres à Birmingham, par un autre Italien nommé Felice Orsini, qui s'y rencontrait avec un compatriote du nom de Pieri.

Orsini était né dans les Romagnes en 1819. Dès l'âge de vingt-deux ans, il s'était affilié aux sociétés secrètes suivant les traces politiques de son père, qui, conspirateur incorrigible, après avoir été emprisonné pour ses actes révolutionnaires, avait trouvé la mort dans cette insurrection des Romagnes dirigée, en 1831, contre le gouvernement pontifical, et à laquelle avaient pris part Louis-Napoléon Bonaparte et son frère aîné qui y succomba.

Felice Orsini, condamné lui-même aux présides en 1845, avait été rendu à la liberté par une amnistie de Pie IX, après avoir passé quelques mois à la forteresse de Cività-Castellana; puis il avait pris part à une insurrection dans les Abruzzes fomentée par Mazzini, et lorsque, à la suite des bouleversements européens de 1848, la République fut proclamée à Rome, il avait été élu membre de l'Assemblée constituante romaine. C'était, en effet, en dehors de ses opinions exaltées et de l'exagération pour ainsi dire maladive de son patriotisme, un homme d'une capacité réelle et d'une éducation distinguée. Des désordres démagogiques ayant éclaté à Ancône, il fut

même chargé de les réprimer et s'acquitta de cette tâche plus en homme de gouvernement qu'en révolutionnaire; enfin, lors de l'intervention française en Italie, et après avoir contribué à la défense de Venise sous le célèbre Manin, il avait été embarqué pour l'Angleterre par les autorités piémontaises qui redoutaient en lui de nouvelles et compromettantes menées politiques.

A Londres, où se trouvait Mazzini devenu le grand-prêtre de la démagogie italienne et la personnification vivante des sociétés secrètes, il eut le malheur de se mettre une fois de plus en rapports avec lui. Mazzini l'envoya en Suisse au mois de mars 1854, pour quelque machination nouvelle, mais, poursuivi par les autorités helvétiques, il dut se cacher à Zurich sous le nom de Georges Herwagh, jusqu'à ce qu'il put se diriger sur Milan.

De Milan il se rendit à Vienne par Venise et Trieste et de Vienne il gagna Hermanstadt où ses démarches auprès des agents de Kossuth le firent surveiller, puis arrêter par la police autrichienne. Ramené à Vienne et reconnu pour un Italien que ses antécédents pouvaient rendre dangereux, il fut envoyé à Mantoue pour y être jugé par la cour spéciale de justice et renfermé dans la citadelle de San Giorgio.

Là se passa la scène la plus romanesque de sa romanesque existence : une attitude habilement

étudiée de prisonnier jovial, pacifique et indifférent, lui avait concilié, pour ainsi dire, la confiante sympathie de ses geôliers. Un jour une femme dévouée lui fit passer une lime dans un pain, et lui, de son côté, tressant une corde avec du linge qu'il parvenait à dérober aux yeux de ses gardiens, il put, dans la nuit du 29 mars 1855, déranger un des barreaux de sa fenêtre, qu'il avait scié à l'avance, attacher la corde qu'il avait fabriquée à l'un de ceux qui restaient, passer à travers l'ouverture, et enfin, se fiant à la Providence, se suspendre intrépidement sur l'abîme et descendre ainsi dans les fossés de la forteresse.

Le roman et le théâtre ont quelquefois représenté des scènes de ce genre, mais, en cette circonstance, la réalité dépassa tout ce que les fictions les plus émouvantes ont jamais pu inventer et produire : le malheureux descendait ainsi le long des hautes et froides murailles de la forteresse, se soutenant à l'aide de sa corde improvisée, quand tout à coup, au moment où, parvenu à l'extrémité de cette corde, dont il croyait avoir exactement calculé la longueur sur l'élévation des murs de sa prison, et voulant se laisser glisser sur le sol, il sentit qu'il tombait dans le vide d'une hauteur beaucoup plus considérable que celle qu'il avait supposée. Cette sensation fut si terrible que ses cheveux blanchirent soudainement. Il s'en fallait de vingt pieds que la corde fût

assez longue, et le prisonnier, en tombant dans le fossé de la citadelle, se blessa grièvement au pied et aux genoux.

Vainement, il essaya de se traîner hors de ce fossé, les forces lui manquèrent, et le jour allait paraître ramenant avec lui la captivité, lorsque des chasseurs parurent dans le crépuscule, insouciants et joyeux, et se rendant à quelque partie de plaisir. Ils allaient passer sur le rebord du fossé; Orsini les implora et ils eurent compassion de ce malheureux; ils réunirent leurs efforts pour le sortir du lieu où il était, et, après l'avoir hissé hors du fossé, ne voulurent pas que la besogne charitable qu'ils avaient entreprise fût faite à demi. Bravant les rigueurs autrichiennes, ils facilitèrent donc sa fuite et lui indiquèrent même un asile chez des amis politiques, d'où il passa de nouveau à Londres, dès qu'il fut remis de ses blessures. Là, il parvint à se créer quelques ressources en publiant l'histoire (nous allions dire le roman) de sa vie, et en la racontant dans ses lectures publiques comme les aiment les Anglais.

Le compatriote, du nom de Pieri, qu'il allait visiter à Birmingham, était comme on en pouvait juger à première vue, un personnage grossier et vulgaire, bon tout au plus à devenir un comparse dans quelque drame politique. Né en 1808 à San Stephano, près de Lucques, ayant des antécédents

douteux, forcé de quitter Florence qu'il habitait, épousant à Lyon une femme qu'il ne tardait pas à abandonner avec ses deux enfants, prenant part, en 1848, à tous les désordres dont Paris fut le théâtre, passant ensuite en Italie et y commandant un corps franc; enfin, après être rentré en France, expulsé par les soins de la police, et allant habiter Birmingham où il vivait assez largement sans qu'on pût connaître ses ressources.

Quel intérêt pouvait donc réunir un homme comme Orsini, nature ardente mais distinguée, à une individualité obscure et vulgaire comme celle de Pieri? Évidemment quelque sombre intrigue pour laquelle on n'avait guère le choix des complices.

Cependant à la suite de ces voyages à Birmingham, un nommé Bernard, ancien chef de clubs français, devenu professeur de langues en Angleterre, était mis par Pieri en rapport avec Felice Orsini en même temps qu'un nouvel Italien du nom de Gomez, ancien soldat de notre légion étrangère, homme de la plus contestable moralité.

Un jour, en octobre 1857, Orsini et Bernard rencontrant Gomez dans une rue de Londres l'invitèrent à venir le lendemain causer avec Orsini dans son logement de Grafton Street. Gomez s'y rendit: « Le *Prophète*, lui dit Orsini (et c'est le surnom que Mazzini avait reçu de ses compatriotes émigrés

à Londres), le prophète dépense inutilement ses forces; ses entreprises n'aboutissent qu'à faire fusiller de braves gens en pure perte, tandis que moi j'ai formé un plan qui doit produire un soulèvement général de l'Italie sans compromettre la vie de tant d'hommes utiles. Voulez-vous vous associer à ce plan? » Gomez s'y engagea facilement, et voici quel était le projet d'Orsini :

Il avait, en parcourant la Belgique, remarqué dans un musée une sorte de bombes destinées à être jetées à la main, et fabriquées en 1854 pour un attentat contre la vie de Napoléon III. Son imagination surexcitée à la vue de cet engin de destruction l'avait immédiatement conduit à supposer et à espérer qu'avec quelques perfectionnements apportés dans la fabrication de cet instrument de mort, on pourrait utilement l'employer comme machine infernale destinée à frapper l'Empereur.

Il chargea aussitôt un tourneur de lui faire, d'après ses indications, un modèle en bois de ces terribles projectiles; seulement il comprenait que sa qualité d'étranger pourrait lui rendre très-difficile la recherche d'un fabricant qui consentît à lui prêter son concours, et il s'entendit avec Bernard pour chercher un incrmédiaire anglais. L'intermédiaire se trouva : c'était un nommé Thomas Allsop, ardent chartiste et partisan fanatique des doctrines de Robert Owen, dont il était l'intime ami.

Allsop connaissait à Birmingham un ingénieur mécanicien, du nom de Taylor, auquel Bernard, sous la dictée d'Orsini écrivit, à la date du 16 octobre 1857, pour lui demander de fabriquer « une boule en fer fondu de la meilleure et de la plus dure qualité et de la dimension exacte du modèle ; les trous devant être faits de la même largeur et dans la même direction, » selon l'indication minutieusement détaillée de l'instrument de mort. Allsop se chargea de faire parvenir cette note à Taylor, qui fabriqua, suivant les instructions données dix demi-bombes devant, en se vissant hermétiquement, en former cinq entières.

Il fut alors convenu entre Orsini, Allsop et Bernard, qu'Orsini entrerait en France par la Belgique; que les bombes dévissées seraient transportées à Paris par un homme qui n'en soupçonnerait pas l'usage, et que ce même homme conduirait pour Orsini un cheval dont celui-ci pensait avoir besoin. Ce cheval, qu'on acheta en Belgique à un officier du régiment belge des guides, devait être habitué au feu et ne s'effrayer d'aucune explosion.

Pieri et Gomez s'étaient engagés à suivre Orsini en France et à l'assister dans sa tâche meurtrière. Mais ce n'était pas assez de deux complices, d'autant plus que l'énergie et même la fidélité de Gomez étaient très-problématiques. Un autre réfugié italien, nommé Carlotti, fit savoir qu'il connaissait

un compatriote qui, dans sa profonde misère, chargé d'une femme et d'un enfant, accepterait probablement toutes les offres qui lui seraient faites.

Ce compatriote s'appelait de Rudio, il était né en 1833 d'une famille noble. Son grand-père avait été préfet à Bellune, sous Napoléon Ier. Son père avait épousé la fille du comte de Domini, gouverneur autrichien de Bellune après la chute de l'Empire et ce mariage dont trois enfants étaient issus, l'avait brouillé avec sa famille. Rudio, l'un des trois enfants, était entré par la protection d'un oncle à l'école des Cadets, puis lorsque éclatèrent les événements de 1848 avait tout abandonné pour se jeter, à peine âgé de seize ans, dans le parti révolutionnaire. Il dut s'enfuir en Suisse à l'issue du siége de Rome et plus tard, en 1851, parti pour l'Amérique, où il se rendait en désespoir de cause, il fit naufrage sur les côtes d'Espagne, gagna la terre à la nage, vint à Barcelone, puis à Marseille et passa de là en Angleterre, où il vécut misérablement en donnant des leçons d'italien et d'allemand. Il avait épousé une jeune fille de seize ans, nommée Élise Booth et en avait eu un enfant. Le malheureux de Rudio était une proie facile et désignée d'avance pour une tentative du genre de celle qui se préparait dans l'ombre. Carlotti lui fit des ouvertures vagues à ce sujet et l'engagea à écrire

à Orsini, ce qu'il fit. Mais Orsini était déjà parti pour la Belgique avec un passe-port au nom de Thomas Allsop et ce fut Piéri qui répondit à de Rudio en l'affiliant au complot. Le 8 janvier 1858 Bernard lui apportait un passe-port au nom de da Sylva, un billet de chemin de fer et 14 schellings. Il devait partir pour Paris et se rendre rue du Mont-Thabor n° 10, chez un Anglais nommé Allsop et se tenir à sa disposition, « ce personnage, lui dit Bernard, vous le connaissez très-probablement et si, par hasard, il y avait quelqu'un chez lui lorsque vous vous y présenterez vous n'aurez pas l'air de le reconnaître. »

Pieri et Gomez étaient partis pour la France deux jours auparavant. Le 6 janvier 1858, ils abordaient à Calais et se rendaient à Lille. De Lille où il laissait Gomez, Pieri allait passer un jour à Bruxelles, et revenait ensuite prendre son complice pour se diriger avec lui sur Paris. Le 10 janvier les quatre conjurés s'y trouvaient donc réunis.

Mais il fallait également y faire parvenir les engins de destruction dont ce personnel du complot devait se servir pour arriver au but qu'on avait rêvé.

Bernard fréquentait à Londres un établissement public appelé le *Café-Suisse*, dont le propriétaire nommé Georgi avait un frère qui devait très-prochainement faire un voyage à Bruxelles. Bernard pria ce dernier de se charger de porter en Belgique

des appareils à gaz d'une nouvelle invention et qui devaient être expédiés à un Anglais nommé Allsop. C'étaient les bombes dévissées. Joseph Georgi se chargea de la commission, et une fois arrivé à Bruxelles remit à son tour et sur les indications de Bernard, le fatal paquet à un garçon de café nommé Casimir Zeighers qui devait conduire à Paris le cheval acheté par Orsini.

En même temps, comme des pistolets revolvers pouvaient être nécessaires, et dans tous les cas, ne devaient pas être inutiles lors de l'accomplissement de l'attentat, Bernard qui fut vraiment l'âme de ce complot, adressait à un sieur Outrequin qu'il connaissait à Paris, une boîte renfermant deux revolvers et lui écrivait : « Mon cher monsieur Outrequin, vous recevrez mardi, 277 rue Saint-Denis, un colis contenant deux échantillons d'armes de luxe du meilleur fabricant; le prix est de 150 francs sur lesquels vous aurez une remise qu'il faudrait fixer vous-même suivant les habitudes du commerce. Il ne faut pas se défaire des échantillons, car j'ai lieu de croire que je pourrai les colloquer à l'Anglais que je vous ai recommandé.... » Quelques jours auparavant Orsini avait en effet remis à M. Outrequin un billet de Bernard ainsi conçu : « Le porteur de cette lettre est un de mes bons amis anglais qui va passer quelques semaines à Paris pour y tuer le temps et dépenser quelques livres

sterling. C'est un homme de goûts sérieux et qui n'aime pas à être dupé, bien qu'il soit tout à fait autre chose que mesquin ou même économe. Rendez-lui le service de lui donner des avis pour les divers achats qu'il voudrait faire.... Viendrez-vous bientôt nous voir au *Café-Suisse* à Londres ? je désire vivement que vos affaires vous y appellent. Nous passerons encore quelques joyeuses soirées ensemble et vous apprendrez enfin à parler l'anglais. M. Thomas Allsop, mon ami, entend parfaitement notre langue et la parle comme un Français. »

Ainsi les précautions les plus minutieuses avaient été prises par les conjurés et l'existence de Napoléon III n'avait jamais été aussi sérieusement menacée.

IV

Le 12 décembre 1857, Orsini était arrivé à Paris, et après être descendu à l'hôtel de Lille et d'Albion, rue Saint-Honoré, où son cheval avait été conduit par Zeighers et où le paquet de bombes lui avait été remis par cet homme, il était venu se fixer rue du Mont-Thabor n° 10 dans un appartement meublé situé au rez-de-chaussée. Là, jusqu'au jour de l'attentat, il mena la vie d'un *gentleman* anglais, montant quotidiennement à cheval et se rendant au bois de Boulogne lorsqu'il pensait pouvoir y rencontrer l'Empereur dont il cherchait à bien

connaître les habitudes et les heures de promenade.

Ses trois complices arrivèrent à leur tour et se mirent immédiatement en communication avec lui. Pieri et de Rudio se logèrent rue Montmartre, hôtel de France et Champagne, Gomez, hôtel de Saxe-Cobourg, rue Saint-Honoré. Ce dernier se faisait passer pour le domestique d'Orsini; les deux autres jouaient le rôle de commis voyageurs.

Les cinq bombes dévissées avaient été apportées rue du Mont-Thabor par le faux Allsop. Ces engins de destruction consistaient, suivant la description qui en fut officiellement donnée par les trois experts commis par la justice, « en un cylindre creux en fonte commune et très-cassante, composé de deux parties réunies par un pas de vis pratiqué dans l'épaisseur des parois. Sa hauteur totale était de neuf centimètres cinq millimètres; son diamètre, en largeur de sept centimètres trois millimètres. La partie inférieure était armée de vingt-cinq cheminées garnies de capsules traversant toute l'épaisseur des parois et disposées de manière à faire converger le feu des capsules sur la charge placée dans l'intérieur. Les parois avaient une épaisseur inégale, plus grande dans la partie inférieure, où elle s'élevait jusqu'à trois centimètres, beaucoup moindre dans la partie supérieure où elle s'abais-

sait jusqu'à cinq millimètres; de telle sorte que le projectile devait se retourner sur lui-même dans sa chute et retomber du côté le plus lourd sur les capsules destinées à provoquer l'explosion. A la partie supérieure, il existait un trou pratiqué pour introduire la charge et hermétiquement fermé par une vis de deux centimètres d'épaisseur. La capacité intérieure était de cent vingt centimètres cubes. »

La substance dont la cavité des bombes devait être remplie c'était le fulminate de mercure dont la force de projection est cinquante fois, au moins, plus considérable que celle de la poudre ordinaire. Leur chargement était extrêmement difficile et dangereux, car le moindre choc ou même le moindre frottement pouvait produire une explosion terrible. Le fulminate avait été fabriqué à Londres par Bernard qui s'était procuré chez un droguiste les ingrédients nécessaires pour le produire, c'est-à-dire l'alcool pur, l'acide nitrique et le mercure. Orsini a dit dans son interrogatoire : « Je voulais apporter en France les bombes chargées, mais j'ai réfléchi qu'il valait mieux tout bonnement maintenir le fulminate à l'état humide et je l'ai apporté de Londres en Belgique et de Belgique à Paris, dans un sac de nuit, entouré de papier et de linge que j'humectais de temps en temps. Ainsi mouillé, il devait peser près de deux livres anglaises. J'ai chargé

moi-même les bombes dans ma chambre rue du Mont-Thabor; il m'a fallu faire sécher la poudre devant le feu, montre et thermomètre à la main; si une étincelle avait volé dessus, jaurais sauté en l'air avec toute la maison. »

A partir du jour où il se fut installé à Paris le faux Allsop chercha à se tenir au courant des habitudes de l'Empereur, des heures auxquelles il sortait, des promenades qu'il faisait d'ordinaire et des lieux qu'il fréquentait. Dans la journée du 14 janvier 1858 il apprit que Napoléon III assisterait le soir à la représentation de l'Opéra. Son parti fut pris aussitôt : il se rendit à l'hôtel qu'habitaient de Rudio et Pieri, et, les trouvant sortis, leur fit dire qu'ils eussent à venir lui parler rue du Mont-Thabor dès qu'ils seraient rentrés. Ils se rendirent à cet appel. Gomez était déjà près d'Orsini. Après leur avoir expliqué qu'il s'agissait d'utiliser les bombes le soir même en les lançant sur la voiture de l'Empereur qui allait assister à la représentation de l'Opéra, Orsini leur remit à chacun une bombe et en garda deux pour lui. Il était environ huit heures du soir lorsqu'ils sortirent de sa maison pour se rendre à l'Opéra. Ils traversèrent la place Vendôme et gagnèrent les boulevards en suivant la rue de la Paix. Orsini, de Rudio et Gomez marchaient ensemble. Pieri se tenait un peu en arrière, ce qui inspira même à Orsini la

pensée que ce complice n'agissait pas avec franchise et cherchait à déserter. Cependant il les dépassa en arrivant à la hauteur de la rue Le Peletier au coin de laquelle le petit groupe des conjurés s'arrêta quelques minutes.

Ce fut alors que, par une de ces circonstances favorables que ménage quelquefois la destinée, un officier de paix nommé Hébert se trouva, au coin des rues Le Peletier et Rossini en présence de Pieri qu'un rapide coup d'œil lui fit aussitôt reconnaître pour un Italien expulsé de France en 1852 et signalé depuis quatre jours par une dépêche de M. Adolphe Barrot, ministre de France à Bruxelles, comme ayant dû arriver à Paris le 9 janvier avec un compatriote dans l'intention de commettre quelque attentat contre la personne de l'Empereur. M. Hébert, frappé par ses souvenirs, n'avait pas hésité un instant à arrêter Pieri.

Orsini et ses deux autres complices virent alors, au moment où ils entraient dans la rue Le Péletier, Pieri revenir vers eux accompagné d'un monsieur qu'ils ne connaissaient pas. Pieri en passant auprès d'eux fit un signe de l'œil qui voulait indiquer qu'il était arrêté; mais ils ne comprirent pas ce signe et, continuant leur route, vinrent se placer devant la façade de l'Opéra, du côté de l'entrée réservée. La façade, suivant l'usage, était splendidement illuminée. Une foule de curieux garnissait

les trottoirs de la rue. Dans la salle il n'y avait pas une place vide. C'était une représentation au bénéfice du chanteur Massol, et Mme Ristori devait contribuer à son éclat en jouant le rôle de Marie Stuart dans lequel elle excellait. Un acte de *Guillaume Tell* et un acte de *Gustave III* complétaient le spectacle. L'acte de *Guillaume Tell* venait de finir au moment où les voitures de la cour débouchaient dans la rue Le Peletier.

Orsini et ses deux acolytes n'avaient pas attendu plus d'un quart d'heure lorsque l'escorte impériale se montra à l'entrée de la rue. Il avait recommandé à Rudio de lancer sa bombe lorsqu'il entendrait une première détonation. Gomez devait d'abord jeter la sienne, et Pieri, que l'on croyait alors dans la foule, allait sans doute compléter l'œuvre de destruction en lançant son projectile en même temps qu'Orsini ferait éclater les dernières bombes. Il est certain que si les choses s'étaient passées de la sorte, l'Empereur et tout le groupe qui l'entourait auraient été atteints et, pour ainsi dire, enveloppés par le feu de ces engins terribles.

Le cortége impérial se composait de trois voitures; les deux premières renfermaient un chambellan et des officiers de la maison; elles passèrent rapidement et entrèrent sous la voûte où se trouve l'entrée particulière qui conduit à la loge de l'Empereur. Venait ensuite la voiture dans laquelle se

trouvaient Napoléon III, l'Impératrice et le général Roguet ; elle était précédée et suivie d'une escorte de lanciers de la garde impériale. L'allure très-vive de l'attelage fut un instant ralentie lorsque la voiture dut entrer dans le passage voûté, et alors une explosion terrible se fit entendre.

La première bombe venait d'être lancée par Gomez, sur l'ordre d'Orsini. Elle éclata entre les derniers cavaliers qui précédaient l'équipage et l'équipage lui-même. L'explosion fut si violente qu'elle éteignit tous les becs de gaz, plongeant ainsi cette portion de la rue dans une obscurité complète. Les deux chevaux de la voiture impériale avaient été frappés, et, dans le paroxysme de la douleur, entraînant la voiture au delà de l'entrée du passage, s'étaient abattus sur le trottoir.

A quelques secondes d'intervalle, une nouvelle bombe, lancée par Rudio, éclata, renversant quelques cavaliers de l'escorte et un garde de Paris, atteignant plusieurs personnes dans la foule, où des cris de terreur se faisaient entendre, et brisant avec grand bruit les vitrages du péristyle de l'Opéra.

Presqu'au même instant une troisième explosion achevait de répandre l'épouvante dans les masses de curieux cherchant à fuir de tous côtés au milieu des chevaux de l'escorte qui se cabraient et emportaient leurs cavaliers, scène de désordre et d'effroi impossible à décrire.

A la première explosion, au milieu de la surprise et du trouble de la foule, tous les hommes appartenant à la police qui, depuis le complot de l'Opéra-Comique, devaient toujours être groupés aux abords des théâtres où l'Empereur se rendait, s'étaient précipités vers la voiture à laquelle les chevaux en tombant et en se débattant imprimaient de violentes secousses. Le comte Bacciocchi, que les premières voitures avaient déposé sous le péristyle, MM. Alphonse Royer et Gustave Vaëz, alors directeurs de l'Opéra, et le commissaire de police Lanet s'étaient également élancés pour ouvrir la portière et arracher le plus vite possible au danger qui les menaçait, l'Empereur et l'Impératrice. Tous deux avaient été épargnés, car une petite écorchure au visage, produite par un éclat du verre de la glace, était la seule blessure que l'Empereur eût reçue et ne présentait d'ailleurs aucun caractère sérieux. Le général Roguet, seul, avait reçu au-dessous de l'oreille une blessure dont le sang s'échappait avec abondance. On entraîna l'Empereur et l'Impératrice dans un petit salon d'attente qui précédait l'escalier de leur loge et dont on referma vivement la porte. Le commissaire de police Lanet avait le visage couvert de sang, et la blessure qu'il avait reçue était assez grave. Au dehors, la rue ressemblait à un champ de bataille, et on le comprendra facilement lorsqu'on saura que cent cin-

quante-six personnes avaient été atteintes plus ou moins grièvement par les éclats des bombes. Partout on voyait de larges taches de sang; on entendait les gémissements des femmes blessées, on relevait les soldats de l'escorte, frappés, ainsi que plusieurs chevaux qui jonchaient le sol. Si la cinquième bombe et celle de Pieri avaient été lancées, le désastre, nous le répétons, aurait été complet et sans doute eût enveloppé l'Empereur et son entourage.

L'Impératrice en sortant de voiture avait paru plus indignée qu'effrayée de cette tentative homicide. Aprés un instant de vive émotion, en présence de ce sang qui coulait et de ces victimes qui tombaient, elle reprit toute son énergie. Elle voulait sortir de nouveau pour s'informer des suites de l'événement et consoler les malheureux blessés, disant à l'Empereur: « Louis, allons leur faire voir que nous ne sommes pas des lâches comme eux. » On arrêta ce généreux élan, et toutes les personnes qui entouraient l'Empereur se réunirent pour l'empêcher de retourner sur le lieu de l'attentat. Il donna des ordres pour que l'on prît des mesures de sûreté et qu'on prodiguât des soins aux victimes; puis il monta, en soutenant l'Impératrice, l'escalier qui conduisait à la loge impériale.

On savait déjà dans la salle la cause des détonations, que l'on avait d'abord attribuée à une ex-

plosion de gaz. Aussi, lorsque l'Empereur et l'Impératrice parurent dans leur loge, furent-ils accueillis par des applaudissements. La police, pendant ce temps, faisait son œuvre au dehors. On transportait d'urgence les blessés aux hôpitaux Lariboisière et Dubois; on constatait le nombre et la position sociale des victimes parmi lesquelles se trouvaient vingt et une femmes et onze enfants. Les lanciers de l'escorte avaient été atteints au nombre de treize et on comptait quarante-deux blessés parmi les gardes de Paris et les agents de police.

Par une singularité remarquable les plaies, si nombreuses d'ailleurs, produites par l'explosion des bombes ne présentaient, à part quelques-unes où le coup avait fait balle, que des déchirures très-restreintes. Le force d'expansion du fulminate de mercure, avait éparpillé outre mesure les morceaux de la fonte qui formait le corps du projectile. La plupart des personnes atteintes souffraient peu dans le premier moment; elles se croyaient à l'abri de tout danger sérieux en voyant les petites dimensions de la plaie. Mais de jour en jour cette plaie devenait plus sensible et des accidents, quelquefois mortels, ne tardaient pas à se produire.

Cependant après avoir enlevé les mourants et les blessés, après avoir écarté les cadavres des chevaux mutilés, on avait fait évacuer les rues

Rossini, Le Peletier ainsi que le passage de l'Opéra. L'enquête commençait; tout indiquait que les projectiles avaient été lancés des derniers rangs de la foule stationnant en face du péristyle du côté de l'entrée particulière. Un garçon d'hôtel venait de ramasser sur le trottoir de la rue Rossini et près d'une traînée de sang, un petit sac renfermant un corps assez lourd et que son premier mouvement avait été de rejeter sur la voie. Cette enveloppe qu'il s'était décidé à ouvrir renfermait la dernière bombe qu'Orsini blessé dès les premières explosions n'avait pas eu la force de lancer dans la rue et qu'il avait abandonnée en se retirant. Quelques instants après un sergent de ville ramassait au coin de la rue Lafitte un revolver à six coups chargé et amorcé. Ces deux objets étaient apportés à l'Opéra.

D'un autre côté Pieri arrêté, comme nous l'avons dit, par l'officier de paix Hébert, et consigné dans un poste avait été trouvé porteur d'un couteau-poignard, d'un revolver, d'un objet cylindrique dont on ne connaissait pas d'abord la nature et qui n'était autre qu'une bombe, et d'une somme assez importante en or et en billets de la banque d'Angleterre. La capture de cet homme était évidemment pour la police un incident des plus favorables et devait l'amener à découvrir tous les conjurés.

Une autre circonstance vint seconder ses efforts :

au milieu de la confusion générale causée par l'explosion des bombes, un homme était entré chez le restaurateur Broggi, rue Le Peletier, et s'y était assis ou pour mieux dire affaissé dans un trouble étrange, pleurant comme un enfant, disant, lorsqu'on l'interrogeait, qu'il avait perdu son maître dans la foule et qu'il le croyait blessé, attitude et paroles qu'une circonstance de ce genre motivait suffisamment pour qu'elles n'eussent d'abord éveillé aucun soupçon. Mais plus tard, lorsque l'Empereur et l'Impératrice eurent quitté le théâtre, des agents de police ayant pénétré chez le restaurateur Broggi, et voyant cet homme assis à la même place et conservant la même attitude ils s'approchèrent de lui et l'interrogèrent. Gomez (car c'était lui) répondit qu'il s'appelait Swiney, et était au service d'un Anglais, son compatriote. Mais le trouble qu'il montra, l'accent italien très-prononcé dont il n'avait pu se défaire, un revolver à cinq coups qui lui appartenait et venait d'être trouvé dans la salle du restaurateur, sans que personne vînt le réclamer, tous ces indices le firent arrêter. Il fit alors connaître qu'il habitait l'hôtel de Saxe-Cobourg dans la rue Saint-Honoré, et que son maître se nommait Allsop On se rendit aussitôt à l'hôtel de Saxe-Cobourg, et l'on procéda à une perquisition qui n'amena aucune découverte importante; mais là on apprit que le prétendu Swiney avait été amené à l'hôtel

par le concierge de la maison n° 10 de la rue du Mont-Thabor, et que ce concierge l'avait présenté comme étant au service d'un Anglais, locataire d'un appartement dans cette maison. La police se rendit immédiatement rue du Mont-Thabor; désormais elle était certaine d'être sur les véritables traces des auteurs de l'attentat.

Rue du Mont-Thabor, on trouva le faux Allsop, couché et atteint à la tête d'une blessure qui avait produit une perte de sang considérable, mais qui, d'ailleurs, ne présentait aucune gravité réelle. On l'interrogea; il se dit Anglais, et montra son passeport visé pour Paris, le 28 novembre précédent, par le consul général de France. La perquisition faite à son domicile y fit trouver une somme de plus de 8000 francs en bank-notes anglaises. Le cheval dont il se servait fut ensuite découvert dans une écurie dépendante de la maison, et bientôt on parvint à retrouver un homme qui disait avoir secouru un étranger blessé sortant de la pharmacie Vautrin, située rue Laffitte, et lui avoir donné le bras jusqu'à une station de voitures. Cet homme reconnut dans le faux Allsop l'étranger auquel il avait prêté assistance, et pour se rendre du péristyle de l'Opéra à la pharmacie que nous venons de mentionner, il fallait passer à l'endroit où l'on avait ramassé la bombe et le revolver. Ce pistolet lui-même sortant des ateliers de l'armurier Devisme

fut reconnu par lui pour avoir été vendu au prétendu Allsop.

Pieri, au moment de son arrestation, avait désigné l'hôtel de France et Champagne, rue Montmartre, comme celui dans lequel il était descendu avec un ami; cet ami était Rudio. On trouva ce dernier couché dans la chambre qu'ils occupaient en commun. Rudio exhiba son passe-port au nom de da Sylva; mais, indépendamment des autres indices, le voisinage de Pieri était assez compromettant pour achever de prouver à la police qu'elle était bien sur la trace des vrais coupables. On découvrit sur le livre de l'hôtel que Piéri y était arrivé dans le principe avec un nommé Swiney, et que ce dernier avait été remplacé ensuite par da Sylva. Swiney lui-même, c'est-à-dire Gomez, effrayé de la situation dans laquelle il se trouvait, entra d'ailleurs promptement dans la voie des aveux et l'on sut que les faux noms d'Allsop, de da Sylva et de Swiney cachaient en réalité trois Italiens, Orsini, de Rudio, Gomez, et que Pieri était leur complice. L'instruction qui commença aussitôt prouva, en dévoilant les faits mentionnés plus haut, que le nommé Bernard avait été en quelque sorte l'âme du complot dont les quatre Italiens avaient été le bras. Le 12 février 1858 la chambre des mises en accusation renvoyait devant la cour d'assises de la Seine, Pieri, de Rudio, Gomez, Orsini et Bernard.

Le 25 février, les accusés comparurent devant

le jury et le procès commença. On comprit dès le début la distance énorme qui séparait Orsini de ses complices; sa personnalité distinguée frappait tout d'abord les regards, non moins que la singularité du contraste de sa barbe très-noire et de ses cheveux devenus presque blancs dans la circonstance que nous avons racontée.

Après avoir exposé, en remontant dans le passé, les actes et les aspirations de sa jeunesse, qui n'avaient eu qu'un but : la délivrance de sa patrie du joug de l'étranger; après avoir raconté comment il avait été nommé membre de la Convention romaine et quelles déceptions amères lui avait apportées l'intervention française de 1849, bientôt suivie de la prise de Rome, il ajouta : « Je suis allé ensuite en Piémont; notre irritation contre les Français avait cessé, et nous écrivions toujours à Rome, dans toutes les conspirations qui se sont établies, d'épargner la garnison française. Si les papiers saisis par le gouvernement pontifical existent, on peut les retrouver et on verra si je mens. J'ai toujours conspiré contre l'Autriche, jamais que contre l'Autriche. En 1853, je suis tombé dans les mains des Autrichiens en Hongrie; ils m'ont jugé, ils m'ont condamné et j'allais être pendu quand j'ai trouvé le moyen de leur échapper. C'est alors que je suis venu en Angleterre, toujours avec cette pensée, avec cette manie, si vous voulez, d'être utile à ma patrie, de la délivrer, et

de n'exposer que moi. J'étais convaincu qu'il est inutile d'exposer à faire fusiller des dix, des vingt hommes comme le fait inutilement depuis longtemps Mazzini. J'ai voulu prendre les voies légales; je me suis adressé à des pairs d'Angleterre; j'ai proposé une pétition au gouvernement pour le principe de non-intervention et pour faire cesser l'occupation française et autrichienne. Leurs sympathies m'étaient déjà acquises quand la révolte de l'Inde a éclaté, et vous comprenez que cette question a pris en Angleterre le pas sur la question italienne; c'est naturel.

« En examinant les conditions politiques de tous les gouvernements de l'Europe, je me suis arrêté à cette idée qu'il n'y avait qu'un homme en position de faire cesser cette occupation de mon pays par l'étranger, que cet homme était Napoléon III, qui est tout-puissant en Europe. Mais tout son passé me donnait la conviction qu'il ne voudrait pas faire ce qu'il pouvait seul faire, j'avoue donc franchement que je l'ai considéré comme un obstacle; et alors je me suis dit qu'il fallait le faire disparaître. Je voulais, je l'ai dit, agir seul; mais j'ai reconnu que c'était impossible. Alors, autour de moi, il s'est trouvé des hommes qui ont connu mes projets et qui s'y sont associés; arrêtés, ils m'ont dénoncé. Quand je me suis vu trahi par eux, j'ai eu quelque sentiment de vengeance contre eux, et je les ai accusés; mais aujourd'hui je regrette toute circonstance qui pourrait

aggraver la position de mes coaccusés; je rétracte tout ce que j'ai pu dire contre eux, et j'offre ma personne en sacrifice à mon pays; je me confie messieurs, à la sagesse, à l'esprit de justice de mes juges, à la probité des jurés qui sauront dégager ce que j'ai fait de toutes circonstances étrangères et fausses, déclarées par mes coaccusés; déclarations faites sous l'influence de la peur, et messieurs les jurés savent que la peur est une mauvaise conseillère. Permettez-moi de revenir sur les déclarations que j'ai faites concernant Allsop et Bernard. Quand à Allsop il a fait faire les bombes sur ma demande, mais comme étant des objets qui pouvaient servir à des expériences de gaz. Comme Allsop m'avait connu en Italie, qu'il connaissait mon passé politique, il a pu soupçonner le but réel dans lequel je demandais ces bombes; mais je ne lui ai rien confié. Quant à Bernard, je ne lui ai rien confié non plus; vous voyez qu'il n'a rien dit, en effet, à mes coaccusés; voilà ce que j'avais à dire ici: et je proteste vouloir garder le silence sur mes coaccusés présents et sur les absents. »

M. le premier président Delangle, qui présidait les assises, dut alors faire remarquer à Orsini que ces déclarations, qui avaient pour but de couvrir ses complices, étaient en contradiction formelle avec ses réponses du 9 février précédent, époque de son second interrogatoire; il avait dit alors, en

effet, que dans un premier moment de générosité exagérée il avait cru devoir assumer sur lui toute la responsabilité de l'attentat, mais qu'il s'était aperçu que ses coaccusés n'étaient pas dignes de ce sacrifice et que désormais il trouvait juste que chacun gardât la part qui lui appartenait, et il avait ajouté : « Nous ne nous sommes pas décidés de suite à mettre notre projet à exécution ; nous y avons réfléchi pendant plusieurs mois, pendant lesquels nous en avons parlé à Allsop et à Simon Bernard. » Ainsi la complicité de ces deux derniers était positive.

Les interrogatoires des quatre accusés reproduisirent tous les détails que nous avons donnés. Les témoins furent ensuite entendus et, parmi eux, M. Joseph Taylor, ingénieur à Birmingham, qui reconnut loyalement avoir reçu, le 16 octobre, de M. Smith, fondeur, et pour le compte d'un M. Allsop, l'ordre de construire six modèles de bombes. Il avait livré les bombes à M. Allsop, sans savoir à quel usage elles étaient destinées; il avait seulement pensé que c'étaient des modèles de machines de guerre. Ce fut le seul Anglais qui vint à Paris pour témoigner dans cette ténébreuse affaire.

M. Chaix-d'Est-Ange, récemment appelé aux fonctions de procureur général, avait été chargé de soutenir l'accusation. MM. Jules Favre, Nogent-

Saint-Laurent, Nicolet et Mathieu devaient plaider pour Orsini, Pieri, Gomez et de Rudio.

Le 11 février, Felice Orsini, en se réveillant dans sa cellule à la prison de Mazas demanda tout ce qui lui était nécessaire pour écrire à l'Empereur et rédigea d'un seul trait cette curieuse lettre que, dans son éloquente plaidoirie, M. Jules Favre a appelée son testament politique.

« Les dépositions que j'ai faites contre moi-même dans ce procès politique intenté à l'occasion de l'attentat du 14 janvier, sont suffisantes pour m'envoyer à la mort et je la subirai sans demander grâce, tant parce que je ne m'humilierai jamais devant celui qui a tué la liberté naissante de ma malheureuse patrie, que parce que, dans la situation où je me trouve, la mort est pour moi un bienfait.

« Près de la fin de ma carrière, je veux néanmoins tenter un dernier effort pour venir en aide à l'Italie, dont l'indépendance m'a fait jusqu'à ce jour braver tous les périls, aller au-devant de tous les sacrifices. Elle fait l'objet constant de toutes mes affections, et c'est cette dernière pensée que je veux déposer dans les paroles que j'adresse à Votre Majesté.

« Pour maintenir l'équilibre actuel de l'Europe il faut rendre l'Italie indépendante ou resserrer les chaînes sous lesquelles l'Autriche la tient en escla-

vage. Demandé-je pour sa délivrance que le sang des Français soit répandu pour les Italiens ? Non, je ne vais pas jusque-là. L'Italie demande que la France n'intervienne pas contre elle; elle demande que la France ne permette pas à l'Allemagne d'appuyer l'Autriche dans les luttes qui vont, peut-être bientôt s'engager. Or, c'est précisément ce que Votre Majesté peut faire si elle le veut. De cette volonté dépendent le bien-être ou les malheurs de ma patrie, la vie ou la mort d'une nation à qui l'Europe est, en grande partie, redevable de sa civilisation.

« Telle est la prière que, de mon cachot, j'ose adresser à Votre Majesté, ne désespérant pas que ma faible voix soit entendue. J'adjure Votre Majesté de rendre à ma patrie l'indépendance que ses enfants ont perdue en 1849, par la faute même des Français.

« Que Votre Majesté se rappelle que les Italiens, au milieu desquels était mon père, versèrent avec joie leur sang pour Napoléon le Grand, partout où il lui plut de les conduire; qu'elle se rappelle qu'ils lui furent fidèles jusqu'à sa chute; qu'elle se rappelle que tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et celle de Votre Majesté ne seront qu'une chimère. Que Votre Majesté ne repousse pas le vœu suprême d'un patriote sur les marches de l'échafaud; qu'elle délivre ma patrie, et les bénédictions de vingt-cinq millions de citoyens la suivront dans la postérité. »

Nous avons reproduit en entier cette lettre célèbre, parce que l'effet qu'elle produisit fut considérable. Lorsque, à un an d'intervalle, on voit Napoléon III souscrire, tout à coup, aux vœux qu'elle renfermait et même, par une intervention directe dans les affaires d'Italie, faire plus qu'elle ne demandait, l'esprit demeure très-frappé de la coïncidence.

Le procès suivit son cours. M. Jules Favre, dans sa remarquable plaidoirie, présenta aux jurés, sous son véritable jour la physionomie politique d'Orsini, qui le plaçait tellement au-dessus de ses complices et démontrait si bien que les instincts auxquels il avait aveuglément obéi n'étaient point d'ailleurs des instincts vulgaires. Mais l'attentat grandissait naturellement de la taille même de son auteur. La réponse du jury aux questions qui lui étaient déférées fut affirmative pour cent quarante-huit et négative pour vingt-cinq, car ces questions étaient au nombre considérable de cent soixante-treize. Les vingt-cinq réponses négatives avaient trait à l'accusation de complot contre un membre de la famille impériale (l'Impératrice). Le verdict déclara la culpabilité des quatre accusés; mais des circonstances atténuantes furent admises en faveur de Gomez. En conséquence, Felice Orsini, Giuseppe-Antonio Pieri et Carlo de Rudio furent condamnés à la peine des parricides; Antonio Gomez aux travaux forcés à perpétuité.

Tous, à l'exception de Gomez, se pourvurent en cassation; mais, sur les conclusions du procureur général Dupin, le pourvoi fut rejeté. Alors Rudio, ce jeune homme jeté notoirement dans la conjuration par une affreuse misère, ce triste complice pour lequel venaient plaider d'une façon touchante une jeune femme et un petit enfant, Rudio parvint à intéresser l'Impératrice à son sort, et obtint grâce pour sa vie.

Le 13 mars 1858 voyait s'accomplir la dernière scène de ce drame sanglant : Orsini et Pieri parurent sur l'échafaud pieds nus et recouverts du voile noir des parricides, témoignant tous deux par la diversité de leur attitude, de la diversité de leurs instincts; Pieri, agité, bruyant et cherchant à simuler un stoïcisme que sa vanité lui conseillait, mais que repoussait sa nature. Orsini, calme, fier, impassible devant la mort. Après la lecture de l'arrêt, Pieri, qui devait être exécuté le premier, s'avança vers la planche fatale en faisant entendre, d'une voix qu'il cherchait vainement à raffermir, le refrain du *chant des Girondins*. Orsini demeura, jusqu'au dernier moment, silencieux et froid, mais alors il s'écria d'une voix vibrante : « Vive l'Italie! vive la France! »

Ce cri exprimait sa dernière pensée, et cette pensée suprême devait, un an après, recevoir son accomplissement.

V

L'émotion produite dans les hautes sphères gouvernementales par l'attentat du 14 janvier fut immense. Le péril si grand auquel le chef de l'État venait d'échapper apparut à la réflexion plus grand, plus redoutable encore qu'il n'avait semblé l'être dans le premier moment de la surprise.

Pour les masses populaires, un attentat qui ne réussit pas est pour ainsi dire comme non avenu, eût-il fait de nombreuses victimes. Le peuple n'apprécie que les résultats. Mais les gouvernements se placent à un autre point de vue et, tout en constatant l'effet, ne manquent pas de rechercher la cause, et surtout de calculer les conséquences d'une réussite. C'est ce qui arriva en cette circonstance. L'émotion si vive ressentie par tous les hommes qui entouraient l'Empereur se traduisit promptement par des faits.

On pensa que la législation existante, quelque service qu'elle pût rendre pour la protection du chef de l'État et contre des complots plus ou moins audacieux, n'était pas encore assez sévère; que certains hommes chargés de l'appliquer n'avaient peut-être pas non plus la main assez ferme. Enfin que certaines grandes mesures de précaution devaient être adoptées en vue d'éventualités redoutables.

Ce furent ces tendances du gouvernement effrayé de la hardiesse des conspirateurs qui, produisirent : 1° la loi dite de sûreté générale, qui mettait aux mains administratives un pouvoir sur les personnes, presque illimité en certains cas ; 2° la création de quatre grands commandements confiés à des maréchaux de France et divisant le territoire en quatre grandes zones militaires ; mesure qui pouvait alors paraître utile, mais dont les effets pratiques, dans une éventualité donnée, ont depuis lors semblé contestables à beaucoup d'esprits prévoyants.

Des changements de personnes accompagnèrent ces mesures nouvelles. M. Billault, ministre de l'intérieur, fut remplacé par le général Espinasse, aide de camp de l'Empereur, et ce choix d'un ministre militaire indiqua très-clairement quel ordre d'idées dominait alors dans les conseils du gouvernement. On voulait, avant tout, intimider les partis. M. de Morny, dans l'allocution qu'il adressa à l'Empereur au nom du Corps législatif à propos de l'attentat, encouragea nettement cette politique. L'inquiétude et la défiance, très-motivées d'ailleurs par l'audace de la tentative, semblaient inspirer en ce moment toutes les résolutions du pouvoir.

Quelques semaines après l'attentat, M. Pietri, nommé sénateur, fut également remplacé à la préfecture de police par M. Boittelle, préfet de l'Yonne.

On sait combien il est important qu'une entente absolue existe entre le préfet de police et le ministre de l'intéreur. M. Boittelle, alors peu connu à Paris, avait été désigné à l'attention du général Espinasse parce que tous deux avaient fait partie de la même promotion à l'École militaire de Saint-Cyr. De plus et par une singulière coïncidence, le nouveau préfet de police avait servi comme sous-lieutenant dans le même régiment de lanciers que le comte de Morny avec lequel il avait eu de la sorte l'occasion naturelle de se lier assez étroitement. C'était d'ailleurs un homme à idées très-monarchiques et très-religieuses, et le haut clergé parut voir avec plaisir son arrivée à la préfecture de police.

Quant à M. Pietri, il ne tarda pas à partir pour l'Italie, chargé de la mission confidentielle d'étudier l'action occulte et les tendances des sociétés secrètes. M. Pietri en avait fait partie dans sa jeunesse comme Napoléon III lui-même. Mieux que personne il pouvait parvenir à découvrir le véritable sens de cette phrase de la lettre d'Orsini, qui avait eue au dehors comme à l'intérieur un retentissement si grand. « Tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et celle de Votre Majesté ne seront qu'une chimère. »

En même temps on ouvrait avec le gouvernement anglais des négociations tendantes à poursui-

vre le jugement et la condamnation des deux complices d'Orsini, Bernard et Allsop qui, réfugiés tous deux sur le sol britannique et derrière les lois anglaises, semblaient, dans cette situation, braver la justice et l'opinion. Mais rien, il faut le dire, n'était plus difficile à obtenir, non pas seulement du gouvernement britannique, mais encore d'un jury anglais que la condamnation des deux hommes qui, si évidemment pourtant, avaient pris part au complot.

Les susceptibilités du pays furent éveillées par la demande du gouvernement français. La crainte de paraître céder à la pression d'une puissance étrangère jointe au sentiment exagéré de l'inviolabilité de l'individu sur le sol britannique rendait assez embarrassante à exercer, en cette circonstance, l'action du gouvernement anglais. Il était, il est vrai, armé de l'acte IX de George IV, du 27 juin 1828, dont le chapitre 31 admettait la poursuite au criminel pour le crime commis à l'étranger par un national. Ce fut ce statut de George IV qu'on appliqua à Simon Bernard. Allsop ayant disparu, Bernard, poursuivi d'abord devant le tribunal de police de Bow-Street, fut renvoyé, sous la prévention de complicité de meurtre et de conspiration, devant la cour centrale criminelle d'Old Bailey. Là, le prévenu fut convaincu : 1° d'avoir connu l'usage criminel des bombes explosibles; 2° d'avoir

provoqué à l'assassinat de l'Empereur des Français ; 3° d'avoir coopéré réellement à l'assassinat par l'achat de substances nécessaires à la fabrication du fulminate de mercure ainsi que par l'achat de revolvers et par leur envoi ; 4° d'avoir lui-même embauché Carlo de Rudio.

Les efforts du gouvernement anglais furent-ils grands pour obtenir du jury une condamnation qui cependant, au fond, n'eût reposé que sur l'évidence prouvée de faits matériels ? Savait-il d'avance que dans un procès de cette nature il ne fallait pas espérer un verdict de culpabilité ? Toujours est-il que, le 17 avril 1858, le jury anglais déclarait Simon Bernard non coupable des actes qui lui étaient reprochés. Il ne restait plus de possible contre lui qu'une accusation de conspiration portée devant la cour du banc de la reine, et il ne s'agissait plus alors que d'un délit. D'un autre côté les témoins seraient les mêmes que ceux entendus déjà par le jury et ce serait contrairement à sa décision formelle que l'on pourrait en venir à la faible condamnation qu'un simple délit comporte. L'attorney général abandonna l'accusation.

Ce résultat émut vivement l'opinion en France, pour laquelle le calme et la stabilité semblaient alors le plus précieux des biens. Il était impossible, en effet, de ne pas se rappeler que c'était de Londres que tous les hommes conjurés contre la vie de

Napoléon III étaient partis pour aborder nos rivages, pour risquer leurs tentatives homicides ou révolutionnaires. Ce nombre était énorme déjà, si énorme que les réticences du gouvernement en avaient fait un secret pour le public et que c'est une curiosité historique que de le mentionner exactement.

Ainsi c'était de Londres, où siégeait en permanence le comité révolutionnaire européen, qu'étaient venus les conspirateurs de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique, Kelsch, Galli, Rossi, puis le sergent Boichot, puis Magen, Sanders et Brunet; les inventeurs des premières bombes fulminantes; ensuite Carpeza, Pianori; les constructeurs d'une machine infernale destinée à être placée sur les rails du chemin de fer du Nord: Déron, Vandomme, Louis (de Lille), les Belges Desquiens, d'Hénins, Jacquin; en 1857, Tibaldi, Bartolotti, Grilli; enfin, en 1858, Orsini, Pieri, de Rudio et Gomez.

Le droit d'asile accordé à des conspirateurs par les lois de la libre Angleterre était-il donc tellement sacré, tellement inviolable qu'on ne pût pas, dans l'intérêt d'un souverain voisin et ami, ou le restreindre pour surveiller et faire avorter de pareils complots, ou, lorsque les complots avaient éclaté, en poursuivre du moins et en punir les fauteurs?

Il y eut, à cette époque, au milieu de la polé-

mique que provoquait dans les journaux français l'acquittement de Simon Bernard, une manifestation d'opinion qui domina toutes les autres : ce fut celle de certains officiers supérieurs de l'armée française qui réclamèrent énergiquement contre ce privilége acquis à l'assassinat politique sur le sol de la libérale Angleterre. Cette explosion d'indignation fut ce que nos voisins nommèrent la manifestation des colonels français. Il résulta de tout cela que si bien des griefs furent réciproquement relevés chez les deux peuples, les deux gouvernements se trouvèrent également disposés à mettre plus de réserve et même plus de froideur dans leurs mutuels rapports.

Cependant le comte de Cavour avait été renseigné sur le voyage en Italie de l'ancien préfet de police, M. Piétri, et, tout en déplorant l'attentat dirigé contre la personne de l'Empereur, il n'en songeait pas moins à tirer parti de la situation que cette tentative avait produite. Il avait, de concert avec Victor-Emmanuel, résolu de profiter de la circonstance pour la réalisation d'un plan conçu depuis le Congrès de Paris et soigneusement tenu secret par lui. Jamais, il faut bien le dire, l'ambition traditionnelle des princes de la maison de Savoie n'a eu à son service un homme aussi fin, aussi actif, aussi ardent que M. de Cavour, et pourtant rien, dans son extérieur, n'aurait pu faire soup-

çonner cette surprenante finesse, cette merveilleuse activité. Gros, de petite taille, la figure pleine et colorée, les yeux abrités ou cachés par des lunettes d'or, M. Camille Benso de Cavour offrait littéralement le type du notaire de village, sans que rien dans son geste ou dans sa démarche vînt relever cette vulgarité apparente. Et cependant que de ruse, que d'énergie, que d'habileté étaient cachées sous cette enveloppe de paysan! Si jamais l'unité de l'Italie se réalise ou se maintient, c'est à M. de Cavour bien plus qu'à ses propres efforts que l'Italie aura dû le succès de cette œuvre politique si contraire d'ailleurs aux véritables intérêts français. La passion, la ténacité de cet homme d'État pour l'agrandissement de la maison de Savoie auront plus fait que toutes les conspirations et que toutes les armées de l'Italie dans cette question de l'indépendance et de l'unité italiennes.

M. de Cavour, profitant donc de l'heure et du moment favorables, exposa son plan à Victor-Emmanuel, et après avoir obtenu l'aquiescement de son souverain aux hardis projets qu'il avait formés, n'attendit plus que l'instant de les exécuter.

Cet instant propice, il crut le rencontrer dans le séjour que Napoléon III fit à Plombières, au mois de juillet 1858. Les eaux de cet établissement thermal avaient été recommandées à l'Empereur par ses médecins, et il devait ainsi passer quelques

semaines loin du tourbillon des affaires, dans une sorte de retraite très-favorable au développement des idées et des plans de l'homme qui saurait habilement s'introduire dans sa vie quasi-solitaire.

Cet homme fut le ministre de Victor-Emmanuel. Il partit secrètement pour Plombières et y arriva inopinément. Sa première préoccupation fut de pénétrer jusqu'à l'Empereur, ce qu'il obtint assez aisément du reste. Sa présence à Plombières avait besoin d'être expliquée à Napoléon III. Elle le fut. Là, abordant nettement la question italienne, représentant à l'Empereur l'extension prétendue et désormais soi-disant impossible à supporter de la domination autrichienne, l'état des esprits en Italie, leur dangereuse irritation contre le chef du gouvernement français, les complots permanents qui pourraient en résulter et les attentats qui en seraient la conséquence; faisant vaguement entrevoir d'abord que si la France intervenait en Italie contre la domination autrichienne et étendait vers le centre de la péninsule, jusqu'à Milan, par exemple, les possessions du roi de Sardaigne, il pourrait y avoir pour ses frais d'intervention des compensations territoriales qui, en rectifiant ses frontières du côté des Alpes, ajouteraient à sa force au point de vue stratégique; allant enfin jusqu'à proposer la Savoie et Nice pour entraîner la décision de Napoléon III; Parlant surtout sans contradicteurs dans ces pro-

menades solitaires avec le chef du gouvernement français, M. de Cavour finit par obtenir l'assentiment de l'Empereur, engager sa promesse, et entrer même jusque dans certains détails d'exécution relatifs à la future intervention française. En quittant Plombières, le ministre sarde emportait plus que des espérances.

Il avait également touché dans ces entretiens secrets un point délicat et fort intéressant pour le Piémont, celui d'une alliance entre le prince Napoléon, cousin de l'Empereur, et la princesse Marie-Clotilde, fille de Victor-Emmanuel. Un traité offensif et défensif entre la France et la Sardaigne devait, suivant le ministre piémontais, accompagner cette union des deux familles. C'est ainsi qu'en mêlant habilement les intérêts privés aux intérêts publics, en caressant de généreux instincts, en flattant l'ambition, en faisant entrevoir la gloire sur ces mêmes champs de bataille qui avaient fondé la renommée du premier des Bonaparte, M. de Cavour réalisa merveilleusement une des parties les plus importantes du plan qu'il avait formé.

Les faits marchèrent rapidement dans le sens des désirs de cet adroit ministre; et, il faut bien le dire, le gouvernement piémontais fit tout ce qu'il fallait pour ouvrir les voies à son audacieuse politique, pour préparer sourdement cette nécessité d'une intervention française qui devait si bien servir les

ambitieux intérêts de la maison de Savoie. Les étudiants piémontais, excités par leur gouvernement, fomentèrent des troubles assez graves à l'Université de Pavie, où l'on tenta d'assassiner à l'aide d'une bombe fulminante un commissaire de police nommé Filippo Rossi. A Bergame, à Brescia, à Crémone, à Lodi, la même agitation factice fut soigneusement entretenue. Chaque nuit les murailles étaient couvertes de louanges à l'adresse du souverain et du gouvernement piémontais. A Modène, à Parme, à Plaisance on afficha les noms accolés de Victor-Emmanuel et de Cavour. A Milan, une agitation plus vive encore se produisit, grâce aux menées des agents piémontais, et les meneurs annoncèrent publiquement l'arrivée de l'armée sarde au printemps. Enfin Garibaldi mit son épée à la disposition de Victor-Emmanuel, et la Société nationale italienne dont il était le vice-président publia des instructions secrètes qui contenaient entre autres prescriptions : « Les hostilités à peine commencées entre le Piémont et l'Autriche, vous vous insurgerez au cri de : Vivent l'Italie et Victor-Emmanuel ! dehors les Autrichiens ! Si l'insurrection est impossible dans votre ville, les jeunes gens en état de porter les armes en sortiront et se rendront dans la ville la plus voisine où l'insurrection aura déjà réussi, ou du moins aura des chances de réussir. Parmi les villes voisines, vous choisirez la

plus rapprochée du Piémont où devront se concentrer toutes les forces italiennes..... Ne tirez jamais les premiers sur les soldats italiens et hongrois. Mettez tout en œuvre, au contraire, pour les engager à suivre notre bannière et accueillez en frères ceux qui céderont à vos exhortations. Les troupes régulières qui embrasseront la cause nationale seront immédiatement envoyées en Piémont. Là où l'insurrection aura triomphé, l'homme le plus haut placé dans l'estime et la confiance publiques prendra le commandement militaire et civil avec le titre de commissaire provisoire pour le roi Victor-Emmanuel et le conservera jusqu'à l'arrivée du commissaire envoyé par le gouvernement piémontais..... Jusqu'à ce que se produise le cas prévu dans le premier article de cette instruction, vous userez de tous les moyens en votre pouvoir pour manifester l'aversion qu'éprouve l'Italie contre la domination autrichienne et les gouvernements inféodés à l'Autriche, en même temps que son amour de l'indépendance et sa confiance dans la maison de Savoie et le gouvernement piémontais; mais vous ferez tout pour éviter des conflits et des mouvements intempestifs et isolés[1]. »

Quelle conduite l'Autriche pouvait-elle naturel-

1. Nous garantissons la parfaite authenticité de ces instructions secrètes, que nous ne donnons pas *in extenso* pour ne pas prolonger la citation.

lement tenir en présence de ces excitations de toute nature? L'Autriche, après tout, possédait une portion du territoire italien au même titre que la France possède l'Algérie, que l'Angleterre possède l'Irlande et les Indes, que la Russie et la Prusse possèdent les anciennes provinces du royaume de Pologne et non-seulement par le droit de l'épée, mais encore par le droit des traités. Il faut bien le dire, du reste, dans ces grandes querelles humaines telles que guerres, invasions, conquêtes, querelles qui paraissent si petites au philosophe contemplateur de l'ensemble admirable et gigantesque de l'univers, quels que soient les prétextes donnés au conflit, c'est toujours, c'est fatalement le droit du plus fort qui domine et l'emporte : l'Autriche, en présence des menées du Piémont et des excitations qui étaient notoirement son œuvre, augmenta ses garnisons dans la Lombardo-Vénétie, et le Piémont saisissant ce prétexte qu'il avait créé lui-même enrôla des volontaires et fit des préparatifs de guerre comme pour entrer de suite en campagne.

De son côté le gouvernement français avait fait des démarches réitérées auprès de l'Autriche afin d'en obtenir un régime plus libéral pour l'Italie, et l'Autriche avait opposé à ses demandes les refus les plus péremptoires, allant quelquefois dans ses réponses jusqu'à exprimer son étonnement que ces

appels à des concessions libérales lui vinssent du gouvernement français.

Sur ces entrefaites, le 1er de janvier 1859 arriva et amena un incident très-remarqué pendant la réception du corps diplomatique aux Tuileries : l'Empereur apercevant M. de Hubner, représentant de l'Autriche à Paris, marcha vers lui et lui dit assez haut pour être entendu : « Je regrette que mes relations avec votre gouvernement ne soient plus aussi bonnes que par le passé; mais je vous prie de dire à l'Empereur que mes sentiments personnels pour lui ne sont pas changés, » phrase qui, connue à la Bourse, produisit une baisse considérable. Dix jours après, Victor-Emmanuel disait à son tour dans un discours adressé par lui au Sénat piémontais : « L'horizon au milieu duquel se lève la nouvelle année n'est pas parfaitement serein. Néanmoins vous vous consacrerez avec l'empressement accoutumé à vos travaux parlementaires. Forts de l'expérience du passé, marchons résolûment au-devant des éventualités de l'avenir. Cet avenir sera prospère, notre politique reposant sur la justice, sur l'amour de la liberté et de la patrie. Notre pays, petit par le territoire, a grandi en crédit dans les conseils de l'Europe, parce qu'il est grand par les idées qu'il représente, par les sympathies qu'il inspire. Une telle situation n'est pas exempte de dangers, car, si nous respectons

les traités, d'autre part nous ne sommes pas insensibles au cri de douleur qui de tant de parties de l'Italie s'élève vers nous. Forts par la concorde, confiants dans notre bon droit, nous attendons avec prudence et fermeté les décrets de la divine Providence. »

Assurément un tel langage était suffisamment explicite; la Bourse de Paris l'accueillit par une baisse de 2 fr. sur la rente. Plus que jamais l'Autriche se tint sur ses gardes. Les excitations piémontaises redoublèrent et s'étendirent dans les Légations. A Modène, le duc étant parti pour Vienne, on écrivit la nuit sur les murs du palais ducal : « Palais à louer pour le 8 mai prochain. »

Cependant le prince Napoléon avait quitté Paris pour se rendre à Turin et le 17 janvier il débarquait à Gênes. Le général Niel avait été chargé par l'Empereur de demander officiellement la main de la princesse Marie-Clotilde. Le 29, le contrat de mariage était signé et le 30 le mariage lui-même était célébré dans la chapelle du château de Turin. L'*Indépendance belge* ayant dit à ce sujet : « On assure que le roi Victor-Emmanuel n'a consenti au mariage de la princesse Clotilde qu'à la condition qu'un traité offensif et défensif serait signé entre la France et la Sardaigne, on ajoute que le traité a été signé avant-hier à Turin. » Le *Moniteur* français démentit cette assertion par la raison, disait-il, que si l'Em-

pereur devait désirer que ses alliances de famille fussent d'accord avec la politique traditionnelle de la France, ce n'était pas une raison pour qu'il fît jamais dépendre les grands intérêts du pays d'une alliance de famille. Mais les démentis du *Moniteur* ne calmèrent pas les inquiétudes et les préoccupations qui chaque jour se répandirent davantage en Allemagne et en Angleterre, en présence des efforts des partis révolutionnaires pour allumer une guerre en Italie. Le mariage du prince Napoléon pouvait très-bien n'être pas une cause, mais il était probable que c'était une conséquence ou un effet.

Que pensait l'Angleterre de la question italienne? Son premier ministre, lord Derby, s'exprimait ainsi dans un discours adressé à la Chambre des lords, le 3 février 1859 :

« Comme mon noble ami, je constate l'impossibilité de la réalisation du rêve enthousiaste de l'unité italienne, qui en tout temps et sous toutes les formes, a été constamment un rêve irréalisable. Ce n'est pas tant l'oppression étrangère que la discorde intestine entre les Italiens eux-mêmes qui constitue cette impossibilité. Oui, l'Italie du nord ressemble à un volcan qui sommeille mais dont les brusques irruptions peuvent d'un moment à l'autre semer autour d'elle la ruine et la désolation. Ce n'est pas en Lombardie, ce n'est pas à Naples que le danger est imminent : les provinces lom-

bardes n'ont pas à se plaindre du gouvernement, surtout depuis les dernières années, l'archiduc travaillant sans relâche à l'amélioration de la condition des classes pauvres..... Aussi par amitié sincère pour la Sardaigne et à raison du profond intérêt que nous lui portons, nous lui avons manifesté l'anxiété qu'elle faisait naître en nous par une marche destinée à ruiner les sympathies que lui avait conquises, sa récente conduite auprès du monde civilisé. Je pense qu'il n'est pas trop tard encore pour qu'elle avise plus sagement. Les paroles sorties des lèvres du roi de Sardaigne ont eu naturellement une grande portée; je veux espérer que la Sardaigne sera mieux avisée.

« Il est encore une considération plus grave : il est impossible de croire la Sardaigne, comparativement faible vis-à-vis de l'Autriche, disposée à entrer en lutte sous un prétexte ou avec un espoir quelconque à moins qu'elle ne compte sur l'assistance étrangère, et le seul pays d'où puisse lui venir cette assistance, c'est la France. Mais considérant l'intérêt manifeste de la France, considérant la sage et prudente conduite et j'ajoute la loyale adhésion à la foi des traités, qui ont jusqu'ici caractérisé le monarque de cette grande nation, je ne crois pas qu'il sanctionnerait, au nom de la France, même par son appui moral, encore moins par les grandes ressources militaires de cette nation,

une guerre injustifiable et agressive de la part de la Sardaigne, guerre qui violerait les traités sans provocation aucune. Je compte et je n'abandonnerai pas l'espérance que l'Empereur des Français persistera dans la marche sage, prudente et loyale qu'il a gardée constamment..... Mais s'il s'écarte maintenant de cette voie, s'il donne lieu à l'Europe de croire que ses opinions ont subi une modification, si l'Europe a lieu de soupçonner qu'il existe un projet de placer sur les différents trônes de l'Italie de nouveaux souverains, alors l'Empereur aura ébranlé la confiance de l'Europe. Il aura fait plus encore, il aura éveillé les soupçons au dehors et ruiné le commerce au dedans.»

Telle était l'opinion du gouvernement anglais, et l'on ne pouvait absolument pas lui reprocher de manquer de netteté. Lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre en France, ne tarda pas à être appelé à Londres et à recevoir une mission confidentielle pour la cour de Vienne.

Quant à l'Allemagne dont les préoccupations devenaient de plus en plus vives, tous les renseignements politiques s'accordaient à représenter la Prusse comme fermement résolue, au cas où les luttes militaires de 1848 se renouvelleraient sur les bords du Pô, à suivre la ligne politique adoptée à cette époque par l'assemblée constituante allemande et le pouvoir central de Francfort, c'est-à-

dire à maintenir la ligne du Mincio au pouvoir de l'Autriche pour la défense naturelle des frontières de l'Allemagne. C'était le général prussien de Radowitz qui, en 1848, avait démontré à la diète de Francfort l'urgente nécessité de maintenir cette ligne du Mincio entre les mains des Autrichiens, et il est certain que, cette ligne renfermant les trois forteresses de Mantoue, Vérone et Peschiera, celui qui la possède reste maître de toute la plaine jusqu'à la ligne du Pô.

On se souvient qu'à cette époque de 1848 des envoyés du pouvoir central de Francfort partirent pour Paris, Londres et Turin, chargés de déclarer aux cabinets de France, d'Angleterre et de Sardaigne, que l'Allemagne considérait la ligne du Mincio comme indispensable pour la défense de ses frontières méridionales et qu'elle aiderait de toutes ses forces l'Autriche à se maintenir en possession de cette ligne Or, en 1848 comme en 1859, le contingent fédéral que la diète pouvait mobiliser en quelques semaines s'élevait à 442,000 hommes, indépendamment des armées spéciales de chaque État confédéré, dont l'effectif total dépassait un million d'hommes.

Le gouvernement français savait tout cela ; il connaissait les tendances et les forces de l'Allemagne. C'était un écueil qu'il devait rencontrer fatalement dans sa marche et qu'il a rencontré en

effet; de telle sorte qu'il a jugé plus prudent et plus sage d'interrompre son œuvre commencée, que de lancer la France dans une lutte colossale. Mais connaissant d'avance les obstacles qu'il devait rencontrer sur sa route, on comprend difficilement qu'il ait persévéré dans ses projets et soit ainsi allé au-devant des difficultés les plus graves que jamais gouvernement ait eues à surmonter.

Cependant il s'avançait de plus en plus dans cette voie dangereuse, et afin de faire autant que possible partager au public les idées qu'il avait conçues sur l'ensemble de la question italienne, il lança une brochure intitulée « Napoléon III et l'Italie, » rédigée par M. de la Guéronnière, sous la dictée, pour ainsi dire, de l'Empereur. Cette brochure développant la théorie d'une confédération italienne, produisit une vive sensation, surtout à l'étranger. On voyait clairement que Napoléon III, ne s'arrêtant pas devant les obstacles, voulait d'une façon absolue apporter des modifications quelconques à l'organisation politique de la péninsule italique.

Les défiances s'accrurent en Allemagne et la vivacité du langage tenu contre la France fit bientôt insérer au *Moniteur* ces phrases officielles : « Une partie de l'Allemagne répond à une attitude calme par les alarmes les plus irréfléchies. Sur une simple présomption que rien ne justifie et que tout repousse,

les préjugés s'éveillent, les défiances se propagent, les passions se déchaînent. Une croisade contre la France est entamée dans les chambres et dans la presse de quelques-uns des États de la confédération. On l'accuse d'entretenir des ambitions qu'elle a désavouées, de préparer des conquêtes dont elle n'a pas besoin, et l'on s'efforce, par ces calomnies, d'effrayer l'Europe d'agressions imaginaires dont la pensée n'a même pas existé. Les hommes qui égarent ainsi le patriotisme allemand se trompent de date. C'est bien d'eux que l'on peut dire qu'ils n'ont rien oublié ni rien appris. Ils se sont endormis en 1813 et ils se réveillent, après un sommeil d'un demi-siècle, avec des sentiments et des passions ensevelis dans l'histoire. Ce sont ces visionnaires qui veulent absolument défendre ce que personne ne songe à attaquer.»

Ainsi, nous le répétons, avant de s'engager dans la redoutable entreprise qu'on méditait, on savait parfaitement à quoi s'en tenir sur les tendances et les intentions de l'Allemagne; bien plus, on connaissait d'avance le point au delà duquel on ne rencontrerait plus seulement l'Autriche, mais encore la confédération germanique tout entière; à moins d'être aveugles et sourds, les hommes d'État dignes de ce nom ne pouvaient point se tromper sur ces indications et ces symptômes.

Cependant la session législative de 1859 s'était

ouverte et dans son discours l'Empereur avait fait entendre ces paroles : « Le cabinet de Vienne et le mien, je le dis à regret, se sont trouvés souvent en dissidence sur les questions principales et il a fallu un grand esprit de conciliation pour parvenir à les résoudre.... depuis quelque temps l'état de l'Italie et sa position anormale où l'ordre ne peut être maintenu que par des troupes étrangères, inquiète justement la diplomatie. Ce n'est pas néanmoins un motif suffisant de croire à la guerre. Que les uns l'appellent de tous leurs vœux sans raisons légitimes ; que les autres, dans leurs craintes exagérées, se plaisent à montrer à la France les périls d'une nouvelle coalition, je resterai inébranlable dans la voie du droit, de la justice, de l'honneur national, et mon gouvernement ne se laissera ni entraîner ni intimider, parce que ma politique ne sera jamais ni provocatrice, ni pusillanime. Loin de nous donc ces fausses alarmes, ces injustes défiances, ces défaillances intéressées.... »

Et M. de Morny, voyant à quel point étaient grandes les inquiétudes du Corps législatif, le rassurait en lui disant que la religion, la philosophie, la civilisation, le crédit, le travail avaient fait de la paix le premier besoin des sociétés modernes ; que le sang des peuples ne se répandait plus légèrement ; que la guerre était le dernier

recours du droit méconnu, de l'honneur offensé, et que d'ailleurs l'Empereur avait dit que le paix ne pourrait être troublée que pour la défense des grands intérêts nationaux. Ce sage langage avait eu pour effet de calmer un moment des inquiétudes qui allaient toujours croissant ; mais malheureusement les faits eux-mêmes devaient promptement les faire renaître.

Lord Cowley, chargé, comme nous l'avons dit, d'une mission de son gouvernement pour la cour de Vienne, ne réussit pas dans sa négociation amicale et pacifique et quitta le 10 mars la capitale de l'Autriche. Le comte Buol demeurait fidèle aux opinions qu'il avait développées dans une circulaire confidentielle adressée par lui aux représentants de l'Autriche près des cours de la Confédération germanique.

Il ne pouvait se dissimuler que tant que la politique de la Sardaigne conserverait son caractère d'hostilité contre les traités, tant qu'elle compterait sur la révolution et sur la guerre, la guerre se présentait comme une conséquence possible de la ferme résolution de l'Autriche de défendre contre toute atteinte les droits que les traités lui donnaient en Italie. Le gouvernement sarde protestait contre l'influence que l'Autriche exerçait selon lui dans la Péninsule en dehors des limites que les traités lui avaient assignées et qui con-

stituait soi-disant une menace constante contre la Sardaigne. Mais il était dans la nature des choses que de grands corps politiques fussent appelés à exercer une certaine influence sur les États qui les avoisinaient. Ce qui importait à l'intérêt général, c'était que cette influence ne fût jamais usurpée et ne fût pas exploitée au détriment de l'indépendance d'un autre État. Or l'Autriche avait été plus d'une fois dans le cas de tendre une main secourable à des gouvernements italiens renversés par la révolution, et ces secours n'avaient jamais été imposés à personne : loin de là, ils n'avaient été accordés qu'aux sollicitations des pouvoirs légitimes avec un entier désintéressement, dans des vues d'ordre, de paix et de tranquillité publique. Les troupes autrichiennes s'étaient toujours retirées dès que l'autorité légitime s'était trouvée raffermie au point de pouvoir se passer de leur assistance.

Qu'y avait-il de plus inoffensif, de plus inattaquable au point de vue du droit des gens, de plus conforme à l'intérêt universel du maintien de l'ordre et de la paix que les traités d'alliance conclus entre États indépendants exclusivement dans l'intérêt d'une légitime défense et ne portant aucune atteinte aux droits des puissances tierces ? Mais si ces traités n'étaient d'aucune façon en désaccord avec les principes du droit public, on comprenait

qu'ils fussent de nature à gêner l'action et les vues ambitieuses d'un gouvernement qui, non content d'être parfaitement le maître chez lui, se posait en organe privilégié des prétendues douleurs de l'Italie et s'attribuait la mission, hautement désavouée par les autres souverains italiens, de porter la parole au nom de toute la Péninsule. Le droit de faire appel à des secours étrangers, le comte de Cavour, tout en l'accordant dans l'intérêt du désordre, le contestait aux gouvernements légitimes, qui cependant ont la mission de veiller sur l'ordre public et de garantir la sûreté de leurs sujets paisibles ; et ces étranges principes, le cabinet de Turin les proclamait au moment où il laissait s'accréditer l'opinion qu'il pouvait compter, dans la poursuite de ses projets agressifs, sur l'appui d'une grande puissance limitrophe.

Tels étaient les arguments invariables du comte de Buol, et, en se plaçant à un point de vue impartial, en raisonnant froidement et sans parti pris, il était impossible de ne pas reconnaître que, sur beaucoup de points, il était absolument dans le vrai.

Surpris et inquiet du langage contradictoire du *Moniteur* français, qui tantôt prenait des airs belliqueux, tantôt renfermait des phrases de ce genre : « L'Empereur n'a rien à cacher, rien à désavouer, soit dans ses préoccupations, soit dans ses

alliances. L'intérêt français domine sa politique et justifie sa vigilance.... Sont-ce là des rêves de guerre? Depuis quand n'est-il plus conforme aux règles de la prudence de prévoir des difficultés plus ou moins prochaines et d'en peser toutes les conséquences? » Surpris et inquiet, disons-nous, du langage ambigu et des hésitations du *Moniteur,* M. de Cavour arriva à Paris le 27 mars et, demandant de suite une audience à l'Empereur, vint retracer à sa mémoire les conversations et les ouvertures de Plombières. Le 2 avril M. de Cavour retournait rapidement à Turin. L'adroit ministre savait bien que Napoléon III tenait dans sa main la paix ou la guerre et que sa volonté jetée dans un des plateaux de la balance ferait immédiatement pencher la balance de ce côté.

Mais, en même temps, le cabinet de Saint-Pétersbourg effrayé des conséquences possibles d'une guerre en Italie, expédiait à Vienne un télégramme dans lequel il était dit que l'empereur Alexandre désirant par un suprême effort sauvegarder la paix, proposait la réunion d'un Congrès des grandes puissances, lequel travaillerait à aplanir les difficultés de la question italienne. Le télégramme ajoutait que cette proposition venait d'être acceptée par la Grande-Bretagne et la Prusse et que l'adhésion de la France n'était pas douteuse. Le Congrès composé des plénipotentiaires de ces cinq

puissances se réunirait dans une ville neutre. Le Piémont n'y serait pas représenté[1].

L'Angleterre appuya cette proposition et posa les quatre points suivants qui devaient servir de bases: 1° Déterminer les moyens par lesquels la paix peut être maintenue entre l'Autriche et la Sardaigne. 2° Établir comment l'évacuation des États romains par les troupes françaises et autrichiennes peut être le mieux effectuée. 3° Examiner s'il convient d'introduire des réformes dans l'administration intérieure de ces États et des autres États de l'Italie dont l'administration offrirait des défauts qui tendraient évidemment à créer un état permanent et dangereux de trouble et de mécontentement et quelles seraient ces réformes. 4° Substituer aux traités, entre l'Autriche et les duchés, une confédération des États de l'Italie entre eux pour leur protection mutuelle tant intérieure qu'extérieure.

L'Autriche accepta, elle aussi, cette proposition faite par les puissances. Elle mit seulement à son entrée au Congrès une condition formelle : celle du désarmement préalable de la Sardaigne. Le gouvernement français s'y refusa et entraîna l'Angleterre dans son refus.

Alors l'Autriche substitua sagement elle-même à la demande du désarmement préalable de la Sar-

1. Voir le n° 3 des notes et documents historiques.

daigne la proposition d'un désarmement général. « Ce désarmement général, disait-elle, serait admis en principe; le Congrès en règlerait les détails. »

L'Angleterre, dès qu'elle eut connaissance de cette proposition acceptable et modérée, insista fortement auprès de Napoléon III pour qu'il engageât le gouvernement piémontais à acquiescer au désarmement général préalablement à toute réunion de plénipotentiaires.

Que répondit la France? Nous laissons la parole au *Moniteur* du 19 avril :

« Le gouvernement de S. M. Britannique, disait-il, a jugé qu'il suffirait d'admettre dès à présent le principe du désarmement général, sauf à en régler l'exécution à l'ouverture même des délibérations des plénipotentiaires. Le gouvernement de l'Empereur guidé par les mêmes sentiments de conciliation qui l'ont déterminé à adhérer à la réunion d'un Congrès et aux bases de la négociation, n'a pas hésité à donner son assentiment à cette combinaison. Il s'est toutefois manifesté, depuis, un dissentiment sur la question de savoir si l'adhésion officielle de la Sardaigne au principe ainsi admis était ou non préalablement indispensable. Le gouvernement de l'Empereur a pensé que l'on ne pouvait logiquement et équitablement inviter le Piémont à adhérer à ce principe, si, en même temps,

les puissances ne l'appelaient à se faire représenter au Congrès.

« Le cabinet anglais ayant insisté vivement pour que la France consentît à engager le cabinet de Turin à acquiescer préalablement au principe du désarmement général, le gouvernement de l'Empereur ne s'est point refusé à donner un nouveau témoignage de ses dispositions conciliantes et il a promis de déférer à cette demande, pourvu qu'il fût convenu que la Sardaigne et tous les autres États italiens seraient invités à faire partie du Congrès. »

C'était introduire une nouvelle difficulté au milieu de tant d'autres et difficulté d'autant plus grande que l'Autriche considérait que, dans la circonstance donnée, traiter sur un pied d'égalité parfaite avec le Piémont, était pour elle une condition humiliante. Le gouvernement français sans le vouloir, sans doute, rendait ainsi beaucoup moins probable la solution pacifique de la question.

Mais une chose étonne singulièrement lorsqu'on étudie à fond ce chapitre d'histoire contemporaine, c'est que Napoléon III tout entier à ses aspirations généreuses et sympathiques pour le Piémont n'éprouvât pas alors une répulsion *absolue* en présence de cette guerre qui cependant devait amener tant de complications, produire de si redoutables conflits et a marqué peut-être le début d'une des plus grandes crises que l'Europe ait jamais subies.

Comment ne pas comprendre que du moment où les aigles françaises apparaîtraient en Italie au nom de l'indépendance et de la liberté, ce vieux sol tremblerait jusqu'en ses fondements, renversant les souverainetés, détruisant les anciens droits au nom des théories nouvelles, amoncelant partout les ruines, sapant surtout une institution éminemment rationelle et politique qui n'a jamais été attaquée que lorsqu'on a voulu remettre tout en question en Europe, le pouvoir temporel du Saint-Siége? Les épreuves auxquelles la papauté pouvait encore une fois être soumise ne devaient-elles pas produire une impression profonde, non-seulement sur les individualités religieuses sincèrement dévouées aux grandeurs de la catholicité romaine, mais encore sur les hommes politiques qui toujours ont professé et pratiqué les immuables principes d'ordre, d'autorité, de conservation?

Assurément si l'on eût prévu de semblables conséquences, on se serait arrêté; mais comment ne les prévoyait-on pas? Tout le monde, en dehors des hautes sphères officielles, les apercevait clairement à l'horizon politique.

A partir de ce moment les choses marchèrent avec une grande rapidité. Vainement l'Angleterre se hâta-t-elle de transmettre aux quatre puissances les propositions suivantes : 1° Qu'on effectuerait au préalable un désarmement général et simultané.

2° Que ce désarmement serait réglé par une commission militaire ou civile indépendante du Congrès. Cette commission serait composée de six commissaires, un pour chacune des cinq puissances et le sixième pour la Sardaigne. 3° Qu'aussitôt que cette commission serait réunie et qu'elle aurait commencé sa tâche, le Congrès se réunirait à son tour et procéderait à la discussion des questions politiques. 4° Que les représentants des États italiens seraient invités par le Congrès, aussitôt sa réunion, à siéger avec les représentants des cinq grandes puissances, absolument de la même manière qu'au Congrès de Laybach en 1821. » La France, la Russie et la Prusse adhérèrent à ces propositions, dernier effort de la diplomatie. L'Autriche s'y refusa.

N'écoutant que la profonde irritation que lui causaient l'attitude et la conduite si cauteleuse et si ambiguë du Piémont depuis le commencement des négociations diplomatiques (l'irritation, d'ailleurs, est toujours une mauvaise conseillère), elle adopta le parti de traiter directement avec lui et le cabinet de Vienne envoya au général Giulay[1] l'ordre de faire porter à Turin un ultimatum par lequel il demandait au Piémont de mettre immédiatement son armée sur le pied de paix, et de licencier les

1. Né en Hongrie en 1799.

volontaires. L'aide de camp du général Giulay, porteur de cet ultimatum, rédigé et signé par le comte de Buol[1], était chargé de déclarer qu'il attendrait la réponse pendant trois jours et que toute réponse dilatoire serait considérée comme un refus.

Le comte de Cavour, secrètement charmé que les choses en fussent enfin venues là, s'empressa de répondre à la communication du président du conseil autrichien. « Monsieur le comte, le baron de Kellersberg m'a remis, le 23 courant, à cinq heures et demie du soir, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 19 de ce mois, pour me mander au nom du gouvernement impérial de répondre par un *oui* ou par un *non* à l'invitation qui nous est faite de mettre l'armée sur le pied de paix et de licencier les corps formés de volontaires italiens, en ajoutant que, si, au bout de trois jours, Votre Excellence ne recevait pas de réponse, ou si la réponse qui lui était faite n'était pas complétement satisfaisante, Sa Majesté l'empereur d'Autriche était décidée à avoir recours aux armes, pour nous imposer par la force les mesures qui forment l'objet de sa communication.

« La question du désarmement de la Sardaigne qui constitue le fond de la demande que Votre

1. Né en Autriche le 17 mai 1797.

Excellence m'adresse a été l'objet de nombreuses négociations entre les grandes puissances et le gouvernement de Sa Majesté. Ces négociations ont abouti à une proposition formulée par l'Angleterre, à laquelle ont adhéré la France, la Prusse et la Russie. La Sardaigne l'a acceptée sans réserve et sans arrière-pensée. Comme Votre Excellence ne peut ignorer ni la proposition de l'Angleterre, ni la réponse de la Sardaigne, je ne saurais rien ajouter pour lui faire connaître les intentions du gouvernement du roi à l'égard des difficultés qui s'opposaient à la réunion du Congrès.

« La conduite de la Sardaigne, dans cette circonstance, a été appréciée par l'Europe. Quelles que puissent être les conséquences qu'elle amène, le Roi, mon auguste maître, est convaincu que la responsabilité en retombera sur ceux qui ont armé les premiers, qui ont refusé les propositions formulées par une grande puissance et reconnues justes et raisonnables par les autres et qui maintenant y substituent une sommation menaçante. »

Dans les dernières phrases de cette réponse, le rusé ministre intervertissait les rôles. C'était le Piémont qui avait armé le premier et fait appel aux volontaires italiens. C'était notoirement à ses sourdes menées et à ses excitations de toute nature que l'Europe devait la situation pleine de périls dans laquelle elle se trouvait engagée.

En même temps qu'il expédiait sa réponse à l'ultimatum autrichien, M. de Cavour présentait à la Chambre des députés de Turin un projet de loi tendant à concéder des pouvoirs extraordinaires au gouvernement du roi pendant la guerre. Toutes ces mesures avaient été prises d'avance en vue de cette éventualité.

VI

A Paris, l'émotion avait été d'autant plus vive dans le public mal renseigné sur les véritables causes de ce redoutable conflit dont les incidents se déroulaient sous ses yeux, que la surprise fut plus grande.

Le *Moniteur* du 18 avril 1859 terminait un long article officiel par cette phrase rassurante : « Tout fait donc présumer que si toutes les difficultés ne sont point encore aplanies, l'entente définitive ne tardera pas à s'établir et que rien ne s'opposera plus à la réunion du Congrès. »

Le *Moniteur* du 21 avril débutait par cette belliqueuse déclaration : « L'Autriche n'a pas adhéré à la proposition faite par l'Angleterre et acceptée par la France, la Russie et la Prusse ; en outre, il paraîtrait que le cabinet de Vienne a résolu d'adresser une communication directe au cabinet de Turin pour obtenir le désarmement de la Sardai-

gne. En présence de ces faits, l'Empereur a ordonné la concentration de plusieurs divisions sur les frontières du Piémont. »

Brusque revirement qui porta une perturbation énorme dans les affaires de commerce, d'industrie, et de bourse, et produisit dans l'espace de deux jours, sur la seule place de Paris, un mouvement de plus d'un milliard de capitaux entraînant quelquefois des pertes immenses pour les spéculateurs trop confiants et trop hardis.

La crise se dessinait nettement ; la France était engagée dans une lutte où elle allait, comme toujours, prodiguer son sang et ses trésors pour un peu de cette gloire dont elle n'avait pas besoin d'ailleurs et qu'elle aurait pu acquérir sur des champs de bataille plus populaires. Quels fruits amers n'allait-elle pas recueillir de cette intervention dans les affaires du Piémont qui a marqué le début d'une des phases les plus difficiles de son action politique ! Si à cette guerre d'Italie elle devait gagner quelque chose en territoires, possession enviée et contestée d'ailleurs, elle allait certainement perdre beaucoup en contribuant à saper par la base les principes d'autorité que son gouvernement de 1852 avait constamment défendus et semblait avoir la mission de défendre partout et toujours.

Nous sommes de ceux qui pensent que la question italienne n'existait ni plus ni moins le 1er janvier

1859 que durant les dix années qui ont suivi la chute des gouvernements éphémères éclos en 1848 sur le sol italien. Son importance, sa nature, étaient les mêmes. Il n'y avait alors, quoi qu'on en ait pu dire, ni plus d'impatience et d'irritation du côté de l'Italie, ni plus de sévérité et d'oppression de la part de l'Autriche. La question était la même ; les dangers qu'elle présentait à celui qui voudrait la résoudre par l'épée étaient les mêmes aussi ; ils étaient encore plus grands au point de vue moral qu'au point de vue matériel. Un entraînement que le gouvernement de la seconde république avait sagement répudié en 1848 a engagé le gouvernement de Napoléon III dans une des plus graves difficultés politiques de ce temps-ci. Jusqu'où irait-on? où devrait-on, ou, pour parler plus exactement, pourrait-on s'arrêter? L'armée française était là, une des plus belles armées que la France ait admirées depuis soixante ans. Elle remporterait des victoires à coup sûr, le pays était bien loin de vouloir la guerre, sans doute, et dans tous les cas l'aurait voulu ailleurs qu'en Italie ; mais enfin et puisqu'on le lançait dans cette direction, il y allait avec le joyeux entrain du peuple-soldat qui entrevoit toujours la victoire à travers les fumées du combat. Mais les difficultés n'étaient pas dans les batailles.

L'Empereur donna immédiatement des ordres

pour que l'armée fût rapidement constituée et dirigée vers les frontières du Piémont. Elle allait être divisée en cinq corps commandés par le maréchal Baraguey-d'Hilliers, le général de Mac-Mahon, le maréchal Canrobert, le général Niel et le prince Napoléon; la garde impériale formant un corps à part demeura sous les ordres du général Regnaud de Saint-Jean-d'Angely; le troisième et quatrième corps devaient entrer en Piémont par le mont Cenis et le col de Genèvre, les premier et deuxième corps s'embarquer de Marseille, de Toulon et d'Alger pour Gênes; le maréchal Canrobert et le général Niel prirent les devants et se rendirent à Turin auprès du roi Victor Emmanuel.

Il était à craindre, en effet, que le général Giulay, commandant en chef des troupes autrichiennes, marchât rapidement sur l'armée piémontaise qui ne pouvait lui opposer une sérieuse résistance, et la culbutant avant l'arrivé des Français, s'emparât de la capitale et prît position au pied des montagnes par lesquelles ils devaient descendre ainsi que des ports où ils devaient aborder; une hésitation inexplicable, une indécision de mouvements qui dénotait peu d'habileté militaire ou l'ignorance complète des exigences de la grande guerre, privèrent le général Giulay de l'immense avantage que lui eût procuré la rapide invasion du Piémont.

Cependant les Chambres françaises devaient être appelées à voter des hommes et des subsides, ces deux choses indispensables à toute guerre, et, le 26 avril, bien que les ministres à portefeuille ne dussent régulièrement avoir aucunes communications directes avec les assemblées délibérantes, le ministre des Affaires étrangères et le ministre d'État furent chargés en considération de la gravité exceptionnelle des circonstances, de venir, le premier au Corps législatif, le second au Sénat, lire un exposé des faits et des incidents[1] auxquels il convenait de rattacher les complications qui avaient amené la crise. Ce document très-explicite, très-développé, avait pour objet de faire apprécier les dispositions conciliantes, modérées du gouvernement de l'Empereur; toutefois on y déclarait qu'en présence de l'état des choses, la Sardaigne étant menacée et son territoire sur le point d'être envahi, la France ne pouvait pas hésiter à répondre à l'appel d'une nation alliée à laquelle l'unissaient « des intérêts communs et des sympathies traditionnelles, rajeunies par une récente confraternité d'armes et par l'union contractée entre les deux maisons régnantes. »

Aussitôt après la lecture de ce document, le président du conseil d'État, M. Baroche, présenta

1. Voir le n° 4 des notes et documents historiques.

un projet de loi aux termes duquel l'appel autorisé par la loi du 24 mars 1858 sur la classe de 1858, pour le recrutement des troupes de terre et de mer, était porté de cent mille hommes à cent quarante mille.

Il y avait urgence, puisque les conseils de révision étaient déjà convoqués ; c'est ce que fit remarquer M. de Morny, président du Corps législatif, en ajoutant que ce projet ne pouvait donner lieu qu'à un rapport sommaire et en invitant la chambre à se retirer immédiatement dans ses bureaux pour nommer une commission.

« Si la guerre est inévitable, dit en terminant le président du Corps législatif, au moins a-t-on lieu d'être certain qu'elle sera localisée et limitée, surtout si les puissances allemandes ont la sagesse de comprendre, qu'il n'y a là qu'une question purement italienne qui ne cache aucun projet de conquête et ne peut enfanter aucune révolution ; quant à vous, messieurs, vous avez, au début de cette question, montré un esprit pacifique que vous inspirait votre sollicitude pour les grands intérêts du pays ; c'était votre droit et votre rôle, cela ne fait que donner plus de valeur et plus de force au concours que vous porterez à l'Empereur Faisons voir aujourd'hui, afin que personne ne s mé prenne, ni au dedans ni au dehors, qu'en face de l'étranger nous sommes tous unis dans une même

pensée, le succès et la gloire de nos armes; une fois la lutte engagée, tous les intérêts matériels se rangent pour faire place au patriotisme, toutes les inquiétudes se taisent pour mieux nous laisser entendre la voix de l'honneur national. Ne regardons plus en arrière; c'est devant nous qu'est le drapeau de la France. »

Dans ce pays-ci, pour nous servir d'une vieille expression toujours vraie, lorsqu'on parle d'honneur national et de patriostisme, on trouve toujours de l'écho; d'ailleurs on affirmait au Corps législatif que la guerre serait localisée et qu'elle ne pouvait produire aucune explosion révolutionnaire. Le Corps législatif qui avait montré un esprit pacifique au début de la question, qui avait parfaitement fait comprendre combien il était désireux du maintien de la paix, vota les cent quarante mille hommes qu'on lui demandait « pour la défense de notre drapeau» suivant les termes textuels du rapport de M. de Morny, lu à la rentrée de l'Assemblée en séance publique après une interruption d'une heure.

La France est riche en soldats et l'impôt du sang n'est pas celui qui lui coûte le plus. Mais le président du conseil d'État avait dans cette même séance présenté un projet de loi ayant pour objet d'autoriser le ministre des finances à contracter un emprunt de cinq cents millions, et c'est à pro-

pos de ce projet de loi financier, qu'une discussion sérieuse pouvait s'engager au sein du Corps législatif.

Cette discussion se produisit, en effet, et on va juger de son importance.

L'assemblée était émue; une sorte d'animation qui était presque de l'agitation régnait sur tous les bancs; plusieurs orateurs avaient demandé la la parole, et on va voir que rien, dans cette grave question, n'avait échappé à la prévoyance, à la sagacité des représentants du pays.

Il y eut d'abord un député qui, tout en cherchant à se rendre compte des causes et des effets possibles de cette guerre italienne, exprima la crainte que la situation politique du Saint-Siége en fût ébranlée. A travers des phrases patriotiques, il insista avec modération, mais avec fermeté, sur une question qui, à ses yeux, avait une importance majeure; ce député était M. Lemercier.

Le président du conseil d'État se levant aussitôt, répondit qu'il ne pouvait s'empêcher d'exprimer, devant la chambre, son étonnement des doutes que l'on semblait avoir sur la conduite ultérieure du gouvernement.

« Aucun doute n'est possible à cet égard, ajouta-t-il; le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour que la sécurité et l'indépendance du Saint-Père soient assurées au milieu des agitations dont l'Italie serait le théâtre. »

« Je remercie M. le président du conseil d'État de l'assurance qui vient d'être donnée, dit M. de la Tour ; j'en prends acte et je peux garantir la vive reconnaissance que ces paroles exciteront au sein des populations que je représente. Ces populations ne sont pas inquiètes, elles se fient aux généreuses intentions de l'Empereur. Mais au moment de l'entrée en campagne de nos troupes, le plus précieux gage à donner aux populations catholique, c'est de leur dire que, quelles que soient les complications de la guerre, les soldats de la France seront toujours prêts à soutenir le Saint-Père et le Saint-Siége. Quant aux catholiques de France, ils sont prêts à soutenir la papauté par tous les sacrifices possibles, parce qu'il serait vil et lâche de ne pas sacrifier tout intérêt à sa conscience et à sa foi. »

L'honorable orateur ajouta qu'il n'importait pas moins à la dignité du drapeau français de démentir de la manière la plus formelle toute alliance avec la révolution. Prêt à voter tous les subsides d'hommes et d'argent dont le gouvernement pouvait avoir besoin, il considérait comme un devoir pour les représentants du pays, de faire connaître les conditions qu'ils jugeaient le plus efficaces, pour empêcher la guerre de dévier du but qu'on devait se proposer. Sa pensée intime était que la France gagnerait beaucoup à ne pas

laisser flotter à côté de son drapeau le drapeau des bandes révolutionnaires. Il croyait exprimer un sentiment national en disant qu'il y a des auxiliaires dont le concours ne saurait être accepté par la France. « Il n'admettait pas (nous citons textuellement) que l'épée si noble, si pure de la France, pût s'accoler à l'épée du général Garibaldi. » Car, dans ses bandes indisciplinées, il voyait non des alliés pour notre pays, mais des ennemis pour l'ordre européen et particulièrement pour l'Italie, et c'était précisément parce qu'il souhaitait que la guerre fût loyale, généreuse et non anticatholique, qu'il ne voulait pas que nous pussions encourir aux yeux de l'Europe le soupçon de mettre en œuvre des moyens dont l'emploi pourrait devenir, pour l'Italie, le germe de révolutions nouvelles.

Le président du Corps législatif interrompit l'orateur : « Les désignations de personnes ne devraient pas trouver place dans ce débat, dit-il, et au moment où la France s'apprête à porter secours à des alliés, il n'y a pas lieu de discuter les noms des soldats qui combattent dans leurs rangs. »

Et le député répondit qu'il croyait avoir exprimé un sentiment national. Depuis, le temps a marché et Garibaldi a joué le rôle que l'on sait à la vue des grandes puissances qui l'ont laissé faire. Mais il est curieux de constater, à côté des répugnances qu'il pouvait inspirer, la sévère mais exacte appré-

ciation que le Corps législatif français faisait déjà des tendances et des instincts révolutionnaires du vaincu d'Aspromonte.

La discussion continua grave, intéressante, animée. M. Plichon rappelant le discours prononcé quelques jours avant par l'un de ses collègues de l'opposition extrême, M. Ollivier, déclara que bien qu'ils fussent placés, l'un par rapport à l'autre, aux pôles opposés de la politique, il se trouvait complétement d'accord avec lui sur un point : c'est qu'il était intolérable que des questions intéressant au plus haut degré l'avenir et les destinées du pays fussent engagées, tranchées au point de ne plus laisser au Corps législatif la liberté de ses résolutions. « J'ai voté, dit-il, l'augmentation du contingent, parce que nos troupes ont passé la frontière et que, l'honneur du drapeau étant engagé, il n'y avait plus à délibérer. Mais si la question avait été entière, et si l'on avait pu examiner le point de savoir quel intérêt avait la France pour engager la guerre, j'aurais dit non. J'ai la confiance que, dans la Chambre, une immense majorité se serait prononcée dans le même sens que moi. J'ai voté en face d'un fait accompli que je déplore. J'ai voté, mais avec tristesse, avec douleur et, surtout, avec la conviction profonde que le gouvernement a engagé le pays dans une guerre pleine de hasards et de périls pour des

résultats au moins incertains. Il ne ressort d'aucune des communications du gouvernement que la politique de l'Autriche, en Italie, ait été, dans ces derniers temps, attentatoire, soit à l'honneur de la France, soit à sa sécurité, soit même à l'équilibre de l'Europe. La situation politique actuelle n'est point un fait nouveau. Depuis que cette situation existe, plusieurs gouvernements se sont succédé en France; aucun de ces gouvernements n'a jugé que dans cette situation il y eût, pour la France, un intérêt capable de motiver la guerre. »

Le député demandait donc au gouvernement impérial pourquoi il faisait la guerre, et quelle guerre il prétendait faire? Serait-ce une guerre révolutionnaire ou une guerre politique? serait-ce la négation ou la consécration de l'expédition de Rome? serait-ce l'expulsion complète des Autrichiens, l'unité ou la fédération de l'Italie? où allait-on? où s'arrêterait-on? En supposant toutes les difficultés de la guerre surmontées et la victoire assurée, il recherchait ce que la France ferait de sa victoire; il se demandait comment on pourrait reconstituer l'Italie au gré des Italiens. Le protectorat français n'y serait pas plus aimé que le protectorat autrichien. Pour l'Italie, les libérateurs, en 1815, étaient les Autrichiens, ces mêmes Autrichiens qu'elle appelle ses tyrans, aujourd'hui.

« On ne saurait, dit-il en terminant, être révo-

lutionnaire en Italie, et rester conservateur en France et à Rome. On ne surexcite pas l'esprit révolutionnaire sur un point, sans qu'il se réveille sur tous les autres. Si l'on voit l'enjeu que la France met dans cette guerre, on n'aperçoit pas ce qu'elle y pourrait gagner. Elle n'y trouvera qu'une gloire stérile, et c'est le seul prix qu'elle retirera du sang de ses enfants! »

Tout est net, explicite, complet, on le voit, dans cette séance du Corps législatif. Pas un danger qui ne soit prévu, pas une objection sérieuse qui ne soit posée. La pensée des mandataires du pays fut suffisamment exprimée pour qu'on en tirât tous les renseignements qu'on pouvait y puiser. Assurément on ne peut pas dire que le Corps législatif n'eût tout prédit et tout indiqué.

Et, pour ainsi dire, pendant que ces orateurs signalaient les dangers possibles des entraînements révolutionnaires, les conséquences, en quelque sorte forcées, de la lutte qui commençait en Italie, des mouvements éclataient à Florence et à Parme.

A Florence, des officiers de l'armée toscane accompagnés de plusieurs personnages politiques se présentèrent, le 29 avril, au palais Pitti pour exposer au grand-duc Léopold que les vœux des troupes et du pays étaient que le gouvernement fît alliance avec le Piémont et envoyât son armée combattre aux côtés de l'armée sarde. Le grand-

duc répondit qu'il allait aviser, et manda auprès de lui le marquis de Lajatico, en l'invitant à former un nouveau ministère. Le marquis s'étant immédiatement rendu chez le ministre sarde, M. Buoncompagni, y convoqua les membres les plus influents du parti libéral, leur communiqua la mission dont il était chargé et s'informa des conditions auxquelles ils accepteraient le pouvoir. Ils exigèrent l'abdication du grand-duc en faveur de son fils.

Le grand-duc refusa avec dignité et, après avoir consulté le corps diplomatique, déclara qu'il préférait s'éloigner de la Toscane avec sa famille. Le représentant de la Sardaigne, M. Buoncompagni, annonça cette nouvelle au peuple du haut de son balcon. Désormais il était le maître de la situation. Il recommanda « l'ordre, la paix et une modération digne de la grande cause italienne, » et il ajouta qu'il allait transmettre, sans retard, les vœux du peuple au gouvernement piémontais, afin que ce dernier se chargeât de gouverner la Toscane jusqu'à l'issue de la guerre.

Le départ de la famille grand-ducale eut lieu le même jour à six heures, et le corps municipal, demeuré autorité unique, désigna un gouvernement provisoire formé du chevalier Abaldino Paruzzi, du major d'artillerie Danzini et de l'avocat Malenchini de Livourne.

Parme, sous l'autorité de Louise-Marie de Bour-

bon, régente pour son fils, le duc Robert, jouissait, il faut bien le dire, d'un gouvernement libéral et paternel. Des mouvements excités par les agents piémontais se produisirent également dans ce petit État. Une première fois la régente s'éloigna, puis revint, rappelée par l'opinion. Une seconde fois elle dut quitter Parme avec ses enfants en présence des démonstrations piémontaises. Cette fois elle ne devait plus revenir.

Quant au pape, si les troupes françaises n'avaient pas occupé Rome, il n'aurait pu se soutenir une heure au Vatican, grâce aux sourdes intrigues des émissaires envoyés de Turin.

Ainsi les conséquences révolutionnaires de l'ébranlement italien ne pouvaient plus faire l'objet d'un doute et, en même temps, la diète de Francfort décrétait, dans sa séance du 23 avril, la préparation de guerre du contingent principal de la Confédération.

Ainsi se produisaient, une à une, toutes les difficultés que l'expédition d'Italie devait, suivant les prédictions des meilleurs esprits, entraîner avec elle.

Le 3 mai, l'Empereur publiait la célèbre proclamation suivante :

« Français,

« L'Autriche, en faisant entrer son armée sur le territoire du roi de Sardaigne, notre allié, nous

déclare la guerre. Elle viole ainsi les traités, la justice, et menace nos frontières. Toutes les grandes puissances ont protesté contre cette agression. Le Piémont ayant accepté les conditions qui devaient assurer la paix, on se demande quelle peut être la raison de cette invasion soudaine : c'est que l'Autriche a amené les choses à cette extrémité, qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique, car, dans ce pays, tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir.

« Jusqu'ici la modération a été la règle de ma conduite; maintenant l'énergie devient mon premier devoir.

« Que la France s'arme et dise résolûment à l'Europe : Je ne veux pas de conquête, mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle; j'observe les traités, à condition qu'on ne les violera pas contre moi; je respecte le territoire et les droits des puissances neutres, mais j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre, et qui gémit sous l'oppression étrangère.

« La France a montré sa haine contre l'anarchie; elle a voulu me donner un pouvoir assez fort pour réduire à l'impuissance les fauteurs de désordre et les hommes incorrigibles de ces anciens partis qu'on voit sans cesse pactiser avec nos ennemis;

mais elle n'a pas pour cela abdiqué son rôle civilisateur. Ses alliés naturels ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et quand elle tire l'épée, ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir.

« Le but de cette guerre est donc de rendre l'Italie à elle-même et non de la faire changer de maître, et nous aurons à nos frontières un peuple ami, qui nous devra son indépendance.

« Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la Péninsule, contribuer à y fonder l'ordre sur des intérêts légitimes satisfaits.

« Nous allons enfin sur cette terre classique, illustrée par tant de victoires, retrouver les traces de nos pères; Dieu fasse que nous soyons dignes d'eux!

« Je vais bientôt me mettre à la tête de l'armée. Je laisse en France l'Impératrice et mon fils. Secondée par l'expérience et les lumières du dernier frère de l'Empereur, Elle saura se montrer à la hauteur de sa mission.

« Je les confie à la valeur de l'armée qui reste en France pour veiller sur nos frontières, comme pour protéger le foyer domestique; je les confie au patriotisme de la garde nationale; je les confie

enfin au peuple tout entier, qui les entourera de cet amour et de ce dévoûment dont je reçois chaque jour tant de preuves.

« Courage donc, et union ! Notre pays va encore montrer au monde qu'il n'a pas dégénéré. La Providence bénira nos efforts ; car elle est sainte aux yeux de Dieu la cause qui s'appuie sur la justice, l'humanité, l'amour de la patrie et de l'indépendance. »

Le 10 mai, Napoléon III quittait les Tuileries à six heures du soir après avoir donné, par un décret, à l'Impératrice Eugénie, le titre et les pouvoirs de régente[1].

La population tout entière des faubourgs de Paris s'était donné rendez-vous sur son passage, et la voiture impériale était forcée d'aller au pas au milieu de la foule dont les acclamations se faisaient entendre. Cette foule entourait littéralement les équipages de la cour, mais, en ce moment, il n'y avait à redouter ni attentat italien, ni attentat révolutionnaire. L'Impératrice accompagna l'Empereur jusqu'à Montereau.

Napoléon III arrivait à Gênes, le 12 mai 1859, à deux heures et, le 14, portait son quartier général de Gênes à Alexandrie.

1. Voir le n° 5 des notes et documents historiques.

Ainsi le dé était jeté. Mais, dans la direction des affaires humaines, dans l'art de conduire les peuples, qui est aussi une science exacte, tout s'enchaîne, tout se tient étroitement et logiquement *Nihil sine consequentiis*, a dit Grotius.

FIN DU TOME SECOND

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

NOTES

ET

DOCUMENTS HISTORIQUES

NOTES

ET

DOCUMENTS HISTORIQUES.

I

TRAITÉ DU 2 DÉCEMBRE 1854, ENTRE L'AUTRICHE, LA FRANCE ET LA GRANDE-BRETAGNE.

Sa Majesté l'empereur d'Autriche, Sa Majesté l'empereur des Français et Sa Majesté la reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande;

Animées du désir de mettre fin le plus tôt possible à la guerre actuelle par le rétablissement de la paix générale sur des bases solides, donnant à l'Europe entière toute garantie contre le retour de complications qui ont si malheureusement troublé son repos;

Convaincues que rien ne serait plus propre à assurer ce résultat que l'union complète de leurs efforts jusqu'à l'entière réalisation du but commun qu'elles se sont proposé, et reconnaissant en conséquence la nécessité de s'entendre aujourd'hui sur leurs positions respectives et les prévisions de l'avenir, ont résolu de conclure entre elles un traité

d'alliance et ont nommé à cet effet pour leurs plénipotentiaires :

Sa Majesté l'empereur d'Autriche, le comte Buol-Schauenstein, etc. ;

Sa Majesté l'empereur des Français, M. le baron de Bourqueney, etc. ;

Sa Majesté la reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, le comte de Westmoreland, etc. :

Lesquels s'étant communiqué leurs pleins pouvoirs, et les ayant trouvés en bonne et due forme, ont arrêté et signé les articles suivants :

Art. 1er. — Les hautes parties contractantes rappellent les déclarations contenues dans les protocoles du 9 avril et du 23 juin 1854 et dans les notes échangées le 8 avril dernier, et comme elles se sont réservé le droit de proposer selon les circonstances, telles conditions qu'elles pourraient juger nécessaires dans un intérêt européen, elles s'obligent mutuellement et réciproquement à n'entrer dans aucun arrangement avec la cour impériale de Russie avant d'en avoir délibéré en commun.

Art. 2. — Sa Majesté l'empereur d'Autriche ayant fait occuper par ses troupes, en vertu du traité conclu le 14 juin 1854 avec la Sublime-Porte, les Principautés de Moldavie et de Valachie, il s'engage à défendre la frontière desdites Principautés contre tout retour des forces russes ; les troupes autrichiennes occuperont à cet effet les positions nécessaires pour garantir ces Principautés contre toute attaque.

Sa Majesté l'empereur des Français et Sa Majesté la reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande ayant également signé, le 12 mars 1854, avec la Sublime-Porte un traité qui les autorise à diriger leurs forces sur tous les points de l'empire Ottoman, l'occupation sus-mentionnée ne saurait porter préjudice au libre mouvement des troupes anglo-françaises ou ottomanes sur ce même territoire contre les forces militaires ou le territoire de la Russie.

Il sera formé à Vienne entre les plénipotentiaires de l'Autriche, de la France et de la Grande-Bretagne une commission à laquelle la Turquie sera invitée à adjoindre aussi un plénipotentiaire, et qui sera chargée d'examiner et de régler toutes les questions se rapportant soit à l'état exceptionnel et provisoire dans lequel se trouvent lesdites Principautés, soit au libre passage des diverses armées sur leur territoire.

Art. 3. — Les hostilités venant à éclater entre l'Autriche et la Russie, Sa Majesté l'empereur d'Autriche, Sa Majesté l'empereur des Français, Sa Majesté la reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande se promettent mutuellement leur alliance offensive et défensive dans la guerre actuelle et emploieront à cet effet, selon les nécessités de la guerre, des forces de terre et de mer dont le nombre, la qualité et la destination seront, s'il y a lieu, déterminés par des arrangements subséquents.

Art. 4. — Dans le cas prévu par l'article précédent, les hautes parties contractantes se promettent réciproquement de n'accueillir de la part de la cour impériale de Russie, sans s'en être entendues entre elles, aucune ouverture ni aucune proposition tendant à la cessation des hostilités.

Art. 5. — Dans le cas où le rétablissement de la paix générale sur les bases indiquées dans l'article 1er ne serait point assuré dans le cours de la présente année, Sa Majesté l'empereur d'Autriche, Sa Majesté l'empereur des Français et Sa Majesté la reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande délibéreront sans retard sur les moyens efficaces pour obtenir l'objet de leur alliance.

Art. 6. — L'Autriche, la France et la Grande-Bretagne porteront ensemble le présent traité à la connaissance de la cour de Prusse, et recevront avec empressement son adhésion, dans le cas où elle engagerait sa coopération à l'accomplissement de l'œuvre commune.

Le présent traité sera ratifié et les ratifications échangées à Vienne dans le délai de quinze jours.

En foi de quoi, etc.

Signé : Buol-Schauenstein.
Bourqueney.
Westmoreland.

II

ACTES DU CONGRÈS DE PARIS.

TRAITÉ DE PAIX DU 30 MARS 1856.

Au nom du Dieu tout-puissant,

Leurs Majestés l'empereur des Français, la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, l'empereur de toutes les Russies, le roi de Sardaigne, et l'empereur des Ottomans, animés du désir de mettre un terme aux calamités de la guerre, et voulant prévenir le retour des complications qui l'ont fait naître, ont résolu de s'entendre avec Sa Majesté l'empereur d'Autriche sur les bases à donner au rétablissement et à la consolidation de la paix en assurant par des garanties efficaces et réciproques l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman.

A cet effet, leurs dites Majestés ont nommé pour leurs plénipotentiaires :

Sa Majesté l'empereur des Français :

Le sieur Alexandre comte Colonna Walewski, sénateur de l'Empire, etc.,

Et le sieur François-Adolphe, baron de Bourqueney, etc.;

Sa Majesté l'empereur d'Autriche :

Le sieur Charles-Ferdinand, comte de Buol-Schauenstein, etc.,

Et le sieur Joseph-Alexandre, baron de Hübner, etc.;

Sa Majesté la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande :

Le très-honorable George-Guillaume-Frédéric, comte de Clarendon, etc.,

Et le très-honorable Henri-Richard-Charles, baron Cowley, etc.;

Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies :

Le sieur Alexis, comte Orloff, etc.,

Et le sieur Philippe, baron de Brunow, etc.;

Sa Majesté le roi de Sardaigne :

Le sieur Camille Benso, comte de Cavour, etc.,

Et le sieur Salvator, marquis de Villamarina, etc.;

Et Sa Majesté l'empereur des Ottomans :

Mehemed-Emin-Aali-Pacha, grand-vizir de l'empire ottoman, etc.,

Et Mehemed-Djemil-Bey.

Lesquels se sont réunis en congrès à Paris.

L'entente ayant été heureusement établie entre eux, Leurs Majestés l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, l'empereur de toutes les Russies, le roi de Sardaigne et l'empereur des Ottomans, considérant que, dans un intérêt européen, Sa Majesté le roi de Prusse, signataire de la convention du 13 juillet 1841, devait être appelée à participer aux nouveaux arrangements à prendre, et appréciant la valeur qu'ajouterait à une œuvre de pacification générale le concours de ladite Majesté, l'ont invitée à envoyer des plénipotentiaires au congrès.

En conséquence, Sa Majesté le roi de Prusse a nommé pour ses plénipotentiaires, savoir :

Le sieur Othon-Théodore, baron de Manteuffel, etc.,

Et le sieur Maximilien-Frédéric-Charles-François, comte de Hatzfeld-Weldinburg-Schoenstein, etc.

Les plénipotentiaires, après avoir échangé leurs pleins

pouvoirs trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Art. 1er. — Il y aura, à dater du jour de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié entre Sa Majesté l'empereur des Français, Sa Majesté la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Sa Majesté le roi de Sardaigne, Sa Majesté Impériale le Sultan, d'une part, et Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, de l'autre part, ainsi qu'entre leurs héritiers et successeurs, leurs États et sujets respectifs à perpétuité.

Art. 2. — La paix étant heureusement établie entre leursdites Majestés, les territoires conquis ou occupés par leurs armées pendant la guerre, seront réciproquement évacués.

Des arrangements spéciaux régleront le mode de l'évacuation, qui devra être aussi prompte que faire se pourra.

Art. 3. — Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies s'engage à restituer à Sa Majesté le Sultan la ville de Kars aussi bien que les autres parties du territoire ottoman dont les troupes russes se trouvent en possession.

Art. 4. — Leurs Majestés l'empereur des Français, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le roi de Sardaigne et le Sultan s'engagent à restituer à Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies les villes et port de Sébastopol, Balaclava, Kamiesch, Eupatoria, Kertch, Ieni-Kaleh, Kinburn, ainsi que tous autres territoires occupés par les troupes alliées.

Art. 5. — Leurs Majestés l'empereur des Français, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, l'empereur de toutes les Russies, le roi de Sardaigne et le Sultan accordent une amnistie pleine et entière à ceux de leurs sujets qui auraient été compromis par une participation quelconque aux événements de la guerre en faveur de la cause ennemie.

Il est expressément entendu que cette amnistie doit s'étendre aux sujets de chacune des parties belligérantes

qui auraient continué, pendant la guerre, à être employés dans le service de l'un des autres belligérants.

Art. 6. — Les prisonniers de guerre seront immédiatement rendus de part et d'autre.

Art. 7. — Sa Majesté l'empereur des Français, Sa Majesté l'empereur d'Autriche, Sa Majesté la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Sa Majesté le roi de Prusse, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies et Sa Majesté le roi de Sardaigne déclarent la Sublime-Porte admise à participer aux avantages du droit public et du concert européen. Leurs Majestés s'engagent chacune de son côté à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, garantissent en commun la stricte observation de cet engagement, et considéreront, en conséquence, tout acte de nature à y porter atteinte, comme une question d'intérêt général.

Art. 8. — S'il survenait entre la Sublime-Porte et l'une ou plusieurs des autres puissances signataires un dissentiment qui menacerait le maintien de leurs relations, la Sublime-Porte et chacune de ces puissances, avant de recourir à l'emploi de la force, mettront les autres parties contractantes en mesure de prévenir cette extrémité par leur action médiatrice.

Art. 9. — Sa Majesté Impériale le Sultan, dans sa constante sollicitude pour le bien-être de ses sujets, ayant octroyé un firman qui, en améliorant leur sort sans distinction de religion ni de race, consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son empire, et voulant donner un nouveau témoignage de ses sentiments à cet égard, a résolu de communiquer aux puissances contractantes ledit firman spontanément émané de sa volonté souveraine.

Les puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication.

Il est bien entendu qu'elle ne saurait, en aucun cas, don-

ner le droit auxdites puissances de s'immiscer, soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de Sa Majesté le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son empire.

Art. 10. — La convention du 13 juillet 1841, qui maintient l'antique règle de l'empire ottoman relative à la clôture des détroits du Bosphore et des Dardanelles, a été révisée d'un commun accord.

L'acte conclu à cet effet et conformément à ce principe entre les hautes parties contractantes, est et demeure annexé au présent traité, et aura même force et valeur que s'il en faisait partie intégrante.

Art. 11. — La Mer Noire est neutralisée, ouverte à la marine marchande de toutes les nations. Ses eaux et ses ports sont formellement et à perpétuité interdits au pavillon de guerre soit des puissances riveraines, soit de toute autre puissance, sauf les exceptions mentionnées aux articles 11 et 19 du présent traité.

Art. 12. — Libre de toute entrave, le commerce dans les ports et dans les eaux de la Mer Noire ne sera assujetti qu'à des règlements de sécurité, de douane, de police, conçus dans un esprit favorable au développement des transactions commerciales.

Pour donner aux intérêts commerciaux et maritimes de toutes les nations la sécurité désirable, la Russie et la Sublime-Porte admettront des consuls dans leurs ports situés sur le littoral de la Mer Noire, conformément aux principes du droit international.

Art. 13. — La Mer Noire étant neutralisée, aux termes de l'articlc 11, le maintien ou l'établissement sur son littoral d'arsenaux militaires-maritimes devient sans nécessité comme sans objet. En conséquence, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies et Sa Majesté Impériale le Sultan s'engagent à n'élever et à ne conserver sur ce littoral aucun arsenal militaire-maritime.

Art. 14.— Leurs Majestés l'empereur de toutes les Russies et le Sultan ayant conclu une convention à l'effet de déterminer la force et le nombre des bâtiments légers nécessaires au service de leurs côtes qu'elles se réservent d'entretenir dans la Mer Noire, cette convention est annexée au présent traité et aura même force et valeur que si elle en faisait partie intégrante. Elle ne pourra être ni annulée ni modifiée sans l'assentiment des puissances signataires du présent traité.

Art. 15. — L'acte du Congrès de Vienne ayant établi les principes destinés à régler la navigation des fleuves qui séparent ou traversent plusieurs États, les puissances contractantes stipulent entre elles, qu'à l'avenir ces principes seront également appliqués au Danube et à ses embouchures.

Elles déclarent que cette disposition fait désormais partie du droit public de l'Europe, et la prennent sous leur garantie.

La navigation du Danube ne pourra être assujettie à aucune entrave ni redevance qui ne serait pas expressément prévue par les stipulations contenues dans les articles suivants. En conséquence, il ne sera perçu aucun péage basé uniquement sur le fait de la navigation du fleuve, ni aucun droit sur les marchandises qui se trouvent à bord des navires. Les règlements de police et de quarantaine à établir pour la sûreté des États séparés ou traversés par ce fleuve seront conçus de manière à favoriser autant que faire se pourra la circulation des navires. Sauf ces règlements, il ne sera apporté aucun obstacle quel qu'il soit à la libre navigation.

Art. 16. — Dans le but de réaliser les dispositions de l'article précédent, une commission, dans laquelle la France, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie, la Sardaigne et la Turquie seront chacune représentées par un délégué, sera chargée de désigner et de

faire exécuter les travaux nécessaires depuis Isatcha pour dégager les embouchures du Danube, ainsi que les parties de la mer y avoisinantes des sables et des autres obstacles qui les obstruent, afin de mettre cette partie du fleuve et lesdites parties de la mer dans les meilleures conditions possibles de navigabilité.

Pour couvrir les frais de ces travaux, ainsi que des établissements ayant pour objet d'assurer et de faciliter la navigation aux bouches du Danube, des droits fixes d'un taux convenable, arrêtés par la commission à la majorité des voix, pourront être prélevés, à la condition expresse que, sous ce rapport comme sur tous les autres, les pavillons de toutes les nations seront traités sur le pied d'une parfaite égalité.

Art. 17. — Une commission sera établie et se composera des délégués de l'Autriche, de la Bavière, de la Sublime-Porte et du Wurtemberg, un pour chacun de ces princes, auxquels se réuniront les commissaires des trois principautés danubiennes, dont la nomination aura été approuvée par la Porte. Cette commission, qui sera permanente : 1° élaborera les règlements de navigation et de police fluviale; 2° fera disparaître les entraves de quelque nature qu'elles puissent être, qui s'opposent encore à l'application au Danube des dispositions du traité de Vienne; 3° ordonnera et fera exécuter les travaux nécessaires sur tout le parcours du fleuve; et 4° veillera, après la dissolution de la commission européenne, au maintien de la navigabilité des embouchures du Danube et des parties de la mer y avoisinantes.

Art. 18. — Il est entendu que la commission européenne devra remplir sa tâche, et que la commission riveraine aura terminé les travaux désignés dans les numéros 1 et 2 dans l'espace de deux ans. Les puissances signataires réunies en conférence, informées de ce fait, prononceront, après en avoir pris acte, la dissolution de la commission

européenne, et dès lors la commission riveraine permanente jouira des mêmes pouvoirs que ceux dont la commission enropéenne aura été investie jusqu'alors.

Art. 19. — Afin d'assurer l'exécution des règlements qui auront été arrêtés d'un commun accord, d'après les principes ci-dessus énoncés, chacune des puissances contractantes aura le droit de faire stationner en tout temps deux bâtiments légers aux embouchures du Danube.

Art. 20. En échange des villes, ports et territoires énumérés dans l'article 4 du présent traité, et pour mieux assurer la liberté de la navigation du Danube, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies consent à la rectification de sa frontière en Bessarabie.

La nouvelle frontière partira de la Mer Noire, à un kilomètre à l'est du lac Bourna-Sola, rejoindra perpendiculairement la route d'Akerman, suivra cette route jusqu'au Val de Trajan, passera au sud du Bolgrad, remontera le long de la rivière de Yalpuk jusqu'à la hauteur du Saratsika, et ira aboutir à Katamori, sur le Pruth. En amont de ce point, l'ancienne frontière entre les deux empires ne subira aucune modification.

Des délégués des puissances contractantes fixeront dans ses détails le tracé de la nouvelle frontière.

Art. 21. — Le territoire cédé par la Russie sera annexé à la principauté de Moldavie sous la suzeraineté de la Sublime-Porte. Les habitants de ce territoire jouiront des droits et priviléges assurés aux Principautés et pendant l'espace de trois années il leur sera permis de transporter ailleurs leur domicile, en disposant librement de leurs propriétés.

Art. 22. — Les principautés de Valachie et de Moldavie continueront à jouir sous la suzeraineté de la Porte et sous la garantie des puissances contractantes, des priviléges et des immunités dont elles sont en possession. Aucune protection exclusive ne sera exercée sur elles par une de

ces puissances garantes. Il n'y aura aucun droit particulier d'ingérence dans leurs affaires intérieures.

Art. 23. — La Sublime-Porte s'engage à conserver auxdites Principautés une administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté de culte, de législation, de commerce et de navigation.

Les lois et statuts aujourd'hui en vigueur seront révisés. Pour établir un complet accord sur cette révision, une Commission spéciale sur la composition de laquelle les hautes puissances contractantes s'entendront, se réunira sans délai à Bucharest avec une commission de la Sublime-Porte. Cette commission aura pour tâche de s'enquérir de l'état actuel des Principautés et de proposer les bases de leur future organisation.

Art. 24. — Sa Majesté le Sultan promet de convoquer immédiatement dans chacune des deux provinces un divan *ad hoc*, composé de manière à constituer la représentation la plus exacte des intérêts de toutes les classes de la société; ces divans seront appelés à exprimer les vœux des populations relativement à l'organisation définitive des Principautés. Une instruction du Congrès réglera les rapports de la commission avec ces divans.

Art. 25. — Prenant en considération l'opinion émise par les deux Divans, la Commission transmettra sans retard au siége actuel des conférences le résultat de son propre travail.

L'entente finale avec la puissance suzeraine sera consacrée par une convention conclue à Paris, entre les hautes parties contractantes, et un hatti-schérif, conforme aux stipulations de la convention constituera définitivement l'organisation de ces provinces placées désormais sous la garantie collective de toutes les puissances signataires.

Art. 26. — Il est convenu qu'il y aura dans les Principautés une force armée nationale organisée dans le but de maintenir la sûreté à l'intérieur et d'assurer celle des fron-

tières; aucune entrave ne pourra être apportée aux mesures extraordinaires de défense, que d'accord avec la Sublime-Porte, elles seraient appelées à prendre pour repousser toute agression étrangère.

Art. 27. — Si le repos intérieur des Principautés se trouvait menacé ou compromis, la Sublime-Porte s'entendra avec les autres puissances contractantes sur les mesures à prendre pour maintenir ou rétablir l'ordre légal. Une intervention armée ne pourra avoir lieu sans un accord préalable entre ces puissances.

Art. 28. — La principauté de Servie continuera à relever de la Sublime-Porte, conformément aux hatti impériaux, qui fixent et déterminent ses droits et immunités, placés désormais sous la garantie collective des puissances contractantes.

En conséquence, ladite principauté conservera son administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté de culte, de commerce et de navigation.

Art. 29. — Le droit de garnison de la Sublime-Porte, tel qu'il se trouve stipulé par les règlements antérieurs, est maintenu. Aucune intervention armée ne pourra avoir lieu en Servie sans un accord préalable entre les hautes puissances contractantes.

Art. 30. — Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies et Sa Majesté le Sultan, maintiennent dans son intégrité l'état de leurs possessions en Asie, tel qu'il existait légalement avant la rupture.

Pour prévenir toute contestation locale, le tracé de la frontière sera vérifié et, s'il y a lieu, rectifié sans qu'il puisse en résulter un préjudice territorial pour l'une ou l'autre des deux parties.

A cet effet, une commission mixte composée de deux commissaires russes, de deux commissaires ottomans, d'un commissaire français et d'un commissaire anglais sera envoyée sur les lieux immédiatement après le rétablissement

des relations diplomatiques entre la cour de Russie et la Sublime-Porte. Son travail devra être terminé dans l'espace de huit mois à dater de l'échange des ratifications du présent traité.

Art. 31. — Les territoires occupés pendant la guerre par les troupes de Leurs Majestés l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et le roi de Sardaigne, aux termes des conventions signées à Constantinople, le 12 mars 1854, entre la France, la Grande-Bretagne et la Sublime-Porte, le 14 juin de la même année, entre l'Autriche et la Sublime-Porte, et le 15 mars 1855, entre la Sardaigne et la Sublime-Porte seront évacués après l'échange des ratifications du présent traité, aussitôt que faire se pourra. Les délais et les moyens d'exécution feront l'objet d'un arrangement entre la Sublime-Porte et les puissances dont les troupes occupent son territoire.

Art. 32. — Jusqu'à ce que les traités ou conventions qui existaient avant la guerre, entre les puissances belligérantes, aient été ou renouvelés ou remplacés par des actes nouveaux, le commerce d'importation ou d'exportation aura lieu réciproquement sur le pied des règlements en vigueur avant la guerre, et leurs sujets en toute autre matière seront respectivement traités sur le pied de la nation la plus favorisée.

Art. 33. — La convention conclue en ce jour, entre Leurs Majestés l'empereur des Français, la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, d'une part, et Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, de l'autre part, relativement aux îles d'Aland, est et demeure annexée au présent traité et aura même force et valeur que si elle en faisait partie.

Art. 34. — Le présent traité sera ratifié et les ratifications en seront échangées à Paris, dans l'espace de quatre semaines, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Paris, le trentième jour du mois de mars de l'an mil huit cent cinquante-six.

L. S. WALESWKI,
BOURQUENEY,
BUOL-SCHAUENSTEIN,
HUBNER,
CLARENDON,
COWLEY.
MANTEUFFEL,
HATZFELD,
ORLOFF,
BRUNOW,
CAVOUR,
DE VILLAMARINA,
AALI,
MEHEMED-DJEMIL.

Article additionnel et transitoire. — Les stipulations de la convention des détroits signée ence jour, ne seront pas applicables aux bâtiments de guerre employés par les puissances belligérantes, pour l'évacuation par mer, des territoires armés, mais lesdites stipulations reprendront leur entier effet aussitôt que l'évacuation sera terminée.

Fait à Paris, le trentième jour du mois de mars de l'an mil huit cent cinquante-six.

(Suivent les signatures.)

II

CONVENTION DES DÉTROITS.

Au nom du Dieu tout-puissant; Leurs Majestés l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche, la reine du

Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le roi de Prusse, l'empereur de toutes les Russies, signataires de la convention du 13 juillet 1841, et Sa Majesté le roi de Sardaigne, voulant constater en commun leur détermination unanime de se conformer à l'ancienne règle de l'Empire Ottoman, d'après laquelle les détroits des Dardanelles et du Bosphore sont fermés aux bâtiments de guerre étrangers, tant que la Porte se trouve en paix,

Lesdites Majestés, d'une part, et Sa Majesté le Sultan, de l'autre, ont résolu de renouveler la convention conclue à Londres, le 13 juillet 1841, sauf quelques modifications de détail qui ne portent aucune atteinte au principe sur lequel elle repose.

En conséquence, Leursdites Majestés ont nommé à cet effet, pour leurs plénipotentiaires, savoir : etc.

Lesquels après avoir échangé leurs pleins pouvoirs trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Article 1er. — Sa Majesté le Sultan, d'une part, déclare qu'il a la ferme résolution de maintenir à l'avenir le principe invariablement établi comme ancienne règle de son empire et en vertu duquel il a été de tout temps défendu aux bâtiments de guerre des puissances étrangères d'entrer dans les détroits des Dardanelles et du Bosphore, et que tant que la Porte se trouvera en paix, Sa Majesté n'admettra aucun bâtiment de guerre étranger dans lesdits détroits.

Et Leurs Majestés l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche, la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le roi de Prusse, l'empereur de toutes les Russies et le roi de Sardaigne, de l'autre part, s'engagent à respecter cette détermination du Sultan et à se conformer au principe ci-dessus énoncé.

Art. 2. — Le Sultan se réserve comme par le passé de délivrer des firmans de passage aux bâtiments légers sous pavillon de guerre, lesquels seront employés comme il est d'usage au service des légations des puissances amies.

Art. 3. — La même exception s'applique aux bâtiments légers sous pavillon de guerre, que chacune des puissances constituantes est autorisée à faire stationner aux embouchures du Danube pour assurer l'exécution des règlements relatifs à la liberté du fleuve et dont le nombre ne devra pas excéder deux pour chaque puissance.

Art. 4. — La présente convention annexée au traité général, signé à Paris, en ce jour, sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans l'espace de quatre semaines ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signée et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Paris, le trentième jour du mois de mars mil huit cent cinquante-six.

L. A. WALEWSKI,
BOURQUENEY,
BUOL-SCHAUENSTEIN,
HUBNER,
CLARENDON,
COWLEY,
MANTEUFFEL,
HATZFELD,
ORLOFF,
BRUNNOW,
CAVOUR,
VILLAMARINA,
AALI,
MEHEMED-DJEMIL.

III

CONVENTION RELATIVE AU NOMBRE ET A LA FORCE DES BATIMENTS DE GUERRE DANS LA MER NOIRE.

Au nom du Dieu tout-puissant, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies et Sa Majesté impériale le Sul-

tan, prenant en considération le principe de la neutralisation de la Mer Noire, établi par les préliminaires consignés au protocole numéro un, signé à Paris, le 25 février de la présente année, et voulant en conséquence régler d'un commun accord le nombre et la force des bâtiments légers qu'elles se sont réservé d'entretenir dans la Mer Noire pour le service de leurs côtes, ont résolu de signer dans ce but une convention spéciale et ont nommé à cet effet, etc.

Lesquels après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Article 1er. — Les hautes parties contractantes s'engagent mutuellement à n'avoir dans la Mer Noire d'autres bâtiments de guerre que ceux dont le nombre, la force et les dimensions sont stipulés ci-après.

Art. 2. — Les hautes parties contractantes se réservent d'entretenir chacune dans cette mer six bâtiments à vapeur de cinquante mètres de longueur à la flottaison, d'un tonnage de huit cents tonneaux au maximum et quatre bâtiments légers à vapeur ou à voile d'un tonnage qui ne dépassera pas deux cents tonneaux chacun.

Art. 3. — La présente convention annexée au traité général signé à Paris en ce jour sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans l'espace de quatre semaines ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signée et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Paris, le trentième jour du mois de mars de l'an mil huit cent cinquante-six.

ORLOFF,
BRUNNOW,
AALI,
MEHEMED-DJEMIL.

IV

CONVENTION RELATIVE AUX ILES D'ALAND.

Au nom du Dieu tout-puissant, Sa Majesté l'empereur des Français, Sa Majesté la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, voulant étendre à la mer Baltique l'accord si heureusement rétabli entre elles en Orient, et consolider par là les bienfaits de la paix générale, ont résolu de conclure une convention et nommé à cet effet, etc.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Art. 1er. — Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, pour répondre au désir qui lui a été exprimé par Leurs Majestés l'empereur des Français et la reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, déclare que les îles d'Aland ne seront pas fortifiées et qu'il n'y sera maintenu ni créé aucun établissement militaire ou naval.

Art. 2. — La présente convention annexée au traité général signé à Paris en ce jour sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans l'espace de quatre semaines ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signée et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Paris, le trentième jour du mois de mars de l'an mil huit cent cinquante-six.

WALEWSKI,
BOURQUENEY,
CLARENDON,
COWLEY,
ORLOFF,
BRUNNOW.

V

DÉCLARATION.

Les plénipotentiaires qui ont signé le traité de Paris du 30 mars 1856, réunis en conférence;

Considérant :

Que le droit maritime en temps de guerre a été pendant longtemps l'objet de contestations regrettables;

Que l'incertitude du droit et des devoirs en pareille matière donne lieu entre les neutres et les belligérants à des divergences d'opinion qui peuvent faire naître des difficultés sérieuses et même des conflits;

Qu'il y a avantage, par conséquent, à établir une doctrine uniforme sur un point aussi important;

Que les plénipotentiaires assemblés au congrès de Paris ne sauraient mieux répondre aux intentions dont leurs gouvernements sont animés, qu'en cherchant à introduire dans les rapports internationaux des principes fixes à cet égard;

Dûment autorisés, les susdits plénipotentiaires sont convenus de se concerter sur les moyens d'atteindre ce but, et, étant d'accord, ont arrêté la déclaration solennelle ci-après :

1° La course est et demeure abolie;

2° Le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, à l'exception de la contrebande de guerre;

3° La marchandise neutre, à l'exception de la contrebande de guerre, n'est pas saisissable sous pavillon ennemi;

4° Les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante pour interdire réellement l'accès du littoral de l'ennemi.

Les gouvernements des plénipotentiaires soussignés s'engagent à porter cette déclaration à la connaissance des États

qui n'ont pas été appelés à participer au congrès de Paris et à les inviter à y adhérer.

Convaincus que les maximes qu'ils viennent de proclamer ne sauraient être accueillies qu'avec gratitude par le monde entier, les plénipotentiaires soussignés ne doutent pas que les efforts de leurs gouvernements, pour en généraliser l'adoption, ne soient couronnés d'un plein succès.

La présente déclaration n'est et ne sera obligatoire qu'entre les puissances qui y auront accédé.

Fait à Paris, le 16 avril 1856.

(Suivent les signatures.)

III

COPIE D'UNE NOTE ADRESSÉE DE VIENNE, LE 23 MARS 1859, PAR LE COMTE DE BUOL-SCHAUENSTEIN, A M. DE BALABINE.

« Le soussigné, etc., s'est empressé de soumettre à l'Empereur, son auguste maître, l'ouverture que M. de Balabine lui a faite, au nom de sa cour, en lui communiquant un télégramme émané du prince Gortschakoff, à la date du 21/9 du courant (21 mars) dans lequel il est dit que l'Empereur Alexandre, désirant par un suprême effort sauvegarder la paix, propose la réunion d'un congrès des grandes puissances, lequel travaillerait à aplanir les difficultés de la question italienne, et que cette proposition a déjà été acceptée par les gouvernements de France, de la Grande-Bretagne et de la Prusse.

« En exécution des ordres de Sa Majesté, le soussigné a l'honneur de faire connaître à M. de Balabine la réponse suivante, qu'il le prie de porter à la connaissance de sa cour :

« Appréciant à leur juste valeur les sentiments qui ont

inspiré à Sa Majesté Impériale l'empereur de toutes les Russies l'ouverture qu'il lui a ordonné de faire, et désirant prêter son concours à une œuvre qui doit sanctionner de nouveau les engagements consignés dans les traités, ainsi que l'intégrité des droits qui en dérivent, l'Empereur François-Joseph accepte pour sa part la proposition dont il s'agit.

« Dans l'opinion du cabinet impérial, toute la difficulté réside dans le système politique que suit la Sardaigne en ses relations extérieures. Mettre un terme à cet état de choses qui alarme l'Europe et en empêcher le retour, telle paraît être la tâche réservée aux puissances appelées, au premier rang qu'elles occupent, à maintenir l'ordre social.

« Si toutefois, outre cette question que le soussigné considère comme la seule essentiellement importante pour la pacification morale de l'Italie, il doit entrer dans les intentions des puissances d'en présenter d'autres à la discussion, il serait nécessaire qu'elles fussent exactement exposées à l'avance, en tant qu'elles porteraient sur le régime intérieur d'autres États souverains. Le soussigné ne pourrait se dispenser d'insister, avant toutes choses, pour que le mode de procéder dans ce cas fût conforme aux règles formulées par le protocole d'Aix-la-Chapelle, à la date du 15 novembre 1818.

« Enfin, le soussigné doit insister sur une dernière considération. Désirer ouvrir des délibérations pacifiques au milieu du bruit des armes, et en présence des préparatifs de guerre, ce serait tout à la fois matériellement dangereux et moralement impossible. Il est donc indispensable, suivant l'opinion du cabinet impérial, opinion qui, le soussigné n'en doute pas, sera partagée par toutes les puissances, que, préalablement à toute conférence, la Sardaigne désarme.

« Le soussigné a l'honneur, etc. »

COPIE D'UNE NOTE ADRESSÉE, PAR LE COMTE DE BUOL-SCHAUENSTEIN, A LORD A. LOFTUS, A LA DATE DE VIENNE, 31 MARS.

« Le soussigné, etc., s'empresse d'accuser réception de la note que lord A. Loftus lui a fait l'honneur de lui adresser, sous la date du 28 courant, et qui renferme les conditions auxquelles le gouvernement de Sa Majesté Britannique est prêt à accepter la proposition relative à la réunion d'un congrès des grandes puissances, qui prendrait en considération les complications qui ont surgi en Italie.

« Le gouvernement britannique ayant, en outre, exprimé le désir de voir le gouvernement impérial adhérer à ces propositions, le soussigné a pris, sur ce sujet, les ordres de l'Empereur, son auguste maître.

« Il se trouve aujourd'hui autorisé à informer lord A. Loftus que le gouvernement impérial, appréciant hautement les motifs qui guident le cabinet britannique et les sentiments de franche amitié dont il est animé envers l'Autriche, accepte, dans la mesure consignée à l'annexe ci-jointe, les bases de la discussion proposée par la note de Sa Seigneurie.

« Un cinquième point de délibération qu'il a jugé convenable d'ajouter, celui d'un accord relatif au désarmement simultané des grandes puissances, sera, il n'en doute point, accepté par toutes les puissances, comme étant une nouvelle preuve des intentions pacifiques de l'Autriche.

« De la note de lord A. Loftus, il résulte encore que si le gouvernement impérial accepte, aux conditions ci-dessus mentionnées, la proposition d'ouverture d'un congrès, le gouvernement anglais invitera, dans les termes les plus pressants, celui de France à demander, conjointement avec lui, que la Sardaigne désarme sur-le-champ, et à lui donner

une garantie collective que l'engagement pris envers elle serait rempli.

« Cette mesure que le cabinet anglais propose de prendre de concert avec le gouvernement français est d'autant plus conforme aux intérêts généraux, qu'il serait moralement impossible, ainsi que l'a déjà démontré le gouvernement impérial par sa note adressée à M. de Balabine, sous la date du 23 courant, de continuer des délibérations pacifiques en présence du cliquetis des armes. Le soussigné doit souhaiter d'autant plus vivement que ces efforts unis aient un entier et plein effet, que l'Autriche ne pourrait se présenter au congrès, tant que la Sardaigne n'aura pas complété son désarmement et n'aura pas licencié les corps francs. Ces conditions une fois remplies et exécutées, le gouvernement impérial se déclare prêt à donner, de la manière la plus formelle, l'assurance que l'Autriche n'attaquera pas la Sardaigne pendant la durée du Congrès, aussi longtemps que cette dernière respectera le territoire impérial et celui de ses alliés.

« En priant lord A. Loftus de porter le contenu de cette note à la connaissance de son gouvernement, le soussigné a l'honneur, etc. »

ANNEXE.

Propositions anglaises.

I. Moyen d'assurer le maintien de la paix entre l'Autriche et la Sardaigne.

II. Évacuation des États romains par les corps étrangers d'occupation, et prise en considération des réformes à opérer dans les États italiens.

III. Combinaison à substituer aux traités spéciaux entre l'Autriche et les États italiens.

IV. Les dispositions territoriales et les traités de 1815 resteront intacts.

V. Proposition émanant de l'Autriche : s'entendre pour un désarmement simultané des grandes puissances.

Observations du cabinet de Vienne.

Le congrès examinera les moyens de ramener la Sardaigne à l'accomplissement de ses devoirs internationaux, et se consultera sur les mesures à prendre pour prévenir le retour des complications actuelles.

La question de l'évacuation des États pontificaux peut être discutée. Le congrès laissera les détails de son exécution aux trois puissances directement intéressées. La question des réformes administratives pourra être débattue. On pourra également s'entendre sur l'avis à donner, mais l'adoption définitive en restera subordonnée aux décisions des États directement intéressés.

La validité de nos traités ne saurait être mise en question : mais si toutes les puissances représentées au congrès conviennent entre elles de produire leurs traités politiques avec les États Italiens, l'Autriche, pour sa part, fera de même. Elle s'entendra avec les gouvernements intéressés de manière à pouvoir présenter leurs traités communs au congrès , et examiner dans quelle mesure leur révision pourrait être reconnue comme utile.

Parfaitement entendu que ni les engagements territoriaux actuels, ni les traités de 1815, ni ceux conclus en exécution de ces actes, ne seront mis en question.

IV

EXPOSÉ DES FAITS PRÉSENTÉ PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

« L'état de l'Italie, aggravé par les mesures administratives adoptées dans le royaume Lombard-Vénitien, avait déterminé le gouvernement autrichien à faire, dès le mois de décembre dernier, des armements qui n'ont pas tardé à présenter un caractère assez menaçant peur éveiller en Piémont les plus sérieuses inquiétudes.

« Le gouvernement de l'Empereur n'a pu voir surgir ces difficultés sans se montrer vivement préoccupé des conséquences qu'elles pouvaient avoir pour la paix de l'Europe. N'étant point dans le cas d'intervenir directement pour proposer lui-même les moyens de les prévenir, il s'est toutefois empressé d'accueillir les ouvertures qui lui ont été faites. Plein de confiance dans les sentiments du gouvernement de S. M. B., aussi bien que dans les lumières de son ambassadeur à Paris, le gouvernement de l'Empereur a sincèrement applaudi à la mission que M. le comte Cowley est allé remplir à Vienne, comme à une première tentative propre à préparer un rapprochement; et il s'est félicité avec une satisfaction non moins réelle d'apprendre que les idées échangées entre M. l'ambassadeur d'Angleterre et le gouvernement autrichien étaient de nature à fournir des éléments de négociations.

« La proposition de se réunir en congrès, présentée dans le même moment par la Russie, répondait à cette situation de la manière la plus heureuse, en appelant les cinq puissances à participer également à la discussion d'une question d'intérêt européen ; le gouvernement de l'Empereur

n'a pas hésité à faire connaître qu'il adhérait à cette proposition.

« En y adhérant de même, le gouvernement anglais a jugé utile de préciser les bases des délibérations éventuelles du congrès. Ces bases sont les suivantes :

« 1° Déterminer les moyens par lesquels la paix peut être maintenue entre l'Autriche et la Sardaigne;

« 2° Établir comment l'évacuation des États romains par les troupes françaises et autrichiennes peut être le mieux effectuée ;

« 3° Examiner s'il convient d'introduire des réformes dans l'administration intérieure de ces États et des autres États de l'Italie dont l'administration intérieure offrirait des défauts qui tendraient évidemment à créer un état permanent et dangereux de trouble et de mécontentement, et quelles seraient ces réformes ;

« 4° Substituer aux traités entre l'Autriche et les duchés une confédération des États de l'Italie entre eux, pour leur protection mutuelle tant intérieure qu'extérieure.

« Le gouvernement de l'Empereur a mis à acquiescer sans réserve à ces bases de la négociation le même empressement qu'il avait montré à accepter la proposition d'un congrès.

« Le gouvernement autrichien avait, de son côté, donné son assentiment à la réunion d'un congrès, en l'accompagnant de quelques observations, mais sans y mettre de conditions formelles et absolues, et tout devait faire espérer que les négociations pourraient s'ouvrir dans un délai rapproché.

« Le cabinet de Vienne avait parlé du désarmement préalable de la Sardaigne comme d'une mesure indispensable pour assurer le calme des délibérations, et il en fit plus tard une condition absolue de sa participation au congrès. Cette demande ayant soulevé des objections unanimes, le cabinet de Vienne y substitua la proposition d'un

désarmement général et immédiat, en l'ajoutant comme un cinquième point aux bases des négociations.

« Ainsi, Messieurs, tandis que la France avait successivement accepté, sans hésitation, toutes les propositions qui lui avaient été présentées, l'Autriche, après avoir paru disposée à se prêter aux négociations, soulevait des difficultés inattendues.

« Le gouvernement de l'Empereur n'en a pas moins persévéré dans les sentiments de conciliation qu'il avait pris pour règle de sa conduite. Le cabinet anglais, continuant de s'occuper avec la plus loyale sollicitude des moyens de faire disparaître les retards que la question du désarmement apportait à la réunion du congrès, avait pensé que l'on satisferait au cinquième point mis en avant par l'Autriche si l'on admettait immédiatement le principe du désarmement général, en convenant d'en régler l'exécution à l'ouverture même des délibérations des plénipotentiaires.

« Le gouvernement de Sa Majesté a consenti à accepter cette combinaison. Il restait toutefois à déterminer si, dans cet état de choses, il était nécessaire que la Sardaigne elle-même souscrivît préalablement au principe du désarmement général. Il ne paraissait pas qu'une pareille condition pû être imposée au gouvernement sarde s'il était laissé en de hors des délibérations du congrès ; mais cette considération même offrait les éléments d'une combinaison nouvelle qui, entièrement conforme anx principes de l'équité, ne semblait pas devoir soulever d'objections. Le gouvernement de l'Empereur déclara au gouvernement anglais qu'il était disposé à engager le cabinet de Turin à donner lui-même son assentiment au principe du désarmement général, pourvu que tous les États italiens fussent invités à faire partie du congrès.

» Vous savez déjà, Messieurs, que, modifiant cette suggestion de manière à concilier toutes les susceptibilités, le gouvernement de S. M. B. a présenté une dernière proposition basée sur le principe du désarmement général simultané et

immédiat. L'exécution devait en être réglée par une commission dans laquelle le Piémont serait représenté. Les plénipotentiaires se réuniraient aussitôt que cette commission serait elle-même rassemblée, et les États italiens seraient invités par le congrès à siéger avec les représentants des cinq grandes puissances de la même manière qu'au congrès de Laybach en 1821.

« Le gouvernement de l'Empereur a voulu manifester de nouveau ses dispositions conciliantes en adhérant à cette proposition qui a été de même acceptée sans délai par les cours de Prusse et de Russie, et à laquelle le gouvernement piémontais s'est également déclaré prêt à se conformer.

« Toutefois, au moment même où le gouvernement de l'Empereur croyait pouvoir nourrir l'espoir d'une entente définitive, nous avons appris que la cour d'Autriche refusait d'accepter la proposition du gouvernement de S. M. B., et adressait une sommation directe au gouvernement sarde. Pendant que, d'un côté, le cabinet de Vienne persiste à ne pas consentir à l'admission des Etats italiens au congrès dont il rend ainsi la réunion impossible ; de l'autre, il demande au Piémont de s'engager à mettre son armée sur le pied de paix et à licencier les volontaires, c'est-à-dire à concéder sans délai et isolément à l'Autriche ce qu'il a déjà accordé aux puissances, sous la seule réserve de s'en entendre avec elles.

« Je n'ai pas besoin de faire ressortir le caractère de cette démarche, ni d'insister plus longuement pour mettre en lumière les sentiments de modération dont le gouvernement de l'Empereur n'a cessé au contraire de se montrer animé. Si les efforts réitérés des quatre puissances pour sauvegarder la paix ont rencontré des obstacles, notre conduite l'atteste hautement, ces obstacles ne sont point venus de la France. Enfin, Messieurs, si la guerre doit sortir des complications présentes, le gouvernement de Sa Majesté aura la ferme conviction d'avoir fait tout ce que sa dignité lui

permettait pour prévenir cette extrémité, et ce n'est point sur lui qu'on pourra en faire peser la responsabilité. Les protestations que les gouvernements de la Grande-Bretagne, de la Russie et de la Prusse ont adressées à la cour d'Autriche attestent qu'on nous rend déjà à cet égard une entière justice.

« En présence de cet état de choses, si la Sardaigne est menacée; si, comme tout le fait présumer, son territoire est envahi, la France ne peut pas hésiter à répondre à l'appel d'une nation alliée à laquelle l'unissent des intérêts communs et des sympathies traditionnelles, rajeunies par une récente confraternité d'armes et par l'union contractée entre les deux maisons régnantes

« Aussi, Messieurs, le gouvernement de l'Empereur, fort de la constante modération et de l'esprit de conciliation dont il n'a jamais cessé de s'inspirer, attend avec calme le cours des événements, ayant la confiance que sa conduite, dans les différentes péripéties qui viennent de se succéder, rencontrera l'assentiment unanime de la France et de l'Europe. »

V

DÉCRET CONFÉRANT LA RÉGENCE A L'IMPÉRATRICE.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut.

Voulant donner à notre bien-aimée épouse l'Impératrice des marques de la haute confiance que nous avons en elle;

Et attendu que nous sommes dans l'intention d'aller nous mettre à la tête de l'armée d'Italie, nous avons résolu de conférer, comme nous conférons par ces présentes, à

notre bien-aimée épouse l'Impératrice le titre de Régente, pour en exercer les fonctions pendant notre absence, en conformité de nos instructions et de nos ordres tels que nous les aurons fait connaître dans l'ordre général du service que nous aurons établi et qui sera transcrit sur le livre d'État.

Entendons qu'il soit donné connaissance à notre oncle le prince Jérôme, aux présidents des grands corps de l'État, aux membres du conseil privé et à nos ministres, desdits ordres et instructions, et qu'en aucuns cas l'Impératice ne puisse s'écarter de leur teneur dans l'exercice des fonctions de Régente.

Voulons que l'Impératrice préside en notre nom le conseil privé et le conseil des ministres. Toutefois notre intention n'est point que l'Impératrice Régente puisse autoriser par sa signature la promulgation d'aucun sénatus-consulte ni d'aucune loi de l'État autres que ceux qui sont actuellement pendants devant le Sénat, le Corps Législatif et le conseil d'État, nous référant à cet égard au contenu des ordres et instructions mentionnés ci-dessus.

Mandons à notre ministre d'État de donner communication des présentes lettres-patentes au Sénat, qui les fera transcrire sur ses registres, et à notre garde des sceaux, ministre de la justice, de les faire publier au *Bulletin des Lois*.

Donné au palais des Tuileries, le 3 mai 1859.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre d'État,

ACHILLE FOULD.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

7994. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

